

# RELATION DES MISSIONS DES EVESQUES

FRANÇOIS

AVX ROYAVMES DE SIAM,  
de la Cochinchine, de Camboye,  
& du Tonkin, &c.

*DIVISE' EN QUATRE PARTIES.*



A PARIS,

PIERRE LE PETIT, Imprimeur  
du Roy, à la Croix d'or.

Chez

EDME COUTEROT, au bon  
Pasteur, &

ruë saint  
Jacques,

CHARLES ANGOT, au Lion d'or.

M. DC. LXXIV.

AVEC PRIVILEGE, DU ROY,



A  
SON ALTESSE  
MONSEIGNEUR  
LE CARDINAL  
DE BOÜILLON,  
GRAND AUMOSNIER  
de France.



ONSEIGNEUR,

*Nous n'aurions jamais osé prendre la liberté de  
présenter à VOSTRE ALTESSE la Relation  
que nous donnons au jour, si Elle mesme ne nous*

ã ij

## EPISTRE.

avoit fait l'honneur de nous assurer de l'estime particuliere qu'elle fait des emplois des Evesques Francois qui travaillent en Orient pour la Propagation de l'Evangile, dont cette Relation rend un compte fidele au public.

Nous l'exposons d'autant plus volontiers aux yeux de V. A. que nous savons à quel point son zele s'interesse en tout ce qui regarde le progrès de la Religion & l'honneur de la France. Et nous n'avons point doute qu'elle ne vît avec satisfaction le cours des choses qui s'exécutent en ces Pays éloignez à l'avantage de l'un & de l'autre par ces hommes Apostoliques, qui sont également Ministres du S. Siege Apostolique, & sujets de cette Couronne.

La Mission de ces Evesques est aujourd'hui considerée comme une des plus importantes entreprises, qui se soit formée de nos jours pour le solide établissement de la Foy en cette partie de l'Asie Orientale, qui comprend les Royaumes de la Chine, du Tonquin, de la Cochinchine & autres Pays. Et le S. Siege auquel il appartient de pourvoir à toutes les Eglises du monde, principalement à celles qui ont esté formées de nouveau par sa Mission particuliere, a si fort à cœur de maintenir celle de ces Evesques, qu'il semble que ce soit principalement de leur ministere qu'il attend l'affermissement & l'augmentation des nouvelles Eglises de ces grands Royaumes.

## EPISTRE.

L'experience a fait voir la grande difficulté qu'il y avoit à maintenir long-temps la Religion au milieu des Gentils, sans l'entremise des Prestres Griginaires du Pays mesme, & sans l'introduction de la discipline, & de la subordination Ecclesiastique; ce qui ne se peut faire avec succès, que par le ministère Episcopal. C'est pourquoy la sacrée Congregation de Nosseigneurs les Cardinaux qui president avec tant de sagesse à la Propagation de la Foy, receurent avec une merveilleuse satisfaction l'instance qui leur fut faite en 1658. de la part de quelques personnes de grande pieté de ce Royaume, de donner aux Eglises de cet Orient des Pasteurs & des Chefs, qui en prissent la conduite sous la direction immediate du S. Siege Apostolique & de leurs Eminences. Et depuis ce temps elles ont toujours continué de favoriser cette Entreprise, par tout ce qui dépend de leur autorité.

VOSTRE ALTESSE estant informée, comme Elle l'est, de la verité de ces choses, nous ne devons pas être surpris, que de son costé elle donne des marques si publiques & si constantes du zèle qu'elle a pour cette Mission, & qu'elle entre dans des sentimens du S. Siege en sa faveur, non seulement par l'effet de cette haute pieté, dont Elle a toujours fait profession, & dont Elle donne par ses si beaux exemples, que par une suite nécessaire du rang eminent qu'elle tient dans l'Eglise, qui l'engage étroitement à tout ce qui en peut



## EPISTRE.

*avancer la gloire & le progrès.*

*Mais, MONSEIGNEUR, quand V. A. ne se trouveroit pas portée par les motifs de sa piété pour cette Mission; Elle s'y trouveroit puissamment animée par la seule considération de la gloire qui en revient à la France; comme sans doute la Mission de ces Evêques soutenue depuis quatorze ans en ces Pays éloignés avec nombre d'Ecclesiastiques par les bien-faits du Roy, & par les contributions charitables des personnes zelées, ne contribué pas peu à relever avec éclat, dans les pays éloignés, la piété & le zele de nostre Nation.*

*Il ne nous reste, MONSEIGNEUR, qu'à supplier tres-humblement V. A. de ne se pas rebuter du peu d'ornement qu'elle trouvera en cet Ouvrage, qui n'est qu'un Recit fidele, & sans art, tiré des lettres originales de ces Ouvriers Evangeliques, desquelles la plupart ont esté adressées à la S. Congregation de la Propagation de la Foy, & en ont receu une approbation particuliere & authentique; comme aussi de ce qu'elle y rencontrera plusieurs choses qui luy paroistront de peu de consequence. VOSTRE ALTESSE scait que les plus grands evenemens du monde & de l'Eglise mesme, ont eü de foibles commencemens; & que ce qui ne semble presque rien dans son origine, devient par la suite des temps & par l'assistance de Dieu tres-considerable en son progrès. C'est pourquoy l'on n'a pas jugé à propos de retrancher ces choses, quoy que*

## EPISTRE.

*petites, qu'on expose exprès pour faire voir la conformité qu'il y a entre l'établissement de l'Eglise primitive, & de celles de nos jours; puis qu'on y peut observer les mesmes conduites de Dieu, les mesmes événemens, les mesmes persecutions, & les mesmes traverses, & sur tout cette distinction si surprenante des uns, qui scellent leur Foy de leur sang, avec un courage heroïque; & des autres qui l'abandonnent lâchement au premier effort de la tentation.*

*Sur tout VOSTRE ALTESSE y verra avec un sensible plaisir la grande estime & la singuliere veneration qu'on a pour la Loy du vray Dieu en ces Pays Orientaux, & les loüanges immortelles qu'on doit aux dignes Ouvriers qui les premiers y en ont porté la connoissance avec des travaux & des peines qui ne se peuvent exprimer.*

*Nostre sainte Foy paroist aujourd'huy si accréditée dans le seul Royaume du Tonquin, que quoy que la persecution y soit grande, presque tous les gens d'entendement sont desabusez des superstitions & de l'impiété de l'Idolatrie, & témoignent un grand desir de mourir dans la profession du culte d'un seul Dieu. Createur du monde. De sorte qu'il y auroit lieu d'esperer la conversion entiere de ce Royaume, si la Mission de ces Evêques estoit fortement soutenüe, & que plusieurs grands Ouvriers fussent inspirez de les aller secourir dans cet esprit de charité & de desinteressement qui est*

## EPISTRE.

*si nécessaire à ces emplois Apostoliques.*

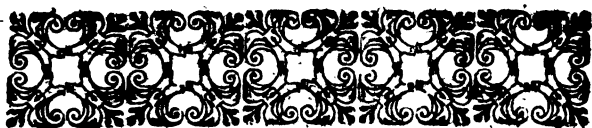
Pour nous, MONSEIGNEUR, qui avons l'avantage de participer, quoy que de loin & foiblement aux travaux de ces Evesques, par la direction du Seminaire particulier établi à Paris pour le secours de leur Mission, nous serions ingrats envers Vostre Altesse, si nous manquions de publier à toute la France les grandes obligations que nous luy avons de la protection dont elle veut bien nous honorer en qualité d'associez à cette sainte Entreprise.

Nous remarquons tous les jours les grands avantages que nous en recevons, & nous ne pouvons douter que la consideration de vostre faveur ne persuade plus efficacement à plusieurs l'importance de l'œuvre que nous avons à soutenir, que tout ce que nous pourrions publier pour en faire connoître le merite. Comme elle sert extrêmement à réveiller nostre attention pour y donner tous les soins dont nous sommes capables. Nous osons la supplier tres-instamment de nous la continuer & de recevoir l'humble aveu que nous faisons d'estre avec un profond respect,

MONSEIGNEUR,

DE VOSTRE ALTESSE,

Les tres-humbles & tres-obeissans serviteurs,  
Les Superieur & Directeurs du Seminaire pour  
les Missions Estrangeres.



# P R E F A C E.



L n'est pas nécessaire d'informer le Lecteur des progrès qu'a fait en Orient nostre sainte Foy depuis un siecle, par divers Ouvriers Evangeliques, mais principalement par les Peres de la Compagnie de J E s u s. Plusieurs Relations en ont esté données au public: Il est seulement à propos de l'avertir des motifs qu'on a eu en publiant celle-cy.

Il y a vingt-cinq ans que le Pere Alexandre de Rhodes Jesuite & Missionnaire Apostolique fut député en Europe de la part des Eglises du Tonquin, de la Cochinchine, & de la Chine, pour venir solliciter le Pape d'y envoyer des Evêques. Ce Pere vint à Rome sous le Pontificat d'Innocent X. & ayant exposé à ce Pontife la nécessité qu'il y avoit de pourvoir au plutôt d'Evêques ces Eglises chancelantes, pour les affermir contre les efforts de la persecution, la proposition qu'il en fit fut renvoyée à l'examen de la sacrée Congregation de la Propagation de la Foy, qui l'approu-

## P R E F A C E.

entièrement, & donna un Decret qui portoit que le Pape seroit supplié d'envoyer à cet Orient un Patriarche avec nombre d'Evesques, & dès-lors on eut la pensée de pourvoir de cette dignité le Pere Alexandre de Rhodes, qui s'en excusa neantmoins par l'effet de cette modestie, & de cette humilité dont les Religieux de son Ordre font profession.

Divers changemens survenus, & la mort d'Innocent X. empêcherent l'effet de cette resolution; & cependant le Pere Alexandre de Rhodes estoit venu à Paris pour y chercher des sujets capables de remplir ces dignitez, & des fonds pour leur subsistance. Il avança beaucoup ce dessein, qui n'eut neantmoins son accomplissement que sous le Pontificat d'Alexandre VII. qui crût n'en pouvoir rendre les commencemens plus glorieux qu'en favorisant ce que la S. Congregation de la Propagation de la Foy, avoit jugé de plus avantageux pour le progrès de l'Evangile. Il se contenta toutefois sur l'instance qui luy en fut faite, de deputer en 1658. trois Evesques avec qualité de Vicaires Apostoliques pour regir les Eglises de cette partie de l'Orient la plus éloignée.

Ces Evesques furent pris du nombre de ceux qui du temps de la negociation du Pere de Rhodes s'estoient offerts pour cette Mis-

## P R E F A C E.

lion. Ils partirent successivement de Paris en 1660. 1661. & 1662. Un d'eux mourut en chemin estant déjà fort avant dans les Indes, & le mesme Pape envoya aussi-tost un pouvoir & un ordre particulier aux deux autres Evesques, pour consacrer un successeur en sa place, qui seroit pris à leur choix parmy les Ecclesiastiques qui les accompagnoient.

Ces deux Evesques qui restoient s'avancerent cependant vers leurs Missions, & estant arrivez à Siam, ville Capitale du Royaume de mesme nom, ils en trouverent le sejour si commode, qu'ils prirent resolution d'y établir une de leurs principales residences, & d'y jetter les fondemens d'un Seminaire general pour ces Eglises.

La persecution s'estant allumée de toutes parts, ils furent contraints de differer d'entrer en personne dans les lieux de leurs Missions; & cependant ils firent passer secretement leurs Ecclesiastiques au Tonquin, à la Cochinchine, à Camboye, & ailleurs, où ils se sont appliquez à cultiver les Eglises nouvelles qu'ils y ont trouvées établies par les Peres Jesuites, qui en sont les veritables Fondateurs; mais qui pour lors en avoient esté bannis par de rigoureux Edicts: & la suite des emplois de ces Ecclesiastiques est la principale matiere de cette Relation qu'on don-

## P R E F A C E.

ne au jour pour faire connoître de plus en plus ces importantes Missions, pour détromper ceux qui en parlent comme d'entreprises vaines & chimeriques, ou qui pensent que les Ecclesiastiques ne sont pas propres à ces fonctions, & n'y peuvent réussir, ou que le Ministère Episcopal n'y est pas si nécessaire.

Il est vray qu'en publiant cette Relation on fait connoître la difficulté de ces emplois Apostoliques, mais aussi l'on n'a pas dessein de la cacher; au contraire M<sup>rs</sup> les Evesques qui en ont à present la principale direction, desirent qu'elle soit connue & considerée attentivement de ceux qui ressentiroient quelque attrait pour y consacrer leurs jours.

Ces Evesques ayant reconnu sur les lieux divers obstacles qui se rencontrent en ces emplois, ont sur tout desiré qu'on ne leur envoyast aucun Missionnaire, qui n'eust éprouvé sa vocation pendant quelque temps: & dès-lors ils donnerent ordre à leurs Correspondans en France de procurer l'établissement d'un Seminaire particulier pour préparer à ces grandes fonctions ceux de ce Royaume qui voudroient les suivre; ce qui fut executé à Paris dès l'année 1663. Et comme on espere que plusieurs bons sujets auront mouvemens de s'offrir pour ces Missions, on juge à propos de leur donner quelques avis.

## P R É F A C E.

Ils ne doivent pas ordinairement avoir passé quarante ans, parce que la memoire qui est si necessaire pour apprendre les langues Orientales commence à s'affoiblir à cet âge. Cette regle neantmoins peut recevoir quelque exception. Saint Xavier avoit passé cet âge quand il partit d'Europe pour les Indes Orientales, & nous en connoissons qui de nostre temps ayant plus de quarante ans sont allez en ces Missions, & y rendent encore de grands services.

Il faut qu'ils ayent au moins achevé leur Philosophie, & deux années de Theologie, laquelle ils pourront continuer au Seminaire de Paris, ou dans celuy de Siam.

Les Ecclesiastiques qui auront attrait de Dieu pour ces Missions doivent durant quelque temps exposer leurs pensées à un sage Directeur, & sur tout examiner les motifs qui les y portent, qui ne doivent estre qu'une pure charité pour le salut des ames, & une courageuse disposition de souffrir de grands travaux pour l'honneur de Nostre Seigneur.

Il n'est pas necessaire qu'ils ayent de si grandes forces de corps : le principal est qu'ils soient constans dans leurs entreprises, & qu'ils portent une disposition pour agir en toutes choses en esprit d'humilité, de charité & de concorde avec ceux que la Divine



## P R E F A C E.

**Providence** affocie à ce grand Oeuvre.

Ceux dont la vocation aura esté approuvée par un sage Directeur , pourront s'adresser par lettres au Superieur du Seminaire établi à Paris , ruë du Bac faux-bourg S. Germain, & l'informer de leurs dispositions particulieres , de leurs emplois , de leurs études , de leur âge , & du nom de celuy par l'avis duquel ils se feront conduits en cet Examen. Cet avis regarde ceux qui sont dans les Provinces les plus éloignées de Paris.

Enfin , on avertit que les personnes Laïques dotées de grande vertu peuvent estre utiles à ces emplois.





T A B L E  
DES CHAPITRES  
contenus en ce Livre.

P R E M I E R E P A R T I E.

*Du Royaume de Siam.*

|   |        |
|---|--------|
| CHAP. <b>E</b> Stat de la Religion Chrestienne à Siam, jus- |        |
| I. <b>Q</b> ues vers la fin de l'année 1666.                | Page 1 |
| CHAP. II. Suite de l'estat de la Religion Chrestienne à     |        |
| Siam en 1667.   | 8      |
| CHAP. III. Premier embarquement des Ecclesiastiques         |        |
| François pour les Indes Orientales.                         | 19     |
| CHAP. IV. Second embarquement des Ecclesiastiques           |        |
| François.   | 24     |
| CHAP. V. Description de l'Isle de Bourbon.                  | 29     |
| CHAP. VI. Sejour de Messieurs Vachet & Langlois au          |        |
| Madagascar & à Surate.                                      | 33     |
| CHAP. VII. Troisième embarquement des Ecclesiasti-          |        |
| sques François.   | 36     |
| CHAP. VIII. Description du Cap-Verd.                        | 38     |
| CHAP. IX. Description de la Baye de tous les Saints &       |        |
| du Mosambique.  | 49     |
| CHAP. X. Description de Surate & du Pays.                   | 53     |
| CHAP. XI. Suite de l'état de la Religion Chrestienne à      |        |
| Siam dans l'année 1667. & les suivantes.                    | 61     |
| CHAP. XII. Nouvelles de Ionsalam & Bengarin re-             |        |
| çues à Siam en l'année 1671.                                | 79     |

# Table Chapitres.

---

## SECONDE PARTIE.

### *Du Royaume de la Cochinchine.*

|   |     |
|---|-----|
| CHAP. I. Premier Voyage de M. Chevreuil Ecclesiastique & Missionnaire François, à la Cochinchine.                                     | 75  |
| CHAP. II. Ses premiers emplois à la Cochinchine.  | 81  |
| CHAP. III. Commencement de la persecution rapportée par luy-mesme.  | 85  |
| CHAP. IV. Suite de la mesme persecution.  | 92  |
| CHAP. V. Dernieres circonstances de la persecution & retour de M. Chevreuil à Siam.   | 97  |
| CHAP. VI. Second Voyage de M. Chevreuil pour aller à la Cochinchine avec M. Hainques, qui arrive seul à la Capitale de ce Royaume.    | 104 |
| CHAP. VII. Employ de M. Hainques dans les Provinces; & renouvellement de persecution.   | 110 |
| CHAP. VIII. Retour de M. Hainques à la Capitale & à Faifo, avec l'arrivée de M. Brindeau Ecclesiastique François dans la Cochinchine. | 118 |
| CH. IX. La maladie & la mort de Mrs Hainques & Brindeau.  | 127 |
| CHAP. X. Deputation des Chrestiens Cochinchinois, vers M. de Berythé à Siam & son arrivée à la Cochinchine.                           | 133 |

---

## TROISIÈME PARTIE.

### *Du Royaume de Camboye.*

|  |     |
|--|-----|
| CHAP. I. Description du Pays, & des mœurs de ce Royaume par M. Chevreuil.  | 137 |
| CHAP. II. Description de la Religion des naturels de Camboye par le mesme. | 144 |
| CHAP. III. Emplois de M. Chevreuil à Camboye.                              | 149 |
| CHAP. IV. Suite des mesmes emplois.  | 158 |

---

## QUATRIÈME PARTIE.

### *Du Royaume du Tonkin.*

## RELATION

163



RELATION  
DES MISSIONS  
DES EVESQUES  
FRANÇOIS  
Au Royaume de Siam.  
PREMIERE PARTIE.

---

CHAPITRE PREMIER.

*Estat de la Religion Chrestienne à Siam,  
jusques vers la fin de l'année 1686.*



L est à propos de commencer par ce Royaume, d'autant que c'est ce-  
luy, où les Evesques François ont  
eu jusqu'à present leur principale  
residence, & d'où ils peuvent aisément se ré-  
pandre dans tous les lieux de leurs Missions.

A

## 2 *Relation de la Mission*

Il est situé dans l'Asie Orientale, entre le 10. & le 15. degré de latitude, & entre le 140. & 145. de longitude, dans la partie Meridionale de l'Inde, au delà du Golfe de Bengale, & de la mer du Gange, dont il est limité du costé de l'Occident; ayant une autre mer en forme de Golfe du costé de l'Orient, qui le borne en partie avec les montagnes du Royaume de Camboye. Il y a au Nort le Royaume de Pegu; & au midy l'Estat de Malaque, & sa longueur qui s'estend de l'un à l'autre, est de près de trois cens lieuës; Mais il est bien plus estroit du Couchant au Levant, parce que de ce costé-là il est ferré entre deux mers qui le font paroistre Peninsule, dont les costes ayans cinq à six cens lieuës de tour, luy ouvrent le passage dans tous les Pays voisins, qui sont en grand nombre, & les invitent aussi à venir trafiquer de toutes parts dans ses Ports à cause de ses grandes richesses.

Il est divisé en onze Provinces, qui estoient autrefois autant de Royaumes, & dont la principale s'appelle Siam, du nom de sa ville Capitale, que l'on nomme aussi Juthia ou Odin, & les autres aujourd'huy sous un mesme Roy, qui leur donne des Gouverneurs comme il luy plaist, & qui estant Payen, souffre dans ses Estats le libre exercice de tou-

res forces de Religions ; si bien que l'on voit dans sa Ville royale une grande diversité de Nations, qui y exercent toutes sans trouble leur Culte particulier, & l'on y parle plus de vingt langues différentes.

Les raisons qu'on a eues de s'y establir ( après y avoir esté conduits sans y penser par la Providence ) ont esté touchées fort au long par M<sup>r</sup> de Bourges dans sa Relation ; C'est pourquoy il seroit inutile de les repeter en détail ; il suffira d'ajouter que le saint Siege en ayant esté informé, a donné son approbation à l'établissement qu'on y projettoit, en estendant la Jurisdiction des Evêques François, les Vicaires Apostoliques, sur ce Royaume, & voulant que l'un d'eux y fist ordinairement sa residence.

Ils ont cette obligation à nostre saint Pere le Pape Clement IX. d'heureuse memoire, qui voyant que la Chine, la Cochinchine & le Tonquin estoient fermez aux Vicaires Apostoliques par la persecution, lors qu'ils arriverent aux Indes, & seachant d'ailleurs le bon accueil que le Roy de Siam leur avoit fait sur ses terres, la situation avantageuse de sa Ville capitale, qui donne le nom à tout son Royaume, la commodité d'y apprendre les langues Orientales, & la facilité d'y entretenir commerce de lettres avec l'Europe, jugea

#### 4 *Relation de la Mission*

qu'on ne pouvoit choisir aucun lieu plus propre à estre le centre general de toutes les Missions d'Orient, où l'on pût perfectionner les Ouvriers Evangeliques qui seroient envoyez de France, former ceux qui viendroient des autres Royaumes des Indes, pour y prendre les premieres teintures de la vie Apostolique, & recevoir les uns & les autres comme dans un azile; lors qu'ayans esté appliquez à quelque Mission, ils seroient obligez de se retirer dans le temps des persecutions, ou bien rappeller par leurs Superieurs dans les autres conjonctures.

M<sup>r</sup> de Berythe estant arrivé à Siam en 1662. il y trouva deux Eglises, dont l'une estoit gouvernée par les Peres de S. Dominique, & l'autre par les Peres Jesuites: Elles contenoient en tout quinze cens Chrestiens ramassez de differentes Nations. Il y avoit mesme quelques Japonois qui s'estoient refugiez dans ce Pays, parce que la Foy estoit persecutée dans le leur.

Ils dirent à M<sup>r</sup> de Berythe, que trois cens soixante & dix personnes de l'un & de l'autre sexe y avoient esté martyrisez l'année precedente, & que la ferveur des fideles y estoit toujours tres-grande, bien qu'elle ne fust plus soustenuë par l'usage des Sacremens, ayans perdu tous leurs Prestres. M<sup>r</sup> de

## *du Royaume de Siam.*

Berythe se sentit vivement touché de cette nouvelle, & dans l'impuissance où il estoit d'aller secourir cette Eglise souffrante, il pria ces bons Japonois d'écrire à leurs compatriotes, pour leur témoigner la part qu'il prenoit à leurs combats, & le soin qu'il avoit eu d'informer le saint Siege & la sacrée Congregation de la propagation de la Foy, de leur extrême besoin; & en mesme temps il leur fist donner avis, que s'ils avoient parmy eux quelques personnes capables du Sacerdoce, ils les luy envoyassent au plûtost pour les disposer aux saints Ordres.

Il seroit à souhaiter qu'ils se fussent prevalus de cette offre, mais il est à présumer que M<sup>r</sup> de Berythe n'en a pas eu la consolation; puis qu'il n'en a rien mandé; il s'est vû obligé durant quelque temps de borner son zele dans l'estenduë de Siam, sans pouvoir vacquer à autre chose qu'à s'establir peu à peu, & à disposer ses Missionnaires par l'étude des langues, & par la retraite, aux Missions auxquelles il les destinoit.

Cette double application ne les a pas empêché tout à fait de traiter avec le prochain, soit pour entretenir ceux qui estoient déjà Chrestiens, soit pour en convertir quelques autres qui ne l'estoient pas. On peut marquer icy en passant un trait de Providence



dans le baptesme d'un jeune enfant , qui estant grièvement malade , fut visité par les Missionnaires. Ils se sentirent inspirez de demander à Dieu sa guerison , sur la parole que ses parents leur donnerent de le faire baptiser , s'ils en obtenoient la santé par leurs prieres ; Ils prononcerent donc sur luy l'Évangile de S. Jean , & Dieu ayant tiré ce malade du peril où il estoit , son pere & sa mere consentirent qu'on le baptisât ; & peu de temps après s'estans presentez eux-mesmes pour estre instruits , ils receurent le saint Baptesme avec quatre ou cinq autres personnes ; ils voulurent mesme par reconnoissance faire present de ce cher fils à Nostre Seigneur , pour estre élevé dans le Séminaire de Siam , en compaignie de deux autres jeunes Neophytes âgés de treize ans , dont l'un ayant un beau naturel & un rare esprit , paroissoit avoir de grandes dispositions à l'estat Ecclesiastique , & l'on apprenoit à tous les deux à lire , écrire , & parler le Portugais , qui est presque la seule langue Europeane , dont l'usage s'est répandu dans l'Orient.

Cependant Messieurs Hainques, Chevreuil & Deydier , s'estans disposez à entrer dans les Pays , où M<sup>r</sup> de Berythe jugeroit à propos de les envoyer , il donna Mission aux deux premiers pour la Cochinchine , & au troisié-

me pour le Tonquin, & ne reserva auprès de la personne que M<sup>r</sup> Laneau Missionnaire François, qui en écrit de la sorte dans une lettre du quatrième Octobre 1666. M<sup>r</sup> Deydier nous ayant quitté depuis quelques mois pour se rendre au Tonquin, je suis demeuré seul avec M<sup>r</sup> de Berythe, & comme nous estions assez occupez, estans deux, je le suis à present si fort, que je ne m'acquiesce presque pas de la moitié de mon obligation, & je suis assuré qu'une bonne troupe d'ouvriers auroit de la peine à y suffire; C'est ce qui me donne une extrême douleur.

De toutes les occupations il n'en marque qu'une, qui consistoit à apprendre le Latin à une petite troupe d'Ecoliers; Mais M<sup>r</sup> de Berythe les ramasse toutes ensemble en peu de mots dans sa lettre de la mesme année 1666. Nous avons, dit-il, à Siam quelques jeunes Siamois que le Roy nous a donné à instruire, des petites Ecoles pour nos Chrétiens, le soin de quelques Catechumenes, & la conduite d'une Parroisse; outre le détail de plusieurs autres affaires qui nous emportent beaucoup de temps, & qui nous font soupirer après l'arrivée de ceux qui nous viennent trouver d'Europe; nous avons un extrême besoin qu'ils soient icy bien-tost, & en bon nombre; Car nous ne pouvons remplir les de-

## 8 *Relation de la Mission*

voirs de tous nos emplois, qui demandent une grande application.

Bien que cette lettre soit imprimée tout au long dans la relation de M<sup>r</sup> d'Heliopolis, on a jugé nécessaire d'en mettre ce petit extrait dans celle-cy, afin de faire voir la suite des choses, & de passer insensiblement à celles dont le public n'est pas encore informé, parce qu'on ne les a apprises que par les lettres qui ont esté receuës depuis ce temps-là.

---

### CHAPITRE II.

#### *Suite de l'estat de la Religion Chrestienne à Siam en 1667.*

**L**A Lettre de Monsieur de Berythe en 1667. contient des choses assez belles pour estre transcrites : En voicy les termes. [Nostre Seigneur convertit toujors à Siam quelques Gentils, & il y a quelque apparence d'une ample moisson, il semble que la grace veuille operer quelque chose dans l'esprit du Roy de Siam : Car il a voulu depuis peu voir à fond ce que la Religion Chrestienne enseigne ; Ce qui nous ayant esté rapporté, nous crûmes luy devoir faire present d'un recueil d'Images en taille-douce, qui contient

*du Royaume de Siam.*

9.

tous les Myfteres de la Vie & de la Paſſion de Noſtre Seigneur ; les douze Apoftres , les quatre Evangeliftes , les Fondateurs des principaux Ordres de Religieux , deux des plus illuſtres Saints de chaque Ordre , & les quatre ſins dernieres ; Nous avions fait relier ce recüeil en France avec des feüillets blancs entre chaque Image , pour y pouvoir écrire en temps & lieu ce qu'elles ſignifient , & nous le donnâmes au Roy , dans le deſſein d'exciter ſa curioſité , eſperans qu'il en demanderoit l'explication : Nous ne fûmes point trompez dans noſtre attente : deux ou trois jours apres qu'il l'eût receu , il envoya dire qu'il deſiroit extrêmement de ſçavoir ce que ſignifioient ces portraits , & qu'on luy feroit plaisir d'en écrire l'explication dans les feüillets blancs en langues de Siam. Cet ouvrage a occupé environ deux mois Mr Laneau , qui ſçait lire , écrire , & parler cette langue. Il a eu l'avantage de ſe faire bien entendre dans les choſes de la Religion , en ayant appris les termes pendant le temps qu'il a demeuré avec les Preſtres des Idoles.

Si-toſt que cette piece fut en ſa perfection , elle fut présentée au Roy , qui la communiqua aux plus conſiderables Docteurs de ſa Cour , & après l'avoir leuë & examinée , ils luy en firent leur rapport , & luy dirent que la Religion

Chrétienne étoit bonne, qu'elle enseignoit des choses fort relevées, Mais que neantmoins celle dont sa Majesté faisoit profession estoit aussi bonne. On a sceu depuis que le Roy a dit en quelques rencontres qu'elle luy plaisoit, & c'est assurément pour cette raison qu'il nous favorise encore plus qu'il n'a fait; De sorte que s'estant souvenu de l'ordre qu'il avoit donné, qu'on nous envoyât des materiaux pour le bastiment de nostre Eglise, il donna un nouveau commandement d'y satisfaire, ensuite dequoy l'on nous a livré le bois nécessaire, & l'on a averty nostre Interprete de se faire livrer les briques, & toutes les autres choses dont nous aurions besoin. Le Ministre d'Estat avoit tellement à cœur l'execution de ce que le Roy avoit ordonné, & il a d'ailleurs tant d'estime pour nous, qu'ayant rencontré nostre Interprete dans une salle du Palais, où il avoit assemblé quelques Portugais avec le Commissaire du saint Office, pour des affaires temporelles, il luy demanda en leur presence, si les Officiers du Roy avoient fourny ce que sa Majesté avoit commandé pour le bastiment des Missionnaires François; & ayant répondu que cela seroit bien-tost fait, il dit; Hé bien voila le present du Roy accompli, mais je n'ay pas encore fait le mien, dites de ma part à M. l'Évesque, que je veux

aussi contribuer à bastir son Eglise.

Toutes ces belles dispositions estoient bien capables de donner de la joye aux Missionnaires, dans l'esperance de voir quelque coup de grace pour la conversion de cet Estat par celle du Roy : Mais ils ont eu sujet de craindre que les faveurs qu'ils reçoivent de ce Prince, ne procedent de la facilité dangereuse avec laquelle il écoute volontiers toutes les autres propositions qu'on luy fait d'ailleurs de changer de Religion. Il n'y a pas long-temps qu'il fut sollicité d'embrasser l'Alcoran par une Ambassade magnifique de la Reine d'Achen, qui gouverne le plus considerable Royaume de l'Isle de Sumatra en la place de son frere, qui a embrassé la Religion de Mahomet. Il receut tres-bien son Ambassadeur, & l'on a remarqué depuis qu'il traite tres-favorablement ceux de cette malheureuse secte, de sorte que Mr de Berythe dans une autre lettre de 1668. marquoit avec douleur son apprehension en ces termes, Le plus grand empeschement que nous ayons à la Propagation de la Foy en ce Royaume, est le grand credit que les Mahometans y ont, le zele incroyable avec laquelle ils tâchent d'y établir leur fausse loy, les Charges qu'ils y possèdent, le grand Commerce qu'ils y exercent, les intrigues qu'ils ont à la Cour, & les mesures qu'ils

y ont prises de longue main, pour persuader au Roy de s'attacher à leur Religion, à l'exemple de plusieurs Princes Idolatres ses voisins. Et ce qui augmente encore de beaucoup nôtre frayeur, c'est que depuis peu il est arrivé deux Ambassadeurs, l'un d'Achen, l'autre de Golconde, avec quelques-uns de leurs Docteurs pour faire de nouvelles instances sur ce sujet. On dit mesme que ce dernier Ambassadeur a obtenu une Permission de bâtir une Mosquée & des bains publics à Siam. Tout cela joint aux grands services que les Mahometans rendent aux Siamois, fait appréhender avec raison que le Mahometisme ne s'introduise enfin dans ce Royaume ; il n'y a point de bon Chrestien qui ne doive s'interesser auprès de Dieu pour détourner ce funeste coup.

La consolation qu'on peut avoir est, que toutes les Lettres des années suivantes ne disent point que la chose ait esté faite, & celle de 1668. qui vient de nous apprendre les tentatives que l'on a faites auprès du Roy, nous apprend aussi en mesme temps le Baptisme d'un Mandarin, & la Conference d'un des Ecclesiastiques François avec le second frere de ce Prince sur la Religion Chrestienne.

A l'égard du Mandarin l'on mande qu'étant amy intime du Ministre d'Etat, & ayant oüy parler de nostre sainte Foy, il envoya dire à

Mr de Berythe qu'il auroit bien de la joye d'en entendre discourir. On y alla aussitost pour luy exposer nos Mysteres qu'il écouta avec beaucoup d'attention, ne pouvant assez admirer la grandeur de la misericorde de Dieu qui agissoit si puissamment sur son ame, ce qui l'obligeoit de repeter souvent qu'il estoit charmé de la beauté & convaincu de la verité de nostre Religion, suppliant instamment qu'on ne differast pas de le recevoir, puis qu'il estoit entierement resolu à faire tout ce que l'on luy diroit pour meriter ce bonheur.

Cette vocation parut si forte, & si divine qu'on le baptisa dans sa maison le 30. Janvier 1668. à cause d'une indisposition qui le tenoit au lit depuis quelque mois. En suite dequoy on le disposa aux Sacremens de Confirmation, d'Eucharistie & d'Extrem'-Onction, qu'il receut tous successivement en cinquante jours qu'il vécut depuis le Baptisme; sa femme qui est auprès de la Reyne, en qualité de femme de Chambre, fut baptisée treize jours après luy dans l'Eglise des Missionnaires François, où elle eust fait enterrer, si elle eust pû, le corps de son mary après sa mort, ainsi qu'il l'avoit desiré durant sa maladie, mais la prudence l'obligea de ceder au temps, & de souffrir qu'il fust inhumé à la façon du pays, pour



ne pas choquer ses Parents & le Ministre même, qui voulant honorer le Convoy de sa présence voulut aussi que la Ceremonie se fist à la maniere accoustumée dans ce Royaume.

Quant au second frere du Roy, il est fort probable qu'il auroit achevé sa Conversion, si sa naissance & son rang luy en eussent donné la liberté ; mais souvent les Princes sont les victimes des raisons d'Etat. Celuy-cy ayant eu la curiosité de parcourir le Recueil qu'on avoit présenté au Roy, & de lire l'explication qu'on y avoit inserée en langue du Pays, après avoir demandé & obtenu permission d'en conferer avec les Missionnaires, il envoya un Mandarin pour convier M<sup>r</sup> Laneau de l'aller trouver au Palais ; & si-tost qu'il l'apperceut il le pressa de s'asseoir auprès de luy, en luy disant qu'il desiroit d'estre éclaircy sur nostre Religion, parce qu'il la trouvoit belle & qu'il esperoit que le Dieu des Missionnaires estant tout Puissant, comme ils le disoient, il le pourroit guerir d'une Paralyse qui luy estoit l'usage des pieds & des mains, depuis plus de douze ans. M<sup>r</sup> Laneau prenant pour lors la parole commença à l'entretenir sur nos Mysteres, comme a coûtume de le faire, quand on traite avec ceux qui n'en ont jamais rien sçeu, & qui veulent se faire instruire pour recevoir le Baptesme : Ce Prince y

pit tant de goût, qu'il le pria de revenir plusieurs fois & après diverses Conversations durant trois Semaines, il confessa hautement qu'il n'y avoit qu'un seul vray Dieu, à qui il rendroit désormais ses adorations. En effet, quelques mois s'estans écoulés & ayant fait prier M<sup>r</sup> de Berythe de se rendre à deux journées de la ville de Siam, où la Cour estoit allée prendre le divertissement de la Chasse des Tygres, il luy declara le premier jour de Decembre 1667. qu'il ne reconnoissoit plus qu'un Dieu, Createur du Ciel & de la Terre, & qu'il l'adoroit plusieurs fois pendant le jour; Il luy reïtera la mesme protestation le 6. de Janvier de l'année suivante 1668. dans une seconde visite que ce Prelat luy rendit à Siam au Palais du Roy.

Voila le moyen dont il a plû à Dieu de se servir pour ouvrir aux Missionnaires François la porte de ce Louvre, afin d'y prescher les mystere de la Trinité & de l'Incarnation. Mais comme c'est de luy que dépend la Conversion parfaite des Infideles, il n'y a que luy seul aussi qui connoisse quel sera le succès de cette belle ouverture à la Religion Chrestienne, que quelques Gentils embrassent toujours de temps en temps, & peut-estre que tout le Royaume l'embrasseroit aisément, si quelque Prince Chrestien en pressoit le Roy avec au,

tant d'instance, que les Mahometans le sollicitent de leur part pour prendre la leur.

M<sup>r</sup> de Berythe passe ensuite dans la mesme lettre à l'état de son Seminaire, & il dit que le bâtiment est achevé aussi bien que son Cimetiere qu'il a fait élever de six pieds de terre & appuyer d'une muraille de briques, pour y pouvoir enterrer les corps dans le temps du débordement des eaux. Il avoit mandé la qualité de ce bâtiment par sa precedente de 1667. donc le cours ayant esté interrompu il est raisonnable d'en reprendre la suite.

Nous avons, dit-il, fait bâtir un assez grand corps de logis sur la place qui nous fut donnée l'an passé; le premier estage est de briques, & le second de bois, où l'on a fait une Chapelle assez ample, sous laquelle pourront loger plusieurs Missionnaires. Comme il y a différentes Nations au tour de la ville de Siam dispersées en des villages separez, que les Portugais appellent Camps; nous avons donné au nostre le nom du Camp de S. Joseph pour reconnoistre les faveurs receües par l'intercession de ce glorieux Patron de nos Missions; & depuis cet établissement nous avons ressenty de nouveaux effets des graces du Ciel par la Conversion de quelques Idolatres, qui est assez frequente, & par la vocation de plusieurs jeunes gens de divers Pays, qui estans  
entrez

entrez dans nostre petit Seminaire nous prometent de grands fruiets.

Au reste il paroît bien que ce Seminaire est l'ouvrage de Dieu, puisqu'il y répand des benedictions si visibles, il commence fort à se peupler, & il y a apparence que dans peu nous y aurons plus de sujets que nous ne voudrions, à cause du peu d'ouvriers qui sont icy pour les instruire, n'ayant auprès de moy que Mr. Laneau qui y travaille avec une application & une fatigue incroyable. Plût à Dieu que j'eusse icy trente Missionnaires, je trouverois bien à les employer, mais que peut-on faire avec un seul? Nous y avons des Enfans qui nous sont donnez par leurs Parents. Les Japonois de cette residence nous prient qu'on leur fasse une Chapelle, & qu'on leur donne un Prestre pour la deservir. Nous travaillons avec bien de la consolation auprès de quelques Laos Captifs de guerre, qui sont dans un petit Village, assez éloigné de cette Ville, où l'on va tous les Dimanches leur dire la Messe, leur simplicité, leur innocence, & leur pauvreté, jointe au peu d'inclination qu'ils ont d'estre plus à leur aise, sont admirables, un peu de ris avec quelques herbes & quelques petits Poissons mal assaisonnez fait leur nourriture ordinaire, ils sont contents quand ils ont quelques vieux morceaux de toile pour se

B

couvrir, souvent on ne trouve pas dans leurs Confessions matiere d'absolution. Si les autres Laos sont d'un naturel aussi bon, il seroit bien facile d'y faire Mission avec grand succès; mais bien loin de les pouvoir aller chercher dans leur Pays, nous ne pouvons pas mesme vacquer à tous ceux qui sont auprès de nous. Des Ouvriers au nom de Dieu, des Ouvriers, car il y a bien à travailler de tous costez. Jusques icy ce sont ces paroles.

Il est aisé de croire que tous ceux qui les liront seront attendris, & qu'ils se sentiront tout au moins obligez de prier le Maistre de la Moisson, d'envoyer des Moissonneurs dans son Champ; pour soulager ceux qui y sont déjà. Il est vray qu'on leur en a envoyé de temps en temps quelques-uns pour les secourir, mais leur nombre est si peu considerable en comparaison du besoin; qu'il n'y a pas dequoy satisfaire pleinement le zele des Personnes qui connoissent l'étendue de leurs Missions. On croit neantmoins que le public sera bien-aise d'apprendre tous les noms de ceux qui se sont consacrez jusqu'à present à l'œuvre de ces Missions éloignées, & de voir en mesme temps par occasion les principales circonstances de leurs Voyages.

## • CHAPITRE III.

*Premier Embarquement des Ecclesiastiques  
François pour les Indes Orientales.*

**M**essieurs de Bourges, Deydier, Chevrel, Hainques, Laneau, Brunel, Danville, Chereau, Perigaud & Brindeau furent les premiers qui accompagnerent, les trois Evêques François dans leur Voyage par terre, les deux premiers se joignirent à M<sup>r</sup> de Berythe, les deux suivants à M<sup>r</sup> de Metellopolis, & les six autres à M<sup>r</sup> d'Heliopolis dans son premier départ; il y a eu depuis quatorze Prestres qui sont partis en trois années différentes & quelques autres se preparent de les suivre.

Ces derniers n'ont pas pris comme les precedens la route de terre, mais se sont tous embarquez sur les vaisseaux de la Compagnie Royale de France pour les Indes Orientales, à qui non seulement le Seminaire des Missions Estrangeres établi à Paris, mais aussi toutes les Missions d'Orient sont infiniment redevables.

On ne peut donner de plus grands témoignages de zele pour la Propagation de la

Foy, que ceux que l'on a receus de tout le Corps en general & de tous M<sup>rs</sup> les Directeurs en particulier. Ces M<sup>rs</sup> animez par l'exemple du Roy, font gloire de joindre leurs bons offices à la protection que sa Majesté a toujours donnée aux Evêques François, Vicaires Apostoliques des Indes avec une pieté & une magnificence digne du fils aîné de l'Eglise, qui se porte à étendre par tout les conquêtes de JESUS-CHRIST, & à soutenir les hommes Apostoliques par son autorité & ses largesses. M<sup>rs</sup> de la Compagnie Royale secondent en ce point les intentions de sa Majesté, & comme ils reçoivent leurs plus nobles mouvemens de l'impression de M<sup>r</sup> Colbert, à qui sa Majesté a confié le principal soin de l'entreprise du Commerce, ils entrent volontiers dans les sentimens de bonté que ce Ministre a témoigné en toutes rencontres aux Ecclesiastiques François qui sont sortis du Seminaire des Missions Estrangeres pour aller travailler aux Indes en qualité de Missionnaires Apostoliques. Le bon traitement qu'on leur a fait durant le cours de leurs Navigations par l'ordre de ces M<sup>rs</sup>, & la liberalité avec laquelle ils les ont défrayez dans leurs Vaisseaux & rafraîchis dans leurs Ports de correspondance, sont des preuves éclatantes de leur generosité, & il y a lieu

d'esperer que la Providence se servant d'eux pour faire passer en Orient des Ouvriers Evangeliques, elle benira leur Commerce d'une riche abondance, afin de mettre le comble à la felicité du Royaume.

Les premiers Ecclesiastiques partirent de Paris en Novembre 1665. & s'embarquerent à la Rochelle au mois de Mars de l'année suivante. M<sup>r</sup> de Bourges, qui estoit revenu de Siam, & qui retournoit sur ses pas, fut le conducteur de la troupe, & il mena avec luy M<sup>rs</sup> Lambert, Bouchard, Mahon, Guiard, & Savary, auxquels il joignit au Madagascar M<sup>r</sup> Frachey. Celuy-cy estoit un homme de merite & d'experience, qui s'étoit disposé à suivre M<sup>r</sup> d'Heliopolis dès son premier Voyage, mais une longue maladie le retint en France, & après sa guerison il étoit parti seul dans le dessein d'aller attendre dans l'Isle Dauphine la premiere occasion qui se presenteroit pour aller joindre les Evesques François. Durant le sejour qu'il y fit, il donna des marques de son zele, en joignant ses travaux à ceux de M<sup>rs</sup> de la Mission de saint Lazare, qui le traiterent avec beaucoup de charité; & lors que M<sup>r</sup> de Bourges passa, il prit parti avec luy, mais il n'alla pas jusqu'au terme, car estant tombé malade, il mourut tres-saintement au Royaume de Golconde.



Monſieur Lambert n'alla pas ſi loin , il fut attaqué d'une fièvre continuë qui l'emporta en peu de jours. M<sup>r</sup> de Bourges qui eſtoit ſur un autre vaiſſeau fut averti de l'extremité de ſon mal vers les coſtes de Guinée où une partie de la flotte rejoignit l'autre , après plus de quinze jours de ſéparation ; il trouva ce malade à l'agonie , hors de toute eſperance , & le lendemain jour du tres-saint Sacrement il mourut , laiſſant tous ceux de la flotte & principalement M<sup>r</sup> de Bourges & les autres Preſtres François , dans une extrême douleur de ſa perte. Il eſtoit frere de M<sup>r</sup> de Berythe , & l'un des premiers Directeurs du Seminaire des Miſſions Etrangères établi à Paris. Ce pieux Eccleſiaſtique avoit ſigné ſon zele par tous les emplois de ſa Profeſſion , ſur tout aux Miſſions de la Campagne , qui luy ont ſervi de diſpoſition pour former le deſſein de ſe consacrer au ſalut des Infidèles.

Cependant le vent eſtant contraire pour aller à l'Isle de S. Thomas , on reſolut de reſaſcher au Breſil , où l'on arriva le 20. de Juillet en douze jours de Navigation. L'endroit où l'on mouilla eſtoit au 8. degré de latitude Meridionale , à la rade d'un lieu qui porte deux noms , & qui s'appelle le Recif & Pernembouc. Le premier eſt le nom d'un

Rocher qui donne commencement à une chaîne de montagnes qui continuë six ou sept cens lieües le long de la coste de l'Amérique Meridionale , qui s'entr'ouvrent d'espace en espace. Et recevant les eaux de la Mer , forment des Ports , pour contenir les vaisseaux & leur donner le moyen d'aller se mettre à couvert des vagues qui sont souvent furieuses en cette Coste. Le second est le nom d'un autre roche attachée à la terre-ferme & assez proche de la ville d'Olinde , qui estoit autrefois tres-confidérable ; mais les Holandois la ruinerent il y a quelques années, & les Portugais qui occupent toutes ces costes du Brésil la rétablissent tous les jours.

Comme le Gouverneur de la Province avoit quelque défiance de la flotte Françoisse, il se montra difficile en plusieurs choses. Mr de Bourges fut prié de descendre à terre pour traiter avec luy & il disposa si bien son esprit qu'il l'obligea d'abord à promettre tous les rafraichissemens nécessaires , mais il ne put obtenir de luy que nos vaisseaux entrassent dans ses Ports. Dieu y pourveut neantmoins par un evenement impreveu , car ce mesme Gouverneur ayant donné sujet au Roy son Maistre d'estre mal satisfait de sa conduite fut pris prisonnier sans qu'il se défiast de

rien, mis aux fers dans la maison de Ville qui s'appelle Camera, & embarqué sur la flotte Portugaise qui retourna de la Baye de tous les Saints à Lisbonne; & dès qu'il fut arrêté ceux qui avoient conduit cette affaire, offrirent & donnerent de bonne grace aux François tout ce qu'ils leur demanderent. Ainsi M<sup>r</sup> de Bourges reprit bien-tost la route des Indes & il arriva à Siam au mois de Février 1669. après plus de trois ans de fatigues.

---

## CHAPITRE IV.

### *Second embarquement des Ecclesiastiques François.*

**L**A seconde troupe partit de Paris au mesme mois de la mesme année 1669. Elle n'estoit pas si nombreuse que la premiere; car il n'y avoit que M<sup>rs</sup> l'Anglois & Vachet accompagnez de M<sup>r</sup> de Chameffon Gentil-homme François, qui ayant déjà l'expérience de cette longue navigation voulut bien tenir compagnie à ces deux Missionnaires qu'il pouvoit beaucoup servir par ses conseils, pendant le cours du Voyage. Ils firent voiles du Port-Louis au mois de Mars suivant, sur un vaisseau de la Compagnie Royale, qui

les porta d'abord au Cap-Verd où ils motillèrent pour se rafraîchir. Ils avoient dessein d'entrer dans une Baye occupée par les Hollandois, mais le vent leur estant contraire ils entrerent dans l'Ance de Rufesque, qui est un gros village dont l'abord est plus difficile & dont ils estoient éloignez d'une lieue. Le mesme soir que le vaisseau fut ancré, quatre Neigrés de ce Village vinrent à leur bord sur un Canot tout d'une piece pour offrir au Capitaine du vaisseau de la part de leur Gouverneur tout ce qui dépendoit de luy. Ils apporterent pour présent une grosse Callebasse pleine de vin de Palmier, qui est une liqueur fort desagreable, & qu'ils presenterent dans un vaisseau fort dégoûtant. Le lendemain matin les quatre Personnes les plus considerables du vaisseau allerent rendre visite à ce Gouverneur qui les avoit prevenus si obligamment : la Chaloupe qui les portoit ne pût échoter à cause que les vagues estoient trop hautes, ainsi il falut que les matelots les portassent sur leurs épaulles jusques sur le sable, où ayant mis pied à terre, ils furent conduits à la maison du Gouverneur, que l'on nomme l'Alquier, c'est-à-dire, le maistre du Village. Ils passerent par une espece de labyrinthe de plusieurs rues bordées d'une muraille de Jongs de la

hauteur d'un homme & après quantité de détours ils entrèrent dans une cour ronde enfermée de mesmes murailles, où ils apperçurent deux Cases, dont la figure représente celle des ruches de nos mouches à miel, excepté qu'elles estoient plus hautes, plus spacieuses & mieux fabriquées, mais non pas plus propres au dedans; car il n'y a rien de plus sale que les Afriquains. L'une de ces Cases estoit pour les femmes de l'Alquier & l'autre pour luy. Il s'estoit disposé à recevoir la députation, en se tenant assis sur une natte dans sa cour, il avoit à ses côtez dix ou douze Courtisans noirs, dont trois ou quatre étoient armez d'une Sagaye, d'un Arc & d'un Carquois, sans autre habit qu'un morceau de toile qui est la seule marque de leur pudeur, si on peut dire neantmoins qu'il leur reste quelque chose de ce sentiment d'honnesteté naturelle, puisqu'ils se font un honneur d'exposer celuy de leurs propres filles & de leurs plus proches Parentes à tous les Europeans qui passent, comme l'un d'eux le fit pour lors à l'égard d'un Gentil-homme François qui ayant receu cette civilité prétendue comme une injure effective, dit à cet Idolatre qu'il luy faisoit un affront signalé de luy faire une proposition si brutale, que Dieu défendoit à tous les hommes ces sortes de commerces

sous peine de brûler éternellement dans l'Enfer ; que ce juste Dieu sçauroit bien se vanger quelque jour de tous ceux qui estoient assez malheureux pour inviter les autres à contrevenir à ses Loix dans cette matiere ; & qu'enfin il falloit quitter absolument cette infame coutume du Pais , qui entraînoit après soy la perte de l'Âme & de tous les plaisirs éternels du Paradis , qui ne se donnoient qu'àux personnes chastes.

L'Alquier est vestu d'une maniere qui le distingue du commun : car au lieu que les autres sont presque tout nus, il porte une chemise assez large de toile blette qui luy descend jusqu'aux genoux , & quand il paroist en Ceremonie comme il fit en cette occasion , il met sur sa teste une espece de coëffe de nuit, car on remarqua à sa contenance que cet ornement l'embarassoit & qu'il n'y estoit pas accoutumé. Il portoit aussi pour marque de sa Noblesse une épée sans autre baudrier que sa main dont il se servoit pour la tenir : encore le faisoit-il de si mauvaise grace & d'une maniere si ridicule, qu'il estoit aisé de voir qu'il n'estoit pas fort experimenté dans l'usage que l'on fait de cet instrument. Aussi n'est-ce pas celuy auquel il se fie le plus pour sa deffense, mais il attache à ses bras , à sa teste , à son col, & à quelques autres endroits du corps, des

Holets, qui sont des billets superstitieux, qui sont écrits en Caractères Arabiques & couverts d'un morceau de cuir que les Habitans de cette coste achètent fort cher de leurs Devins, dont toute la science consiste à sçavoir quelques mots d'Arabe qu'ils mettent sur du papier pour les vendre comme des preservatifs; car le mot de Holet signifie conservateur de la personne.

Quand on aborda le Gouverneur, au lieu de compliment & de harangue on luy presenta une bouteille d'eau de vie & on luy en bail-la en suite plusieurs autres, pour l'eau & le bois que l'on prit sur ses terres: puis on prit congé de luy pour aller se pourvoir des choses dont on estoit convenu. Au sortir de sa maison les François allerent à la faiturie des Portugais, où l'Alquier les accompagna sans ceremonie. Ils furent tres-bien receus & on leur donna un repas fort propre, quoy qu'il n'y eust ny pain de bled, ny de vin de vigne, à cause qu'il y avoit long-temps qu'aucun vaisseau de Lisbonne n'avoit mouillé à cette rade, & ce qui consola le plus les Ecclesiastiques Missionnaires fut l'occasion que ces M<sup>rs</sup> les Portugais leur donnerent de faire presque toutes leurs fonctions Apostoliques en un mesme jour; car ils firent baptiser six de leurs enfans & ils se confesserent à M<sup>r</sup> l'Anglois qui

ſçavoit aſſez leur langue pour les entendre & enſuite ils communierent avec beaucoup de pieté à la ſainte Meſſe qu'on leur dit dans leur Chapelle.

Cinq jours s'eſtant écouléz à faire toutes les proviſions neceſſaires, on leva les ancres le 13. jour de May pour aller droit à l'Iſle de Bourbon, où l'on arriva vers la fin d'Aouſt & où l'on fit aſſez de ſejour pour y remarquer les beautez que la nature y a rasſemblées. Voicy en peu de paroles la deſcription que Mr Vachet en envoya.

---

## CHAPITRE V.

### *Deſcription de l'Iſle de Bourbon.*

Cette Iſle meriteroit, dit-il, d'eſtre peuplée comme la France: il ſemble que la terre, l'air, les rivieres & la mer diſputent à l'envy à qui la rendra plus agreable.

La terre n'a pas beſoin d'eſtre cultivée, quoy qu'elle rapporte deux & trois fois l'an, il ſuffit de ſemer pour receüillir au centuple: le bled qu'on y receüille eſt beaucoup plus beau que la ſemence qu'on y porte de France ou des Indes, les fruitz y ont un gouſt admirables, les legumes y pouſſent dans toutes les



faisons & toutes les plantes, mesme celles qu'on y a transplantées des autres Pays; le tabac, les ananas, les Bannannes, qu'on appelle autrement figues d'Adam, la vigne, les dates y croissent avec une merveilleuse fécondité, le sucre mesme qui demande tant de soin dans les autres Isles, y vient si abondamment & si facilement de luy-mesme, qu'il n'y a point d'autre travail que celuy de la recolte.

Les différentes découvertes de quelques métaux que l'on y a fait par hazard dans quelques-unes de ses campagnes & de ses collines, fait croire qu'on y trouveroit peut-estre aisément des mines de fer, d'étain, de plomb, d'argent & d'or, si on en faisoit la recherche avec soin.

Les bois y sont si pleins de chèvres, de cabrils & d'autres bestes, que sans poudre, ny plomb, on fait tous les jours une chasse suffisante pour nourrir les Habitans de l'Isle, & pour rafraîchir les vaisseaux qui sont quelquefois à la rade. Le plaisir de la promenade est grand; car outre que les arbres sont beaux, on y rencontre toute sorte de gibier, & particulièrement des tortuës qui pesent sept & huit cens livres, aussi sont-elles d'une prodigieuse grosseur. Il n'y a aucun animal carnassier dont on doive craindre l'attaque, il n'y a ny serpens, ny viperes, ny scorpions, & on peut

marcher & reposer par tout sur l'herbe en assurance.

L'air y est si pur & si sain, que dès qu'on le peut respirer on est guery quelque malade qu'on soit. Nous avions dans nostre vaisseau des Matelots moribonds, qui estant descendus à terre furent en peu de jours parfaitement remis. On y void voltiger incessamment un si grand nombre d'oiseaux de toutes sortes d'especes, qu'un homme en se promenant peut sans peine avec une seule baguette à la main sans arme à feu, en tuër autant qu'il luy en faut pour luy & pour une compagnie assez nombreuse. Ceux qu'on y voit plus frequemment sont les pigeons ramiers, cailles, merles, grives, huppés, perdrix qui ne sont pas plus grosses que les cailles; & la chasse de ces dernieres; est fort divertissante, parce qu'on les prend à force de les lasser en les poursuivant.

Il y a outre cela un certain oiseau qui a quelque rapport avec le faucon & qui donne souvent de l'exercice aux nouveaux venus dans l'Isle. Il aime naturellement si fort le rouge que quand il apperçoit un Matelot coëffé de cette couleur, il fond avec autant d'impetuosité que d'adresse sur sa teste & sans le blesser emporte son bonnet sur le haut d'un arbre où il s'en jouë de la maniere du

32 *Relation de la Mission*  
monde la plus agreable.

Les eaux y sont si bien faisantes qu'elles ne cedent en rien à celles qui sont les plus fameuses en France par leurs effets salutaires. Les rivieres fournissent tant de poissons differens, que l'on est surpris de la multitude de ceux qu'on y pesche, & la mer nourrit sur la coste des tortuës si grosses que quatre Matelots ont souvent assez de peine à en tourner une seule sur le dos; car c'est ainsi qu'on les prend durant la nuit, lorsqu'elles vont terrir sur le sable; & quarante personnes y trouvent dequoy faire un bon repas. Enfin, je n'ay jamais veu un si beau Pays & il me semble que c'est un vray Paradis-terrestre où la nature a reüny tous ses charmes.

Voilà ce qu'en dit cet Ecclesiastique, qui ajoûte ensuite qu'après qu'on eut pris toute sorte de rafraichissemens, l'équipage ayant recouvré la santé & les forces il se remit en mer pour reprendre la route de Madagascar & aller droit au fort Dauphin, où il fut receu avec M<sup>r</sup>. Langlois son cher Confrere dans la maison de M<sup>rs</sup> de S. Lazare, qui voulurent les loger durant leur sejour & qui les traiterent avec toute la Charité & la cordialité ordinaire qui est le propre caractère de la Congregation de la Mission.

*Sejour*

## CHAPITRE VI.

*Sejour de Messieurs Vachet & Langlois  
au Madagascar & à Surate.*

**I**L estoit bien juste que ces deux passans soulageassent leurs hostes dans l'administration de leur Eglise, c'est pourquoy dès que M<sup>r</sup> Langlois qui estoit arrivé malade fut rétably, M<sup>r</sup> Vachet & luy partagerent entre-eux tout le travail, principalement après la mort d'un de M<sup>rs</sup> de S. Lazare & durant la maladie & la convalescence des deux autres qui estoient les deux seuls Ouvriers Evangeliques de cette Isle, & qui furent reduits en mesme temps à l'extrémité. Ainsi M<sup>rs</sup> Vachet & Langlois suppléerent à leurs fonctions Curiales : l'un demouroit au Fort Dauphin les Dimanches & Festes pour y administrer les Sacremens, & pour y faire les Instructions, Prônes & Exhortations ordinaires, pendant que l'autre alloit par la Campagne pour l'utilité des Habitans éloignez du Fort. Ce dernier employ fatigua si fort M<sup>r</sup> Langlois qu'il retomba malade & peu s'en falut qu'il ne mourust, mais Dieu le voulut réserver à d'autres travaux dans les Indes, pour lesquelles

G

il s'embarqua avec Mr Vachet & Mr de Chamesson le 16. Aoust 1670. & ils n'arriverent à Surate que le 16. d'Octobre de la mesme année ; un peu après que Syvagi, ennemy du grand Mogol, eut pillé pour la seconde fois cette fameuse Ville où il avoit brûlé plus de quinze cens maisons, & pris, comme on disoit, plus de vingt millions d'argent, sans y comprendre les chevaux de prix & les étoffes de soye, d'argent & d'or, non plus que les pierres pretieuses, les perles fines dont il fit assurement un grand butin ; car lorsqu'il pilla la premiere fois Surate, on dit qu'il trouva dans une seule maison vingt-deux livres de perles fines, rondes & percées, d'une valeur inestimable. Il n'y eut que les François, les Anglois & les Holandois qui furent à couvert dans leurs magasins : & le General de ces Corsaires eu tant de respect pour le R. P. Ambroise de Prëuilly Capucin de la Province de Touraine, Superieur de cette Mission, qu'il défendit à ses gens de toucher ny à sa personne ny à sa maison. De sorte qu'elle servit d'azile à plusieurs Marchands Chrétiens qui y retirerent la meilleure partie de leurs effets.

Ce digne Religieux a tant de credit, non seulement sur les Catholiques, mais mesme sur les Heretiques, les Mahometans & les

Mores, qu'il est l'arbitre general de tous les differends qui naissent entre toutes ces diverses Nations qui trafiquent en ce Pays. Les voleurs mesme ont de la veneration pour luy, & il y parut bien dans une autre rencontre dans laquelle un Corsaire du Malabar ayant surpris Surate, commanda que la maison de ce Pere fust épargnée, & défendit mesme de toucher à ses voisins, sous peine de la vie. Il s'est acquis cette estime generale par l'integrité de ses mœurs & par la douceur de son zele. Il fait tous les Dimanches trois Discours, l'un en François, l'autre en Portugais, & le troisiéme en la langue des Mores, & quoy qu'il ne soit soulagé que de deux Missionnaires de son Ordre qui ont chacun leur employ particulier, il fait des fruiéts considerables. Il rendit toute sorte de bons offices aux Ecclesiastiques François dans le sejour qu'ils firent à Surate, où ils demurerent plus de cinq mois sans trouver d'occasion pour partir: & vers le 20. de May de l'année 1671. ils monterent sur un vaisseau Armenien qui estoit fort incommode à cause qu'il estoit petit, & que les chaleurs estoient grandes, mais l'esperance qu'ils avoient de n'estre que deux mois dans cette navigation, jointe au desir d'estre au plûtoft auprès de M. de Beryte & de souffrir quelque chose pour

Nostre Seigneur, les fit passer par dessus toutes les difficultez & ils arriverent heureusement à Siam dès le commencement de Juillet de la mesme année.

## CHAPITRE VII.

### *Troisième Embarquement des Ecclesiastiques François.*

**L**A troisième troupe fut celle que M<sup>r</sup> de Heliopolis mena avec luy dans son second Voyage en 1670. Ceux qui l'accompagnent furent M<sup>rs</sup> Courtaulin de Maguelonne, Sevin, Forget, Gayme, Chantebois & Loreaux, sans parler de trois ou quatre Laïques. Ils furent trois semaines au Port-Loüis avant que de s'embarquer, & pour employer utilement ce temps-là, ils firent une petite Mission dans le Port où ils estoient, & sur la fin M<sup>r</sup> d'Heliopolis donna quatre ou cinq fois la Confirmation à la priere de M<sup>r</sup> l'Evesque de Vannes, qui ayant sçeu le fruit qu'avoient fait ces Missionnaires passagers, crut que leur Mission pouvoit suppléer à celle qu'il avoit dessein d'envoyer exprés en ce lieu-là.

Le jour du départ estant venu, ils se separerent sur trois vaisseaux de la Compagnie

Royale de France, que l'on appelloit le Dauphin, le Phœnix & le Vautour, & ils sortirent du Port l'II. Avril à la faveur d'un vent de Nord, qui s'estant bien-tost tourné à l'Oüest, les obligea de jeter l'ancre après dix lieües de navigation à la rade de l'Isle de Groüéz, d'où ils se remirent en mer le 16. mais le vent s'estant changé tout d'un coup rechassa le Dauphin dans le Port. M<sup>r</sup>. d'Helipolis qui estoit monté dessus ce bord, obtint de M<sup>rs</sup> les Directeurs son passage & celui de tous ses Ecclesiastiques sur les deux autres, mais auparavant que de partir de Groüéz il y confirma plusieurs Personnes qui prirent cette occasion impreuëe de la main de la Providence.

Si-tost que le vent parut propre, M<sup>r</sup>. de Helipolis s'embarqua avec quatre Missionnaires sur le Phœnix & mit les deux autres sur le Vautour, qui estoit moins grand & moins commode, & ayant mis à la voile le 10. de May, ils allerent mouïller le 18. de Juin à la Baye de Rufisque à quatre ou cinq lieües de la pointe du Cap-Verd.



## CHAPITRE VIII.

*Description du Cap-Verd.*

**I**ls demeurèrent là quinze jours, pendant lesquels les Ecclesiastiques François eurent le temps de connoistre le Pays, dont voicy quelques particularitez escrites par un d'eux en ces termes.

La Baye où nous estions est tout proche d'une petite Isle, où les Holandois ont une forteresse & dont les Habitans sont grands & assez bienfaits, mais fort noirs & fort insolens larrons, quand ils ont quelque avantage sur ceux qu'ils rencontrent. Ils ont un Roy à dix journées delà dans les terres, qui est fort absolu & fort severe, & qui non seulement change de temps en temps les Gouverneurs de chaque lieu, mais qui a mesme le pouvoir de vendre ses sujets quand bon luy semble. Leur naturel n'est gueres different de celuy des autres Negres d'Afrique, ils n'ont pas encore l'usage des armes à feu, ils se servent seulement de l'Arc & de la Sagaye, & leurs habits consistent en un peu de toile qui les couvre à demy-corps. Nous vîmes deux de leurs Villages, dont les maisons sont faites de joncs, d'une

figure semblable à cellé de nos ruches à miel. Toute leur nourriture est un peu de miel & quelquefois du poisson sec & puant. Leur breuvage est du vin de Palme ; leur langue est particuliere entr'eux , mais avec les Etrangers, ils se servent d'un certain jargon composé de Holandois & de Portugais , meslé de quelque mots de nostre langue Françoise. Leur Religion est un libertinage appuyé sur un reste de Mahometisme. Il y a apparence que quelques Cakis ont autrefois passé dans ces terres. Ils ont parmy eux des Negres aussi ignorans qu'eux, qui leur servent de Prestres, & qu'ils nomment Marabouts. Enfin, ils ont reçu des Mores la Polygamie , l'aversion pour la chair de Porc , & la maniere de prier. Ils n'ont ny Temple ny Sacrifices, & la plus grande marque de leur Religion, est de porter à leur teste & à leur col dans des petits sacs des billets, qu'ils appellent Grigri, c'est-à-dire, Escrits, qu'ils reçoivent de leurs Marabouts, & que la superstition leur fait croire avoir grande vertu contre toutes sortes de maladies.

S'il se trouvoit des Personnes qui eussent assez de zele, de courage & de patience pour vouloir se dévouer à la conversion de ces Peuples, comme ils auroient beaucoup de souffrances à essuyer dans la culture de cette vigne entierement abandonnée , je ne doute

pas qu'ils n'y receussent aussi bien des graces & des consolations de Dieu, pourveu qu'ils y travaillassent en bons Ouvriers, avec persévérance jusqu'à la fin, sans se rebuter des difficultés ny des maladies, ny du peu de progresz qu'ils feroient peut-estre au commencement, mais attendant tout le fruit de leur travail au temps & en la maniere qu'il plairoit à ce luy qui peut tout seul luy donner son commencement son progresz & sa perfection.

La terre est si sterile qu'il ny vient que du mil, du tabac, quelques Palmiers & quelques méchantes herbes seiches dont se nourrissent les Animaux. L'air y estoit si chaud pendant que nous y demeurâmes, que le Poisson qu'on y peschoit pouvoit à peine estre six heures sans se corrompre. L'eau est tres-rare & si mauvaise qu'il n'est pas à propos d'en faire une grande provision pour les équipages de mer. On y trouve des bœufs, des chèvres, des poules, & l'on peut mesme s'y rafraîchir de bon gibier, comme tourtres & pintades, semblables en grosseur à nos faizans de France, sans parler de tout le reste qu'on y trouve en abondance & que l'on prend aisément, pourveu que l'on ait un homme du lieu où on chasse, qui veuille servir de guide; les forests estant bien fournies de cerfs, biches, lièvres, qui ne manquent pas aux bons Chasseurs,

non plus que les singes & les perroquets.

Pendant le temps qu'on y fut, M<sup>r</sup> de He-liopolis administra les Sacrements à quinze ou vingt Chrestiens, qui estant ou Portugais ou descendus d'eux par un legitime mariage avec des femmes Negresses, estoient de couleur olivastre, comme sont la pluspart de ceux des Indes.

Il y eut aussi quelques Negres qui s'adresserent à un Ecclesiastique François & qui luy parurent d'un naturel assez docile. Je crois, dit-il, que l'on pourroit faire icy du bien pour les Ames, j'ay veu des personnes âgées qui se laissoient instruire sans peine, j'ay interrogé des plus habiles & ay fait mesme quelques questions au Gouverneur du Pays; & un soir entr'autres, disant mon Office sur le bord de la mer, je fus abordé par un venerable Vieillard qui avoit tout l'air du grand Marabout, c'est-à-dire du grand Prestre. Il me demanda ce que je faisois, je luy dis par mon Interprete, que je priois mon Dieu, & aussi-tost il se mit à faire plusieurs grimaces, disant qu'il prioit aussi le sien. Je pris occasion de luy demander ce que c'estoit que son Dieu, & combien il en reconnoissoit. Il me répondit des choses si ridicules qu'il me fit pitié; il demeura neantmoins d'accord qu'il n'y avoit qu'un Dieu, & qu'il falloit detester Mahomet. Je pris en suite

la parole, & je dis quelque chose du vray Dieu, que nous adorons, qu'il engendroit de toute Eternité un Fils égal à luy-mesme, qui s'étoit fait homme pour nous. Il m'interrompit en cet endroit, & me dit, *Qui est donc ce Fils, dont tu me parles? Est-ce toy? Non luy dis-je, ce n'est pas moy qui suis le Fils de Dieu, mais je suis envoyé de la part de ce grand Dieu, pour le faire connoître à tous les hommes & je te l'apprendray demain.* Il ne manqua pas de me venir voir le jour suivant dans la Case d'un Portugais chez qui j'estois logé, & après que je luy eus expliqué les principaux mysteres de nostre sainte Religion, il me dit qu'il penseroit à tout cela & me revint voir en suite plusieurs fois.

Un autre qui est le premier du lieu où nous estions, ayant appris les principes de nostre Foy dans une petite conversation avec un de nos Confreres que j'accompagnois, se jetta à nos pieds admirant ce que nous luy disions, & comme nous voulions voir la disposition de son cœur, nous luy demandâmes pour le sonder s'il vouloit qu'on le baptisast, mais il s'en excusa pour lors sur ce qu'il craignoit que ses Parens & le Roy mesme ne fussent irrités de voir un homme de sa qualité quitter si promptement la Religion de l'Estat. Nous luy montrâmes que toutes ces considerations

n'estoient rien en comparaison d'une eternité bien-heureuse ou malheureuse: & comme il se vid pressé, il se mit à pleurer à chaudes larmes en nous conjurant de demeurer quelque temps pour l'instruire & qu'aussi-tost qu'il sçauroit nos Mysteres il se feroit baptizer, mais luy ayant dit que l'ordre de Dieu nous appelloit ailleurs, il nous offrit de nous nourrir durant un an, nous asseurant qu'il avoit du mil, du ris, du vin de Palme & du Poisson, & qu'il nous promettoit de se presenter luy mesme & ses femmes au Baptisme à la fin de l'année. Nous luy fismes entendre que s'il recevoit ce Sacrement avec ses femmes, il ne pourroit reténir que la premiere, il nous promit qu'il ne retiendrait que celle-là & qu'il feroit baptizer tous ses enfans. Toutes ses réponses me gagnerent si fort le cœur, que j'aurois volontiers consenty à demeurer là, dans l'esperance de convertir avec le temps toute la ville de Rufisque, qui est fort marchande, à cause qu'elle est située sur le bord de la mer: mais M<sup>r</sup> d'Heliopolis me dit quand je luy en fis la proposition, que ce Pays-là n'estoit pas de sa Mission, qu'il ne falloit pas prendre le change & qu'il y avoit des millions d'Ames qui nous attendoient plus loin. Voila comme on trouve à travailler par tout, & je ne sçay ce que pourront répondre au jour du

Jugement tant de Prestres qui ne font rien en Europe, pendant que les Ames perissent en foule faute d'instruction & de lumiere. C'est la reflexion que je fais souvent icy en attendant nostre départ, qui fera comme j'esperé bien-tost; car le vaisseau que nous avions laissé au Port Louïs nous a rejoint heureusement à cette rade, & dès qu'il aura pris des Provisions nous ferons voile.

Ce vaisseau dont il parle est le Dauphin, qui arriva au Cap-Verd trois jours après les autres, quoy qu'ils fussent partis du Port Louïs plus de douze jours avant luy. Ce fut là que ces Missionnaires qui estoient fort incommodés sur le Vautour, entrèrent dans le bord du Dauphin, & les trois Navires ayant levé les ancres le 2. jour de Juillet, ils avancerent de compagnie avec assez de bonheur jusqu'à l'onzième du mesme mois, que le Dauphin ayant esté demasté de son mast de beaupré & de son mast de mesene, & les autres Vaisseaux s'estant arrestez auprès de luy pour le secourir jusqu'au dix-huit, il leur donna enfin, la liberté de continuër leur Navigation comme auparavant jusqu'au 30. mais le Vautour estant bien meilleur voilier que les autres, il se separa d'eux ce jour-là pour faire plus de diligence: & en effet il arriva à Surate le 17. Janvier 1671. ainsi que nous l'apprend

une lettre de Mr de Chameffon qui n'en estoit pas encore party pour Siam lors qu'il vint mouïller à la rade, les deux autres demurerent seuls ensemble jusqu'au 16. de Septembre que le Dauphin ennuyé des longueurs du Phœnix fut obligé de le quitter.

Ces deux Vaisseaux prirent une route bien differente. Le Dauphin ayant assemblé son Conseil le 24. du mesme mois, fut obligé de cingler vers le Bresil, & il relascha à la Baye de tous les Saints le 5. Octobre, c'est-à-dire le mesme jour que le Vautour mouïlla au Cap de bonne Esperance, où le Phœnix n'arriva que l'11. Novembre de la mesme année 1670.

---

## CHAPITRE IX.

### *Description de la Baye de tous les Saints & du Mosambique.*

Q Uoy que la Baye de tous les Saints soit assez connue, on a crû qu'on pouvoit inserer en cet endroit ce qu'un Missionnaire en escrit. Elle est située, dit-il, à 15. degrez de latitude du costé du midy, & à 340. de longitude, & de variation environ cinq degrez vers le Levant. Elle est une des plus belles, des plus grandes & des plus seures qui se



voient, ayant environ dix ou douze lieues de circuit; car il y peut mouiller mille ou douze cens Vaisseaux à leur aise sans se choquer les uns les autres & sans craindre aucun coup de vent qui puisse leur nuire, comme le Dauphin l'experimenta pendant près de trois mois qu'il y fut. Elle a son entrée au Midy, au Septentrion les montagnes Tapagippes, au Couchant l'Isle de Taparie, & un peu plus avant quelques montagnes fort hautes; & au Levant la ville de saint Salvador, qu'on appelle indifferemment la *Baya de todos los santos*, ou bien *sain Salvador*.

Cette Ville est la Capitale de tout le Bresil; le Siege Episcopal, le lieu où resident les principaux Gouverneurs du Pays, & son gouvernement particulier est l'un des plus considerables dont le Roy de Portugal favorise ses meilleurs sujets dans toute l'étendue de ses Estats. Elle est divisée en haute & basse ville par une montagne assez rude, qui rend le chemin de la haute fort difficile & elle n'a que deux Portes, l'une au Septentrion, & l'autre au Midy.

Les bâtimens en sont assez beaux pour le Pays, ouverts de tous costez sans aucunes vitres ny chassis durant le jour; les dedans sont sans tapifferie, & sans aucun autre ornement: les Eglises mesme ne sont parées.

que de quelques papiers assez bien peints, qui ne sont tendus que les jours de Feste, mais ladorure & l'argenterie ny manquent pas. Celle des Jesuites quand elle sera achevée sera tres-magnifique, estant bâtie toute de marbe apporté d'Europe. Outre cela il y en a plusieurs autres fort belles. Sans compter les simples Chapelles, la premiere est la Cathedrale, la seconde est celle de la Misericorde, que nous appellerions en France la Charité ou l'Hostel-Dieu, en suite celle des Carmes Déchauffez, une autre des Mitigez, celle des Capuches qui sont une reforme particuliere de l'Ordre de saint François d'Assise en Portugal, celle des Benedictins Reformez qui ont un Abbé Regulier portant Crosse & Mitre, & deux Paroisses pour la basse Ville & les Faux-bourgs.

Il y a cinq à six mille Habitans : on y void beaucoup de Prestres & de Religieux & peu de Soldats ; les Esclaves y sont en usage, l'on rend la Justice dans une Jurisdiction Royale, mais subalterne, composée de douze ou quinze Officiers, & comme leurs jugemens ne sont pas en dernier ressort, on en appelle à la Cour souveraine de Lisbonne.

La richesse du Pays ne consiste qu'en sucre & tabac, dont quelques-uns font grand trafic, mais les autres ne s'en servent que par

maniere de commutation pour avoir des vi-  
vres & des étoffes qu'on apporte de Portu-  
gal & dont ils ont besoin pour leur entretien.  
Les Tapuis, qui sont les naturels du Pays,  
empeschent de penetrer plus avant dans la  
terre : les Portugais ont fait tout ce qu'ils ont  
pû pour les vaincre, mais voyant qu'ils n'en  
pouvoient venir à bout à cause des vastes &  
épaisses forests où ils se retirent, & que lors  
qu'ils en tuoient un, il en renaissoit cent au-  
tres, ils se sont contentez du peu de terrein  
qu'ils avoient, sans rien entreprendre davan-  
tage sur eux.

Les Tapuis sont presque aussi blancs que  
les Europeans ; ils ont la Chevelure longue &  
noire, le visage assez doux, la physionomie  
si honneste qu'il ny paroist rien de sauvage.  
C'est peut-estre, pour cette raison que lors  
que les Portugais en prennent quelques-uns,  
ils ne les traittent pas en Esclaves, aussi n'en  
ont-ils pas l'esprit, mais plutôt il paroist dans  
leur genie je ne sçay quoy d'élevé au dessus  
de tous les Peuples de l'Amerique. Les Peres  
Jesuites qui ont une application particuliere  
à la conquête des Ames dans tous les lieux  
où leur Compagnie les envoie, y ont un de  
leurs Peres qui y fait de tres-grands fruitts;  
il est Holandois de nation, il s'employe au-  
prés des naturels du Pays, je l'ay entretenu  
quelque

quelque temps, & j'ay reconnu en luy les qualitez d'un vray Missionnaire.

La terre n'est pas fertile, elle ne produit ny blé ny vin; mais seulement des legumes en petit nombre, des citrons, oranges, melons; & mesme d'autres fructs inconnus en France.

Il est aisé de voir que l'air en est admirable, soit par la vieillesse des Habitans qui meurent plus par la caducité de l'âge, que par les autres maladies, soit par la promptitude avec laquelle l'équipage le plus affoibly d'un Vaisseau y reprend les forces avec la santé. L'eau y est si bonne, que quelque quantité que l'on en boive, elle n'incommode point; pourveu que d'ailleurs on se porte bien; & la chaleur du Midy n'y est guères plus grande que celle de France au mois de Juin & de Juillet.

Le Dauphin ayant donc pris en ce lieu toutes sortes de rafraîchissemens, se mit en mer & passa par le Mozambique, qui est trop connu pour entreprendre d'en faire la description. Il suffira de dire que c'est une Isle qui n'a pas plus de trois quarts de lieue de circuit, vers la coste de Zanguibar, ou Caffrerie à 15. degrez de latitude. La forteresse qui la défend est à quatre bastions, assez forte & munie de quarante pieces de canon; mais les Arabes de Mascala, ville située entre le Cap Rozalgate, & l'embouchure du Golfe de

D

Perse, ayant sçeu que la Ville n'estoit pas bien gardée s'en emparerent au mois de Janvier 1669. avec douze ou quinze cens hommes montez sur onze petits Vaisseaux de guerre, lors qu'il n'y avoit ny Gouverneur ny garnison, & après y avoir mis le feu, ils se retirerent avec peu de butin; car les Habitans s'estoient refugiez avec leurs meilleurs effets dans ce Fort: & l'on dit qu'ayant rencontré proche des Isles de Querimba en s'en retournant la flotte Portugaise qui amenoit de Goa un Gouverneur au Mozambique, ils furent batus & cinq ou six de leurs Vaisseaux coulez à fond.

De tous les lieux que les Portugais avoient autrefois sur les costes de Melinde & de Zanguibar; il n'y a plus que le Scena & le Mozambique qui soient un peu habitez. La forteresse de Soffala est deserte & le Gouverneur de Mozambique se contente d'y entretenir quelques personnes, de mesme qu'au Cap des Courans & à Hiambanche, pour negotier avec les Negres; & le commerce d'or qui se faisoit autrefois à Soffala, se fait presentement à Scena. Les lieux d'où l'on tire ce metal, sont bien avant dans la terre de Monomotapa. On ne le tire pas des mines à la maniere d'Europe; mais les Negres le trouvent en grattant la terre à trois ou quatre pieds de

profondeur seulement , & ils l'apportent au Commis du Gouverneur de Mozambique , si ce n'est qu'ils le vendent en cachette aux Habitans du Pays. Il n'y a presque pas un de ces Negres qui soit Chrestien , ils s'assemblent tous dans des Mosquées , & suivent publiquement la Loy de Mahomet , mais ils sçavent si peu les principaux poincts de leur pretendue Religion , qu'ils la quitteroient peut-estre aisément si on achevoit de les instruire de la nostre , dont ils croyent les principaux Articles.

Dés que ce Vaisseau mouilla au Mozambique , il y vint plusieurs Mores de Mombaze ville située sur la coste de Melinde. L'Ecclesiastique François qui leur parla , dit qu'ils estoient tres-bien faits , & qu'ils luy parurent avoir beaucoup de bon sens. Il en vit un entre les autres qui tenoit une espece de Chapellet ; il voulut sçavoir si ç'en estoit un , il prit ce Chapellet , & ayant reconnu qu'au lieu de la Croix il n'y avoit que le morceau de bois qui en fait la teste & le pied , sans celuy qui forme les deux bras , il demanda à celuy qui le portoit , pourquoy son Chapellet ne finissoit pas par une croix entiere ? Je ne suis pas Chrestien , dit-il , je suis More , je ne mets que la moitié de la Croix à mon Chapellet pour reconnoistre un seul Dieu. Si j'y mettois celuy

qui croise, j'en reconnoistrais plusieurs : & l'on ne put rien tirer de luy davantage, parce que quantité d'autres s'approcherent qui rompirent la conversation.

Voilà ce qu'on a crû devoir dire de ce qui se passa au Mozambique pendant que le Dauphin y demeura. Il en partit le premier d'Aoust 1671. & il arriva heureusement à Surate le 3. de Septembre de la mesme année.

Le Phœnix sur lequel estoit M. d'Helio-  
lipolis n'y arriva pas si-tost. Les deux Eccle-  
siastiques qui estoient sur le Dauphin, n'ayant  
pû apprendre de ses nouvelles à leur arrivée  
à Surate, craignirent qu'il ne fust arrivé quel-  
que funeste accident, mais ils furent agrea-  
blement surpris lors qu'ils le virent à cette  
rade avec la flotte de M<sup>r</sup> de la Haye, après  
plus d'un an de separation. Ce vaisseau avoit  
pensé perir au Cap de Bonne-Esperance, où  
estant arrivé l'onzième de Novembre 1670.  
il avoit esté jusqu'au 14. en danger de faire  
un naufrage inevitable, s'il n'eust esté secou-  
ru, mais la Providence ayant garanty les Mis-  
sionnaires de ce grand peril, elle leur avoit  
donné le moyen de quitter ce Cap dès le 2.  
jour de Janvier de l'année suivante, d'où ils  
estoient allez en Madagascar en quarante-  
trois jours. C'est dans cette Isle que M<sup>r</sup> d'He-  
lipolis ayant perdu un de ses Ouvriers avoit

appris en mesme temps par les Officiers d'un vaisseau du Roy nommé le Triomphe, qu'ils avoient veu en bonne santé à la Baye de tous les Saints les deux Ecclesiastiques qui estoient sur le Dauphin qu'il croyoit perdus & que ce Navire faisoit estat de se rendre à Surate à la fin de cette année. En effet Dieu leur donna la joye de s'y revoir tous après avoir couru plusieurs fois risque de leur vie. Et parce que la Compagnie Royale de France a son principal établissement à Surate, on croit à propos d'inserer icy ce qu'en a écrit un Ecclesiastique François, dont voicy les termes.

---

## CHAPITRE IX.

### *Description de Surate & du Pays.*

Cette Ville est cinq lieües avant dans une riviere qui la baigne, elle n'est pas bien bastie, quoy qu'il y ait quelques belles maisons; on l'a fermée de murailles depuis Octobre 1670. lors qu'elle fut pillée, & en partie brûlée par Sivagi, elle paroist plus grande qu'Orleans, elle est beaucoup plus peuplée: le commerce y attire toutes sortes de Nations, on y souffre le libre exercice de toutes les Religions, & je ne crois pas qu'il y ait



aucun lieu dans le monde, où l'on reconnoisse la Divinité par une plus grande multitude de cultes differens.

Le Pays est habité de trois principales Nations. La premiere est des anciens Habitans de la terre, qui, si nous les en croyons, en sont en possession avant qu'aucune autre terre ait esté habitée. La seconde est des anciens Habitans des parties Occidentales & Meridionales de la Perse, qui passerent dans ce Pays pour éviter l'oppression & la tyrannie des Caliphes de Bagdad & qu'on appelle Persis : & la troisiéme est celle des Mores qui portent aussi le nom de Mahometans.

Les anciens Habitans de l'Indostan sont partagez en quatre Estats, qui ne s'allient point ensemble & qui sont distinguez par la diversité de Professions, de Coûtumes & de Superstitions, quoy qu'ils s'accordent dans les principaux poincts de leur pretendüe Religion. Le premier Estat est celuy des Brames qui ont l'administration du Spirituel. Le second est celuy des gens de guerre dont les Chefs sont Gentils-hommes appellez Rajas. Le troisiéme est celuy des Banjans qui exercent uniquement la marchandise ; & le dernier est celuy des Artisans & des Labou- reurs.

Dans Surate il n'y a personne de l'Estat des

Soldats ou Guerriers, d'autant qu'ils se reti-  
rent tous auprès des Rois de l'Inde de mes-  
me Religion qu'eux, ou avec le Radia Sivagi  
& les autres Radias qui font la guerre au Mo-  
gol, ou qui sont à la solde.

Les Gens qui passent pour braves dans l'In-  
doftan, ne conserveroient jamais un poulce  
de terre en Europe. Ils font la guerre en Bar-  
bares, dans une confusion surprenante ; ils  
se servent plus de l'arc & de la flèche que  
d'armes à feu, qui sont assez rares chez-eux,  
& néanmoins deux ou trois mille hommes de  
ces gens-là presque tout nuds, ne laisserent  
pas de prendre Surate & de la piller en Octo-  
bre 1670. bien qu'on y compte plus de deux  
cens mille Habitans, Sivagi estant à leur teste  
ou du moins quelque autre Capitaine qui re-  
presentoit sa personne.

Ce Radia qui est à present maître de Ra-  
japour sur la coste de Malabar, où la Com-  
pagnie a un Comptoir, a pris pour pretexte  
de ses armes quelque point de Religion. Il  
pretend tirer ses sujets de l'oppression du  
Mogol, qui ayant fait quelque innovation  
choque le libre exercice de leur culte super-  
stitieux, & qui mesme a démoly plusieurs de  
leurs Pagodes ou Temples. C'est un genie  
adroit & politique, qui témoigne de l'amitié  
à nostre Nation, mais qui sçait bien ménager

ses intérêts. Pendant le séjour que je fis à Surate, un Camp volant de cinq ou six mille hommes commandez par Cotebkam Gouverneur d'Orongabak alloit donner du secours à deux Generaux au siege d'une Forteresse nommée Saler appartenante à Sivagi, située entre Daman & Bassim, un peu avant dans les terres.

Les Banjans qui habitent Surate, sont la plus habile Nation de tout l'Univers pour le commerce: il n'y en a gueres entr'eux qui ne sçache celui des Indes dans la dernière perfection. Ce sont des gens qui se laisseroient tuer sans presque se plaindre; & la maniere servile dont ils sont traitez par les Mores qui les regardent comme des Esclaves les ayant abatardis, a étouffé en eux les sentimens de generosité dont ils sont neantmoins aussi capables que tous les Peuples d'Europe.

Les Persis qui adorent encore le Soleil & le feu comme leurs ancestres, ne sont pas plus guerriers que les Banjans, & si les sujets de Darius n'avoient pas plus de bravoure que leurs descendans, il ne faut pas s'estonner des conquestes d'Alexandre.

Les Mahometans sont ou Mores ou Mogs. Les Mores sont venus de la coste de Malabar, ils sont à demy noirs, ils font le métier de Mazuris, c'est-à-dire de portefais ou

crocheteurs, de matelots, de soldats & de pions ou valets. C'est une vraye canaille, insolente, mais lasche, qui se laisse traiter en esclave par les Mogols.

Les Mogols sont les maîtres du Pays, ils sont blancs presque comme nous, grands, gros, & fort bien proportionnez dans leur taille. Il faut que leur politique soit bonne pour tenir comme ils font, le Peuple dans le respect & dans le devoir. Tous ceux qui demeurent à Surate ne sçavent ce que c'est que l'art militaire, ils se donnent tout-à-fait au negoce & à l'usure. C'est de ces gens-là & des Persiens qui sont au service du grand Mogol, que l'on choisit les Magistrats & les Gouverneurs. Ils paroissent sages, prudens & modestes, ils ont pour maxime qu'un homme doit toujours estre maître de luy-mesme, quelque chose qui arrive, ils ne se pardonnent point une boutade, ny un emportement; ils feront donner mille coups de bâton à un esclave sans s'émouvoir: ils ont beaucoup d'honnesteté pour les Estrangers, mais au lieu que les Persiens les previennent par leurs civilitez, les Mogols se contentent de répondre de bonne grace à celles qu'on leur fait: ils sont sensibles au mépris & alterez de l'honneur, autant que le peuvent estre des Personnes qui en naissant sont accoustuméz à l'encens, & qui

ont beaucoup d'estime d'eux-mêmes.

Voilà tout ce que ce Missionnaire nous apprend de la ville de Surate, & des mœurs des habitans du Pays. On peut juger aisément la satisfaction que receurent les Ecclesiastiques François, qui estoient partis de Paris avec Mr d'Heliopolis, lors qu'après avoir esté si longtemps séparés de luy, ils se trouverent réunis auprès de sa personne dans une si belle Ville, d'où ils pouvoient se rendre à Siam dans l'espace de quelques mois.

Au reste avant que passer outre, il est bien juste de remarquer les traits de la bonté de Dieu sur leurs personnes. Pendant que la maladie réduisit à l'extrémité un grand nombre de matelots, comme il est ordinaire dans ces longues navigations, pas un des Missionnaires n'en fut attaqué, non plus que les autres Laïques de leur troupe, quoy qu'un de ces Laïques avec deux Prestres rendissent aux malades tous les services les plus capables d'alterer leur santé. Il est vray qu'ils ne les servirent pas dès le commencement, parce que les Peres Capucins qui estoient les Aumosniers des Vaisseaux, & à qui l'équipage doit après Dieu sa conservation, par les soins infatigables qu'ils apportoient jour & nuit à soulager les corps & les ames, ne voulurent partager leurs peines avec les autres Prestres, que lors

que la durée du travail les ayant trop épuisés, ils furent contraints d'accepter l'offre qu'on leur en avoit fait tres-souvent : mais bien que les Ecclesiastiques François vinssent les derniers à cet employ, ils eurent encore assez de temps pour s'exposer à un mal qui se peut communiquer, & il ne faut pas douter qu'il ne leur ait falu une protection speciale du Ciel pour en garantir leurs personnes, & un courage extraordinaire pour en entreprendre la guerison dans les autres.

Cette premiere grace fut accompagnée d'une seconde. Ceux qui paroissent les plus foibles & d'une complexion plus delicate, sont ceux qui ont resisté davantage à la fatigue, & qui se sont mieux soutenus dans la crainte des dangers les plus pressans. Ils ont senti redoubler leurs forces à veüe d'œil dans les occasions, où il a falu mettre la main à l'œuvre, ils ont fait la fonction des matelots, & estant joints à un petit nombre d'autres hommes, ils ont fait des choses qui ne paroissent pas possibles, & qui auroient demandé dans un autre temps le double & le triple de monde pour y réussir; & pendant que leur corps estoit ainsi élevé au dessus de sa vigueur naturelle, l'ame demeuroit attachée au bon-plaisir de Dieu, dans les plus rudes tempestes & dans les approches les plus terribles de la mort.

Ce sont les témoignages qu'ils ont rendus eux-mêmes par leurs lettres de leurs plus intimes dispositions; & qui devoient bien encourager les personnes de France, qui sentant quelques attraites pour les Missions Etrangères, en sont principalement rebutez par la veüe de ce grand trajet qu'il faut faire en mer, avec des incommoditez qui paroissent de loïn insupportables, mais qui deviennent si douces lors qu'on les sent, & si bien assaisonnées des consolations celestes, qu'elles obligent ceux qui en ont l'experience, d'avouer que les consolations divines réjouissent les ames selon la mesure & la multitude de leurs peines. Outre que quand elles sont passées, elles laissent la joye du merite & celle de se voir au terme de ses desirs dans un lieu où l'on espere consommer son sacrifice, par une vie consacrée aux emplois Apostoliques, & au salut des ames les plus abandonnées de toutes, bien qu'elles ayent esté rachetées comme les autres par le Sang de JESUS-CHRIST.

---

CHAPITRE XI.

*Suite de l'estat de la Religion Chrestienne  
à Siam dans l'année 1667. & les  
suivantes.*

**A** Prés cette longue digression où l'on est tombé insensiblement par le recit des trois Voyages des Missionnaires François, il faut retourner aux choses qui regardent l'avancement de la Religion au Royaume de Siam, où M<sup>r</sup> de Beryte trouva tant de disposition pour y faire de grands biens, qu'il en écrivit ainsi à M<sup>r</sup> d'Heliopolis par cette lettre de 1667. que nous avons interrompue & dont il faut reprendre la suite en cet endroit.

Il y a quelque temps que j'ay fort en velle de vous écrire touchant trois grands services que l'on peut rendre à Nostre Seigneur en ce Royaume & qui y seroient fort bien receus. Le premier est d'y établir un Seminaire, ou un College perpetuel, pour toutes sortes de Nations, qui püst contenir au mbins cent personnes. Nous en avons déjà jetté des fondemens assez heureux par la misericorde de Dieu, dans l'esperance qu'il y donnera avec



62 *Relation de la Mission*

le temps des progres considerables. Le second seroit d'instituer une Communauté de plusieurs vierges, qui pourroit estre encore plus nombreuse que celle des Seminaristes: mais il ne suffit pas qu'il se trouve icy des esprits bien disposez à ce grand dessein, il faut outre cela le concours de plusieurs choses que nous attendons de la Providence. Le troisieme qui edificeroit davantage cette Cour, seroit l'erection d'un Hôpital pour les pauvres malades, pour le gouvernement duquel on auroit besoin de deux personnes zelées qui sceussent quelque chose de la Chirurgie & de la Medecine. Quand ils ny seroient pas tout-à-fait consommez ils ne laisseroient pas de passer icy pour habiles, & d'y rendre des services considerables au public.

Ce Prelat repete les mesmes choses dans ses lettres de 1668. & l'on peut inserer en cet endroit ce qu'il y mande par occasion de l'état du Christianisme dans les Royaumes d'Ava & de Pegu, viosins de celui de Siam au Septentrion, comme il l'avoit appris en partie d'un Marchand François qui y a demeuré près de deux ans, & en partie par une lettre de Masulipatan, qui portoit que le nombre des Chrestiens dans ces deux Royaumes n'est pas de plus de mille personnes, que dans plusieurs Villes il y a de belles Eglises, sans

autre Pasteur que celui qui reside en la ville d'Ava, & qui n'a permission d'aller visiter ses brebis dispersées dans les autres lieux que deux fois l'an, le Roy ayant défendu qu'on souffrist aucun autre Prestre que luy, ce qui fait que ces pauvres Chrestiens sont fort peu instruits. Ces Peuples sont d'assez bon naturel, mais ils ont si haute estime de leur Nation, qu'ils regardent toutes les autres avec mépris. Ces deux Royaumes sont remplis de forests où l'on voit quantité de Tygres & d'Elephans, mais la terre ne laisseroit pas d'y estre fertile s'il y avoit du monde qui la cultivast. Il y a plusieurs rivieres navigeables, dont la principale est celle que l'on monte en deux mois du Pegu en Ava, qui peut porter bateaux jusqu'à Beaumen forteresse de ce dernier Royaume, distante de cent lieues de la ville Capitale. Comme elle est frontiere des Chinois, ceux-cy, y apportent leurs marchandises sans qu'on les laisse passer plus avant, de peur qu'ils n'y vinssent à reconnoistre la facilité qu'il y auroit de s'emparer des Estats du Roy d'Ava; car comme ils sont tres-peu peuples de ces costez-là, une armée de dix mille hommes suffiroit pour en faire la conquete.

Mais pour revenir à Siam, M<sup>r</sup> de Beryte fit en 1668. deux Ordinations. L'on ordonna

dans la premiere deux Seminaristes qui après une longue épreuve dans le Seminaire, furent faits Prestres sous le titre des Missions. L'un estoit âgé de 28. ans & avoit eu l'honneur de recevoir des bastonnades dans les prisons de la Cochinchine pour y avoir assisté les fideles, qui furent depuis condamnez à la mort en haine de nostre sainte Foy. L'on ne marque pas l'âge de l'autre, on dit seulement qu'il estoit de Negapatan fils d'un Portugais, de l'Evesché de Meliapor, & qu'il dît sa premiere Messe le jour de Pasques avec une devotion des plus exemplaires. Ces deux sujets ont une pieté & un degagement admirable, & l'on ne peut assez benir Dieu de les avoir donnez au Seminaire de Siam, pour estre un jour de grands Missionnaires. Dans la seconde Ordination l'on conféra aussi le Sacerdoce à deux Tonquinois, dont l'un estoit âgé de 52. ans & l'autre de 43. On remarqua en eux tant de capacité & de vertu pendant les deux mois qu'ils demurerent à Siam, que bien qu'ils desirassent fort d'y passer un an pour se perfectionner dans les exercices de la pieté, Mr de Beryte preferant le bien general des Missions à leur avancement particulier, les appliqua sans delay aux travaux de leur profession.

M. Laneau ajoute qu'il y avoit cinq ou six Seminaristes qui devoient estre tonsurez le  
jour

jour de la Nativité de Nostre-Dame de la mesme année, & parlant des deux Tonqui-  
nois qui avoient receu l'Ordre de la Prestreise,  
il dit qu'ils preschoient avec tant de grace  
en leur langue, qu'ils ravissoient tous ceux  
qui pouvoient les entendre; que leur mor-  
tification, leur humilité, & leur simplicité  
estoit rares, & que leur modestie avoit  
quelque chose de si charmant, qu'on ne  
pouvoit les regarder sans estre rempli de  
respect & de retenue: d'où il croit qu'il est  
aisé de juger si l'on ne peut pas avec beau-  
coup de raison donner les Ordres sacrez à  
quelques naturels du Pays, puis qu'il s'en  
trouve qui ont de si belles qualitez.

Il reste peu de chose à dire sur ce qui s'est  
fait à Siam en 1669. 1670. & 1671. On remar-  
que neantmoins dans les lettres envoyées de  
ce Pays-là, que M<sup>r</sup> de Beryte partit en 1669.  
pour faire un voyage au Tonquin, comme on  
ledira dans la quatrième Partie de cette Re-  
lation, & que durant son absence les Mission-  
naires qu'il avoit laissez à Siam, s'occupèrent  
principalement auprès des Prisonniers qui  
sont si rigoureusement traitez dans ce Royau-  
me, qu'ils meurent pour la pluspart de mise-  
re. On s'attacha donc à eux avec une gran-  
de application, & on en baptisa plus de qua-

E

rante, qui moururent incontinent après leur Baptesme; car on ne leur conferoit ce Sacrement que lors qu'ils estoient dans la dernière extremité. On voit aussi par les mesmes lettres, que le Seminaire de Siam, bien loin de diminuer, augmentoit tous les jours comme M<sup>r</sup> de Beryte l'écrivit en 1670. à M<sup>r</sup> d'Helipolis en ces termes.

Nous avons tous les jours à Siam plus de quarante personnes à entretenir, Monsieur Hainques dans la Cochinchine & cinq autres Personnes qu'il élève pour estre Catechistes, & qu'il destine à la Clericature, M<sup>r</sup> Deydier est obligé aussi de faire quelque dépense au Tonquin dans les commencemens de sa Mission: il y a plus de deux ans que je n'ay rien fait tenir à M<sup>r</sup> Chevreuil à Camboye, mais il vit assurement sur son credit, & il faudra le degager tost, ou tard. Outre ces dépenses ordinaires, les correspondances que j'entretiens dans les lieux de nos Missions coûtent quelque chose. Je fais ce détail à V. G. sans que cela luy doive faire la moindre peine; pourquoy je suis assure que si nous sommes fideles à nostre vocation, nous ne manquerons jamais du necessaire.

On ne peut douter que cette confiance ne

foit heroïque dans un Pays où l'on ne doit rien attendre du costé des hommes, auprès de qui l'on travaille sans aucun avantage temporel, & qui se laissent gagner par le desintéressement qu'ils voyent dans les Ouvriers Apostoliques, dont la consolation est de souffrir quelque chose pour l'amour de JESUS-CHRIST, outre les souffrances volontaires qu'ils embrassent dans la vie mortifiée dont ils font profession. Dieu ne manque pas de leur en procurer d'autres dont les gens-de-bien sont toujourns pourvus en ce monde, Car les lettres de l'année 1671. portent que vers le 15. de Janvier de cette année-là, M<sup>r</sup> de Beryte fut attaqué d'une fièvre si vehemente, qu'en peu de jours on perdit toute esperance de sa guerison. Si cette maladie fut pour luy une tres-pesante croix à cause de la violence des accès, elle n'en fut pas une moindre pour tous ses Missionnaires par la crainte de le perdre; mais Nostre Seigneur ne voulut pas les affliger jusqu'à ce point, & il semble qu'il n'ait permis ce danger que pour presenter au Roy de Siam une nouvelle occasion de leur donner des marques de la continuation de sa bienveillance. Ce Prince qui avoit offert depuis peu sa protection à M<sup>r</sup> de Beryte dans une autre rencontre, où la Charité ne per-

mettoit pas à ce Prelat de se defendre, ayant appris la nouvelle de son mal, estant pour lors à deux journées de Siam, commanda aussi-tost au meilleur de ses Medecins Chinois, de se rendre en diligence auprès de cet Evesque, & de ne le point quitter sans son ordre, jusqu'à ce qu'il l'eût mis sur pied. Cette grace qui auroit pû servir d'un grand lenitif à un homme du monde, fut recetie avec tout le respect & toute la reconnoissance qu'elle demandoit, mais elle ne fut pas la plus puissante consolation que ressentit M<sup>r</sup> de Beryte. La joye d'estre semblable à JESUS-CHRIST crucifié, & le desir de mourir firent une impression bien plus douce sur son cœur; & bien que le zele du prochain l'obligeast à se soumettre à la volonté de Dieu, en cas qu'il voulust le laisser encore sur la terre pour travailler au salut des ames; neantmoins l'extremité où il fut reduit luy ayant persuadé qu'il iroit bien-tost jouir de luy, il tourna toutes ses pensées à se preparer à la mort en se mettant dans les dernieres dispositions où un homme Apostolique doit estre pour la recevoir dignement. Il recut donc tous les Sacremens de l'Eglise avec une resignation & une satisfaction incroyable; mais Dieu qui se sert quelquefois de ces remedes spirituels

pour guerir les corps , auffi bien que pour fan-  
ctifier les ames, le tira de ce grand peril par fa  
toute-puiffante bonté , au grand contente-  
ment de tous les Miffionnaires qui tâcherent  
de détourner ce coup par leurs facrifices &  
leurs prieres , quoy qu'ils l'attendiffent avec  
une parfaite foûmiffion.

Cette joye fut bien-toft fuivie d'une autre  
par l'heureufe arrivée de M<sup>rs</sup> Langlois & Va-  
chet Prestres Miffionnaires avec M<sup>r</sup> de Cha-  
meffon , qui fe rendirent à Siam au commen-  
cement de Juillet de cette mefme année,  
& par les nouvelles qu'on receut en mefme  
temps de l'embarquement de M<sup>r</sup> d'Helio-  
polis & de fa nombreufe troupe. Si-toft qu'on  
eut ouvert les Pacquets & qu'on y eut trouvé  
des marques fi fenfibles de la protection du  
S. Siege pour toutes les Miffions de ces Pays  
éloignez , on s'appliqua à faire plusieurs Con-  
ferences fur quelques poinçts tres-importans  
pour la conduite des Miffionnaires ; & après  
avoir long-temps deliberé s'il eftoit à propos  
que M<sup>r</sup> de Beryte allast à la Cochinchine,  
l'on conclut que ce Voyage eftoit necessai-  
re ; fi bien qu'il partit fans delay , ne laiffant  
à Siam que Messieurs l'Aneau , Bouchard  
& Langlois & de Chameffon. Le premier  
de ces trois Prestres voyant que Nostre



saint Pere Clement IX. leur accordoit par un Bref exprés la Mission de Siam, se sentit animé à faire de nouveaux efforts pour y travailler plus fortement que jamais ; & pour cet effet il continua depuis à prescher avec une nouvelle ferveur en Siamois & en Portugais, & à confesser en Cochinchinois dont il avoit appris la langue depuis peu ; les deux autres Ecclesiastiques commencerent dès-lors à le soulager autant qu'ils pûrent dans la conduite du Seminaire & de l'Eglise, & dans toutes les autres affaires de Charité du dehors dont le nombre les accabloit ; mais ils esperoient suffire à tout avec la grace de Dieu, jusqu'au nouveau secours que M<sup>r</sup> d'Hehopolis leur devoit amener bientôt.

---

## CHAPITRE XII.

*Nouvelles de Ionsalam & Bengarin  
receües à Siam en 1671.*

**O**N receut en ce mesme temps une lettre de M<sup>r</sup> Perez datée du 2. Avril 1671. Ce Missionnaire est Portugais de nation, mais il s'estoit aggregé aux Ecclesiastiques François

pour travailler avec eux sous les ordres des Vicaires Apostoliques. Il y avoit trois ans qu'il estoit Prestre, lors qu'on jetta les yeux sur luy pour l'envoyer seul en Mission. On l'avoit donc envoyé à Bengarin & à Jonsalam, qui sont à l'extremité de Siam, entre Tennasserim & Malaque, pour tenter si l'on pourroit y gagner quelques ames à JESUS-CHRIST. Il écrivit de Bengarin à M<sup>r</sup> de Beryte, qu'il estoit arrivé à Jonsalam sur la fin de Janvier de la mesme année 1671. & qu'il l'avoit trouvée infecte du Mahometisme, que quantité de gens avoient embrassé aussi bien qu'à Bengarin, par la sollicitation des Moines, dont le faux zele s'occupe à établir cette malheureuse Secte, non seulement dans ces quartiers-là, mais aussi en plusieurs Estats voisins.

Outre cet empeschement qui s'oppose à la publication de l'Evangile, il semble que les Voleurs qui sont de toutes parts sur les grands chemins, soient des Ministres que le Demon a établis pour détourner les Missionnaires de parcourir le Pays, car personne ne peut faire une demy-lieüe sans se mettre en danger de perdre la vie, ou tout au moins d'estre volé & maltraité par ces miserables.

La terre y est si sterile qu'on y manque sou-

E iij

vent des choses necessaires au soutien du corps, & cette disette cause de certaines pestes ordinaires qui emportent bien du monde. Mais comme on y trouve des mines d'Etain, l'interest fait que les Habitans ferment les yeux à toutes les autres miseres, & il ne faut pas s'étonner si ce Missionnaire y demeure par l'esperance d'y gagner des ames, puisque tant d'autres s'y sont habituez par le desir d'un gain temporel.

Il y trouva un petit nombre de Chrestiens que ce commerce y avoit attirez depuis longtemps de la coste de Coromandel, & qui se sont alliez aux gens du Pays, de sorte qu'il resolut en leur faveur d'y bâtir une Chapelle, où il baptisa bien-tost plusieurs personnes, & il forma mesme le dessein de passer une année tant à Bengarin, qu'à Jonsalam, pour éprouver si les Peuples se porteroient à recevoir l'Évangile, & au cas qu'il les y vist disposez il promettoit d'en donner avis à Siam, afin de suivre les ordres qu'on luy prescriroit.

Il a receu des marques tres-sensibles de la protection de Dieu, qui ne manque jamais à tous ceux qui marchent dans la pureté de leur vocation. Il fut averty par une personne, que l'on avoit fait complot de le tuer sur le chemin de Merigny à Jonsalem avec quatre ou

cing Chrétiens qui le devoient accompagner, & ayant donné par reconnoissance la moitié de son Viatique à celui qui luy avoit rendu ce bon office, la Providence permit pour le purifier davantage par un dépoüillement entier, qu'on luy dérobaft bien-toft après ce qui luy restoit.

Il eut joye de se voir réduit à attendre tout son secours de Dieu seul, au milieu d'un Pays, où il n'y a quasi point de charité & tres-peu de gens qui soient en estat de la faire, & Nostre Seigneur s'estant fait son charitable pourvoyeur, il ne manquoit ny de ris, ny de figues, ny de jacques; qui sont les deux seuls fruiçts du Pays: il en faisoit sa nourriture ordinaire, & quand il n'en avoit plus, il faisoit cuire des feuilles d'arbres avec de l'eau, & du sel, ou bien il prenoit un peu de Poisson que quelque serviteur peschoit, mais cela arrivoit tres-rarement.

Cette maniere de vivre n'alteroit point sa santé, & bien qu'il soit d'un temperament fort delicat, il ne laissoit pas de se bien porter & d'avoir assez de forces pour faire toutes les fonctions Apostoliques, d'un zele toujours en action: de sorte que cet exemple fait voir d'un costé que la grace & la vertu soutiennent les Missionnaires, & de l'autre que ceux

74 *Relation de la Mission du Royaume, &c.*  
qui ont peur de s'engager dans leurs emplois  
à cause des souffrances qu'on y trouve, n'ont  
qu'à se confier en Dieu, dans l'assurance  
qu'ils doivent avoir, que quiconque se consac-  
re à luy pour cooperer au salut des ames  
abandonnées, a dans ses travaux des ressour-  
ces que l'on trouve quand on est dans l'occa-  
sion.





RELATION  
DES MISSIONS  
DES EVESQUES  
FRANCOIS.

Du Royaume de la Cochinchine.

SECONDE PARTIE.

---

CHAPITRE PREMIER.

*Premier Voyage de M<sup>r</sup> Chevreuil Eccle-  
siastique, & Missionnaire François,  
à la Cochinchine.*

**L**A Cochinchine est située entre le cent quarante, & le cent quarante cinq degré de longitude & entre le douzième & le seizième de latitude. Elle a pour limites du costé de l'Orient la Mer de la Chine, du costé de l'Occident le

Royaume de Lāos; du costé du Midy celuy de Champa ou de Tsiampa, & du costé du Septentrion le Tonquin, dont elle estoit une Province il n'y a pas long-temps; mais un beau-frere du Roy de Tonquin que l'on avoit envoyé à la Cochinchine en qualité de Gouverneur, s'en rendit le maître, & ses descendans s'y sont maintenus depuis contre les attaques des Tonquinois, qui n'ont quasi plus d'esperance de la retûir à leur Couronne, bien qu'ils luy fassent une guerre continue.

Ce Royaume n'est pas de si grande étendue que ceux qui l'environnent; mais il surpasse tous ceux de l'Orient par la gloire des Armes. Il est proche de celuy de Siam, & l'on peut aller de l'un, à l'autre en quinze jours ou trois semaines. Ses sujets pour la pluspart ne sont pas riches; soit à cause qu'il ne leur est pas permis de trafiquer ailleurs; soit aussi parce qu'ils sont surchargez d'impôts, & ces deux raisons les obligent à faire peu de dépense. Ils ont beaucoup de talent & d'inclination pour les lettres, qui leur servent de chemin pour arriver aux premières Charges de judicature, & ils sont d'autant plus estimez des sçavans hommes qu'ils paroissent desinteressez. Comme ils ont l'esprit penetrant, ils cedent volontiers au poids des

raisons, d'où il arrive que la Morale Chrétienne estant tres-conforme à la raison, ils ont assez de penchant à la suivre, & ils se sentent mesme portez à embrasser tout à fait la Religion dans ses dogmes aussi bien que dans ses mœurs; parce qu'ils desirent ardemment de se delivrer de la tyrannie du Demon dont ils ont tant de fois experimenté la fureur; ainsi l'épreuve qu'ils en font, tourne au desavantage de celuy qui les tourmente. Car plus il les maltraite, plus il aide, sans y penser, le zele des Missionnaires, en disposant ce Peuple à se convertir; & les Infideles disent eux-mesmes, que si le Roy ne s'y opposoit par la rigueur de ses Edicts, tout le Royaume se feroit bien-tost Chrestien. Voila ce qu'en écrit un Ecclesiastique François, qui dit en suite, qu'il a découvert tout proche de ce Royaume, une autre Nation qu'on appelle *Moi-Ro*, dont le teint est assez noir. Si elle n'est pas entièrement civilisée, elle a du moins le naturel simple & doux, elle habite les forêts & les montagnes, & elle est presque toute sous la domination de la Cochinchine. On n'y voit aucuns Temples d'Idoles, & comme elle ignore le Dieu du Ciel, elle adore le Ciel mesme & luy presente des sacrifices. Il seroit à souhaiter que quelqu'un luy portast la lumiere de l'Évangile; car ce Missionnaire



ayant baptisé quelques Infideles originaires de ce Pays, il crût que si on travailloit à les instruire tous, on en convertiroit beaucoup: & il marque mesme dans sa Relation, qu'il espere que quelqu'un d'Europe en lisant ce-cy, sera touché de la perte de tant d'amés qui tombent tous les jours dans les Enfers, faute d'un homme qui leur enseigne la verité. On trouveroit neantmoins parmy ces gens-là un obstacle qui seroit difficile à vaincre, & qui paroist avoir pris sa source dans le Judaïsme. Car c'est une Loy parmy eux, que lors qu'un homme marié vient à mourir, son frere ou son neveu, s'il n'a point de frere, épouse sa véuve, & si l'un & l'autre refusent absolument cetté alliance, ils se soumettent à porter une certaine marque d'infamie: mais la grace de Dieu est assez puissante pour venir à bout de cette difficulté, & il faut tout esperer d'elle dans la conversion des Idolâtres, en attendant qu'elle inspire à quelques Missionnaires zelés le dessein d'aller secourir cette Nation. M<sup>r</sup> Chevreuil crût estre obligé de se borner à la Cochinchine suivant les ordres precis qu'il avoit receus d'y travailler.

M<sup>r</sup> de Beryte, que le S. Siege a nommé Vicaire Apostolique de ce Royaume, avoit toujours eu un ardent desir d'y passer depuis son arrivée à Siam, & il l'auroit fait dès

L'année 1663. s'il n'en eust esté empesché par de grandes considérations, dont la principale fut la juste crainte que les plus sages & les plus zelés eurent, que la personne d'un Evêque ne fist trop d'éclat parmy les Chrestiens, pour pouvoir demeurer secreta dans un temps où la persecution n'estant pas tout-à-fait éteinte, pouvoit se rallumer tout de nouveau avec plus de fureur qu'auparavant.

Cependant pour ne pas laisser entierement sans secours cette Eglise si desolée, il resolut d'y envoyer en sa place M<sup>r</sup> Chevreuil, en qualité de son grand Vicaire, & luy donna mesme quelque argent pour soulager plusieurs Confesseurs de JESUS-CHRIST, qui avoient esté privez de leurs biens & reduits à une extrême necessité.

Ce Missionnaire s'estant embarqué le 18. Juin 1664. dans un vaisseau de la Reine de Siam, les Matelots Chinois qui le conduisoient estant Gentils, donnerent bien de l'exercice à son zele par des sacrifices superstitieux à leurs Idoles, qui sont toujourns exposez à la poupe du Vaisseau sur une forme d'Autel, sur lequel ils brûlent nuit & jour des bois odoriferans, afin de se les rendre favorables. Ces pauvres aveugles s'estant adressez à M<sup>r</sup> Chevreuil pour l'obliger comme les autres Passagers à contribuer aux frais d'un sacrifice

extraordinaire qu'ils vouloient faire pour obtenir une heureuse navigation, il refusa hardiment de rien donner de la taxe qu'on luy imposoit, & qui estoit d'une somme considerable. Il leur dit qu'estant Chrestien, il ne reconnoissoit point d'autre Dieu, que le Createur du Ciel & de la terre, & qu'il luy estoit défendu de demander protection à d'autres qu'à luy seul, de sorte qu'ayant attiré leur indignation par son refus, ils luy imputerent le malheur du vent contraire qui s'éleva, & ils l'auroient peut-estre immolé luy-mesme, s'ils n'avoient eu respect pour la Reine, qui luy avoit donné place dans ce Vaisseau. Ils se contenterent donc de luy interdire le tillac, où il n'osoit paroître pour prendre un peu d'air, sans se voir aussi-tost attaqué de mille injures, mais la Patience qu'il fit paroître, jointe au beau-temps qui succeda, changea leurs cœurs d'une maniere si merveilleuse, qu'après l'avoir conduit à un Port de la Cochinchine; ceux qui l'avoient plus maltraité, devinrent ses meilleurs amis, luy firent cent civilités & luy rendirent de tres-bons offices.

## CHAPITRE II.

### *Les premiers Emplois de Mr Chevreuil à la Cochinchine.*

**M**ONSIEUR Chevreuil avoit mouillé à la rade de Faifo dès le 24. Juillet, mais il ne descendit à terre que le jour de sainte Ignace, dont il passa la feste chez les PP. Jesuites; de maniere neantmoins qu'il retourna au Vaisseau, après le dîner pour estre present à la visite qu'un Mandarin devoit faire de tout ce que l'on portoit. Cet Officier s'étant persuadé qu'il estoit Portugais, & qu'il auroit des diamans & des perles, dont on est passionné en ce Pays-là, fit une recherche tres-exacte, mais inutile, & deux ou trois écus qu'on luy mit dans la main luy arracherent la permission d'enlever le coffre du Missionnaire, qui deux jours après par un ordre des Gouverneurs de la Province fut porté chez le grand Mandarin des Chinois, que l'on appelle Caïpha, pour y estre visité de nouveau. On y prit une partie des Images & on y laissa l'autre par mégarde, avec ordre au Mandarin de le rendre à cet Etranger quand il fortiroit du Royaume.

F

Monſieur Chevretüil eſtant heureuſement forty de cẽ premier embaras , & ſe conſolant de pluſieurs autres que la Providence avoit permis pour s'exercer, en luy oſtant tout l'appuy qu'il pouvoit avoir aux hommes, prit la reſolution d'aller à la Cour par terre, ce qu'il fit à pied avec toute ſorte de diligence & de ſecrer.

Ce fut-là qu'ayant eſté invité de preſcher & d'officier le jour de l'Affomption, il prit occaſion de ſe faire reconnoître grand Vicaire de M<sup>r</sup> de Berythe par le P. Fucity Supérieur de cette Eglife, & par ſon peuple. Comme il fit quelque temps après à Faifo ; & en cette qualité de grand Vicaire, il appliqua à cette Eglife une Indulgence pleniere que le S. Siege avoit accordée aux trois Evesques pour cette grande feſte de la ſainte Vierge, dont ils tâchent de répandre la devotion par tout avec la connoiſſance de ſon Fils , & pluſieurs perſonnes ſe ſervirent de cette Indulgence pour approcher avec plus de ferveur des Sacremens, en ſe confeſſant à celuy qui la leur apportoit , & en communiant de ſa main à l'iſſuẽ de la grande Meſſe.

Il ſejourna huit jours à la Cour, pendant leſquels on luy fit voir dans la cave d'une Chapelle quatre ou cinq corps des premiers Chreſtiens, que l'on fit mourir il y a près de

*du Royaume de la Cochinchine.* 83

40. ans pour la Foy, & qui sont déposez dans des coffres de bois assez propres, & s'étant suffisamment informé de l'état du Christianisme, il monta sur une petite Barque pour retourner à Faifo, sans avoir salué le Roy, parce qu'on ne le jugea pas à propos, pour des raisons qui seroient trop longues à deduire. Le temps de cette navigation fut assez long pour luy donner lieu de parler de nostre Foy au Capitaine de la Barque, qui ayant esté instruit durant quelques-jours par le moyen d'un Interprete, se trouva assez disposé pour recevoir le Baptesme à Touran, qui est une autre residence où les PP. Jesuites ont une petite Eglise. Il y demeura tout le jour pour la consolation de deux cens Chrestiens qui s'étoient assemblez pour le voir, & il y baptisa trois ou quatre femmes que les Catechistes luy amenerent, & qui estoient déjà suffisamment instruites, observant en l'administration de ce Sacrement les Ceremonies ordonnées par le Rituel, dont les personnes presentes furent fort edifiées.

Estant donc arrivé à Faifo, il y employa trois mois à se perfectionner dans la langue, ce qui ne l'empescha pas d'apprendre à lire en Latin à quelques enfans Cochinois, à consoler les pauvres Chrestiens qui venoient luy demander l'aumône, & à

catechiser les Gentils qui se presentoient parmy-eux. Entre ces derniers il se trouva une femme , avec deux ou trois enfans , dont l'un estant encore à la mammelle paroissoit si languissant , qu'à le voir il n'avoit pas plus de deux ou trois jours de vie. Cette femme ayant entendu parler de Dieu , & du Paradis des Chrestiens , comme on luy eut demandé si elle ne vouloit pas que l'on procuraft ce bon-heur à son enfant , elle consentit qu'on le baptisast, ce qui fut fait à l'instant, & l'ayant rapporté mort le lendemain , elle fut si reconnoissante du soin que le Missionnaire prit de l'ensevelir, & de le faire inhumer dans le Cimetiere , & si touchée du S. Esprit qu'elle voulut aussi se faire Chrestienne avec les deux autres enfans ; le premier ayant asseurement attiré cette benediction sur cette heureuse famille.

Cependant le bruit s'estant répandu, que la persecution recommençoit à la Cour ; on tâcha de persuader à ce Missionnaire qu'il devoit se retirer , & que comme on le croyoit riche , les soldats du Roy viendroient peut-estre bien-tost piller sa maison , mais il répondit qu'il n'y avoit pas d'apparence de fuir dans un temps où sa presence estoit plus necessaire à ses ouailles ; qu'il n'estoit pas si riche qu'on le disoit , que le peu qu'il avoit estoit consacré

*du Royaume de la Cochinchine.* 85  
au service de cette Chrestienté, qu'il ne le gardoit que pour cette fin; & que si Nostre Seigneur permettoit qu'on le prît, il estoit le Maître; mais que s'il vouloit s'en servir pour le soutien des Pauvres, il pouvoit le garantir des mains des soldats; enfin, il declara que quelque chose qui arrivast, il perdrait la vie plutôt que de quitter son troupeau à la veille d'une pressante necessité.

---

### CHAPITRE III.

*Commencement de la Persecution rapportée par M. Chévreuil.*

Cette Persecution est trop remarquable pour n'estre pas déduite tout au long. Voicy le detail que cet Ouvrier Evangelique en envoya quelques années après. La persecution s'estant augmentée & étendue jusqu'à Faifo où j'estois, le Roy y envoya des soldats prendre les Chrestiens, & pour leur oster leurs Chapellets, Images & autres choses de devotion. Ils visiterent deux jours durant la maison des PP. Jesuites à dessein de trouver le roolle des noms des Chrestiens: en suite de cette visite dont ma maison fut exempte par la misericorde divine, les Gouverneurs de la



Province de Cacham envoyerent deux Mandarins qui me firent arrester chez les PP. Jesuites avec eux & deux Peres Capuches, qui passant de Siam à Macao vinrent tomber à la Cochinchine, ils nous mirent tous ensemble, & ils firent amener au mesme lieu le Pere Fucity qui residoit à la Cour, & le Pere Baudet aussi Jesuite qui demouroit à Touran, nous donnant des Gardes dans la maison qui nous veilloient jour & nuit, sans compter les six qui faisoient sentinelle à la porte de dehors.

Le jour suivant une troupe de soldats estant venuë dans l'Eglise par ordre des Mandarins pour enlever un tableau de la sainte Vierge, qu'ils vouloient faire fouler aux pieds des Renegats, nous nous mîmes tous ensemble pour empescher cet outrage, mais s'estant jettez sur nous comme des loups enragez & nous prenant par les cheveux que nous portions assez longs selon l'usage du Pays, ils nous renverserent par terre & se saisirent à vive force de ce tableau.

Les Pasteurs & les Prestres estant donc hors d'état d'animer les Chrestiens, on les attaqua avec plus de rage & de facilité pour les porter à l'apostasie. Les premiers qu'on attaqua à Faifo furent les Japonois qui estoient riches, & qui paroïssent estre les colonnes

de l'Eglise; les menaces qu'on leur fit de leur enlever tous leurs biens & leurs maisons, les intimiderent si fort qu'ils fenierent honteusement la Foy, & pour marque de leurs renonciation on les contraignit de fouler aux pieds l'Image de Nostre Seigneur, ce qui se pratiquoit à l'égard des hommes; car pour les femmes au lieu de les fouler, on les faisoit asseoir dessus.

Cette cheute causa un tres-grand scandale, leur mauvais Exemple estant suivy d'un grand nombre des plus riches & des plus considerables Cochinchinois de la ville de Cacham: Mais ce qui fit paroistre davantage leur infame lâcheté, & en mesme temps la force de nostre sainte Foy, fut le courage d'une jeune femme âgée de 25. ans, fort bonne Chrestienne, qui se trouvant presente à l'apostasie de cent-vingt personnes sans estre connue; se sentit si fort touchée d'une part de voir la cheute de tant de Chrestiens, & de l'autre si fortement animée du S. Esprit, qu'elle fendit la presse & fit hautement profession du Christianisme. Les Gouverneurs irritez de l'assurance de cette femme la firent prendre sur l'heure, & la mettre à la Cangue, qui est une espece d'entrave de bois. Elle souffrit cela si Chrestienement qu'elle anima plusieurs Chrestiens à mépriser la perte des biens & de

la vie meſme. J'eus la conſolation de la voir, eſtant venuë nous chercher avec quatre ou cinq autres Confeſſeurs de JESUS-CHRIST qui ſe confeſſerent tous auſſi bien qu'elle ; pendant que l'on amuſoit par quelques preſens, les ſoldats qui les accompagnoient & qui en eſtoient chargez.

Entre ces Confeſſeurs il y avoit un Vieillard qui avoit le ſoin du jardin des Peres Jeſuites. Il fut pris en y travaillant avec un Catechiſte Tunquinois, habitué depuis peu dans la Cochinchine. Il y avoit auſſi une Dame venerable qui s'appelloit Ba Maria, veuve d'un grand Mandarin, qui quelque temps auparavant avoit gouverné cette Province & avoit eſté fort eſtimé du Roy. Cette femme eſtoit l'appuy des Eglife de cette Province, tant par ſa naiſſance que par la liberalité avec laquelle elle pourvoyoit aux ornemens des Autels & aux neceſſitez des Peres & des pauvres. On l'avoit déjà depouillée des l'année precedente 1663. d'une grande partie de ſes biens & l'on avoit fait abattre & brûler une belle Eglife qu'elle avoit fait bâtir à demy-lieuë de Faifo, avec ſa maiſon qui n'en eſtoit pas éloignée, de ſorte qu'elle eſtoit reduite à demeurer dans une petite chaumine, où je l'eſtois allé voir à mon arrivée pour la ſaluer de la part de M<sup>r</sup> de Berythe, & où je la trouvay

tres-contente de son estat dans la veüe de Nostre Seigneur, qu'elle aimoit tres-tendrement.

Le Roy l'envoya prendre dans cette chaumine, mais la consideration qu'on avoit pour la memoire de son mari avoit empesché qu'on ne luy mît la Cangue au col, qui est la dernière marque d'ignominie.

Ces genereuses Victimes ayant esté reconduites à Cacham, après s'estre munies du Sacrement de Penitence, furent condamnées à mort. La jeune femme fut exposée aux Elephans avec le Catechiste Tonquinois, & les autres furent condamnez à perdre la teste; mais pour Ba-Maria elle fut par ordre exprés de la Cour enfermée entre quatre murailles que l'on fit élever à ce dessein & environner de soldats pour la faire mourir de faim. Elle y demeura cinq jours avec constance; mais enfin, ne pouvant plus supporter la soif, comme elle nous l'a dit depuis, Dieu permit pour son humiliation qu'elle demanda à sortir, & qu'elle alla au tribunal des Gouverneurs renier la Foy comme les autres.

Si les Gentils triompherent de sa cheute, les Chrestiens en furent sensiblement affligés, & elle mesme la pleuroit sans cesse à chaudes larmes. Sa douleur s'augmenta de beaucoup, lors qu'ayant pû venir de nuit à l'Eglise où

j'estois encore après l'expulsion des PP. Jesuites, & demandant misericorde avec des sanglots qui estoient capables d'attendrir des cœurs de rocher, en presence de plusieurs Chrestiens, je la receus à Confesse, mais je luy differay pour quelque temps la Communion, pour l'obliger par ce delay à reconnoître de plus en plus la grandeur de sa faute & instruire en sa personne les autres qui estoient coupables de la mesme apostasie.

Quelques jours avant mon départ quand on me vint insinuer les ordres de mon exil, je la confessay une seconde fois & je la communiai avec tous ceux à qui j'avois refusé, ou pour mieux dire, differé la participation de cet adorable Sacrement pour la mesme faute.

C'estoit en verité un spectacle pitoyable de voir d'un costé la contrition de ces pauvres Chrestiens tombez par foiblesse, & de l'autre la continuation des rigueurs que l'on exerçoit sur quantité de genereux Confesseurs qui alloient la Cängue au col par les ruës demander l'aumosne, eux qui s'estoient veus peu de jours auparavant dans l'abondance de toutes choses : & ce qui leur estoit plus sensible estoit de voir leurs femmes & leurs enfans reduits à la derniere mendicité. Plusieurs craignant pour lors leur foiblesse se retirerent dans les forests, abandonnans leur temporel pour

asseurer leur salut, au milieu des incommoditez du froid & de la faim.

Je crûs qu'il estoit temps de me servir de l'argent que j'avois apporté & que j'avois mis en dépost entre les mains d'un Japonnois Chrestien qui me le garda. Je luy envoyay donc de ma prison quelques billets portant ordre de donner une partie de la somme qu'il avoit entre les mains, à un Chrestien Cochinchinois qui s'estoit caché exprés pour pouvoir secourir les Prisonniers, & qui porta ce secours à la ville Royale où plusieurs scellerent leur Foy par l'effusion de leur sang. Une femme âgée de plus de cinquante ans, s'y signala pardeffus les autres: elle s'appelloit Ba-Anna, elle avoit grace & benediction pour gagner les Ames dans la fonction de Catechiste qu'elle exerçoit auprès des personnes de son sexe & qui luy avoit acquis depuis longtemps l'estime de tous les Chrestiens, & la haine de tous les Gentils, qui voyoient avec grand dépit quantité de leurs gens embrasser nostre sainte Foy par les persuasions de cette Chrestienne.

Ainsi pour se vanger des injures que leurs Pagodes avoient reçues d'elle, ils l'accuserent pardevant les Mandarins commis par le Roy, qui après l'avoir fait cruellement fouetter la condamnerent à estre brûlée à petit

feu, avec des placques de fer embrasées qu'on luy appliqua sur le visage, au dessous des oreilles, sur la poitrine, sur les costez & ailleurs. On luy mit aussi des méches allumées dans les yeux, dans les oreilles & dans les narines, & elle souffrit ces épouvantables supplices avec tant de patience & de generosité qu'elle donna de l'admiration à tous ceux qui en furent témoins, & remplit de confusion les Boureaux & ses Juges, qui vaincus par sa constance la mirent en liberté le corps tout rosty, après avoir confisqué le peu de bien qu'elle avoit.

#### CHAPITRE IV.

*Suite de la mesme persecution rapportée par M' Chevreuil.*

**L**A persecution s'étendit en suite dans la Province de Quanquia, où l'on comptoit environ quatre mille Chrestiens, dont plusieurs ayant manqué de cœur, il y en eut quatre qui reparerent par leur courage le scandale que la pusillanimité des autres Chrestiens avoit fait, & dont l'un estoit un venerable Vieillard agé de quatre-vingt-ans, homme de qualité, qui ayant servy depuis long-temps de Catechiste dans la Province, avoit en

quelque façon mérité la couronne du Martyre par son zèle & sa fidélité dans ce digne employ.

Ces quatre Confesseurs arrivant à Faifo, avec les marques de Prisonniers, furent rencontrés dans les rues par trois jeunes enfans de quatorze à quinze ans, deux garçons & une fille nommée Lucie, qui estoient partis de la ville Royale à dessein de venir chercher une glorieuse mort pour nostre Foy ; & un de leurs motifs estoit que leurs Parens l'ayant reniée, ils ne pouvoient plus demeurer avec des Renegats, mais qu'ils vouloient aller vivre éternellement avec leur Pere Celeste. Ces trois Enfans s'approcherent du Vieillard & luy communiquerent leur dessein, le priant de les recevoir en sa compagnie, ce qui luy fournit une matiere d'une profonde admiration, ne pouvant assez adorer la bonté de Dieu & le pouvoir de sa grace sur un âge si foible ; mais après estre revenu de ce retour vers Dieu, il leur promit de leur servir de Patron & de Pere en ce combat.

Avant que d'aller à Cacham ils obtinrent de leurs Gardes la permission de nous venir voir pour prendre congé de nous. Il seroit difficile d'exprimer la consolation que nous ressentîmes, il nous sembla voir en ces saints Athletes une Image de la primitive Eglise, &



revivré les premiers siècles qui ont peuplé le Ciel d'un si grand nombre de Martyrs, arrofant la terre d'un sang qui a produit dans la suite une si nombreuse posterité d'autres Saints. Après nous avoir rendu compte de l'état déplorable où ils avoient laissé leurs Eglises, ils se confesserent adroitement pour se preparer au combat, sans que les soldats s'en apperceussent, ils auroient désiré communier aussi, mais la chose fut impossible, parce que nous ne gardions pour lors aucune Hostie consacrée de peur qu'on ne vint la profaner, lors que nous n'y penserions pas: & d'ailleurs nous avions tous dit la sainte Messe dès les trois heures du matin selon nostre coûtume.

Les trois Enfans accompagnoient les quatre hommes sans estre liez ni mis à la Cangue; & les Gardes les laissoient entrer & sortir de la maison à leur volonté, admirant la fermeté de ces petites Victimes, qui de leur mouvement cherchoient la mort, que cette Nation craint pardessus tous les autres Peuples du monde. Ils se confesserent comme les autres, puis se tournant vers nous avec un visage gay, ils nous dirent pour Adieu ces belles paroles, qui partoient d'un grand fonds de Foy, *Que vos Reverences, mes Peres, demeurent en terre; pour nous, nous allons au Ciel.* Ils avoient raison de parler ainsi, puis qu'ils estoient si

proches de la grace du Martyre, qu'ils receurent avec les autres: Car ayant veu que ces quatre Confesseurs qu'ils accompagnoient estoient condamnez à estre décolléz, ils se presenterent devant les Gouverneurs avec des habits de soye, que les Chrestiens de Cacham leur avoient donnez à dessein de reparer en quelque maniere la honte de leur cheute par la charité de ce present, & leur dirent qu'ils estoient coupables du mesme crime, puisqu'ils professoient la mesme Religion, qui estoit seule la veritable sans laquelle il n'y a point de salut, & qu'ainsi il falloit les delivrer ou les punir tous ensemble.

Cette hardiesse estonna ces Juges & les irrita si fort, qu'ils les condamnerent sur le champ à estre exposez tous trois aux Elephans, & comme plusieurs Gentils touchez d'une tendresse naturelle pour eux, leur representoient qu'ils estoient bien fols de vouloir mourir si jeunes, qu'ils devoient laisser mourir les Vieillards qui estoient arrivez à peu près au terme de leur vie, mais que pour eux estant encore dans la fleur de leur âge, ils devoient penser à jouir des douceurs d'une vie, qu'ils n'avoient presque pas encore goûtée; la petite Lucie prenant icy la parole avec un feu de Seraphique & une modestie d'Ange leur repartit, Qui sont les plus fols de vous, ou

de nous ? Les diables viendront à votre mort se saisir de vos Ames pour les porter dans les Enfers, à cause que vous les avez adorez & servis dans vos Pagodes, au prejudice du culte que vous devez au seul Dieu, Créateur du ciel, & de la terre, que les Chrestiens adorent & servent, & votre corps ne sera peut-estre accompagné de personne à la sepulture; mais pour nous, sçachez que si nous mourons jeunes cette mort sera bien-tost changée en une vie eternelle que nous esperons, & les Anges viendront recevoir nos Ames à la sortie de nos corps, qui ne peuvent pas avoir de plus glorieuse compagnie que celle des personnes qui doivent mourir après nous.

Cette réponse animée d'une ardente charité picqua les Gouverneurs jusqu'au vif, & voulant voir si cette generosité se soutiendrait jusqu'au bout, ils allerent estre témoins de la victoire avec les autres Mandarins, suivis d'une foule de Gentils & de Chrestiens. Si-tost que ces trois innocentes Victimes apperceurent les Elephans dans le lieu de leur supplice, élevant les yeux au Ciel, ils s'armerent du signe de la Croix & incontinent ils furent attaquez par ces animaux, qui les prenant avec leurs Trompes & les jettant en l'air les receurent sur leurs défenses & les écrasèrent sous leurs pieds à terre.

Les

Les Chrestiens qui assistoient à cet illustre spectacle eurent soin de receüillir les precieuses Reliques de ces saints Martyrs. Les Peres Jesuites eurent les corps des deux garçons, & moy j'eus le bon-heur d'avoir la teste de la petite vierge & martyre Lucie, que Mr de Berythe fit déposer quelque temps après sous l'Autel de l'Eglise qu'il a fait bâtir à Siam.

Son exemple anima si fort une autre jeune fille, qu'elle s'alla declarer Chrestienne devant les mesmes Juges; mais Dieu qui distribuë comme il luy plaist, ces sortes de graces, ne luy accorda que la moitié de la couronne; car les Juges l'ayant condamnée au fouët, & voyant qu'elle persistoit en sa genereuse resolution, ils la chasserent de devant leur tribunal, confus d'estre vaincus par une personne de son sexe.

---

## CHAPITRE V.

*Dernieres circonstances de la persecution & retour de M. Chevreuil à Siam.*

**E**N ce mesme temps le Roy ordonna, que le saint Crucifix fust exposé publiquement dans la ruë de Faifo, & l'on fit publier à son de trompette que tous les Habitans de

G

cette Ville sans en excepter aucun Coshin-chinois, ou Chinois vinssent le fouler aux pieds pour inspirer par ce moyen à tous les sujets un plus grand mépris de nostre sainte Religion. On fit donc peindre un Crucifix sur une toile, & on le porta par maquerie par toutes les rues, jusques sur les onze heures du matin que toute la Ville s'estant renduë au lieu qu'on avoit marqué; ceux qui refuserent de le fouler aux pieds, furent reconnus & punis comme Chrestiens.

Je m'informay assez exactement des motifs que le Roy avoit eus d'en venir à cette extrémité qui n'a jamais esté pratiquée par aucun Tyran, & qui me surprenoit d'autant plus que ce Roy honore le Dieu du ciel; & il me fut répondu par quelques-uns qu'il en avoit ainsi usé par de pures raisons d'Etat, craignant que la Religion qu'on introduisoit en son Royaume, ne fust un pretexte pour y introduire peu à peu un autre gouvernement & un autre Prince dont il croyoit que le Crucifix estoit l'image.

Il y a beaucoup d'apparence que les Juifs qui sont répandus en grand nombre parmy cette nation; estoient les principaux auteurs de cette jalousie que le Roy avoit conceüe, & qu'estant envieux des progrès que nostre Religion avoit fait depuis plus de quarante ans

dans ce Pays, ils craignoient qu'ils n'augmentassent à vue d'œil par la Mission des Evesques François. De sorte qu'ils voulurent en arrester le cours par les calomnies & les soupçons qu'ils firent couler dans l'esprit du Roy. Et ce qui me confirme dans cette conjecture, est qu'ils semerent dans la Chine en mesme temps les mesmes impostures qui ont esté la cause du plus abominable & du plus injurieux Arrest que l'on y ait jamais publié contre la Foy.

J'ay tâché de sçavoir au vray le nombre de tous les Martyrs qui donnerent leur vie cette année, tant à la Cour qu'en la Province de Cacham & ailleurs, & j'ay trouvé qu'il y ena eût quarante-trois, dont j'espere que la protection benira du ciel nos travaux sur terre.

On ne se contenta pas d'égorger les brebis, on jugea qu'il falloit chasser les Pasteurs, & Dieu ne nous ayant pas trouvé dignes de rien souffrir avec nos oüailles, deux Mandarins vinrent à Faifo nous prononcer l'Arrest de nostre bannissement, & en consequence ils ordonnerent que les trois Peres Jesuites fussent les premiers embarquez sur le vaisseau d'un Capitaine Japonnois qui fut chargé de les mener à Siam. Pour moy j'avois esté averty de bonne part, que je n'avois pas esté compris dans l'Arrest, & qu'on avoit dit en Cour

que n'estant pas Portugais, & estant venu de nouveau, le Roy avoit dessein de me laisser en repos, mais quelques personnes mal intentionnées firent tant d'instances auprès des Gouverneurs de la Province où j'estois, que l'on me chassa trois ou quatre semaines après. Durant le temps que je demeuray à la Cochinchine avec les PP. Capuches, depuis le départ des PP. Jesuites, on nous donna plus de liberté, & on nous retira les Gardes qui estoient dans nostre maison. Cela facilita l'entrée à plusieurs Chrestiens, qui estant tombez par pure foiblesse, venoient se reconcilier avec un empressement admirable. Au commencement je les allois trouver le soir dans leurs Barques & j'y passois une bonne partie de la nuit: sur les deux ou trois heures après minuit je retournois à l'Eglise celebrer le tres-saint sacrifice de la Messe, où je communiois ceux qui s'y estoient disposez après avoir fait une véritable penitence, mais sur la fin ils venoient me trouver eux-mêmes, & j'avoûe que si leur cheute m'affligea pour la perte de leurs ames, je fus encore plus réjoüy de voir la contrition de leurs cœurs par l'abondance de leurs larmes: & il s'en est trouvé un qui m'a assuré avoir esté si touché qu'il en avoit sué du sang, & demeuré une semaine entiere en langueur par la vehemence du

regret qu'il avoit conçu. De sorte qu'il estoit bien moins necessaire de les y exciter par des reproches, que de les consoler par la vëtie de la bonté divine, & ils avoient bien plus besoin d'estre animez par cette confiance, que pressez par les sentimens de crainte.

Les Japonnois qui avoient esté les premiers dans la foiblesse ne furent pas les derniers dans le repentir : ils me prièrent tres-instamment que n'osant aller à l'Eglise & ne pouvant quitter leurs familles, je prisse la peine d'aller dans une maison particuliere de leur Nation pour leur faire la grace de les reconcilier à leur chere Mere la sainte Eglise, qu'ils confessoient avoir abandonnée trop lâchement. Je leur fis acheter cette misericorde par plusieurs demandes reiterées, afin de leur faire reconnoître l'enormité de leur faute & de satisfaire par là au scandale qu'ils avoient donné : Mais je me rendis enfin aux prieres également pressantes & continuelles qu'ils me firent, s'offrant à faire de bon cœur toute la satisfaction qu'il me plairoit leur ordonner, & j'allay au rendez-vous qu'ils m'avoient marqué, où après leur avoir fait une severe, mais charitable correction, à laquelle ils ne répondirent que par leurs sanglots ; enfin, j'en confessay une partie avec leurs enfans, & comme j'estois sur le point de mon



départ sans sçavoir quand ils pourroient avoir des Prestres qui leur administraient le tres-saint Sacrement de l'Autel, je le leur donnay moy-mesme pour les fortifier dans les bonnes dispositions où je les laissois d'estre penitens tout le reste de leur vie.

Il ne faut pas oublier en finissant, une chose qui prouve evidemment que le sang des Martyrs est la semence des Chrestiens; car non seulement ceux qui estoient tombez & ceux qui s'estoient cachez dans les bois venoient la nuit dans nostre Eglise pour y participer aux saints Mysteres, mais encore il se presenta à nous dix Idolâtres pour estre instruits, entre lesquels il y en eut un qui ayant une femme paralytique, l'apporta luy fait sur ses épaules avec deux petits enfans pour recevoir le Baptesme. Comme je voulois éprouver leur Foy, je leur demanday comment ils osoient embrasser une Religion qui estoit si persecutée, & dont la seule Profession passoit pour un crime digne de mort, ils me répondirent que c'estoit pour cela mesme qu'ils avoient voulu se faire Chrestiens; & qu'ils s'estimeroient tres-heureux de donner leur sang pour une si juste cause.

J'avois bien souhaité continuer à leur rendre mes services, mais comme l'on me pressa de sortir du Royaume, je songeay

serieusement devant Dieu, ce qui seroit le plus expedient pour les assister. J'avois grand desir de m'enfuir secrettement par le moyen de quelque Barque, par la riviere, & de revenir sur mes pas me cacher en quelque endroit. Mais je crûs que le Roy & les Gouverneurs feroient des perquisitions si exactes, que je tomberois infailliblement entre leurs mains, & que je me mettrois dans l'impuissance entiere de servir les Ames, de sorte que je jugeay que pour satisfaire aux ordres du Roy, je devois m'embarquer sur un vaisseau, dont le Capitaine & les principaux Officiers estant Chrestiens, je pourrois obtenir d'eux qu'ils me missent de nuit à terre dans quelques jours: & pour cet effet après avoir distribué la meilleure partie de ce qui me restoit d'argent entre les Chrestiens de Cacham & ceux de Faifo, j'achetay une Barque qui me coûta vingt escus, & je la laissay avec mes ornemens d'Eglise, & le reste de mon petit equipage, à un homme que je croyois assez de mes amis, pour vouloir bien me venir prendre au vaisseau, au jour & à l'heure dont nous estions convenus. Mais par un secret jugement de Dieu qui voulut punir mes infidelitez passées, cet Amy manqua de parole, & je me vis obligé de retourner à Siam, où j'arrivay en 20. jours de navigation, après avoir demeuré

huit mois à la Cochinchine où j'esperois revenir bien-tost, lors que j'aurois rendu à M<sup>r</sup> de Berythe un compte exact de cette Chrétienté persecutée. C'est icy que finit la Relation de M<sup>r</sup> Chevreuil, qui s'estant rendu auprès de son Prelat environ vers la fin d'Avril de l'année 1665. & l'ayant excité à compassion pour les pauvres otiales de la Cochinchine, il luy fit prendre resolution d'y aller en personne, ce qui auroit esté executé sur le champ si la chose eust esté pour lors possible; mais il falut se contenter d'y renvoyer M<sup>r</sup> Chevreuil qui ne faisoit que d'arriver avec M<sup>r</sup> Hainques, qui n'avoit pas encore esté à la Cochinchine, & qui y a toujours demeuré depuis jusqu'à sa mort. C'est de luy que nous avons appris tout ce qui s'y est passé jusqu'au mois de Février 1670.

---

## CHAPITRE VI.

*Second Voyage de M<sup>r</sup> Chevreuil pour aller à la Cochinchine avec M<sup>r</sup> Hainques, qui arrive seul à la Capitale de ce Royaume.*

**C**Es deux M<sup>rs</sup> partirent ensemble vers le mois d'Août, & après avoir costoyé

prés de deux mois les Royaumes Siam & de Camboye navigent au travers de plusieurs Isles, ils débarquerent enfin sur les costes de Champa, où les Matelots refuserent de les passer jusqu'à la Cochinchine, tant à cause du vent contraire que par la crainte d'avoir la teste tranchée, s'ils estoient pris en amenant des Peres, contre les expresses défenses si recemment publiées.

C'est-là que M<sup>r</sup> Chevreuil qui estoit party tout languissant de Siam tomba tout-à-fait malade ; mais il voulut bien que M<sup>r</sup> Hainques le laissast à la garde de la Providence, & qu'il continuast tout seul son Voyage. Celuy-cy se sentit assez de vigueur pour entreprendre le reste du chemin à pied, quoy qu'il faille pour le moins un mois à ceux qui marchent le mieux pour aller jusqu'au premier Bourg de la Cochinchine, depuis la frontiere qui separe le Royaume de Camboye d'avec celui de Champa.

Ce Royaume de Champa est réduit depuis quelques années sous la puissance du Roy de la Cochinchine dont il est demeuré tributaire. M<sup>r</sup> Hainques ne fit qu'y passer, mais autant qu'il en pût juger, il luy parut assez capable des veritez Evangeliques. Il est vray que la pluspart des subjets naturels du Pays auxquels il parla, estoient infectez des erreurs

des Sarazins, mais neantmoins il ne remarqua dans les Villes qui se trouverent sur la route aucune Mosquée, & il remarqua que ceux principalement qui demeurent à la campagne sont si ignorans sur la secte dont ils font profession, qu'il y a beaucoup d'apparence que l'on pourroit aisément avec la grace de Dieu les faire passer à nostre sainte Religion, si on leur en exposoit les Verttez & la Morale. En effet, dans le peu de séjour qu'il y fit, il eut la consolation d'y baptiser trente Infideles adultes. Le Vice-Roy gouvernant pour lors en l'absence du Roy, qui estoit allé luy-mesme en personne payer son tribut à ce luy de la Cochinchine, luy fit tout le bon accueil imaginable.

Il seroit difficile d'ajouter quelque chose à la maniere obligeante avec laquelle ce Gouverneur traita M<sup>r</sup> Hattiques; car luy ayant entendu dire quelque chose en passant de la nature de nostre Ame & du bon-heur éternel des gens de bien après cette vie, il y prit tant de goût, qu'il témoigna estre mary de ce qu'il n'estoit pas assez bien versé dans la langue des Annameses que le Missionnaire parloit, & de ce que ce Missionnaire n'estoit pas assez instruit en celle du Pays, pour pouvoir s'entretenir à fonds avec luy sans l'interprète sur des matieres qu'il jugeoit si importantes. De sorte

qu'il le pria , en cas qu'il repassast quelque jour dans ce Royaume , de venir loger chez luy & ne le pouvant arrester pour lors , il le fit conduire seurement avec honneur jusqu'à la ville de Nha-Rou , qui est le commencement du Royaume de la Cochinchine.

Il fut tres-bien receu par le Gouverneur de la Province , & quoy qu'il eust destiné les trois jours qu'il y demeura à se delasser un peu des fatigues du chemin , neantmoins la Providence l'ayant conduit dans la maison d'un Chrestien , les autres en ayant esté avertis le vinrent trouver en secret pour se confesser & se communier , & luy amenèrent mesme quelques Infideles qu'il baptisa. Passant la nuit & le jour dans ce travail Apostolique qui luy servit de repos , & ayant en suite poussé jusqu'à la Ville Capitale de la Province de Phnân , il essaya la mesme fatigue , ou pour mieux dire il eut la mesme consolation , autant que la longueur d'une nuit le peut permettre . Il y eut en cet endroit deux personnes qui estoient préposées à cette Province , qui voulurent l'accompagner & qui luy servirent de guides jusques dans une autre que l'on appelle Quimng ou Pulocamby. Leur compagnie fut cause que les Fideles dont le nombre est tres-grand n'osèrent l'aborder , de peur de se découvrir , si ils estoient neantmoins si

transportez de joye de le voir, nonobstant la douleur qu'ils avoient de ne pouvoir luy parler à cœur ouvert, que l'un de ceux qui le vinrent saluer, luy donna sans y penser le titre de Pere en presence d'un des principaux Magistrats, bien qu'il fust vestu à la Japonoise, & qu'il voulust passer pour une personne inconnue, ce qui l'auroit exposé à un extrême danger, si Dieu n'avoit pris soin de luy dans cette occasion en permettant que ce Magistrat ne l'apperceut pas, ou du moins qu'il fut assez bien intentionné pour faire semblant de ne l'avoir pas apperceu.

Enfin, après avoir traversé trois ou quatre autres Provinces & connu dans cette traverse quelque chose de la grandeur de l'Etat aussi bien que des mœurs & du naturel des Peuples, il se trouva à la Capitale du Royaume qu'on appelle en langage du Pays Diuh-hac. Mais ayant veu que l'on veilloit trop sur les Chrétiens pour les pouvoir assembler sans qu'on le sçeut, il crût qu'il falloit retourner dans les Villes les plus éloignées de la Cour, & il choisit celle de Faifo à cause du grand concours des Estrangers qui s'y rencontrent.

Il écrivit delà une lettre Circulaire à tous les Chrétiens pour consoler les affligés, confirmer les chancelans, relever ceux qui estoient tombez durant la persecution, & les

exhorter à abattre genereusement le petit Autel qu'ils avoient élevé dans leurs maisons par le commandement du Roy, & qui estoit une marque d'Idolatrie par laquelle on distinguoit ceux qui avoient foulé les saintes Images d'avec les autres qui estoient demeurez fermes; & pour leur donner plus d'horreur d'une si grande impieté, il resolut de ne point dire la Messe dans la maison d'aucun qui s'en trouveroit coupable, de ne le point recevoir pour Parain sur les sacrez Fonts & de suspendre mesme de leurs fonctions les Catechistes qui seroient enveloppez dans ce malheur, jusqu'à ce qu'ils eussent effacé la honte de leur crime, par la gloire de quelque genereuse action & d'une penitence exemplaire.

Cette conduite eut tout le succez que le saint Esprit donne aux desseins dont il est l'auteur; ces Peuples qui sont naturellement passionnez pour l'honneur, furent piquez d'un saint desir de reparer celuy qu'ils avoient perdu; la lettre qu'ils receurent leur ayant appris le retour d'un Missionnaire, les enflamma d'un zele tout divin contre eux-mesmes, ils s'exhorterent les uns les autres à pleurer amèrement leur misere, & ils se soumirent à tout ce qui leur fut ordonné pour se remettre bien avec Dieu.



## CHAPITRE VII.

*Employ de M' Hainques dans les Provinces; & renouvellement de persécution.*

**M**onsieur Hainques ayant mis toutes choses en bon estat en cet endroit, les Chrestiens luy preparerent une Barque pour le mener dans la Province de Quining, qu'il trouva si bien disposée par le soin qu'il avoit eu d'envoyer devant luy des Precurseurs Evangeliques, qu'il y fut occupé sans cesse pendant quatre mois, tant au rétablissement des fideles, qu'à la conversion des Gentils.

Ce terme estant écoulé, il retourna à Faiso vers le mois de Juin 1666: où les Habitans de la Province d'Hüte vinrent le trouver en foule, se plaignant à luy comme leur Pere, de ce qu'ayant esté plus exposez au peril que tous les autres à cause de la proximité de la Cour, cette mesme raison les avoit privez de sa presence. Il prit donc tous les moyens les plus prudens pour les secourir, se tenant quelquefois dans les Barques sur le bord du fleuve, pour y recevoir les malades & leur y confesser les Sacremens, & donnant rendez-vous à ceux qui se portoient bien dans la maison où

il avoit une Chapelle, & où il passa plusieurs nuits sans dormir, tant à confesser & communier les Chrestiens, qu'à instruire & baptiser les Catechumenes.

Pendant que la richesse de la moisson répondoit à la ferveur du travail, le demon jaloux d'un si grand succez poussa quelques gens à deferer aux Magistrats quatorze personnes, dont les maisons furent démolies sur le champ, les meubles pillés par les soldats & mis en suite en prison, où on les chargea de fers, avec six autres, entre lesquels il y avoit trois hommes nez à la campagne, nommez Lin, Pierre & André, un soldat Gentil-homme appellé Barthelemy, un autre qui portoit le nom de Raphaël & qui avoit aussi de la naissance, & une femme qui avoit esté autrefois fort riche. Les quatre premiers ayant appris par le bruit commun la prise des quatorze estoient accourus pour les joindre, & avoient fait Profession de leur Foy devant les Soldats, le cinquième ayant esté accusé par ses compagnons de milice auprès du second fils du Roy, & ce Prince qui l'aimoit, n'ayant pu l'ébranler dans sa resolution il fut bastonné par son ordre, & mis en liberté par grace, de peur que le Roy venant à sçavoir sa fermeté ne le fist mourir, s'il estoit encore en prison. Enfin cette femme que l'on a marquée la

derniere, ayant trouvé sa maison entièrement abattue, lors qu'elle y retourna après avoir receu les Sacremens dans la Chapelle du Missionnaire, où elle estoit pendant que l'on faisoit cette execution, elle alla de son propre mouvement chez le Commandant des Soldats qui la cherchoient de tous costez, pour luy dire qu'elle estoit preste de mourir.

Quelques jours après une jeune Demoiselle de fort grande qualité s'estant coupé les cheveux à la maniere des hommes, & ayant achevé de déguiser son sexe & sa naissance en changeant d'habit, animée d'un ardent desir de souffrir pour JESUS-CHRIST, se jetta elle mesme en prison, où ayant dit aux Soldats qu'elle venoit donner sa vie pour sa Foy, elle fut arrestée, jusqu'à ce que le Roy en ayant esté informé la fit remettre entre les mains de son frere pour la garder estroitement & donna en cette occasion une marque de l'état qu'il faisoit de sa famille & du souvenir des services que ses Parens, & ses ancestres avoient rendus à l'Etat.

Les trois Païsans dont a déjà parlé, Lin, Pierre, & André furent plus heureux qu'elle; car ayant eu d'abord les bras coupez ils moururent avec tant de courage, que le Roy & tous les Seigneurs ne purent assez l'admirer, quand ils en apprirent la nouvelle: & les  
Chrestiens

Chrestiens bien loin d'estre intimidéz par cette sanglante tragedie, allerent en foule plus que jamais visiter les Prisonniers, tant pour s'encourager avec eux, que pour leur porter les choses necessaires à la vie. Plusieurs qui avoient manqué de cœur dans l'autre persecution, publioient hautement qu'ils estoient Chrestiens: interrogez par les Soldats s'ils avoient envie de mourir, ils répondoient qu'ils n'avoient point de plus grande passion. Leur multitude estonna si fort les Magistrats, qu'ils furent contraints de défendre qu'on mist en prison tous ceux qui se presentoient, & d'ordonner qu'on se contentast de les repousser à coups de bâton.

Cependant un certain Sorcier nommé Thayon fort fameux s'étant converty, & le Roy ayant appris avec estonnement, que cet homme après avoir renoncé au demon, s'étoit mis dans les fers avec les Chrestiens, le bruit courut que le Prince vouloit assembler les plus sçavans des Gentils pour disputer avec eux; & pour connoistre par ce moyen quelle Religion seroit la meilleure, & la plus conforme à la raison. Ce bruit porta quelques Chrestiens à vouloir écrire à tous les autres pour leur donner avis de se rendre à la ville Capitale; mais M<sup>r</sup> Hainques n'approuva pas entierement ce dessein, soit parce

H

que l'Evangile qui nous ordonne de fuir de ville en ville dans le temps des persecutions, ne nous conseille en aucun endroit de nous exposer de nous-mêmes à la fureur des Tyrans, soit à cause qu'il se doutoit bien que ce bruit que l'on répandoit pouvoit estre un piege dont on se servoit pour amasser ses oüailles, & les conduire sans peine à la boucherie. Ils ne laisserent pas neantmoins d'écrire en son nom sans luy communiquer leur lettre, & quoy que sur l'avis qu'on luy donna de leur resolution, il leur eust envoyé des personnes affidées, pour leur demander à la voir avant qu'on la cachetast ; cette précaution fut inutile, car la lettre estoit déjà entre les mains de celuy qui la devoit porter, & il ne voulut jamais donner le temps de la lire avant son départ.

Comme elle estoit conceüe en des termes fort pressans, & que le naturel bouillant de la Nation, joint au zele de la Foy, y avoit laissé couler plusieurs choses tres-engageantes & tres-fortes, quantité de Chrestiens partirent à la haste pour se rendre en diligence à la Cour, où les Soldats ayant marqué par fraude le jour de la dispute, & prenant tous les jours les noms des hommes & des femmes qui arrivoient à la prison ; le Missionnaire convaincu de leur mauvais dessein, qu'il avoit

Si bien pressenty, écrivit à tous les fideles pour leur défendre d'aller donner leurs noms, & aux Principaux d'entr'eux, pour les prier d'arrester autant qu'ils pourroient les autres, mais cela n'empescha pas que plusieurs, mesme celuy qui portoit la lettre, ne se trouvasent au lieu marqué pour la dispute, avec un zele beaucoup plus fervent que discret. Car on se servit de cette occasion pour les saisir tous au nombre de quarante, que l'on enferma dans une étroite prison, à dessein de les faire mourir de faim avec les autres, ou du moins de leur faire perdre courage par la rigueur d'une mort si lente.

Quelques-uns après avoir esté affamez plusieurs jours trouverent moyen d'évader, entre lesquels une jeune fille de dix-huit ans, qui s'appelloit Toy, & qui avoit eu l'honneur d'estre bastonnée dans la precedente persécution, ayant esté rencontrée dans sa fuite par les Soldats, fut ramenée en prison où elle consumma son sacrifice par la faim.

Ils traiterent plus cruellement un Catechiste nommé Benoist d'un âge assez avancé, qui ayant d'abord souffert le supplice du feu, tomba miserablement dans l'Idolatrie quelques jours après, avec seize autres personnes qui avoient marqué un peu auparavant une fort grande constance, & qui apprirent à tous

les Fideles par leur chute , combien il est dange-  
 gereux de se presenter de soy-mesme à ces  
 sortes de combats par une resolution qui pa-  
 roist soutenuë d'une confiance divine , & qui  
 ne l'est en effet , que par une presumption hu-  
 maine.

Une femme nommée Monique detestant  
 la violence avec laquelle on contraignoit les  
 Soldats de JESUS-CHRIST de fouler aux  
 pieds les saintes Images , alla declarer haute-  
 ment qu'elle estoit Chrestienne , & fit bien  
 voir que l'Esprit de Dieu l'avoit portée à ce  
 dessein , puis qu'ayant esté brûlée & rostie à  
 petit feu , elle fut jettée en prison où elle  
 mourut en triomphant de la faim & de la  
 douleur.

Barthelemy dont nous avons parlé cy-  
 dessus , après avoir esté long-temps prison-  
 nier fut chargé de bastonnades ; on luy raza  
 la teste & on effaçâ son nom du rôle de la  
 Compagnie des Gardes , en suite dequoy on  
 le mit en liberté. On en usa de mesme à l'é-  
 gard de quelques autres qui ayant le corps  
 couvert d'ulceres furent envoyez en leurs  
 maisons & persevererent jusqu'à la mort dans  
 la Foy.

Le reste estant appuyé sur le secours de  
 la grace souffrit encore long-temps , & ne  
 fut delivré que vers le commencement de

de l'année 1667 ayant surmonté les travaux & les souffrances des cachots, & de la faim sans en mourir, Dieu voulant les conserver comme des exemples de la force qu'il donne à ceux qui ne l'abandonnent pas.

Il n'y eut qu'un nommé Simon qui fut retenu le dernier, parce qu'ayant esté Catechiste, le Roy vouloit le distinguer du commun par la durée de son supplice; ainsi il eut le temps de reparer sa premiere cheute par sa constance, & il fut enfin delivré après une année entiere, lors que la fille du Roy estant à l'extrémité on voida toutes les prisons.

Quand on eut dans les Provinces la nouvelle de la delivrance des Prisonniers, les fideles reprirent un nouveau courage, & les Payens commencerent de tous costez à se faire instruire, sans qu'ils y fussent attirez par aucune exhortation. Dieu agissoit luy seul si fortement dans les cœurs, que ce Missionnaire ne faisant que se presenter dans un certain Pays plein de montagnes que l'on appelle Phaon Thay, il baptiza en un mois un Bourg entier; pendant que les autres Catechistes ne manquoient pas d'employ dans toutes les autres Provinces.



## CHAPITRE VIII.

*Retour de M<sup>r</sup> Hainques à la Capitale & à Faifo, avec l'arrivée de M<sup>r</sup> Brindeau Ecclesiastique François dans la Cochinchine.*

**C**E digne Ouvrier ayant passé la feste de Noël à la campagne avec bien de la joye spirituelle, & avec plus de liberté qu'il ne l'auroit pû faire dans les Villes, il descendit à Faifo, où Nostre Seigneur l'occupa très-utilement pour son troupeau depuis le mois de Janvier 1668. jusqu'à la Semaine sainte, mais ayant reçu pour lors des lettres très-pressantes de la part d'un illustre Chrestien, qui le prioit instamment de venir assister à la mort de sa belle-mere qui avoit déjà perdu la parole, il partit sur l'heure pour se rendre à la Capitale.

Ce voyage pensa luy coûter la vie, car le Vaisseau sur lequel il s'estoit embarqué après avoir fait heureusement le trajet de mer, fit naufrage sur la riviere par une tempeste qui s'éleva tout d'un coup, & qui l'auroit submergé sans une protection toute particuliere de Dieu. Dans cet accident il eut assez de

presence d'esprit pour dégager promptement son corps d'une petite chambre fabriquée de cannes d'Inde, & ayant mis adroitement le pied sur le mas que la Providence luy presenta, il tint touûjours sa teste élevée au dessus des vagues, jusqu'à ce qu'un matelot estant accouru à son secours, on le conduisit à terre.

Estant donc fortý de ce peril il arriva encore assez tost pour donner les derniers Sacremens à la malade qu'il trouva mourante, & il connut que Dieu ne l'avoit conservé que pour le bien de plusieurs autres Chrestiens qui exercerent son zele jour & nuit durant l'espace d'un mois avec une extrême consolation de son Ame, & une pareille fatigue de son corps.

Il apprit en suite qu'un vaisseau Portugais avoit ramené à Faifo les Peres Jesuites, & cela le détermina à y retourner, tant pour avoir la satisfaction de les voir, que pour recevoir le Sacrement de Penitence dont il avoit esté privé depuis si long-temps.

S'il eut bien de la joye de leur Compagnie, il tomba bien-tost avec eux dans la crante, par l'avis que leur donna un Vieillard qui vint les avertir que les Soldats preparez à veiller sur les Chrestiens pour les empescher d'avoir communication avec les Peres, avoient trouvé un billet remply d'injures contre eux, qui

contenoit les noms de quelques Chrestiens, & où l'on dépeignoit le Missionnaire François comme un Éstranger, qui ayant changé d'habit & de nom administroit les Sacrements aux naturels du Pays, de sorte que le Capitaine des Japonois qui commandoit dans la Ville & qui estoit Gentil, en estant bien informé, il y avoit tout à craindre de la part de la Cour.

Il delibera quelque temps s'il s'enfueroit, mais apprehendant que sa fuite ne parust un adveu des crimes pretendus dont on l'accusoit, il mit ses interets entre les mains de Dieu, & il éprouva combien il est bon de se confier en luy seul. Car le Roy bien loin d'appuyer le dessein du Capitaine Japonois, receut en colere celuy qui luy parloit de sa part, & ainsi Dieu mit à couvert son serviteur sans qu'aucun homme s'en mélast.

Le Roy ne traita pas si favorablement les PP. Jesuites, qui malgré toutes les instances que leur zele leur fit faire pour obtenir de luy qu'ils demeurassent dans son Royaume, ne purent jamais le fléchir, & furent obligez de retourner à Macao au grand regret des Chrestiens. La consolation qu'ils eurent dans le départ de ces Peres, fut qu'il leur restoit un Prestre qui pouvoit prendre soin de leur Eglise cachée, & qui pour se donner plus

d'autorité parmy eux, les assembla pour leur faire publiquement lecture des Patentes que Mr de Berythe luy avoit envoyées depuis peu, par lesquelles il le faisoit son Vicaire general dans la Cochinchine. Il leur leut aussi le Bref du Pape qui établissoit respectivement M<sup>rs</sup> les Evesques d'Helio-polis, de Berythe & de Metellopolis Vicaires Apostoliques du Tonquin, de la Cochinchine & de la Chine. Sur quoy ayant pris occasion de leur parler du saint Siege Apostolique, il leur en fit connoistre le pouvoir & la grandeur, ce qui les porta à se soumettre avec respect à ceux qui leur estoient envoyez de sa part, pour procurer leur salut, & l'on jugea mesme à propos de dresser un acte de tout ce qui s'estoit passé.

Mr Hainques avoit envoyé dès l'année precedente une Barque à Mr de Berythe pour l'amener à la Cochinchine, & voyant à peu près le temps du retour de cette Barque, il partit pour la Province de Quining, autrement Pulocambi où il pretendoit l'attendre, mais avant que de quitter Faifo, il nomma des Catechistes pour baptiser les enfans & les adultes en cas de necessité durant son absence, & pour prendre garde que les Chrestiens ne contractassent aucun mariage contre les regles de l'Eglise: en suite dequoy

il se mit en chemin à pied, & Dieu luy fit la grace de baptizer en passant par la Province de Quang Nhgiam trois cens Catechumenes, & de faire les Ceremonies Ecclesiastiques du baptême sur ceux qui avoient déjà esté ondoyez.

Il arriva enfin à Pulocambi, & il y avoit déjà passé quatre ou cinq mois de l'année 1669. en procurant le salut de plusieurs Ames, lors que la Barque vint mouïller au Port, & luy amena au lieu de M<sup>r</sup> de Berythe, M<sup>r</sup> Brindeau Missionnaire François, accompagné de deux Prestres Cochinchinois qui avoient esté ordonnez depuis peu à Siam par M<sup>r</sup> de Berythe. Après avoir remercié Nostre Seigneur ensemble de la grace qu'il leur faisoit de les réunir dans le travail de la mesme Vigne; ils conférèrent du dessein que M<sup>r</sup> de Berythe avoit d'envoyer M<sup>r</sup> Brindeau à la Cour, pour y estre porteur d'une lettre qu'il écrivoit au Roy de la Cochinchine, afin de présenter son esprit, & de sçavoir s'il trouveroit bon qu'il vinst faire un tour dans son Royaume; mais parce que cette lettre ne pouvoit estre renduë au Roy, sans exposer à la mort les Matelots qui avoient amené la Barque contre les défenses publiques, ils ne jugerent pas à propos d'aller à la Cour cette année.

Ce delay fut un coup de Providence qui retenant Mr Brindeau en Province, luy donna lieu de s'instruire assez en peu de temps pour pouvoir soulager celuy qui travailloit depuis si long-temps tout seul, & partager avec luy les veilles de la nuit, & le poids du jour.

Mais auparavant que de mettre la main à l'œuvre, il crut absolument necessaire de se retirer dans la Province de Quang-Nghia avec les deux Prestres Cochinchinois, tant pour achever de les former dans la fonction de leur Ministere qu'ils exercent avec benediction auprès de plusieurs Chrestiens, que pour se perfectionner dans la langue du Pays, pendant que Mr Hainques alla seul secourir un grand nombre de Pauvres gens qui habitent les montagnes de Bar-Nghè, & qui ne pouvant aller chercher ce secours eux-mesmes à cause de leur grande pauvreté, l'avoient envoyé prier par quelques-uns de leur Nation, de vouloir bien les prevenir. Il y reconcilia un Bourg presque tout entier, qui avoit manqué à la Foy durant la persecution. Il y baptiza aussi pendant quatre mois plus de cinq-cens Idolatres, puis estant allé joindre Mr Brindeau dans la Province de Quang-Nghia vers le commencement de l'année 1670. il apprit qu'il y avoit déjà donné le Baptesme à cent-trente personnes de

l'un & de l'autre sexe, & composé un petit Livre où il avoit ramassé en abrégé tout ce que les Prestres doivent sçavoir pour bien discerner l'espece & la malice des pechez. Car pour ce qui regarde la maniere de confesser les Sacremens, il y avoit déjà long-temps qu'on l'avoit mise par écrit en langue Annamitique suivant l'usage & la discipline de l'Eglise.

Au reste M<sup>r</sup> Hainques estime qu'il est si necessaire de mettre tous ses soins à faire de bons Prestres du Pays, qu'il finit sa Relation par ces paroles : J'ay connu, dit-il, par experience de quelle importance il est d'établir dans cette Mission des Ministres de JESUS-CHRIST, qui estant naturels du Pays ayent la science & les vertus necessaires pour l'assister en secret dans le temps des tempestes qui s'y élevent si souvent : car depuis que j'y ay mis le pied, j'y ay veu trois ou quatre persecutions, dans lesquelles outre les personnes dont j'ay fait mention, qui y ont donné leur vie pour leur Foy, il y en a eu quelques autres dont voicy les noms.

Simon Dal homme de qualité ayant esté accusé comme Chrestien vers la fin de Juillet 1668. dans la ville de Cacciam, ou plutôt de Cham, fut pris avec son fils âgé de seize ans, & le plus jeune de ses freres, qui après avoir

esté cruellement bastonnez tous deux, sans se départir de la fidelité qu'ils devoient à Dieu, furent mis en liberté ; mais le chef de cette glorieuse troupe couronna sa vie par un glorieux martyre.

On se faisit de cinq autres personnes au mois de Decembre vers la feste de Noël, dont trois furent assez malheureux pour tomber dans l'Idolatrie. De maniere neantmoins que l'un d'eux appellé Philippe, ayant esté condamné à mort après sa cheute, donna de grandes marques de penitence, lors qu'on le menoit au supplice, & eut la teste tranchée au mois de Janvier 1669. Les deux qui demeurèrent fermes, estoient un nommé Michel On & sa femme, qui estant pressez par les Soldats de renoncer à la Foy, répondirent qu'ils estoient prests de mourir plûtoft que de commettre une si grande lâcheté. De sorte que le mary fut mis à mort & la femme en fut quitte pour plusieurs coups de baston.

Enfin, quelques autres fideles Habitans dans les montagnes de la Province de Quining ayant esté deferez par un Gentil tres-animé contre nostre sainte Foy, furent dépouillez de leurs biens, & quatre d'entr'eux furent conduits à la ville Royale, d'où le Roy les renvoya dans leurs maisons, par les bons



offices que leur rendit un souverain Magistrat qui estant bien intentionné pour les Chrestiens les servit avec adresse auprès de son Prince.

Il faut ajoûter à cela le dénombrement que M<sup>r</sup> Hainques fait des Fideles dans toute la Cochinchine. Il dit qu'il en a trouvé sur les Registres mil trois cens quatre vingt-trois dans la Province d'Hüe; sept-cens dans les montagnes de la Province de Cham, & dans les Bourgs & Villages circonvoisins, & cent vingt dans quelques endroits de la mesme Province; quatorze cens dans celle de Quining; sept-cens dix-sept dans celle de Diengning, ou Nha-Trang; & pour ce qui regarde les autres Provinces qu'il a toutes parcouries excepté une, il marque que les persecutions presque continüelles l'ont empesché d'en sçavoir exactement le nombre, il croit neantmoins qu'il y a bien trois mille quatre cens Chrestiens, sans compter les deux mille cinq cens cinquante qu'il a baptisés lui-mesme depuis son arrivée dans ce Royaume, non plus que les trois mil neuf-cens vingt qui ont reçu le Baptisme par les Catechistes, dont il dit que le nombre est trop petit pour pouvoir suffire au grand besoin d'un Royaume si estendu.

Il ne comprend pas aussi les autres nouveaux

Chrestiens à qui les PP. Jesuites avoient conféré ce Sacrement pendant les deux dernières années , parce qu'il n'a pû en faire une enqueste assez exacte. Mais il assure en finissant , que la moisson se presente abondamment de tous costez , & qu'il ne faut pour la receüillir que des hommes Apostoliques, qui cherchant les interests de JESUS-CHRIST non pas les leurs , s'oublent d'eux-mesmes pour ne penser qu'à Dieu seul , mettant toute leur confiance en luy s'arment de zele , d'oraison & de toutes sortes de vertus pour attaquer l'Idolatrie & pour arracher des cœurs des Payens le culte du demon , en établissant sur ses ruines l'empire de JESUS-CHRIST. Ce sont ses propres paroles traduites avec fidelité de Latin en nostre langue.

---

## CHAPITRE IX.

*La maladie & la mort de M<sup>rs</sup> Hainques  
& Brindeau.*

**V**Oilà quel estoit l'état de la Religion dans la Cochinchine vers la fin de Février 1670. & il y a toutes les apparences du monde, qu'elle y auroit fait des progres tres-

considerables dans toutes les années suivantes, si ces deux braves Ouvriers d'Europe avoient pû. y continüer leurs travaux avec les deux autres du Pays. Mais Dieu qui ne veut pas qu'on s'appuye trop sur le zele des hommes, pour vertueux qu'ils puissent estre, a voulu affliger cette pauvre Eglise par la mort de ces deux Missionnaires, dont la nouvelle fut apportée à M<sup>r</sup> de Berythe par le retour d'un vaisseau du Roy de Siam qui revint de la Cochinchine en l'année 1671.

Ils furent frappez tous deux en mesme temps & en mesme lieu d'une maladie si violente, qu'ils ne pûrent se donner aucun secours l'un à l'autre ; mais les deux Prestres Cochinchinois suppléerent à leur défaut, & après leur avoir administré les Sacremens, ils rendirent l'Ame entre leurs mains, l'un au mois de Decembre 1670. & l'autre au mois de Janvier suivant. M<sup>r</sup> Hainques fut celuy qui mourut le premier, & M<sup>r</sup> Brindeau le suivit de prés. On ne nous mande pas precisément le nombre des jours qui s'écoulerent entre la mort du premier & celle du second, non plus que la qualité & la durée de leur mal; mais il est constant qu'ils ont esté emportez assez promptement lors qu'on y pensoit le moins: & la consternation des Chrestiens a esté d'autant plus grande qu'ils ne s'attendoient

doient pas à une perte si prompte ny si sensible.

Ils differerent autant qu'ils pûrent la Ceremonie de leurs funerailles , afin d'avoir plus de temps à les voir & à les pleurer. Le corps de M<sup>r</sup>. Brindeau fut exposé deux jours sans estre ensevely & vingt-jours sans estre enterré, ensuite dequoy on le porta cinq ou six lieües pour en faire l'inhumation, elle se fit avec toute la pompe possible par rapport au lieu & au Pays. On put y compter six à sept cens hommes tant Chrétiens que Payens, qui voulurent y assister, & qui contribüerent à l'envy à la rendre plus celebre & plus magnifique, de forte que l'on craignoit avec raison qu'un si grand concours que l'on n'avoit pû empescher, n'éclatast jusqu'à la Cour, & n'exposast les Fideles à quelque nouvelle persecution, mais la Providence divine ne permit pas qu'un devoir si saint & si justement rendu à ses serviteurs attirast aucune disgrâce sur cette Eglise.

La sepulture de M<sup>r</sup>. Hainques ne se fit pas avec tant de bruit, mais elle fut precedée & suivie de quelques circonstances qui ne sont pas moins remarquables. Son corps demeura exposé quatre jours, & Dieu le defendit de corruption contre les chaleurs excessives du climat par une grace extraordinaire,

Le cinquième après sa mort on le revestit de ses habits Sacerdotaux, & on l'enferma dans un cercueil commun, où l'on mit de la chaux vive, puis après l'avoir laissé en dépôt durant trois mois pour satisfaire à la devotion & au desir des Chrestiens du lieu, on se mit en devoir de l'enlever pour le porter auprès de celui de son cher Collegue; mais le Seigneur du Village tout Payen qu'il estoit s'opposa à cette translation, & protesta hautement, qu'il ne laisseroit point emporter le corps d'une personne qu'il honoroit comme un saint, & que si l'on persistoit à luy faire violence il se pourvoiroit auprès du Roy par une Requeste qu'il iroit luy presenter luy-mesme en personne. Il falut donc ceder en cette occasion au zele de ce Gentil & enterrer ces pretieuses dépouilles sur ses terres, dans un endroit que les Fideles ont marqué depuis par une petite Chapelle où ils alloient souvent prier sur le tombeau de leur Pere; & ce qui est plus admirable: c'est que les Idolatres mesme y faisoient la mesme chose pour témoigner la veneration qu'ils conservoient pour sa vertu.

C'est ainsi que Dieu a voulu honorer sur la terre le merite de ces deux Ouvriers Evangeliques, en mesme temps qu'il les recompense dans le Ciel. Ils ont vescu dans ce

Royaume, & ils y sont morts en telle reputation, que les Chrestiens estoient persuadez, qu'après les avoir perdus il ne falloit pas en esperer d'autres qui les égalassent; ainsi qu'ils le manderent eux-mesmes à M<sup>r</sup> de Berythe, & on peut dire qu'ils sont payez au centuple, & en ce monde & en l'autre des avantages qu'ils ont quitté en Europe.

M<sup>r</sup> Hainques avoit déjà fait de si grands fruits dès l'année 1667. que M<sup>r</sup> de Berythe écrivant de la consolation que Dieu luy donnoit dès ce temps-là, marque qu'il n'avoit pas lieu de se repentir d'avoir renoncé aux bonnes esperances que ses bonnes qualitez & la faveur de ses Amis luy pouvoient promettre à Paris. Et ce mesme Prelat parlant de M. Brindeau dit de luy, que par tout où il a porté la bonne odeur de l'Évangile, il y a laissé celle des vertus & de la capacité qu'il avoit acquise en Sorbonne, où il estoit sur le point de prendre le bonnet, lors qu'il partit pour les Indes; de sorte qu'il a eu l'honneur d'estre le premier de cette celebre Faculté, qui a pris party dans les Missions Orientales, & qui a ouvert par son exemple le chemin à tous ceux du mesme Corps qui auront le courage de le suivre.

Il a plû à Dieu par une pure misericorde de se servir de M<sup>r</sup> Hainques pour faire des

choses extraordinaires dans la conversion des Peuples, puis qu'il est vray que durant l'espace de cinq ans, il a fait deux fois plus de Chrestiens dans le lieu de sa Mission, qu'il n'y en avoit trouvé lors qu'il y entra, & qu'il a plus augmenté le Christianisme pendant ce peu de temps, nonobstant les persecutions, qu'on ne l'avoit pû faire en plusieurs années, quoy qu'il ait presque toujours travaillé seul avant l'arrivée de M<sup>r</sup> Brindeau.

Leur merite auprès de Dieu dans le Ciel; joint au credit qu'ils avoient acquis auprès des hommes par leur sainte Vie, fit une telle impression sur les Payens immédiatement après leur mort qu'ils venoient en trouppes se faire instruire & baptiser par les Prestres Cochinchinois, dont l'un en baptisa pour sa part deux cens vingt en moins d'un mois, sans compter ceux à qui l'autre conféra le mesme Sacrement, dont on ne sçait pas le nombre. Et la multitude en fut si grande que l'on jugea à propos d'aller chercher du secours à Siam auprès de M<sup>r</sup> de Berythe leur legitime Pasteur.

CHAPITRE X.

*Deputation des Chrestiens Cochinchinois,  
vers Mr de Berythe à Siam, & son  
arrivée à la Cochinchine.*

**L**A resolution d'aller à Siam fut prise dans une assemblée des principaux Chrestiens de la Cochinchine, où les deux Prestres se chargerent volontiers de la deputation & s'embarquerent avec deux Catechistes dans une Barque fort petite, qui les rendit heureusement à Siam le 8. May 1671. Dès qu'ils furent déchargez ils allerent descendre droit au Seminaire des François, & après s'estre jettez aux pieds de Mr de Berythe pour recevoir sa benediction, ils luy dirent les larmes aux yeux qu'ayant perdu leurs Peres ils venoient chercher leur Prelat, pour sçavoir de luy ce qu'ils avoient à faire à l'avenir, & pour luy reiterer les tres-humbles prieres que tous les Chrestiens luy avoient déjà faites dans la lettre qu'ils avoient eu l'honneur de luy écrire quelques mois auparavant, dans laquelle ils luy exposoient qu'étant demeurez orphelins, sans pere & sans mere, ce sont les propres termes dont ils



usent, ils ne voyoient pas que personne püst reparer leur perte à moins qu'il ne voulust luy-mesme leur faire la grace de les venir soutenir dans leur extrême douleur : qu'au reste il y avoit tres long-temps qu'il y estoit attendu & désiré de tout son Peuple ; mais que si les affaires generales des Missions qui l'en avoient empesché jusqu'alors, l'arrestoient encore, ils le conjuroient au Nom de Nostre Seigneur JESUS-CHRIST de leur envoyer du moins quelques Missionnaires capables de suppléer à son défaut & de remplir dignement la place de ceux dont ils pleureroient la perte jusqu'à la fin de leur vie.

On mit donc en deliberation le depart de Mr de Berythe, & après avoir examiné toutes choses, on demeura d'accord que sa presence estoit necessaire à la Cochinchine, ce qui luy causa beaucoup de joye, & il ne pensa plus qu'à partir. Il prit donc avec luy M<sup>rs</sup> Mahot & Vachet, & se joignant aux quatre Deputez de sa chere Eglise, il entra dans leur Barque le 20. de Juillet sans en dire mot à personne. Cependant un Ecclesiastique du camp des Portugais, luy ayant oüy dire quatre jours auparavant qu'il projettoit de faire un tour à la Cochinchine, & l'ayant veu passer devant sa porte, il se douta bien de l'affaire, & le conduisit une lieüe jusqu'à la mer,

où après avoir reçu sa benediction il le vit monter sur sa Barque. Mais comme elle luy parut si petite, qu'à peine M<sup>r</sup> de Berythe pouvoit s'y tenir debout, & que d'ailleurs il n'avoit point de Pilote, il prit la liberté de luy représenter le peril evident où il se mettoit avec sa troupe, & la réponse qu'il tira de luy. *Hi in curribus & hi in equis, nos autem in nomine Domini* : les hommes s'appuyent sur leur équipage, & nous sur le nom de nostre Maistre. A quoy il ajouta, que sur la confiance de ce Seigneur tout-puissant, il portoit sans crainte avec luy une marchandise de contrebande, qui estoit la publication de la Religion Chrestienne, si rigoureusement défenduë dans ce Royaume, & ayant ainsi répondu avec un visage riant à celuy qui luy exposoit le danger de sa navigation, il se separa de luy, & fut suivy quatre jours après de M<sup>r</sup> Guyart, qui s'embarqua sur un autre vaisseau selon les ordres que M<sup>r</sup> de Berythe luy en avoit donnez avant son départ.

On n'a eu jusqu'icy aucunes nouvelles de leur arrivée; mais on espere l'apprendre par les premieres lettres qui viendront de Siam. L'on sçaura assurement pour lors une infinité de circonstances que l'on ignore, soit à l'égard de la mort de M<sup>rs</sup> Hainques & Brindeau, soit à l'égard de l'état veritable du

136 *Relation de la Mission du Royaume, &c.*  
Christianisme dans cette vaste Mission, qui  
aura pris sans doute une nouvelle vigueur,  
par la présence d'un Vicaire Apostolique,  
accompagné de si bons Ouvriers.





RELATION  
DES MISSIONS  
DES EVESQUES  
FRANCOIS.

Du Royaume de Camboye.  
*TROISIEME PARTIE.*

CHAPITRE PREMIER.

*Description du Pays, & des Mœurs de ce  
Royaume par M<sup>r</sup> Chevreuil.*



N a veu dans le Chapitre prece-  
dent que M<sup>rs</sup> Brindeau & Che-  
vreuil s'estant embarquez à Siam  
en 1665. pour porter du secours à  
M<sup>r</sup> Hainques à la Cochinchine; le premier  
avoit esté obligé de laisser le second tout seul

au Royaume de Ciampa à cause d'une fièvre continuë qui le tint au liët durant trois semaines.

Ce Febricitant voyant bien que sa foiblesse ne luy permettoit pas de passer jusques au lieu de sa Mission, resolut d'aller du moins jusques à Camboye: mais les Mariniers qui l'avoient amené de Siam, n'ayant osé entrer dans ce Royaume par je ne sçay quelles craintes mal fondées, ils le laisserent seul sans serviteur à la Barre. Dieu ne l'oublia pas dans cet abandon, & il disposa si bien toutes choses en sa faveur qu'il trouva à l'embouchure de la mer une petite Barque de Cochinchinois, dont il fut très-bien receu, le maistre & la maistresse estant Chrestiens qui luy firent mille carresses dès qu'il leur fit connoistre ce qu'il estoit.

Il receut d'eux tout le secours qu'on pourroit attendre d'un frere ou d'une sœur, & mesme d'un pere & d'une mere, comme il le mande luy-mesme. Leur pauvreté ne les empêcha pas de luy fournir avec charité tout ce qu'ils crurent pouvoir contribuer à sa prompte guérison, & nostre Seigneur donna tant de benediction à leurs soins, & à leurs aumônes, que la fièvre le quitta, mais estant delivré d'une peine il tomba incontinent dans une autre, qu'il trouva plus rude & moins supportable que la premiere, & il advoüe

même que c'est la plus douloureuse qu'il eust sentie depuis son départ de France.

Une foule de mouchérons semblables à ceux que nous appellons Cousins, commença à le persecuter cruellement sans luy donner aucun repos ny jour ny nuit, quelque soin qu'il eust de se bien couvrir. Car comme ils ont la langue longue & affilée en forme de lancette fort delicate, ils penetrent toutes sortes d'habits sans peine, & ils atraquent un homme en si grande troupe, qu'il sembla à ce Missionnaire que tous les mouchérons d'Egypte estoient venus se retirer dans les forests de Camboye.

Ce Royaume luy parut beau, & voicy à peu près la description qu'il en a envoyée, à quoy on ajoutera quelque chose que les Livres en apprennent. Camboye est un Royaume assez étendu, situé entre le dix & le quatorze degrez de latitude: Il confine d'une part à celui de Siam, dont il est si proche, que s'il y avoit paix entre les deux Roys, on pourroit recevoir par terre en quinze jours des nouvelles de la ville Royale de l'un, à la ville Royale de l'autre. Il confine d'autre part au Royaume de Laos, d'où il tire tout le benajoin; à celui de la Cochinchine, dont il est presentement tributaire, & à la mer qui forme quelques Ports tres-commodes & tres-frequens sur ses

costes. Il est presque tout rempli de vastes forests où l'on voit quantité d'Éléphants, de Tygres & d'autres animaux farouches. Il s'y trouve pourtant quelques plaines agreables & fecondes en Rys ; & il est arrosé d'un fleuve tres-celebre qui se decharge dans la mer par quatre embouchures, dont il y en a deux qui luy sont naturelles & deux autres faites par art. Il coule cent cinquante lieües dans le Royaume de Camboye, & il est si large & si profond, qu'il passe pour un des plus grands de toute l'Asie : & M. Chevreüil assure qu'il est le plus grand de tous ceux qu'il ait veus en tout son Voyage depuis la France jusques aux Indes. Aussi on l'appelle Menan, qui veut dire la mere des eaux, & un seul de ses canaux seroit en quelque façon comparable au Nil. Il arrive ordinairement chaque année que la riviere de Laos vient se décharger en celle cy par un débordement si impetueux, qu'elle la fait remonter environ quatre vingt lieües contre son cours naturel ; & les eaux de ces deux fleuves jointes ensemble causent une inondation generale dans tout le Royaume, qui le couvre & le noye entierement de sept ou huit palmes de haut.

Ceux qui ont écrit du Royaume de Camboye disent, que quoy qu'il ne soit pas des plus peuplez de l'Orient ; il est neantmoins

dés plus considerables & des plus fameux à cause de la commodité du commerce. Il appartenoit autrefois au Roy de Siam, qui en conserva toujours la juste pretention, & qui entretenoit guerre contre ceux qui le possèdent par usurpation. Celuy qui s'en est emparé le premier s'appelloit Naé-Ciam, & il arracha cette Couronne à son propre frere en luy ostant la vie de sa propre main. La Reine femme legitime de celuy que l'on fit mourir & belle-sœur du meurtrier fut complice de ce crime, & adopta un des fils des Concubines de son mary, dont elle n'avoit point eu d'enfans; le nouveau Tyran donna à ce petit Prince deux Provinces, qu'il détacha de tout le Royaume pour recompenser la Reine de son infame trahison. Il connut bien-tost qu'il n'estoit pas si chery de son Peuple, que l'estoit son frere, & ne croyant pas pouvoir se fier à personne de ses sujets, il appella des Estrangers d'un Royaume voisin qu'on appelle Malac, dont les Peuples ont la reputation d'estre les plus superbes, les plus fourbes & les plus débauchez de tous les Orientaux. Il leur donna les premieres Charges du Royaume, & ils se rendirent si fort les maîtres de son esprit, qu'estant Mahometans ils luy persuaderent d'embrasser l'Alcoran & de se soumettre pour cet effet à la ceremonie



de la Circoncision. Ce changement eut des suites fort remarquables, mais elles sont de trop longues discussion pour entreprendre de les deduire icy en detail. Celuy qui regnoit lors que M<sup>r</sup> Chevreuil y fut, estoit si clement, qu'il avoit de la peine à punir de mort les crimes les plus énormes. Il estendoit cette douceur jusques sur les animaux. Car dans les joustes des Cocqs où il se plaisoit extrêmement, il vouloit qu'on leur coupast les éperons de crainte qu'ils ne se blessassent, tant il avoit le naturel éloigné de tous les spectacles sanglans. Il faisoit grand cas de la Prediction certaine des Eclyses, & il seroit à propos que tous ceux qui veulent se mettre en credit dans ce Pays, sceussent bien les Ephemerides pour ne se tromper jamais dans ce qu'ils prédisent, autrement les Gentils les tourneroient en ridicules, principalement les Chinois qui s'y trouvent en grand nombre, & qui entendent pour la pluspart cette science.

Il respectoit si fort les Talapoins qui sont les Docteurs de la Loy, que non seulement il se gouvernoit volontiers par leurs conseils; mais on disoit aussi qu'il s'estoit fait recevoir parmy-eux, & qu'il observoit toutes leurs manieres de vie à la reserve du Celibat, dont ils l'avoient dispensé, bien qu'ils le gardent

tous selon leurs Regles avec tant d'exactitude, que si quelqu'un tomboit dans un adultere ou simple fornication, il seroit condamné sans misericorde à estre brûlé tout vif. On punit du mesme supplice tous ceux que l'on peut convaincre d'estre Sorciers, & la maniere de les découvrir, est de les plonger dans la riviere, & s'ils surnagent ils sont convaincus & condamnés. On croit qu'il y a beaucoup de ces sortes de gens dans tous ces Pays : & il ne faut pas s'en estonner puis que le demon y regne si absolument par une Idolatrie generale.

Les Peuples y sont doux, charitables, temperans & sobres, & les femmes y sont si modestes & si chastes, qu'elles n'ont point du tout de ressemblance dans les mœurs avec les Payennes de la Cochinchine, bien que les deux Pays soient limitrophes.

On y compte les années par le cours de la Lune à la façon des Chinois, & ils ont la mesme superstition qu'eux à l'égard de cette Planette: car quand elle s'éclypse ils tirent plusieurs coups d'artillerie en l'air pour épouvanter, comme ils disent, le dragon qui la veut devorer.

Les vivres y sont en abondance & à grand marché, de sorte qu'il n'y a point de Pays en toute l'Inde, où l'on vive à meilleur compte,

car les plus belles vaches n'y coûtent qu'un écu piece; la volaille & le porc ny sont pas plus chers à proportion; les bois y sont pleins de venaison; & la pesche y peut estre aussi heureuse que la chasse.

Voilà à peu près ce que M<sup>r</sup> Chevreüil marque du temporel de ce Royaume. Mais ce qu'il dit de la Religion qu'on y professe paroist plus curieux que tout le reste; & il seroit à souhaiter qu'il fust plus descendu dans le detail de leur creance.

## CHAPITRE II.

*Description de la Religion des naturels de Camboye par M<sup>r</sup> Chevreüil.*

**I**L y a un tres-ancien & tres-celebre Temple éloigné environ de huit journées de la Peuplade où je demeure, & j'espere y faire bien-tost un petit voyage, si Nostre Seigneur m'en donne l'occasion & le loisir. Ce Temple s'appelle Onco, & il est presque aussi fameux entre les Gentils de cinq ou six grands Royaumes, que saint Pierre de Rome l'est parmy les Chrestiens. C'est-là qu'ils ont leurs principaux Docteurs, ils y consultent leurs doctes & ils en reçoivent les Decisions avec autant de

de respect; que les Catholiques reçoivent les Oracles du saint Siege. Siam, Pegu, Laos, Ternacerim & quelques autres Royaumes viennent y faire des Pelerinages nonobstant qu'ils soient en guerre, & le Roy de Siam quoy qu'il soit ennemy declaré de ce Royaume depuis sa revolte, ne laisse pas de mander tous les ans à ce Temple le nom de ses Ambassadeurs, par une religieuse observance.

Leurs Docteurs portent le nom de Talapains, dont la langue est aussi differente de la vulgaire, que la Latine l'est des autres langues d'Europe. Leur vie est si pauvre & austere, que pour l'exterieur elle ne cede en rien à l'austerité, & à la pauvreté des Religieux les plus reformez de l'Eglise. Ils vivent tous d'aumônes, ne pouvans rien avoir en propre, ny exercer aucun commerce. Ils ne mangent jamais de chair, & le soir ils ne prennent rien de cuit; mais ils se contentent de quelques fruiets crus qui leur servent de collation, si bien qu'on peut dire qu'ils gardent exactement un jeûne perpétuel.

Il n'est pas besoin de grande science pour converser avec eux; il faudroit seulement savoir l'Astronomie & la Physique, c'est-à-

K

dire la connoissance des choses naturelles, d'autant qu'ils s'en piquent, & si l'on pouvoit estre assez heureux pour détromper ces Docteurs trompez & trompeurs, on détruiroit aisément l'Idolatrie dans tous les Peuples voisins.

Ceux du Pays disent ordinairement que nostre Dieu & le leur sont freres, mais que le nostre est le plus grand. Ils ont beaucoup de respect pour nos Eglises & nos Images, & ils paroissent si dociles & si peu opiniastrés à défendre les maximes de leur Loy, dont ils ne sont peut-estre pas fort bien instruits, qu'il semble qu'on pourroit aisément les convaincre de leur erreur & les tirer de leur superstition.

Cependant voicy la troisième année que je passe icy, sans avoir converty un seul Payen, parce que quelque recherche que j'aye pu faire, il ne m'a pas esté possible de trouver un Interprete qui sceust assez bien les termes de la Religion pour me mettre en estar d'expliquer la nostre d'une maniere intelligible. Il est vray que quelques-uns pensent que c'est peine perduë de travailler à convertir cette Nation, à cause qu'elle n'a pas profité jusques à present des instructions qu'on luy a données depuis plus de

cinquante ans. Mais quand je considère qu'elle réussit si bien dans les affaires temporelles, & sur tout dans les intrigues du Commerce: j'en puis me persuader que la grace du Redempteur ne l'a rendit capable de l'affaire du salut, s'il y avoit assez d'Ouvriers qui s'y attachassent avec tout le soin que l'amour de Dieu leur inspireroit. D'ailleurs tous ceux que j'ay veus ont le naturel doux & traitable, & ils ont tant de simplicité & de charité naturelle, que l'on doit regarder ces dispositions comme un riche fonds, sur lequel la Providence pretend que l'on établisse nostre sainte Religion. Ils pratiquent l'hospitalité avec tant de perfection, qu'elle feroit honte aux Chrestiens, & en quelques villages qu'on se trouve dans les plus épais forests, ils reçoivent volontiers tous les passans, les logent, les nourrissent, & leur donnent gratuitement tout ce qui leurs est nécessaire.

J'avoie neantmoins que cette Mission seroit une des plus difficiles des Indes, tant à cause qu'il faudroit les aller chercher dans le fond des bois, comme les Peres Jesuites font en Canada avec tant de benediction, sans attendre qu'on les vienne chercher, que parce qu'il faudroit que les Missionnaires qui voudroient travailler avec succes auprès d'eux,

fissent estat de mener une vie aussi austere que celle de leurs Talapoins ; & c'est une étrange nourriture pour un homme qui court les forests depuis le matin jusques au soir, qu'un peu de ris, & un peu de Poisson salé, encore le faut-il porter avec soy ; car on n'y trouve ny poisson, ny viande, & il faut s'abstenir de vin : mais l'amour de Dieu est un grand remede à tout cela, & je puis dire avec saint Bernard, que si les croix sont si visibles, les douceurs ny manquent pas. *Videmus crucez, non videmus unctiões.*

Si je n'estois point icy par emprunt & comme en passant dans l'attente continuelle d'entrer à la Cochinchine ; j'aurois tenté cette maniere de vie, & je me serois enfoncé dans ces vastes solitudes, pourveu que j'eusse pu trouver quelqu'un qui eust voulu m'aider à porter avec moy ce qui me seroit necessaire. Mais que faire estant seul ? J'espere pour me consoler que quelques autres viendront après moy recetüillir cette grande moisson, & qu'ils gagneront ces pauvres Payens, en soutenant leurs Instructions par l'Oraison, le bon Exemple & la Patience : Car bien qu'ils ne se rendent peut-estre pas si-tost que les Tonquinois & les Cochinchinois, la perseverance & la sainteté d'une conversation Apostolique em-

portera tout avec le temps.

J'ay cru devoir vous marquer brièvement toutes ces choses, pour vous donner une idée grossiere de ce Royaume. Je les écris si à la haste que je n'ay presque pas le temps de les relire, &c.

---

### CHAPITRE III.

#### *Emplois de M<sup>r</sup> Chevreuil à Camboye.*

**Q**Voy que M<sup>r</sup> Chevreuil declare qu'il n'a presque point converty de Payens, il ne faut pas s'imaginer pour cela qu'il y soit inutile. La Providence le conduisit d'abord à une peuplade de Chrestiens composée de Portugais, Chinois, Melayois, Indiens, & autres qui faisoient en tout quatre cens ames. Cette peuplade est une espeece d'habitation qu'on appelle le Camp des Portugais; la situation en est si avantageuse, que bien que le reste du Royaume soit inondé une fois par an comme nous l'avons dit, neantmoins l'eau ne vient jamais jusques à l'Eglise, quoy quelle soit posée à plate terre sans aucune elevation. Cette Eglise est petite & nouvellement bâtie; mais elle est fort propre, & elle con-



tient sans peine le nombre des Communians qui monte à trois cens personnes.

Dés que M<sup>r</sup>. Chevretil fut arrivé, il alla rendre ses devoirs au Gouverneur de l'Evêché de Malaque, qui s'estoit retiré en ce Pays avec quelques-unes de ses oüailles depuis la déroute de Macassar, d'où les Holandois les avoient chassés. Ce bon Gouverneur le receut comme un Ange du Ciel, qui venoit le secourir dans son extrême besoin. Il estoit sexagenaire, & si languissant d'une longue maladie, qu'il ne pouvoit plus dire la Messe depuis un an, & son compagnon plus âgé que luy ne pouvant plus suffire à son Eglise, il avoit esté contraint malgré luy de ne faire ny Predication, ny Catechisme depuis plus de quatre années.

Cette misere s'estendoit sur deux autres peuplades de Cochinchinois, dont quelques-uns estoient Chrestiens, & les autres avoient assez de disposition à le devenir, mais faute d'avoir quelqu'un qui entendist leur langue pour les confesser & les catechiser, ils se refroidissoient de jour en jour. Il est vray que les Peres Jesuites ont une residence à quatre ou cinq lieues delà; mais ils n'y peuvent entretenir qu'un seul Missionnaire, qui est assez occupé de sa petite Eglise sans pouvoir pren-

dre d'autres emplois.

Dés que M. Chevreuil apprit ces mauvaises nouvelles, il ne douta point que la Providence qui ne fait rien sans dessein, n'eût ordonné son Voyage exprés pour secourir ces pauvres Ames: Il se mit donc incontinent à prescher, & à expliquer la Doctrine Chrétienne, & Nostre Seigneur y donna tant de benediction qu'il en vit les fruicts en peu de jours, & il dit que ce Peuple recevoit les paroles de la vie éternelle, avec autant d'avidité que la terre reçoit la pluye après une longue secheresse durant les plus fortes ardeurs de la Canicule, de sorte qu'il passa plusieurs mois à entendre incessamment des confessions generales, avec une extrême consolation.

Dans le fort de son travail le Gouverneur de l'Evêché de Malaque ayant appris qu'un vaisseau étoit sur le point de faire voile à Goa, se résolut de prendre cette occasion, ne pouvant plus esperer la guerison de ses infirmités dans le triste séjour de ces forests. Mais avant que de déterminer entièrement son départ, il fit toutes les instances imaginables auprès de ce digne Missionnaire, pour le prier de se charger de ses ouailles en recevant tous ses pouvoirs. Il résista d'abord à cette proposi-

tion, sur ce que estant Missionnaire Apostolique il ne pouvoit se lier à cet employ de Curé qui demandoit résidence, & qui par conséquent ne paroissoit pas compatible avec l'obligation qu'il avoit de courir de tous les costez où la plus grande gloire de Dieu l'appelleroit : outre qu'il ne pouvoit rien entreprendre sans l'ordre de Mr de Berythe qui residoit à Siam. Mais les poursuites du Gouverneur furent si pressantes, & la nécessité de cette Eglise luy parut si grande, qu'il se rendit. Enfin il promit que tant que Dieu permettroit qu'il demeurast sur les lieux, il y donneroit volontiers tous ses soins, en attendant que le Gouverneur estant arrivé à Goa y pourveust par d'autres voyes.

Outre ces deux motifs qui le determinerent à cette résolution, il y en eut un troisième qui fit beaucoup d'impression sur son esprit. Il espera que durant son sejour il auroit quelque favorable ouverture pour consommer la conversion de six ou sept cens Cochinchinois voisins de la Peuplade où il estoit, & qu'il pourroit mesme ménager de là plusieurs entrées pour luy, ou pour d'autres Ouvriers auprès d'un tres-grand nombre d'ames dont ces vastes forests sont remplies.

Mais afin d'édifier d'avantage Mr le Gouverneur

verneur en acceptant cet employ, il y mit deux conditions, comme nous l'apprenons d'une lettre de Mr de Berythe écrite au mois d'Octobre 1667. dont voicy les termes. Mr Chevreuil n'a accepté de demeurer à Camboye qu'à deux conditions. La premiere est, que je donnerois mon agreement, & la seconde que ce seroit sans recevoir aucun émoiement de toutes les fonctions Ecclesiastiques, non pas mesme la retribution des Messes, bien que cela puisse aller tous les ans à huit ou neuf cens livres, qu'il consentoit neantmoins qu'on établist un Receveur pour recevoir les reconnoissances des Fideles qui seroient employées aux necessitez des pauvres, ce qui a esté ainsi arresté.

Cette action, qui doit estre ordinaire à un Missionnaire Apostolique, a beaucoup edifié les Chrestiens, & les Gentils qui se gagnent entierement par le desinteressement : & ce doit estre toujours nostre grande pratique de faire autant que nous le pourrons toutes nos fonctions gratuitement. Ne craignons point que les fonds nous manquent, nous en avons un infailible dans la divine Providence, mettons nous seulement en estat de faire connoître à nos Gentils, que nous leurs pouvons dire avec S. Paul, *Non quero que vestra sunt, sed vos.*

Et puis quand nous en serions réduits à cette extrémité de demander l'aumône au Nom de Dieu, il n'y auroit rien en cela qui répugnât à de véritables Disciples de JESUS-CHRIST, qui ne doivent jamais rougir de la pauvreté où l'Evangile les met.

Ce petit Extrait de lettres fait bien voir de quel esprit est animé cet Evêque & avec quelle pureté d'intention les Missionnaires travaillent sous luy.

Comme Mr le Gouverneur avoit veu que Mr Chevreuil ne vouloit rien accepter sans l'agrément de ce Prelat, il luy avoit écrit le 24. Decembre 1663. en faisant réponse à la lettre qu'il avoit reçue de luy par Mr Chevreuil, & cette réponse nous a esté envoyée de Siam, après avoir esté tournée ainsi de Portugais en nostre langue.

MONSIEUR, Votre lettre m'a esté rendue par Mr Chevreuil, je l'ay reçue avec un respect tout particulier & beaucoup de joye, apprenant par elle que vostre Grandeur est en bonne santé, je prie Dieu de la luy conserver long-temps pour sa gloire & pour les grandes faveurs que j'espère recevoir de Vostre Grandeur. Pour ce qui regarde la mienne, elle ne peut estre bonne, étant âgé de soixante trois ans, & attaqué de plusieurs

infirmitez qui m'obligent de passer cette année à Goa, & de renoncer à ma Charge de Gouverneur de Malaque m'en reconnoissant incapable & ne desirant plus penser qu'à me préparer à la mort. Je vous supplie pour l'amour de JESUS-CHRIST de vous servir de tous mes pouvoirs, & je donne permission à tous les Ecclesiastiques qui accompagnent Vostre Grandeur, d'administrer les Sacremens. J'ay arresté icy M<sup>r</sup> Chevreuil pour la grande necessité que j'ay de Prestres, n'en laissant qu'un seul âgé de soixante six ans. Ledit sieur Chevreuil est un sujet d'une rare vertu qui a déjà fait du fruct depuis son arrivée, & qui en fera comme j'espere de plus considerables dans la suite des temps. Il m'a donné les saintes Huiles que Vostre Grandeur m'a envoyées, dont je luy suis tres-obligé, elles sont venues fort à propos à cause du besoin que nous en avons. Je supplie Nostre Seigneur qu'il conserve Vostre Grandeur pour le bien de ces quartiers & pour son honneur & pour sa gloire.

De Vostre Grandeur le tres-humble serviteur Paul d'Acosta Gouverneur.

Pour l'intelligence de cette qualité de Gouverneur, il est à propos de sçavoir que dans ces Pays Orientaux, après la mort des Evê-

ques le Chapitre de la Metropole, qui est Goa élit un Vicaire General qui administre l'Evesché vaquant jusques à la promotion d'un nouvel Evesqué, & ce Vicaire General s'appelle Gouverneur de l'Evesché, & il a le pouvoir d'établir des Grands Vicaires particuliers dans les lieux éloignez; comme le Gouverneur de l'Evesché de Malaque fait à Macassar, à Camboye & Siam, où il a sa juridiction sur quelques Portugais, & où il avoit autrefois nommé un Grand Vicaire, qui ayant esté tué par un miserable Chrestien, avoit laissé cette Eglise depuis dix-ans sans ce secours ordinaire que l'on y jugeoit si important

#### CHAPITRE IV.

##### *Suite des Emplois de Mr Chevreuil à Camboye.*

**L**E respect que Mr Chevreuil eut pour l'autorité de ce Gouverneur de l'Evesché de Malaca, l'empescha; comme il écrit luy mesme, de rien faire sans son ordre. Comme il estoit arrivé dès le 22. Novembre jour de la Presentation de Nostre-Dame; il avoit eu la pensée de prescher & d'instruire durant l'Advent tout languissant qu'il estoit, mais

en ayant fait la proposition au Gouverneur, & demandé son avis, il fut remis au Careme, crainte d'interessier notablement la santé qui n'estoit pas encore bien affermie. Cependant il fit tant d'instances qu'on luy permit de faire le Catechisme aux enfans deux fois la semaine sans compter le Dimanche, qu'il employa à catechiser les Serviteurs & les Esclaves; & il reserva les Predications, c'est-à-dire des Discours plus forts & plus reguliers pour le temps de la sainte Quarantaine.

Il passoit les autres jours de la semaine à visiter les Chrestiens, qui luy témoignoit desirer ardemment entendre parler de Dieu & qui le suivoient par tout pour profiter des paroles de salut dont il remplissoit ses discours. Ils allerent un jour au devant de luy pour le conduire chez une femme malade qui l'avoit demandé pour se confesser; les ayant tous remarquez dans cette maison, il prit occasion de leur dire un mot des obligations du Christianisme, dont ils furent si touchez & si encouragez, qu'ils se rendirent depuis bien plus assidus au saint Sacrifice de la Messe. Il y eut mesme plusieurs Gentils qui luy demanderent le Baptesme, & qui venoient l'en presser jusques dans son



logis: & s'il eust eu un Interprete, il auroit pu les mettre en estat de recevoir ce Sacrement dès ce temps-là. Il apprit aussi qu'il y avoit un nombre considerable de brebis égarées qu'il esperoit ramener bien-tost au bercail; c'est-à-dire des Chrestiens qui ayant succombé aux dernieres persecutions avoient disposition de faire une Penitence exemplaire; si bien qu'il manda à M<sup>r</sup> de Berythe que le temps luy manqueroit plutôt que l'employ.

Cependant Dieu ne permit pas qu'il eût long-temps cette esperance: Car environ trois mois après l'embarquement du Gouverneur il arriva un soulèvement impreveu entre les Chinois, & les Cochinchinois qui ruina tous ses travaux passez, & tous ses projets pour l'avenir. Les Chinois s'estant assurez de l'authorité du Roy donnerent une nuit à l'improviste sur les Cochinchinois qui s'étoient appuyez sur la faveur du Prince: de sorte que ceux-cy furent tuez pour la plupart, & ceux qui échaperent à la mort s'enfuirent en partie à la Cochinchine, & en partie furent faits captifs par les vainqueurs. De sorte que de sept à huit cens Cochinchinois, il ne resta que quatre des ouailles de M<sup>r</sup> Chevrettil dans sa peuplade, & il fut

*du Royaume de Camboÿe.* 137

si affligé de cette sanglante execution, qu'il eut peine à s'en consoler, d'autant plus qu'il n'y voyoit point de remedes, & que le Roy de Camboÿe s'en servit pour se revolter ouvertement contre celui de la Cochinchine en refusant de luy payer désormais aucun tribut, en consequence de quoy tout commerce cessa entre ces deux Royaumes, & M<sup>r</sup> Chevreuil s'est veu plus de trois ans à la porte de sa Mission de la Cochinchine sans pouvoir y passer, à cause des expressees défenses du Roy de Camboÿe.

Mais Dieu qui se plaist à consoler ses Serviteurs au milieu de leurs plus grands déplaisirs, par de saintes aventures dignes de leur zele, luy donna une tres-sensible consolation dans un événement que l'on n'a appris que par M<sup>r</sup> de Berythe qui l'écrivoit ainsi en Octobre 1667.

M<sup>r</sup> Chevreuil me mande par une lettre du 14. Mars de l'année presente une chose fort consolante, & qui peut avoir des suites tres-avantageuses pour la Religion dans le Tonquin. C'est au sujet du Baptesme de la belle-sœur du Prince du Tonquin, & d'une de ses Parentes qui furent prises, on ne dit pas par quel accident, à la barre de ce Royaume, par des Corsaires & amenées à Camboÿe.

Ces deux Princesses ayans appris qu'il y avoit des Missionnaires, trouverent le moyen de se rendre chez M<sup>r</sup> Chevretüil, & luy dirent qu'elles s'estimoient les plus heureuses du monde dans leur captivité, puis qu'elles trouvoient une occasion si favorable de se faire Chrétiennes, qu'au reste elles connoissoient depuis bien du temps la bonté & la verité de nostre Religion, & qu'elles demandoient instamment d'en estre suffisamment instruites pour pouvoir estre baptisées.

M<sup>r</sup> Chevretüil prit tous les soins possibles de ces deux Dames, & il leurs fit trouver une maison pour pouvoir les instruire plus commodement, après quoy il les baptisa & les mit entre les mains d'un Capitaine de Vaisseau de Manille, qui l'assura qu'on les traiteroit avec toutes sortes de respect, & qu'on les renvoyeroit avec beaucoup d'honneur de Manille au Tonquin. La premiere fut nommée sur les sacrez Fonds François, & l'autre Lotüise, & ces deux illustres Neophytes promirent bien à M<sup>r</sup> Chevretüil en se separant, qu'elles seroient toute leur vie tres-reconnoissantes du grand bon-heur qu'elles avoient receu par son ministere, & que si jamais elles arrivoient en leur Pays, les Missionnaires ressentiroient les effets

effets de leur gratitude.

On n'a point sçeu précisément le temps auquel elles arriverent à Camboye, ny combien elles y furent, mais on ne peut pas douter que pour peu qu'elles y ayent esté, elles n'ayent donné une joye extraordinaire à celui dont il a plû à Dieu se servir pour les catechiser & leurs conferer le Baptesme : & cette seule Conversion a pû asseurément le consoler de la sterilité de ses travaux auprès des Peuples de Camboye, depuis le meurtre des Cochinchinois.

Tout le séjour qu'il fist depuis ce temps-là dans ce Royaume luy parut un rude exil; il ne laissa pourtant pas de faire quelques courses de tous costez pour secourir les Brebis qu'il trouveroit dispersées; & dans ces courses il dit qu'il a découvert une Nation fort nombreuse, dont les Peuples ont les oreilles larges d'une palme. Ils habitent les forests, sans Religion, sans Bonzes & sans Talapoins. On dit qu'il y a plusieurs Sorciers parmy eux; mais cela leur est commun avec tous les Pays voisins, d'où JESUS-CHRIST n'a pas encore chassé le demon.

Il marque aussi que l'on peut aller aisément de Camboye au Royaume des Nuns, parce qu'ils y viennent trafiquer, & il conclud que le poste où il demeueroit estoit fort

L

162 *Relation de la Mission du Royaume, &c.*  
propre à servir de residence à une troupe de  
Missionnaires qui pourroient se répandre de  
là dans toutes les autres Missions, où l'on  
leur porteroit aisément le vin pour la Messe,  
& les autres choses necessaires pour leur sub-  
sistance.





RELATION  
DES MISSIONS  
DES EVESQUES  
FRANÇOIS.

QUATRIÈME PARTIE.

Du Royaume du Tonkin.



LE Tonquin estoit il y a huit cens ans une Province de la Chine, de mesme que la Cochinchine estoit une Province du Tonquin il n'y a pas plus d'un siecle ; mais aujourd'huy c'est un Royaume separé des deux : avec cette difference qu'il paye tribut au premier de trois en trois ans ; & au contraire il tire tribut du second qui est beaucoup moins grand que

L ij

luy. Il est à peu près aussi estendu que la France; il est situé au 20. degré de latitude, & au cent quarante cinq de longitude, de sorte qu'il est tout entier sous la Zone Torride, mais il n'en est pas moins beau, ny moins fertile, ayant la mer à ses deux costez, & estant entre-coupé de plus de cinquante rivières, dont les inondations donnent une merveilleuse fecondité aux campagnes.

Bien que le Gouvernement y soit Monarchique, on peut neantmoins y compter deux Roys, dont l'un s'appelle Búa, qui en porte seul le nom, & l'autre Choïa, qui a tout le pouvoir & toute l'authorité sur les Provinces, où il dispose absolument de toutes choses; pendant que l'autre, dont il est comme le Ministre souverain, demeure ensevely dans un vieil Palais, d'où il ne sort qu'une fois l'an pour recevoir les hommages publics dans une ceremonie qui se fait vers le Printemps.

Les Peuples ont le naturel très-bon, & la Justice s'y administre avec autant d'ordre & d'équité qu'en aucun Pays de l'Univers, parce que les Magistratures n'y sont ny venales, ny lucratives: le Roy donnant des pensions à tous ceux qui les possèdent, afin que les Parties plaident sans frais & sans dépense.

Le Reverend Pere Alexandre de Rhodes de la Compagnie de Jesus, & originaire

d'Avignon passe pour leur premier Apôtre. Car bien qu'il ait écrit luy-mesme, dans le Livre de ses Voyages en 1653. qu'il est probable que la Foy leur avoit esté preschée autrefois, à cause d'une certaine Coûume qu'il y trouva encore en usage de faire le signe de la Croix sur le front des enfans : neantmoins il est certain qu'ils le faisoient sans sçavoir pourquoy ; & s'ils ont eu quelque connoissance de nos Mysteres dans les siècles passez, ils en avoient entierement perdu la memoire. Ils suivoient les trois sortes de Religions qui sont en vogue chez les Chinois, lors que ce Grand-homme entreprit leur conversion ; & les succès dont Nostre Seigneur recompensa ses travaux, furent si merveilleux, qu'il en fit en peu de temps la plus florissante Eglise de tout l'Orient, qui s'est toujours soutenue avec courage au milieu des plus rigoureuses persecutions.

Nostre sainte Religion y estoit encore défendue sous de tres-grièves peines en 1666. Lors que M. Deydier y fut envoyé par M. de Berythe ; il partit du Seminaire de Siam le 20. jour de Juin, sans que qui que ce soit en eut en le moindre soupçon ; & ayant joint un vaisseau Chinois, sur lequel il prétendoit monter inconnu, il quitta le 23. son habit Ecclesiastique ; coupa sa barbe & s'habilla en



Mâtelot. Estant ainsi déguisé on le receut sur le bord le lendemain matin jour du tres-saint Sacrement. Tout l'equipage estoit Chinois à la reserve de huit ou dix personnes qui estoient naturels du Tonquin ; mais tous generalement estoient Idolatres, & il y en avoit plusieurs à qui il avoit souvent parlé à Siam, & qui par consequent pouvoient aisément le reconnoistre ; mais Dieu permit pour son bien qu'ils ne le connûssent pas, & il adjouâta mesme une seconde grace à la premiere ; car le Capitaine du vaisseau, luy ayant commandé d'ouvrir les trois paniers où il avoit enfermé tout son petit meuble, & n'ayant rien trouvé dans les deux premiers qui luy deüst aucun droit, il le dispensa heureusement d'ouvrir le troisiéme où l'on auroit veu toutes les choses necessaires à un Missionnaire pour administrer les Sacremens ; ce qui luy auroit assurément fait refuser le passage. Ce fut aussi un trait de la mesme Providence que l'on ne voulut pas recevoir les Livres qu'il vouloit porter avec luy, dautant que s'il les eust portés, il n'auroit jamais pû les cacher à la visite que l'on en auroit faite dans la ville Royale du Tonquin.

Sa navigation fut beaucoup plus longue qu'il ne pensoit ; car il se passa quarante trois jours auparavant que d'arriver à l'embou-

chère de la grande rivière qui conduit droit à la Capitale. Dès les premiers jours il fit amitié avec les Tonquinois, & trois Marchands Chinois de la ville de Cantom, qui estoient logez auprès de luy dans le Vaisseau: il ne mangeoit jamais en leur présence sans les prier instamment de prendre leur part de ce qu'il avoit, & lors qu'il leur entendoit dire quelques paroles de leur langue, il les leur repetoit aussi-tost, avec facilité; ce qui leur gagna si fort le cœur qu'ils ne pouvoient se lasser de dire du bien de luy tant au Capitaine qu'aux autres Officiers, qui commencerent à en concevoir de l'estime.

Mais ce Capitaine le jetta bien-tost sans y penser dans la tristesse & dans la crainte; car voyant que le Navire n'avançoit pas comme il eust désiré, il faisoit quasi tous les jours des sacrifices à ses Idoles; & parce que le vent bien loin de se rendre favorable devenoit tousjours plus contraire; il s'avisa de jeter en mer par forme de sacrifice quelques chats que l'on avoit pris à Siam; afin, disoit-il, d'apaiser les dieux de ce Royaume en leur faisant restitution de ce larcin. M<sup>r</sup> Deydier fut sensiblement touché de toutes ces superstitions; & ayant fait reflexion qu'estant Étranger & d'une Religion inconnüe, on pourroit bien penser à le sacrifier luy-mesme, pour ob-

tenir du beaultemps, il se consacra tout de nouveau à celui qu'il reconnoissoit pour le seul Arbitre de la vie & de la mort.

Cependant il eut occasion d'exercer son zele sur un de ces trois Marchands dont nous avons déjà parlé. Cet homme estant Phytique fut attaqué d'un redoublement de fièvre qui le jetta dans le delire & fit croire à tout le monde qu'il mourroit bien-tost : On luy bâtit incontinent une petite hutte de Bambus & Dolles, qu'on attacha au bord du Vaisseau pour l'y loger, d'autant que par une de leurs maximes superstitieuses; c'est un grand malheur pour un Navire que d'y laisser mourir quelqu'un. Dès que le malade fut averty de ce dessein il se mit à battre des pieds, & à appeller M<sup>r</sup> Deydier par le nom qu'il avoit pris, Ochico oy. Comme il redoubloit ses cris, les Mariniers accoururent, le tirent de sa chambre & le portent dans sa hutte où le Missionnaire le suivit, mais il ne pût approcher de luy jusqu'à ce que tout le monde s'étant retiré, il demeura seul. Ce fut pour lors que le malade luy témoigna la confiance qu'il avoit prise en luy dès qu'il l'avoit connu, & qui s'estoit beaucoup augmentée depuis qu'il avoit veu que bien loin de le fuir dans sa maladie, comme faisoient les autres voisins, qui en estoient incommodez, il s'attachoit da-

vantage à sa personne pour le servir & le consoler par des signes des mains & des yeux, auxquels le malade répondoit par de pareils témoignages de reconnoissance, suppleant de part & d'autre au défaut de la parole, par le langage des gestes.

Il y avoit déjà long-temps que M<sup>r</sup> Deydier brûloit du desir de luy parler de Religion, craignant que son mal ne luy permist pas d'aller jusqu'au Tonquin ; mais il avoit falu se contenter de recommander l'affaire à Nostre Seigneur, & il le faisoit tous les jours tres-ardemment en offrant à sa divine Majesté tous les saints Sacrifices qui luy estoient presentez par toute la terre, avec celuy de JESUS-CHRIST sur la Croix, pour le prier de ne pas permettre que cette ame se perdit. Le desir de son salut s'enflamma plus que jamais, lors qu'il le vit separé du Vaisseau, & l'ayant trouvé un jour tout seul, il l'appella par son nom avec dessein de luy parler le mieux qu'il pourroit par signes, mais il reconnut qu'il n'entendoit plus. Estant donc fort affligé de le trouver en cet estat ; il fut merveillessement réjoüy, quand il luy vit faire plusieurs signes de Croix sur la bouche, & montrer par gestes qu'il vouloit pendre un Chapelet à son col. Il n'en falut pas davantage pour donner lieu de soupçonner qu'il estoit Chrestien,

comme son nom sembloit en estre une preuve ; car il s'appelloit Giufa , qui est à peu près la mesme chose que Joseph parmi les Chinois , ou du moins on avoit sujet de conjecturer qu'il avoit autrefois entendu parler de nostre sainte Religion , & qu'il avoit voulu attendre à se faire Chrestien au temps de la mort , selon la coûtume de plusieurs Payens de ces quartiers-là , sur tout de Macao , & de Manille qui different leur Baptisme jusqu'à ce qu'ils soient à l'extrémité.

Dans cette pensée le Missionnaire alla mouïllér un mouchoir & l'ayant mis dans la manche de sa casaque , il revint à ce cher Moribond , auquel il inspira la contrition de ses pechez en battant sa poitrine devant luy , & le desir du Baptisme en levant les yeux au Ciel , au mesme temps qu'il luy monroit ce mouchoir mouïllé qui dégoûtoit l'eau. Dès que le malade l'apperceut , sans qu'il fust nécessaire de luy faire aucun autre signe , il joignit les mains & baissa les yeux avec une modestie angelique , sans rien faire paroistre de l'incommodité qu'il pouvoit souffrir à cause de quelques goûtes d'eau salées qui estoient entrées dans sa bouche & dans ses narines , lors qu'on la luy versoit sur la teste , & en cet estat il fut baptizé sous condition ; parce qu'il se pouvoit faire qu'il eust déjà receu ce

Sacrement, & cette mesme raison obligea le Missionnaire de luy donner aussi sous condition, l'Absolution Sacramentelle; après quoy le malade qui estoit demeuré jusqu'alors immobile comme une statuë, par un sentiment de respect qui inspiroit de la devotion, éleva les mains & les yeux en haut en action de graces, & s'estant tourné vers son bienfacteur avec un visage riant, comme pour le remercier du soin qu'il avoit pris de son salut; il rendit l'ame à quelques heures de là entre ses mains, le laissant dans une parfaite joye d'avoir pourveu à son ame.

Il y avoit bien un mois qu'on estoit en mer, lors que les Matelots apperceurent les costes de la Cochinchine, qui faisoit autrefois partie du Royaume d'Annam, c'est-à-dire du Tonquin, & selon la coûtume qu'ils observent quand ils découvrent le commencement des terres de leur Roy, ils s'occupèrent à bâtir en diligence un petit vaisseau d'ais fort minces & de bambus, qui sont de grosses cannes d'Inde, équipé de toutes choses, mesme de provisions de bouche à proportion comme les plus grands Navires; ils y mirent mesme des lettres écrites en caracteres d'or, & après avoir achevé l'ouvrage, le Contre-Maistre du grand Navire sa Masse en main fit de grands cris pour inviter l'Idole

du Pays à venir prendre possession de ce petit bâtiment; en suite le Capitaine & le Pilote offrirent un sacrifice de la chair de plusieurs animaux avec leurs reverences accoutumées. Enfin, on mit ce petit bâtiment en mer avec quantité de Ceremonies, dont la principale fut, que le Contre-Maître avec un autre des plus entendus Marelots, l'un à la Poupe & l'autre à la Prouë du grand Vaisseau, tous deux revestus de leurs habits à manches pendantes & tenant de certains bâtons des deux mains, firent d'abord plusieurs gestes comme pour donner du vent au petit Navire, & puis plusieurs autres comme pour appeller la terre vers le grand Vaisseau à force de bras, & avec tant de violence qu'on pouvoit les prendre pour des gens desesperés ou extravagans; Mr Deydier les trouva si ridicules qu'il eust eu de la peine à s'empescher de rire, s'il n'eust esté frappé en mesme temps d'une extrême compassion pour un si grand aveuglement.

Cinq jours s'écoulerent à costoyer la Cochinchine, dont on ne pût voir les montagnes qui l'entourent, sur lesquelles on remarquait avec plaisir tous les soirs un tres-grand nombre de feux, qui servent comme de phare à la mer, & qui sont allumés par tous ceux qui travaillent à la coupe de bois. Enfin, le premier jour d'Aoust on arriva à

l'embouchure de la riviere du Tonquin, & le troisieme on avança jusq'á un village où le Capitaine s'arresta trois jours, afin que tout l'équipage pût aller au Temple rendre ses vœux à l'Idole.

Pendant ce sejour Mr Deydier écrivit au sieur Raphaël Rhodes originaire de la Cochinchine, qui demouroit en la ville Royale du Tonquin en qualité de truchement des Hollandois, & à qui on avoit adressé de Siam le Viatique de ce Missionnaire. Il le prioit par sa lettre de luy envoyer au plûtost quelque Catechiste qui sceust la langue Portugaise & quelque petit bâteau pour le porter promptement.

Un certain Tonquinois écrivain du Vaisseau avec qui il avoit fait grande amitié durant le Voyage, se chargea de rendre sa lettre en main propre, avec un paquet bien cacheté où estoit tout le meuble d'Autel, sans que le porteur en sceust rien. Mr Deydier aimo mieux luy confier ce paquet comme á son amy, sans luy dire ce que c'estoit, que de le reserver avec luy sans esperance de le pouvoir cacher á la visite que l'on en feroit exactement dés que le Vaisseau motilleroit á la Capitale, & ainsi afin d'éviter d'estre connu pour Prestre & d'estre chassé dés son arrivée. Il jugea qu'il estoit á propos d'hazarder ses



Ornemens par une voye qui d'ailleurs luy paroiffoit feure.

Dés que ce Tonquinois fut party, M<sup>r</sup> Deydier se fit porter à terre sous pretexte d'acheter quelques provisions, en mesme temps que des Matelots alloient se pourvoir de ce qui leur estoit necessaire pour leur sacrifice; mais son veritable dessein estoit de voir s'il ne rencontreroit point quelque Chrestien dans le Village composé d'environ cinq cens personnes. Il ne trouva qu'un jeune homme qui ne faisoit que passer, & qui arrivant dans la ville Royale luy dit que le sieur Raphaël avoit esté mis aux fers par ordre du Roy, à cause que les Portugais estoient venus en ses Ports contre sa défense. Il adjoûta aussi deux autres motifs de sa prise que quelques-uns publioient, dont l'un estoit, qu'estant estimé fort riche, on avoit dessein de tirer de luy quelque argent, & l'autre qu'estant connu pour Chrestien, on vouloit persecuter sa Religion dans sa personne.

Cette nouvelle l'affligea & luy fit craindre pour sa lettre & le paquet dont l'Ecrivain du Vaisseau s'estoit chargé, mais il remit tout l'evenement au bon plaisir de Dieu. Et quelques-jours après le Vaisseau estant entré dans la grande riviere, il apprit par le Pere du Capitaine qui estoit venu avec le Nhamon, c'est,

à dire avec les Gardes des Officiers du Roy qui visitent les Navires, que le sieur Raphaël estoit fort de prison. Cela luy fut bien-tost confirmé par un billet de réponse que le sieur Raphaël luy fit luy-mesme, par lequel il luy témoignoit la joye de son arrivée, & l'empressement qu'il avoit d'aller se jeter à ses pieds. Et en effet, il vint le trouver le jour de l'Assomption dans le bateau d'un Capitaine European, où il avoit fait mettre toute sorte de rafraîchissemens & où le Missionnaire descendit, après que le sieur Raphaël eust donné une collation fort honneste aux deux Capitaines du vaisseau qui le portoit. Ils passerent donc le reste du jour ensemble, & après le soupé ils se separerent; le sieur Raphaël ayant pris de M<sup>r</sup> Deydier les saintes Huiles & quelques habits Sacerdotaux, qu'il luy promit de garder avec le reste de ses petits meubles.

Ils ne furent pas long-temps sans se rejoindre, car le Vaisseau estant allé mouïller auprès de la Ville le 18. Aoust M<sup>r</sup> Deydier n'ayant pû encore obtenir liberté de descendre à terre, à cause de quelques difficultez que l'on faisoit aux Marchands pour le commerce; il alla en secret chez le sieur Raphaël dès le 20. & revint dès le soir mesme coucher sur son bord, après avoir remarqué tres-peu

de chose de la ville Capitale. Voicy neantmoins ce qu'il en écrivit dès-lors dans son Journal à Mr de Berythe.

Cette Ville, dit-il, est d'une effroyable longueur & sans enceinte de murailles. On y voit d'espace en espace de grands lacs, & on y rencontre par tout tant de monde, que quoy que les rues soient tres-larges, on a neantmoins beaucoup de peine à passer en plusieurs endroits: Les maisons sont bâties de Bambus, enduites d'argille, & couvertes de paille pour l'ordinaire. Il y en a neantmoins quelques-unes bâties de briques, enduites d'un peu de chaux & couvertes de thules. C'est tout ce qu'il en dit en passant; puis retournant à ce qui regarde sa personne, il adjoute qu'estant dans le Vaisseau le 22. du mois d'Aoust, & faisant Oraison dans sa chambre, la teste appuyée sur le bois du grand mas, le tonnerre tomba dessus, coupa environ deux brasses de la pointe, brisa en mille pieces quatorze ou quinze Cercles de fer, dont il estoit lié d'espace en espace, mit tout le bois des extrêmitéz en morceaux, & entr'ouvrit tout le reste jusqu'à l'endroit où il appuyoit son front sans passer plus outre: en sorte que les Matelots publierent hautement qu'ils luy estoient redevables de la conservation de leurs Marchandises & de leur Vaisseau; parce que sa teste avoit

arresté

arrêté la foudre qui auroit indubitablement percé jusqu'au fond de calle, si elle n'avoit trouvé cet obstacle.

Ce qui acheve de rendre cet événement merveilleux, est que le tonnerre alla prendre à deux pas du Missionnaire un ais qu'il porta justement au dessus de sa teste, comme pour le parer de la cheute du grand voile, des deux antennes; des pieces de fer, & des éclats de bois qui l'auroient asseurement blessé. Cela n'empescha pas neantmoins qu'il ne fut abbatu sur le Pont, soit à cause de la frayeur qui le saisit; soit à cause de la pesanteur de l'ais qui le couvroit; mais il ne sentit pas la moindre douleur & on ne trouva aucune contusion sur son corps; il s'écria seulement à haute voix se voyant environné d'une fumée fort épaisse, qui fit craindre d'abord le feu; mais elle se dissipa bien-tôt & luy donna lieu de sortir pour la seconde fois du Vaisseau, sans que l'on prist garde à luy, parce que tout le monde estoit encore étourdy du bruit & épouvanté de frayeur. Il prit donc cette occasion d'enlever adroitement le reste de ses Ornemens d'Eglise, à dessein de les porter chez le sieur Raphaël.

Comme il estoit près de la Ville il fut surpris d'une grosse pluye, qui l'obligea de s'arrêter à la premiere maison; mais s'estant ap-

M

perceu de quelques pieges que le demon tenoit à sa chasteté dans ce mauvais poste, où il avoit trouvé trois femmes qui le receurent avec des civilités trop affectées, il jugea que ce peril de terre estoit plus grand que celui dont il venoit d'échaper sur la riviere, de sorte qu'il se remit en chemin nonobstant la pluye, qui devoit le percer en peu de temps, & mesme l'empescher de marcher dans les rues, d'autant que la Ville n'est pas pavée, de sorte qu'il estoit nuit quand il arriva chez son hôte, & quoy qu'il fust extrêmement mottillé & fort fatigué, il employa neantmoins la meilleure partie de son repos à faire des Hosties pour le saint Sacrifice, à dresser un Autel, & à disposer toutes choses pour pouvoir dire la sainte Messe avant le jour, se sentant pressé d'un ardent desir de recevoir le Corps adorable de son cher Maître, dont il estoit privé depuis plus de deux mois; & c'est icy que commencent ses emplois Apostoliques dans le Tonquin, dont on divisera le narré suivant la suite des années.

*Année 1666.*

**M**onsieur Deydier demeura plusieurs jours caché dans la maison du sieur Raphaël, pendant lesquels il écrivit sous

son nom à tous les Chrestiens dispersez dans les Villages pour les prier de s'assembler au plûtoft chez luy, afin d'y deliberer d'affaires d'importance. Il traduisit en langue du Tonquin ses lettres de grand Vicaire, & une lettre de M<sup>r</sup> de Berythe adressée aux Tonquinois, avec l'aide d'un Catechiste du Pays, & d'un certain Chinois, qui ayant esté fait Chrestien à Macao, s'estoit marié dans ce Royaume où il avoit éably sa demeure. Il s'informa du nombre des Chrestiens de la Ville, & on luy dit qu'il y en avoit en tout quatre cens; il apprit aussi que de cinquante Catechistes qui avoient travaillé avec benediction sous les ordres des Peres Jesuites lors qu'ils estoient au Tonquin, il n'en restoit plus que quinze qui en fissent la fonction, & à qui le sieur Raphaël avoit presté sans interest deux ou trois cent écus pour acheter un bateau pour subsister & qui perseveroient dans la pratique inviolable des Vertus qu'on leur avoit inspirées, gardans le vœu qu'ils avoient fait de ne se point marier, & de ne rien posseder en propre. Il baptiza le second jour de Septembre un petit enfant, qui fut le premier à qui il appliqua les merites du Sang de JESUS-CHRIST, & il envoya presque en mesme temps un Catechiste à un Vieillard qui ayant refusé de se faire Chré-

tien au commencement de sa maladie, & se sentant pressé du mal, demanda d'estre instruit & baptizé; & ayant reçu le Baptesme on l'assista la nuit suivante à la mort.

Le lendemain les difficultez que l'on faisoit aux Marchands de son Vaisseau ayant esté levées, luy & tous les autres eurent pleine liberté de descendre à terre, & suivant cette permission, il tira du Navire le reste de ses hardes & demeura en assurance dans le logis où il estoit déjà, & où les Chrestiens vinrent le trouver les uns après les autres. Il s'en trouva un assez bon nombre le jour de la Nativité de Nostre-Dame, entre lesquels il y avoit cinq ou six autres Catechistes, qui avoient fait d'abord quelque difficulté de reconnoître les pouvoirs de ce nouveau Prestre, mais après leur avoir fait une exhortation sur la Feste, & leur avoir leu la lettre de M<sup>r</sup> de Berythe, ils se confesserent, & communierent avec de grands sentimens d'amour de Dieu.

Ils ne furent pas plûtost partis pour retourner chez-eux, que le bateau des jeunes Catechistes arriva; ils vinrent aussi-tost se jeter aux pieds de M<sup>r</sup> Deydier, & luy protester qu'ils le reconnoissoient & le prenoient bien volontiers pour leur Pere, ne voulant rien faire à l'avenir que sous sa conduite. Il

les receut avec beaucoup de cordialité, & leur dit qu'il remettroit à les entretenir plus au long, lors qu'il auroit veu tous leurs anciens.

Depuis ce temps-là, il ne se passa presque point de jour qu'il ne confessast tantost dix, tantost quinze, & quelquefois jusqu'à vingt personnes, selon que les Confessions estoient plus ou moins longues; car il y en avoit quelques-unes de trente & de quarante ans; & pour l'ordinaire elles estoient de huit ou dix années, ou tout au moins de trois ou quatre ans.

Il y venoit de pauvres gens de douze à quinze journées, qui après avoir receu les Sacremens s'en retournoient bien satisfaits, & nonobstant leur pauvreté, ils laissoient quelques aumônes que l'on appliquoit aux plus pressantes necessitez des Chrestiens.

Il eut la consolation d'estre appellé par la femme d'un Marchand d'Europe, qui estant accouchée d'une fille, le pria de la baptiser avec deux autres: ce qu'il fit tres-volontiers d'autant qu'elle ne paroissoit pas pouvoir vivre long-temps, & en effet, elle mourut peu de jours après avec une des deux qui avoient receu le Baptesme en mesme temps.

Cette consolation fut immédiatement suivie d'une autre; car ayant esté convié d'aller



dire la sainte Messe dans la Chapelle d'une Dame de grande qualité; il luy administra le Sacrement de l'Eucharistie & celui de la Penitence, aussi bien qu'à quatorze ou quinze personnes qui composoient sa maison: Elle avoit esté premiere femme du frere du Roy, & elle en avoit eu un fils, qui estoit pour lors à la teste de mille hommes de la garde Royale, & qui estant Gentil avoit autant de haine pour nostre sainte Religion, que sa mere avoit d'amour pour elle: mais il faut esperer que sa grande piercé jointe à la connoissance profonde qu'elle a de tous nos Mysteres, luy donnera moyen de gagner avec le temps l'esprit & le cœur de son fils.

Cependant tous les Catechistes anciens l'estant venus voir ensemble, il prit d'eux le nom des Villages où il y avoit des Eglises & des lieux établis pour faire les prieres en commun. Il prit aussi le nombre des Chrestiens, principalement de ceux qui avoient esté baptisez depuis le départ des PP. Jesuites & de ceux qui avoient perverty dans la Foy, ou dans les mœurs, s'informant exactement de ceux qui avoient deux femmes, ou qui avoient rompu leur mariage contre les Loix de l'Eglise, outre les desordres generaux qu'ils luy declarerent. Il s'apperceut pendant qu'il les entretenoit qu'ils n'estoient pas trop bien

unis ensemble, & cela l'obligea de leur ordonner une Assemblée pour y traiter au plutôt avec eux durant quelques jours de suite des moyens de reprendre une nouvelle ferveur, & de la pouvoir inspirer aux autres ouïailles. Il leur donna donc rendez-vous pour l'II. d'Octobre dans le grand bateau des jeunes Catechistes, où il croyoit que l'on pouvoit estre plus receüilly que par tout ailleurs, & tous s'y estant rendus vers le soir, après une courte Exhortation & quelques Prières, ils demeurèrent d'accord que l'on commenceroit le jour suivant cette Assemblée par une Messe du S. Esprit, qui seroit suivie de quelque temps de prières & de Meditation, & d'un Discours instructif sur la maniere de bien faire ce saint Exercice tous les jours. Après ce premier Discours M<sup>r</sup> Deydier les laissa quelque temps réfléchir sur ce qu'il venoit de leur dire, puis il se leva pour leur en faire un second sur ces paroles qu'il venoit de lire à l'Autel dans l'Évangile, *Pacem relinquo vobis*, & il les exhorta efficacement à la Paix & à l'union, & Dieu les ayant touché sur le champ, ils commencerent tous à s'accuser & à se demander pardon les uns aux autres, ils voulurent mesme s'embrasser, & en s'embrassant ils verserent tant de larmes & jetterent tant de sanglots, que M<sup>r</sup> Deydier a témoi-

gné n'avoir jamais eu de plus grande consolation ; & il adjoûte qu'ayant conclu cette Ceremonie en leur donnant à tous le baiser de Paix , leurs larmes & leurs sanglots s'augmenterent de telle sorte , que craignant qu'ils ne fussent entendus de dehors , il fut obligé de leur imposer silence : ensuite dequoy ils dînerent tous ensemble , pendant que l'un d'eux faisoit la lecture d'un Livre Spirituel comme dans une Communauté réglée.

Après le dîné ils traiterent de leurs affaires , & ils trouverent à propos de choisir entr'eux , ceux qui seroient capables de catechiser , pour les joindre aux vieux Catechistes qu'ils aideroient dans leurs emplois ; & à l'égard des plus jeunes qui estoient encore en âge d'apprendre les Lettres , on demeura d'accord qu'on les leur enseigneroit preferablement à tous autres , parce qu'ils s'estoient déjà voüez depuis plusieurs années au service de Dieu & de la Mission , & ainsi l'on resolut de commencer un Seminaire par ces jeunes Ouvriers déjà accoutumés au joug du Seigneur : Les vieux Catechistes ayant promis qu'ils en envoyeroient encore quelques-uns au plûtost pour faire le nombre de douze en l'honneur des douze Apostres.

Quant à ceux qui se trouverent trop avan-

cez en âge pour s'appliquer à l'Etude, on leur donna pour occupation le soin du grand bateau, où cette Eglise flotante estoit assemblée sous la protection du S. Siege, comme dans la Nasse de S. Pierre: On les chargea aussi de cultiver les champs qu'ils avoient achetez en commun, & d'aller prendre dans les maisons les malades chez qui l'on ne pouvoit pas aller pour les apporter sur leurs épaules dans le bateau, où M<sup>r</sup> Deydier leur administreroit les Sacremens, & où il logeroit avec luy les Seminaristes, dont il se feroit accompagner dans la visite des Villages circonvoisins.

Enfin, ayant receu de chacun d'eux un memoire exact des Chrestiens qui estoient sous leur conduite, tant dans la ville Royale, où quelques-uns en comptoient jusqu'à huit cent, que dans les autres Provinces, & ayant appris qu'outre ceux-là il y en avoit bien mille ou environ qui estoient dispersez en plusieurs endroits écartez, & qui pour cette raison n'estoient visitez de personne, il finit cette journée par une Exhortation sur l'importance de garder les trois Vœux simples qu'ils avoient faits, & principalement celui de la Pauvreté, à l'égard duquel ils promirent de luy declarer le jour suivant ce qu'ils possedoient en particulier, & ils remirent leur

Confession & leur Communion generale au troisieme jour.

Cette Retraite en dura cinq ou six, pendant lesquels on garda le mesme ordre pour les Exercices que dans le premier: De sorte que le treizieme du mesme mois on dit la sainte Messe en l'honneur de saint Joseph Protecteur de cette Mission: On fit l'Oraison & deux ou trois Discours moraux, & les Catechistes declarerent avec simplicité leur petie fonds, puis les plus jeunes s'estant confessez durant une partie de la nuit jusqu'au nombre de vingt-cinq; ils aiderent à M<sup>r</sup> Deydier à composer en langue du Tonquin une devote Formule pour le renouvellement de leurs Vœux. Et toutes choses estant ainsi disposées il monta à l'Autel le 14<sup>me</sup> dès le grand matin, & au milieu de la sainte Messe il prononça le premier cette Formule, & fut suivy de huit anciens, après lesquels tous les jeunes la prononcerent en presence du saint Sacrement, & le Prestre tenant en main la sainte Hostie, les ayant exhorté à la fidelité & à la perseverance les communia. Le saint Sacrifice estant achevé il leur donna un sujet de Meditation, comme pour servir d'Action de graces pour tant de bien-faits qu'ils venoient de recevoir en mesme temps; & à la fin il leur témoigna qu'ayant sçeu le deregler

ment de certains Confreres de la Confrerie de la Misericorde, qui avoit degeneré en dissolution, il estoit d'avis pour oster toute occasion de débauche, que l'on ne les fist plus avertir de la maladie ny de la mort de personnes, ce qui fut approuvé par le consentement general de tous.

Le reste du jour se passa en partie à delibérer avec eux sur quelques charitez pour des pauvres Chrestiens; en partie à leur donner quelques Constitutions pour garder le Vœu de Pauvreté, & en partie à faire la division des Provinces entre les Catechistes, qui se soumirent avec une obeyssance admirable à tout ce qu'il voulut. Il en retint trois avec luy pour travailler dans la Ville, & disposa les autres selon qu'il le trouva à propos, joignant un jeune avec un ancien, & leur recommandant pardessus tout de disposer les personnes les plus âgées & les plus infirmes à venir au plûtost le trouver pour recevoir les Sacremens. Puis ayant appellé dans le bateau deux Chrestiens des plus considerables; dont l'un estoit le sieur Raphaël, & l'autre se nommoit Cajo, il leur mit entre les mains la promesse du Capitaine qui l'avoit amené, en vertu de laquelle il les chargeoit de tirer de luy son Viatique, qui luy avoit esté confié à Siam; il en usa ainsi, afin de donner l'exem-

ple à tous les Catechistes de faire ces deux Messieurs les dépositaires de leurs petits fonds, ce qu'ils firent en mesme temps de tres-bonne grace; afin qu'il fust vray desormais que personne n'avoit plus rien de propre, & que tout estoit en commun selon la pratique des premiers Chrestiens. Quelques-uns avoient pressé M<sup>r</sup> Deydier d'en estre le Thresorier, mais il s'en excusa, afin de ne donner aucun soupçon d'une conduite interessée, & il voulut que ce fonds s'appellast le bien de la Providence, & ceux qui le gardoient les Thresoriers des Pauvres. Et parce qu'il se pouvoit faire que les Chrestiens donnassent à l'avenir dans les Provinces quelques aumônes & retributions aux Ouvriers Evangeliques, pour prier Dieu pour eux durant leur vie ou après leur mort, il ordonna que l'argent en seroit distribué aux Pauvres du lieu où il auroit esté donné, & receu, moyennant quoy il acquitteroit fidèlement les Messes que les Chrestiens auroient demandées, des qu'il auroit avis de leurs intentions.

Durant la nuit du 14<sup>me</sup> au 15<sup>me</sup> il confessa dix personnes, & le jour estant venu après les Exercices ordinaires de pieté, il commença à leur donner les instructions necessaires pour la sanctification des autres, selon l'ordre d'un petit Livre divisé en quinze

Chapitres qu'il avoit composé en langue Portugaise, & qu'il esperoit bien-tost tourner en Tonquinoise; afin qu'il püst leur servir de guide dans leurs fonctions. Comme il ne pût en achever l'explication ce jour-là, il la continua le lendemain, & il estoit aux deux derniers Chapitres, lors qu'on vint luy dire qu'un grand Mandarin estoit chez le sieur Raphaël avec quantité de Sergens. Cette nouvelle luy ayant fait craindre qu'on ne vint ensuite les surprendre tous dans son bateau; il leur ordonna d'entrer dans les leurs, & de s'écarter de luy; mais ils furent delivrez de peur, & ils se réunirent tous le dix-septième dans la maison du sieur Raphaël, où chacun prit une copie de l'Abregé des avis contenus dans le petit Livre composé par Mr Deydier, ensuite dequoy ils écrivirent de concert une belle lettre à Mr de Berythe que l'on inferera icy selon la Traduction qu'on a envoyée de Siam.

*MONSEIGNEUR, Nous tous Catechistes du Tonquin, rendons tres-humbles graces à un seul Dieu en trois Personnes, d'avoir envoyé premierement en ce Royaume le R. Pere Alexandre de Rhodes, & les autres Peres de la Compagnie de JESUS, dont nous avons recen de tres-grands biens: Mais le Roy les ayant tous fait sortir de ses Estats, par des motifs que la Providence divine nous rend adorables, nous*



estions des Enfants sans Pere, & des Disciples sans Maistre; on pour mieux dire nous estions comme de petits pouffins qui avoient perdu leur mere. Il est vray que nous eumes bien-tost après la consolation d'apprendre que le Roy rappelloit en Cour le Pere Onuphre, mais l'esperance que nous avions conceüe de cette nouvelle ne fut pas suivie de l'effet que nous nous estions promis. Depuis ce temps nous attendions de jour en jour quelques lettres de Macao, qui nous donnassent avis du retour de quelque Pere, & pendant que nous esperions du secours de sette part sur la terre, Dieu nous en preparoit un autre dans le Ciel d'une maniere inconnue. Nous ignorions pour lors ce grand bienfait, nous ne scavions pas qu'il avoit éclairé l'esprit & touché le cœur de Nostre S. Pere le Pape Alexandre VII. pour envoyer nostre grand Pere d'Evêque en ce Royaume du Tonquin, qui devoit venir exercer sur nous sa charité. Nous avons reçu la lettre que vous nous avez fait l'honneur de nous écrire, MONSEIGNEUR, nostre cœur a esté pénétré de joye à cause des paroles de vie que nous y avons lûes, & qui sont des preuves certaines de l'amour Paternel que vous nous portez & de la compassion que vous avez de nostre misere. Quoy que nous n'ayons pas encore veu nostre Pere d'Evêque; nous sommes merveilleusement consolés de voir en sa place le Pere François (c'est ainsi qu'ils appellent M. Doytier) nous le regardons

comme la lettre vivante, & comme une personne  
 éclairée, qui porte la lumière de tous costez par des  
 Exhortations pressantes & des Instructions ecclésiastiques  
 Il nous ouvre sans cesse le chemin de la vertu, il  
 souffre le travail jusqu'à l'exces, & il sçait con-  
 descendre avec tant de bonté à nos faiblesses pour  
 nous procurer l'union & la paix, que nous en som-  
 mes charmés, & nous ressentons avec plaisir la joye  
 des Enfans qui ont recouvré leur Mere, & des  
 Disciples qui ont retrouvé leur Maître: en un mot  
 nous sommes dans l'agréable disposition d'une ter-  
 re, qui après avoir souffert une longue secheresse  
 ouvre son sein aux douces impressions d'une douce  
 pluye. Tous ces biens nous viennent par la faveur  
 de nostre grand Pere l'Evesque, & nous n'avons  
 point de termes pour reconnoître dignement un si  
 grand bien-faict. Tout ce que nous pouvons faire,  
 MONSEIGNEUR, est de suppléer au défaut de la  
 parole par les sentimens du cœur, & de nous ex-  
 pliquer par écrit, puis qu'il n'est pas possible de le  
 faire de vive voix. Recevez donc, MONSEIGNEUR,  
 cette lettre en nostre place & souffrez que nous re-  
 mercions encore un coup nostre grand Pere l'Eves-  
 que, & que nous le conjurons de demander à Dieu  
 pour nous le courage dont nous avons besoin pour  
 conserver sa grace & son amitié. Quant à Vous,  
 MONSEIGNEUR, nous désirons avec passion que  
 vous soyez un grand saint dans le Ciel durant  
 tous les siècles. Amen.

Il faut joindre à cette lettre celle que le sieur Raphaël écrivit au mesme Prelat en ces termes.

*M O Y Pecheur, j'adore Dieu, & je le prie de proteger M. l'Evesque & de luy donner la force & la santé necessaire pour gagner plusieurs ames à JESUS-CHRIST en procurant sa plus grande gloire. Je rends graces à ce Seigneur infiniment bon & liberal, qui sans avoir égard à mes pechez m'a fait la grace de participer aux Benedictions qu'il répand sur nous par M. l'Evesque, que nous regardons dans ce Royaume comme la Clef mystérieuse qui nous ouvre la porte du Paradis par le ministère du Pere François, dont le zele nous ouvre le chemin de la vertu, afin que nous y entrons & nous ferme celuy du peché, afin que nous nous en écartions. Si Dieu ne nous avoit donné ce secours par sa grande misericorde, quelle voye avions-nous pour arriver à la vie éternelle? Et si M. l'Evesque n'eust pourveu à temps à nostre besoin en reconnoissant l'importance de cette affaire, comment pouvions-nous éviter la mort de l'Enfer? Puisque le lieu de nostre bon-heur éternel estoit encore fermé par l'Ange exterminateur, & celuy de nos châtimens ouvert par le demon. L'ay eu joye & frayeur en mesme temps en voyant arriver chez-moy le Pere François, lors que je ne m'y attendois pas, mais cette frayeur n'estoit que dans la partie inferieure, & elle s'est bien-tost dissipée,*

spée, au contraire ma joye augmente de jour en jour au fond de mon cœur, à cause du grand profit que ie retire de la presence d'un si saint homme. Les Apostres durant l'absence de JESUS-CHRIST, après son Ascension, attendoient de ses nouvelles en crainte, mais le saint Esprit par sa descente les éclaira & les consola; les appréhensions qu'ils avoient cesserent, & la ioye succeda à la tristesse. L'experimenter présentement la mesme disposition, & ie mets de bon cœur toute ma confiance en Dieu, en me soumettant à tous les ordres de sa Providence. Après tout, quand ie serois le plus grand esprit du monde, ie ne pourrois iamais inventer des moyens si admirables que ceux dont il s'est servi pour nous secourir, & ie conclus delà qu'en s'abandonnant à luy il ne faut rien craindre. Je me confie ensuite en la tres-sainte Vierge Mere de mon Sauveur & Advocate de tous les Pecheurs. J'avoüe M. que i'ay peu de genie & de talent naturel, & qu'ainsi ie ne puis rien écrire digne de vous; neantmoins y estant engagé par toutes sortes de raisons; j'ose prendre la liberté de le faire avec respect, & ie vous conjure dans le mesme sentiment de me recommander à Dieu dans vos saints Sacrifices, afin qu'il daigne fortifier mon cœur, mon iugement & ma santé. C'est luy assurement qui a inspiré à M. l'Evêque de choisir le Pere François pour nous l'envoyer. Il est indubitable que cette élection est de

N

lui, & nous ne pouvions en desirer une plus avantageuse pour nous. Je luy en rends tres-humbles graces & le prie de donner une longue vie à M. l'Evêque sur la terre, avec la possession éternelle de sa gloire dans le Ciel.

Année 1667.

**T**Out ce qu'on a dit jusqu'à present des emplois de M<sup>r</sup> Deydier est tiré d'un Journal qu'il envoya à M<sup>r</sup> de Berythe en 1666. & il faudra tirer ce qu'il a fait en 1667. de deux lettres qu'il écrivit cette mesme année à M<sup>r</sup> d'Heliopolis dont il estoit grand Vicaire, l'une du 4. Avril, & l'autre du 1. Novembre, Voicy l'extrait de la premiere.

M. J'ay fait sçavoir à Vostre Grandeur de quelle maniere j'estois party de Siam au mois de Juillet de l'année passée deguisé en Matelot, & que m'estant abandonné à la conduite de la Providence ie m'estois embarqué seul dans un vaisseau de Chinois Payens. Je trouvoy à mon arrivée au Tanquin un peu d'opposition de la part de quelques Catechistes, mais Dieu m'a fait la grace de surmonter cet obstacle par la patience & la douceur. J'ay esté sensiblement consolé d'apprendre qu'ils conservent chèrement le souvenir de leurs Peres spirituels, principalement de trois Jesuites, du Pere Alexandre de Rhodes, qui a eu

l'avantage de porter le premier l'Evangile dans ce Royaume ; de P. Gaspard Dalmeras Portugais, qui a donné aux Catechistes des preceptes pour vivre chrestienement, & du Pere Hierôme Majorica Italien, qui ayant fait un tres-long sejour en ce Royaume, y a composé en langue Tonquinoise plusieurs Livres tres-utiles à cette nouvelle Chrestienté, mais depuis l'éloignement de ces Peres les choses sont bien déchetées. Les besoins que i'y ay trouvez m'ont fait résoudre à faire un petit écrit que i'ay divisé en quatre Parties, dont la premiere contient un Abregé de nostre sainte Foy : La seconde les choses que chaque Chrestien doit sçavoir sur les Sacremens : La 3. l'explication des Commandemens de Dieu : Et la 4. celle des Commandemens de l'Eglise. J'ay mis cet écrit en langue vulgaire le plus nettement & succinctement que i'ay pu ; je l'ay envoyé à tous les Catechistes pour le faire lire dans les Assemblées des Chrestiens : Et afin que les choses se fissent avec moins de confusion, nous avons choisi en cette ville Royale cinq principaux lieux comme autant d'Eglises pour assembler les Fideles. On a establi six personnes en chacune, dont trois auront soin du Temporel, & trois autres du Spirituel. Il se forme icy un petit Seminaire où s'éleve quinze Catechistes dans la pieté, & ie leur apprends à lire & à écrire les caractères de nostre alphabet ; quelques-uns d'entr'eux appren-

nent aussi le Latin. Il y en a deux qui sont capables de recevoir les Ordres sacrez, & à mon avis un des plus grands moyens pour conserver & augmenter la Foy dans ce Royaume, est de procurer qu'on fasse des Prestres du Pais. Il n'est pas croyable combien ces commencemens, quoy que foibles, ont déjà produit de bons effets; plusieurs ames ont esté tirées du precipice de l'enfer où elles alloient tomber. La ferveur de celles qui s'estoient relâchées s'augmente tous les iours, & il y a sujet d'esperer que Dieu benira mes petits travaux par de grands progres. C'est à lui seul que toute la gloire en est due, c'est lui qui commence, qui continuë & qui acheve en nous tout le bien que nous faisons avec lui. Il a fait éclater sa Providence sur moy; car depuis que ie travaille icy, ie n'ay point esté découvert, quoy que l'on m'ait deféré deux fois aux Iuges, & qu'ils ayent fait des recherches assez exactes pour me trouver, &c.

Voila le précis de cette premiere lettre de M. Deydier: voicy l'abregé de la seconde.

MONSIEUR, voyant les choses en assez bon estat dans les cinq Eglises de cette ville Royale, j'ay crû qu'il falloit estendre mes soins sur les autres Chrestiens des Provinces éloignées, où l'exercice de la Religion est un peu plus libre. J'ay employé quarante cinq iours à visiter les sept principales Eglises de la Province de Kenam qu'on appelle Meridionale, où plusieurs autres des

lieux circonvoisins se sont assemblées ; & estant accompagné de cinq Catechistes, deux anciens & trois nouveaux, qui m'aidoient en quelques fonctions, j'ay travaillé iour & nuit à entendre les Confessions de près de deux mille cinq cent Chrétiens : j'ay baptisé plus de six cens personnes de l'un & de l'autre sexe, tant enfans qu'adultes ; j'ay rehabilité plusieurs mariages, & obligé quelques personnes mariées à ne retenir qu'une seule femme de toutes celles qu'ils avoient ; je les ay repris publiquement de ce desordre, ie leur ay imposé des Penitences convenables à ce scandale ; j'ay défendu l'entrée de l'Eglise à ceux que ie trouvois plus endurcis dans des pechez publics, & Dieu m'a fait la grace de reconcilier ceux qui entretenoient des inimitiez inveterées. Si Vostre Grandeur veut sçavoir l'ordre que j'ay observé dans tout lo temps de ma visite ; je luy diray que nous faisons nos Prieres ordinaires de grand matin, en suite ie disois la sainte Messe, & il ne se passoit point de iour que ie ne fisse trois instructions : La premiere quand ie sortois de l'Autel : la seconde à trois heures après midy : & la troisieme vers le soir. Cette derniere estoit suivie de l'Examen de Conscience, & tous nos Exercices spirituels se terminoient par la priere. Nous assemblions les Catechamenes dans les maisons particulieres des Chrestiens ; où on les instruisoit deux fois par iour, & cette explication simple & familiere qu'on



leur faisoit de nos Mysteres servoit merueilleusement à conserver les Fidelles dans leur Creance, à épouventer les Pecheurs, & à toucher mesme quelques-uns des Infidelles. J'aurois porté mes visites plus loin, mais le Roy estant sur le point de partir avec une Armée de cent cinquante mille hommes pour porter la guerre dans le Royaume de Carbang, qui estoit autrefois une des Provinces du sien, avoit envoyè tant de Gardes en chaque Village, qu'il ne m'eust pas esté possible de voyager sans estre surpris. Outre que plusieurs Chrestiens allans à cette expedition, i'estois bien aise de leur administrer les Sacremens avant leur départ; & c'est la principale raison qui m'a obligé de retourner au plütoft à la ville Capitale.

Ce vous doit estre un grand sujet de ioye, MONSIEUR, d'apprendre que depuis mon arrivée iusqu'à present le troupeau de JESUS-CHRIST s'est augmenté pour le moins de deux mille ames, en comptant quelques-unes qui après le Baptesme sont allex iouir du bon-heur eternel. J'ay baptisé environ mille personnes de mes mains, & il y en a pour le moins autant qui l'ont esté par mon ordre. Nostre petit Seminaire va bien, les Catechistes les plus avancez apprennent par cœur la Messe en Latin pour se disposer au Sacerdoce. Ils me sont soumis en tout ce que ie veux, & ie les change d'une Province à une autre, selon que ie de iuge à propos pour le bien des ames: L'espero

les assembler vers la feste de S. François Xavier pour faire un peu de retraite avec eux. L'aurois besoin icy de secours, car ie suis accablé de toutes parts; j'ay presentement toute la Prouince du Couchant à Confesser; il faut outre cela faire quelques Reglemens pour des Filles & des Veuues qui sospirent après la perfection de la vie Chrestienne & mesme reguliere, dont on leur a donné une haute idée, ie pourrois déjà en assembler plus de trente, si ie suiuis leurs desirs. En verité ie ne puis suffire à tout; il faut Confesser iour & nuit, instruire, travailler, aux reconciliations, répondre à beaucoup de lettres, & vaquer à cent autres choses qui demanderoient plusieurs Ouvriers, il ne me faudroit plus que trois iours pour achever un petit Manuël de Meditations que ie commençay il y a trois mois pour l'usage des Catechistes en langue du Tonquin, & neantmoins ie ne puis trouver ce peu de temps. Vous pouvez iuger par là, MONSEIGNEUR, si j'ay besoin d'estre secouru, ce Royaume est fort peuplé, les subjects ont le naturel tres-bon, personne n'y soutient les fausses opinions de l'Idolatrie contre les veritez de nostre Foy, & quoy qu'on ne Presche point presentement en public nos saints Mysteres, il y a quantité de Payens dans les Prouinces qui demandent le Baptesme, à cause qu'ils voyent beaucoup de malades recevoir la guerison par les seules Prieres des Chrestiens, & que ceux qui sont tourmentez du demon, cessent de l'estre

dès qu'on les baptise. Quoy que le Roy ne soit pas soumis à la Loy du vray Dieu ; il a cependant assez de lumiere pour le craindre , & pour connoistre que si la Loy des Estrangers est difficile à observer, elle ne laisse pas d'estre sainte & raisonnable. Il sera difficile de soutenir cette Mission, à moins d'envoyer tous les ans quelques Vaisseaux de France au Tonquin, & j'espere que le nouvel establissement de la Compagnie Royale, que j'ay oüy dire qu'on projette en France, nous donnera le moyen de travailler icy avec benediction. Le Catechiste Martin m'écrit que dans la seule Province de Tinkoa il avoit baptizé plus de six cens personnes, & que de dix mille Chrestiens qui avoient cy-devant embrassé la Foy, dans la Province de Nghem il n'en restoit pas deux mille qui eussent perseveré ; qu'il avoit bien de la douleur de ne pouvoir administrer les Sacremens de Penitence & d'Eucharistie à ceux qui retournent à la Foy ; & aux autres Chrestiens qui sont privés depuis si long-temps de ces secours faites de Prêtres, & ie ne puis m'empescher de vous dire par occasion la plainte que le Roy du Tonquin a souvent faite, à ce qu'on dit, de ce que toutes les autres Nations se servent des Tonquinois pour en faire des Prestres de leurs Dieux chacune selon sa Religion ; & qu'il n'y a que les seuls Portugais qui ne veulent pas les élever à cette dignité dans la leur, &c.

Toutes les particularitez que l'on vient de voir dans cette lettre, marquent la disposition generale du Tonquin à recevoir l'Evangile par l'estat où il estoit à la fin d'Octobre 1667. & depuis ce jour-là jusques à la fin de l'année, l'on trouve dans le Journal de Mr Deydier que ne pouvant aller visiter les Chrestiens de la Province du Couchant dans leurs Eglises particulieres, à cause de la multitude des Corps-de-Gardes posez par tout le Royaume depuis le départ du Roy, durant l'absence duquel on en use ainsi; il les assemble dans un Village appartenant au sieur Paul Abada Mandarin, converty depuis long-temps à nostre sainte Foy, & durant l'espace de dix jours il y confessa trois cent personnes; il en baptiza soixante, & fit sept ou huit mariages. Il apprit aussi dans ce mesme temps par un nommé Philippes Tralu, qui est un des plus fervens Chrestiens de son Pays, & qui vint le trouver exprés, la conversion d'une famille de trente personnes que Dieu avoit touchées par la guerison surprenante d'une femme, qui ne pouvant accoucher depuis trois jours, & se voyant reduite à l'extrémité nonobstant tous les Sortileges & les Sacrifices des Prestres des Idoles, s'estoit heureusement delivrée dès qu'elle s'adressa aux prieres des Chrestiens.

Après avoir reçu cette nouvelle, il retourna à la ville Capitale où il passa le reste du mois à administrer les Sacremens tous les jours, & il écrivit à tous les Catechistes pour les convoquer vers la feste de saint François Xavier, à dessein de leur faire renouveler leurs vœux sous la protection de ce grand Apôtre des Indes, selon l'ancienne coutume que les PP. Jesuites avoient introduite dans ce Royaume.

Ils se rendirent donc tous auprès de leur cher Pere dès la veille de cette feste, & il leur lava les pieds à tous, avec la Ceremonie que l'on fait le Jeudy-Saint, pendant que l'un d'eux lisoit l'Évangile de saint Jean sur ce mystere. Leur retraite dura trois jours, pendant lesquels ils prirent une nouvelle ferveur par l'exercice de l'Oraison & la lecture des bons Livres, à quoy M<sup>r</sup> Deydier ajoutoit deux ou trois Discours par jour pour les exhorter à l'observance de leurs vœux. Ils auroient bien voulu continuer plus longtemps, mais ils en furent empeschez par la crainte qu'ils eurent d'estre découverts à cause d'un Corps-de-Gardes posé vis-à-vis de la maison du sieur Raphaël où ils s'assembloient. Ainsi le quatrième jour jugeant qu'il falloit se separer, ils donnerent par écrit à M<sup>r</sup> Deydier le nombre de ceux qu'ils avoient

baptizez durant cette année, qui montoit à plus de deux mille cinq cens personnes. Ils luy dirent aussi qu'ils avoient environ quatre-vingt dix Escoliers dans leurs huit maisons, outre vingt Seminaristes, & quelques autres serviteurs de Dieu, qui les aidoient chacun selon son talent.

Enfin, après luy avoir donné un petit memoire des moindres choses qu'ils avoient à leur usage, afin de pratiquer la sainte Pauvreté ; ils se soumirent avec une parfaite obeyssance aux ordres qu'il leur donna pour le changement des lieux de leurs Missions, & dés lors ils se disposerent à partir pour se rendre dans leurs postes vers le commencement de l'année 1668.

Cependant comme il est défendu aux Estrangers d'aller non seulement la nuit, mais mesme le jour d'un quartier de la Ville à l'autre durant l'absence du Roy, Mr Deydier fut obligé de demeurer en sa maison, où les Chrestiens vinrent le trouver de toutes parts. Il en confessa jusqu'à Noël environ trente par jour, & il baptiza quelques Idolâtres qu'on luy amenoit des Villages les plus voisins. Il auroit pourtant souhaité de pouvoir aller jusqu'aux Eglises de la Nativité & de l'Assomption, qui sont à l'autre extrémité de la Ville, pour y empescher luy-mesme quelques abus.

mais il falut se contenter d'y envoyer deux Catechistes, qui firent par son ordre, ce qu'il ne pouvoit faire luy-mesme.

Il s'agissoit d'empescher que les Confreres de la Misericorde ne mangeassent dans l'Eglise par un abus introduit depuis longtemps, & lors qu'on voulut les en empescher, ils furent si fort irritez, qu'ils resolurent de deferer au Roy Mr Deydier, comme un Estranger seditieux qui se disoit faussement Pere de la Loy du Dieu du Ciel, & qui se seroit de ce dangereux pretexte pour former une Rebellion secrette contre l'Estat. Leur Party fut dautant plus à craindre qu'il fut appuyé par un homme de credit, Capitaine dans le Regiment du fils aîné du jeune Roy, qui n'ayant pû estre guery par les Magiciens, ny par les Prestres des Idoles, avoit recouvré la santé en peu de jours par les prieres de ces Confreres, dont Dieu avoit exaucé la Foy, bien quelle ne fust pas accompagnée de toute la pureté de vie necessaire, de sorte qu'il s'estoit lié tres-estroitement à eux par un esprit de reconnoissance qui le porta à suivre les sentimens de leurs passions.

Tous les bons Chrétiens en ayant eu avis détournerét ce funeste coup par les prieres qu'ils adresserent à la sainte Vierge, & à S. Joseph, & la pluspart de ceux qui s'estoient engagez

dans cette ligue vinrent faire excuse à celui qu'on vouloit perdre. Le Capitaine mesme vint luy demander le Baptesme avec sa femme, mais voyant qu'on le differoit jusqu'à ce qu'il fust instruit, & que l'on baptisoit en sa presence un pauvre garçon de quinze à seize ans, il crût qu'on le méprisoit, puisqu'on preferoit à luy un homme de néant, & sans considerer que dans ces sortes de choses on n'a point d'égard à la qualité des personnes, mais seulement à la disposition des ames, il sortit brusquement de l'Assemblée menaçant qu'il presenteroit au Roy par l'entremise de son Prince, la Requeste qu'il avoit déjà projetée contre Mr Deydier, & il partit incontinent pour l'Armée sans vouloir entendre raison.

L'on verra l'Année prochaine ce que produisit sa colere, mais il faut finir cette année par une chose remarquable, qui se passa dans le Royaume de Caobang. Entre les Soldats qui suivirent le Roy du Tonquin en cette expedition, il y eut environ cent Chrestiens qui signalerent leur pieté sur la fin du mois de Decembre. Ces fidelles serviteurs de JESUS-CHRIST se trouvant dans un pays ennemy sans Eglise pour s'assembler, se cottiserent tous pour faire une petite Chapelle dans l'enceinte du Palais que l'on avoit basty pour



leur Roy au mesme endroit où estoit auparavant celuy du Roy de Caobang qui s'en estoit retiré. Ce petit bâtiment fut mis si promptement en estat qu'ils y passerent la nuit de Noël, & les jours suivans en prieres & lectures spirituelles, & ils distribuerent aux pauvres Soldats l'argent qui leur restoit de la queste qu'ils avoient faite entr'eux, finissant tous leurs Exercices de pieté par la pratique de l'aumône.

*Année 1668.*

*Ce qui se passa durant les trois premiers Mois.*

**D**Epuis que ce Capitaine irrité, dont on a parlé sur la fin de l'année precedente, fut party pour se rendre à la Cour; M<sup>r</sup> Deyrier avoit toujours apprehendé l'effet de ses menaces; & sa crainte s'augmenta le 17. de Mars par une lettre d'un Chrestien nommé Michel, soldat de la garde du Roy, qu'il avoit baptisé un peu après son arrivée au Tonquin, & qui luy mandoit que ce Capitaine estant arrivé à la Cour avoit fait d'abord grand bruit, que ny luy, ny ses camarades n'avoient pû en aucune maniere l'appaizer, qu'il avoit asseurément fait presenter sa Requeste au Roy par son Prince, contre les Chrestiens en

general, nommant en particulier M<sup>r</sup> Deydier & les Catechistes qui estoient auprès de luy, & qu'enfin on asseuroit que le Roy ayant ordonné à quelques-uns de ses Officiers d'aller disposer toutes choses dans sa ville Royale pour son retour, il leur avoit en mesme temps donné un ordre secret d'informer exactement de la verité de tous ces faits.

Cet avis fut un peu trop precipité, car il se trouva faux par une seconde lettre d'un autre soldat nommé François, qui benissoit Dieu de ce que après bien des peines il avoit enfin persuadé à ce Capitaine contre l'esperance de tout le monde de differer l'execution de son dessein jusqu'au retour du Roy. Mais comme il s'estoit passé quatre jours entre le premier avis & le second M<sup>r</sup> Deydier avoit déjà bien fait des choses pour se précautionner contre la tempeste.

Il n'avoit réservé qu'un seul Seminariste auprès de sa personne, jugeant à propos de separer de tous les autres. Il avoit aussi dispersé ses Ornemens, ses Images, & tous ses Livres qui traitoient de la Religion en plusieurs maisons, & le sieur N. N. à son exemple avoit caché ses effets chez ses meilleurs amis, il avoit indiqué des Prieres extraordinaires, & après avoir mis sa principale confiance en Dieu, il crût qu'il estoit de la prudence de ne

pas négliger l'appuy des hommes qui pouvoient servir d'instrumens à sa sainte Providence.

Il résolut donc de se découvrir entièrement à deux Personnes illustres, qui luy témoignoiént depuis plusieurs mois qu'ils vouloient se faire Chrestiens, & qui luy avoient donné depuis peu des marques assurées de leur Foy. Comme ils avoient l'un & l'autre beaucoup de crédit en Cour; il ne doutoit pas que sçachant la pureté d'intention de tous les Chrestiens; ils ne les protegeassent volontiers dans la conjoncture présente.

L'un estoit un Eunuque âgé de trente cinq ans, d'un esprit doux & agreable, que le vieil & le jeune Roy honoroient de leur bienveillance: le premier l'ayant élevé aux plus grandes charges, & le second l'ayant adopté pour fils. Cet homme estant tombé malade n'avoit jamais consenty à tous les sacrifices & sortilèges que ses amis faisoient pour sa santé; mais un des Marguilliers de l'Eglise de S. Joseph, qui estoit Officier du Roy, luy ayant dit qu'il n'y avoit point de meilleur remède que de s'adresser au Dieu du Ciel, il acquiesca sans peine, & s'estant recommandé aux Prières des Chrestiens, il leur attribua sa guérison, & se fit instruire dans la Foy à dessein de l'embrasser.

L'autre

L'autre estoit une Dame de la Cour âgée de soixante & dix ans, fille de la mere nourrice du Roy dernier mort, qui la recommanda tres-particulierement en mourant à son fils heritier légitime de la Couronne à present Regnant, que l'on a appellé jusqu'icy le vieil Roy, parce qu'il a un fils qui selon la coûtume du Royaume s'appelle le jeune Roy, mesme du vivant de son pere.

Cette Dame se nomme Diez Lao Cou, & le vieil Roy faisoit tant de cas de son bon sens, qu'il la consultoit en des affaires tres-importantes & l'avoit enrichie de grands revenus. Son mary estoit un grand lettré de cette Cour, dont elle avoit eu trois enfans qui estoient morts tous à l'âge de vingt-cinq à trente ans, n'ayant pû obtenir leur conservation par des dépenses incroyables en sacrifices aux demons. Il luy restoit neantmoins quelques petits fils & petites filles, dont deux estant attaquées d'une dangereuse maladie à l'âge de quinze à seize ans, elle n'osa plus sacrifier aux Idoles; mais elle pria le Catechiste Jean de prier pour elles avec les autres Chrestiens & de les baptizer, s'il le jugeoit à propos. Sur cette permission il les instruisit, & Dieu ayant exaucé les Prieres que l'on faisoit pour leur guerison elles furent baptisées. De sorte que M. Deydier avoit exhorté plu-

O

ieurs fois leur Grand-mere par l'entremise d'un Marguillier de l'Eglise du Saint Esprit, à suivre l'exemple de ses enfans, & elle avoit déjà brisé ses Idoles & fait effacer leurs noms de dessus de gros grains d'Ambre & de Corail. Elle avoit mesme marqué le signe de la sainte Croix en plus de trente endroits de sa maison, & lors que ceux qui luy faisoient la Cour, disoient chez-elle, Graces à l'Idole, elle ne pouvoit plus souffrir ces paroles, jusqu'à se mettre quelquefois en colere contre de grands Seigneurs qui parloient de la sorte, & à qui elle disoit avec une genereuse liberté, Gardez-vous bien de parler ainsi. Le Ciel & l'Idole ont-ils quelque pouvoir de vous faire du bien? Dites, Graces au Dieu du Ciel, & ces personnes estans surprises de son zele, luy faisoient souvent excuse, soit par un respect forcé, soit par une complaisance de Cour. M. Deydier voyant tant de bonnes dispositions dans ces deux personnes, ne fit pas de difficulté de leur dire qui il estoit, & de leur exposer que jusqu'alors il ne s'estoit decouvert à aucun Grand du Royaume, parce qu'il attendoit de jour en jour quelques vaisseaux François qui luy apporteroient de quoy faire present au Roy; mais que remarquant en eux tant de Foy pour les mysteres de la Religion Chrestienne, il auroit crû leur faire tort de

leur cacher plus long-temps leurs desseins, ou de s'adresser à d'autres. Cette ouverture fut tres-bien receuë de tous les deux de la confiance qu'il leur faisoit, ils luy donnerent parole de l'appuyer de tout leur credit, à quoy l'Eunuque adjouïra qu'il ne manqueroit pas de l'aller voir au plûtoſt.

En effet, quatre jours après il vint chez le ſieur Raphaël, & ayant demandé M<sup>r</sup> Deydier, il luy fit mille civilités & luy protesta qu'il avoit le dernier reſpect pour noſtre ſainte Religion. Comme la converſation fut un peu longue, il prit occaſion de faire pluſieurs queſtions, l'une touchant les cauſes d'un Comete qui avoit paru le huit du mois de Mars vers le Couchant, & qui eſtant de la figure d'une longue poutre finiſſoit par deux extrémités fort aiguës. Il paroïſſoit dans la Conſtellation de l'Orion & prenoit commencement de l'Etoile de ſon pied gauche; mais un grand incendie de maiſons eſtant arrivé ſur les neuf-heures, on ne vit plus ce Comete juſqu'au ſeize du mois, que l'obſcurité du Ciel ſ'eſtant diſſipée, on l'apperceut encore au meſme endroit ayant un peu perdu de ſa premiere clarté. L'autre queſtion fut ſur les accidens du foudre qui avoit frappé depuis peu quelques enfans & quelques animaux. Et la troiſième regardoit les profonds ſecrets de la

Predestination de Dieu sur les hommes. Il demandoit donc comment il se pouvoit faire que Dieu, dont la bonté est infinie, laissast le Roy si long-temps sans se faire connoistre à luy par quelque miracle, puis que ce Prince estant si raisonnable, il se rendroit infalliblement à la verité, s'il la connoissoit avec certitude.

Mr Deydier répondit avec beaucoup de prudence à toutes ces difficultez. Les deux premieres ne luy donnerent pas tant de peine que la derniere ; parce que la Philosophie luy fournissoit assez de lumiere pour discourir naturellement des Meteores ; mais il eut besoin de l'Esprit de Dieu pour justifier sa conduite dans le mystere du salut ; & après avoir avoué que Dieu estoit infiniment misericordieux ; il dit qu'il appartenoit à sa Sagesse de marquer les temps & les momens propres à convertir les cœurs. Que si celuy du Roy eust esté bien disposé à se convertir à la veüe des effets miraculeux de sa Puissance, il estoit assez bon & assez puissant pour en faire un tres-grand nombre ; qu'il en faisoit mesme tous les jours de tres-surprenans parmy les Chrestiens de son Royaume : mais qu'il estoit fort à craindre qu'un Prince nourry dans l'Idolâtrie & attaché à sa fausse Religion par les liens d'un nombre effroyable de femmes & d'anciennes

superstitions ne fist un aussi mauvais usage des Prodiges qu'il verroit que tant d'autres Roys dont nous avons les noms dans l'Écriture sainte & dans l'histoire, & qu'ainsi il ne falloit pas s'estonner si Nostre Seigneur differoit sa conversion à un autre temps, crainte de l'endurcir, plutôt que de le toucher dans une conjoncture qu'il ne jugeoit pas favorable.

Ensuite le discours estant tombé sur le Roy de France, & M<sup>r</sup> Deydier disant que cet incomparable Monarque envoyoit une flotte considerable dans ces Pays Orientaux, après avoir fait une glorieuse Paix avec tous ses voisins; cet Eunuque luy repartit qu'il estoit surpris que les Roys de l'Europe estant tous Chrestiens, & sçachans parfaitement tous les beaux & saints Preceptes de la Loy divine, eussent encore assez d'ambition ou d'injustice pour entreprendre quelque chose contre l'Estat de leurs voisins, ou assez de ressentiment pour se vanger des injures qu'on leur faisoit. Mais ce sage Missionnaire estant convenu d'abord avec luy qu'il seroit à souhaiter, que la charité dont nous faisons profession empeschast tous ces desordres, il le pria de faire reflexion sur la foiblesse & la misere de nostre nature corrompue par le peché, & de se souvenir que Dieu ne defendoit pas abso-

O iij



lument toute sorte de guerre, qu'il l'avoit autrefois autorisée dans le Peuple Juif, & qu'il la souffroit encore aujourd'huy au milieu du Peuple Chrestien soit pour dompter les rebellions particulieres des subjets, soit pour resister aux injustes attaques des Estrangers; ou bien enfin, pour punir les pechez publics des uns & des autres Peuples, qui sont entre les mains de Dieu, comme des instrumens de sa Justice pour chastier les uns par les autres.

Sur le soir de ce mesme jour une jeune Demoiselle de fort grande qualité, parente assez proche du Bua fut obsedée du demon & suspendue par les cheveux au sommet de la maison de sa sœur aînée chez qui elle demeuroit, & qui ayant épousé Diez ou An frere du vieil Roy, en avoit esté repudiée depuis longtemps. Un des Marguilliers de l'Eglise de saint Joseph appellé Anthoine Van An, ayant appris cet accident accourut aussi-tost avec quelques Chrestiens, qui s'estant mis en priere virent remettre fort doucement le corps de cette jeune Demoiselle sur son lit, sans qu'il luy demeurast aucun mal. Cette merveille obligea ces deux sœurs de demander avec instance la grace d'estre instruites & baptisées.

Outre l'Incendie dont nous avons parlé à l'occasion du Comete, & que l'on peut com-

pter pour le 9<sup>me</sup> ou dixième embrasement de cette année, il en estoit arrivé un le quatrième de Mars, c'est-à-dire quatre jours auparavant, qui selon toutes les apparences devoit causer une grande persecution. L'Idole de Chuà Thép, qui est un des principaux Temples de tout le Royaume fut brûlé par hazard tout entier. C'estoit une statuë attachée au tour d'une colonne de bois plantée en terre, elle estoit composée de brique & de plâtre vernissé & surdoré, & sa hauteur estoit si prodigieuse, que bien qu'elle fust assise sur une espede de pied d'estail, sa teste touchoit au haut du toict. Le feu s'estant donc pris au pied de la colonne il consuma la statuë & la couverture du Temple avec l'estonnement & la consternation de tous les Infidelles.

On ne manqua pas de soupçonner d'abord les Chrestiens d'avoir fait le coup; & neantmoins on saisit le Prestre du Temple, qui protesta qu'il n'y laissoit jamais entrer personne, qu'il avoit bien veu depuis peu un serpent, qui s'estoit coulé au pied de l'Autel, mais qu'on ne pouvoit pas luy imputer ce malheur. Les autres Prestres des Idoles s'assemblerent pour en porter la nouvelle au Bua & à la Reine, & pour leur dire que les Chrestiens estoient assurement la cause de cet accident extraordinaire, qu'ils l'avoient attiré

par leurs sortileges, & par leur desobeyssance aux Edits du Roy, par lesquels il leur estoit défendu de s'assembler pour l'exercice de leur Religion. Sur cette accusation mal fondée la Reine ordonna de veiller sur eux, & de se saisir de tous ceux que l'on trouveroit avec des Chapelets ou des Medailles pendues au col, & l'on mit aussi-tost par son ordre plusieurs Ouvriers dans ce Temple pour en reparer les ruines, sans rétablir neantmoins l'Idole; car la Reine le défendit expressément, disant que cette divinité estant allée faire sa cour au Ciel, que l'on reconnoist en ce Royaume pour le principe de toutes choses, il n'estoit pas de la bien-seance de la rappeler sur la terre.

M<sup>r</sup> Deydier estant bien averty de tout fit fermer toutes les Eglises, bien que ce fust le temps du Careme, & assez proche de Pâques; & parce que les Chrestiens des Villages circonvoisins venoient le trouver en foule, il leur écrivit une Lettre Circulaire pour leur donner avis que dans l'état présent des choses le precepte de la Communion Paschale ne les obligeoit pas, qu'il estoit à propos de différer pour ne pas donner lieu à une nouvelle persécution, qu'ils devoient se contenter de prier en particulier dans leurs maisons & de passer ainsi les Festes sans bruit. Il leur dé-

fendit aussi par la mesme lettre de boire & de manger dorenavant dans les Temples ; comme on avoit accoustumé de le faire par réjouiissance durant ces festes , & d'aller au devant de luy ny d'aucun Catechiste en quelque lieu qu'ils allassent pour les recevoir par honneur à la mode du Pays ; comme on fait aux grands Seigneurs , crainte que cette ceremonie ne les fist découvrir plus aisément. Enfin, il declara qu'il estoit resolu de ne point recevoir à confesse ceux qui s'estoient déjà confessez à luy , & qu'il n'entendrait que ceux qui ne se seroient pas presentez au Tribunal depuis le départ des P.P. Jesuites , encore leur enjoignoit-il de le venir trouver bien secrettement , & les uns après les autres sans confusion, jusqu'à ce que la tempeste fust calmée.

Cependant le Roy & toute la Cour arriva le Jeudy-saint , après cinq mois de campagne dans le Pays du Roy de Caobang son rebelle , qui s'estant refugié dans la Chine avec ses meilleures troupes , avoit laissé brûler tous ses Villages , car il n'a pas une seule Ville dans tout son Pays , & enlever par son Vainqueur ce que l'on pût trouver de ses Parents & Alliez avec les thresors qu'il avoit enfotuy , & quantité de bestail. Quoy que le Roy du Tonquin n'eust donné aucune bataille , & n'eust point trouvé de resistance , il ne laissa

pas de perdre dix mille hommes dans cette expedition par les mauvaises eaux, & après avoir estably de nouveaux Magistrats & Officiers de sa part ; il se retira laissant sur la frontiere un de ses Generaux avec un bon corps d'armée.

On apprit au retour de ce Prince le nombre des Chrestiens qui estoient morts avec leurs noms, & l'on remarqua que tous ceux qui s'estoient munis des Sacremens avant que de partir estoient revenus en parfaite santé, sans en excepter aucun. L'on se mit aussi-tost, en devoir de prier pour les premiers & de rendre graces pour les seconds, & Mr Deydier ayant fait pressentir l'esprit du Roy dès son arrivée, jugea qu'on pouvoit s'assembler seurement vers le soir pour mediter sur les Mysteres douloureux de la Passion de J E S U S-CHRIST.

Les Chrestiens en eurent bien-tost la nouvelle & ils se rendirent dans l'Eglise du Saint Esprit, où ils passerent la nuit avec une extrême devotion. Mr Deydier avoit choisi douze pauvres des plus venerables pour leur âge à dessein de leur laver leurs pieds. Il leur avoit fait acheter à chacun un habit de toile, & il avoit employé à cette aumône un morceau d'argent qui valoit quatorze écus, & qu'un Chrestien luy avoit apporté quelques

jours auparavant, afin de faire prier Dieu pour son pere. Toutes choses estant donc bien préparées, ce zelé Missionnaire fit une exhortation fort touchante sur cette Ceremonie, & il attendrit tellement les cœurs que l'on n'entendoit que soupirs. En suite il confessa quelques personnes vers la fin de la nuit, & il fit un second Discours sur la Croix pour celebrer le Vendredy saint; ce Discours fut suivy de l'Adoration, & le jour commençoit à paroistre lors que tout le monde se retira.

La foule ne fut pas moins grande le lendemain jour du Samedy saint, mais on changea d'Eglise pour n'estre pas decouverts si aisément. On se trouva dans celle de saint Joseph où l'on benit le Cierge Paschal & les Fonds Baptismaux, & l'on baptisa solennellement ces deux femmes de qualité que l'on instruisoit depuis le 21. Mars, dont l'une avoit esté repudiée par le frere du vieil Roy, & l'autre estoit cette jeune Demoiselle que le demon avoit obsédée: La premiere fut nommée Helene, & la seconde Agnes, avec la satisfaction generale de tous les Chrestiens.

La nuit du Samedy au Dimanche l'Assemblée se tint dans l'Eglise de la Resurrection, où M<sup>r</sup> Deydier confessa jusqu'à trois ou quatre heures du matin, puis estant monté à l'Autel il commença un Sermon sur le My-

stere au milieu de la sainte Messe, mais les forces luy ayant manqué tout d'un coup il tomba en pâmoison, d'où estant revenu assez promptement, il eut assez de vigueur pour achever le saint Sacrifice, & pour communier tous ceux qui avoient purifié leur conscience par la confession, & parce que depuis tres long-temps, il n'avoit pû visiter les Eglises de l'Assomption & de la Nativité, qui comme nous avons dit estoient à l'autre extrêmité de la Ville, sçachant bien que depuis le retour du Roy l'on avoit abattu tous les Corps-de-Gardes qui estoient posez durant son absence; il se rendit le soir de ce mesme jour dans ces deux Eglises, où il passa plusieurs jours, tantost en l'une, tantost en l'autre, confessant incessamment, sans presque discontinuer, les Chrestiens de ces deux Paroisses.

*Ce qui se passa en Avril & May.*

**L**Es deux mois suivans furent remarquables par les punitions exemplaires de plusieurs ennemis de la sainte Foy. Le Chef de ceux qui avoient déferé les Chrestiens l'année passée à Ou Gia Douïan, mourut misérablement le 12. Avril, après avoir dit à un Chrestien, je vous assure que le Dieu du Ciel vous a bien protégé. J'ay tenté toutes sortes

de voyes pour vous perdre , mais il vous a de-  
livré de tout ; & dans le mesme temps qu'il  
expiroit, deux Complices de cette accusation  
estoiert malades à l'extrémité. Un autre  
mourut le 9. du mois de May , pendant que  
le Gendre de Julia Ba Hien, qui estoit aussi du  
nombre des Accusateurs fut entierement rui-  
né , & l'on ne sçait ce que sa femme & sa bel-  
le-mere devinrent. L'Eunuque qui avoit ac-  
cusé les P. P. Jesuites fut mis aux fers, où il  
fut long-temps nonobstant le credit de plu-  
sieurs grands Seigneurs qui demandoient sa  
grace à la Cour. Le premier Conseiller du  
Roy qui avoit esté cause de l'Edit contre la  
Loy de Dieu , fut chastié dans la personne de  
ses enfans ; car il eut le déplaisir de voir que le  
Roy ayant donné sa propre fille en mariage  
à son fils aîné, il la luy osta avec toutes les  
belles Charges dont il l'avoit honoré , & la  
mort luy enleva son second fils à la fleur de  
son âge , & une de ses filles presque en mesme  
temps. Nostre Seigneur voulut faire connoi-  
tre evidemment qu'il a soin de proteger ses  
serviteurs contre tous leurs ennemis.

Il ne s'est pas contenté de punir ceux qui  
avoient excité les persecutions ; il a voulu  
mesme châtier aussi rigoureusement ceux qui  
en avoient conçu le dessein bien qu'ils ne  
l'eussent pas executé. Un Mandarin nommé



Paul Dabada qui estoit Chrestien, & à qui Mr Deydier avoit fait plusieurs remonstrances inutiles sur des desordres fort scandaleux, ne pouvant souffrir qu'on le reprist avec tant de fermeté, avoit pris la resolution de vanger sa querelle particuliere aux dépens des interets publics de l'Eglise. A peine en eut-il eu la pensée, qu'il envoya un homme exprés à ce vertueux Missionnaire pour le menacer qu'il presenteroit une Requête contre luy, & peu de temps après l'un fut attaqué d'un chancre à la jouë, & l'autre d'un ulcere au gosier avec tant de violence, qu'ils en perdirent la vie, & toute la famille de ce Mandarin tomba bien-tost dans une entiere decadence par les mesmes voyes dont sa fausse politique avoit prétendu se servir pour l'élevation de sa fortune.

Si les Fideles furent consolez par les punitions de leurs persecuteurs, ils furent épouvantez par le châtiment de deux personnes Chrestiennes qui avoient abusé du Sacrement au commencement du Carefme. Ils ne furent pas plûtost retournez en leurs maisons, qu'ils tomberent malades, & quoy que le remords de leur conscience leur fist avoüer incontinent le double sacrilege qu'ils avoient commis dans la Confession & la Communion, la Justice divine les laissa languir plusieurs

jours pendant lesquels ils demanderent avec instance qu'on priaist pour eux, & dès qu'ils pûrent marcher ils vinrent trouver leur Medecin spirituel, qui pour l'edification de tout le monde souffrit qu'ils s'accusassent en public de leur faute, & leur imposa une penitence proportionnée d'une part à la grièveté de leur crime, & de l'autre à la ferveur de leur contrition. Cet acte de severité se termina par une réjouiſſance generale; car ces deux coupables penitens ayant amené avec eux un Idolâtre qu'ils desiroient pour leur gendre, & qu'ils avoient bien instruit de nos Mysteres, il fut baptisé & marié avec toutes les Ceremonies de l'Eglise.

Il ne faut pas oublier de dire ce qui se passa chez une grande Dame appellée Diec Lao Cou, qui estant encore Payenne fit appeller Mr Deydier pour benir sa maison, où le demon avoit regné jusqu'alors. Après la benediction il confessa deux des niepces de cette Dame, dont l'une se nommoit Luce, qui devoit épouser le Gouverneur de la Province du Midy, & l'autre Agnes qui avoit esté adoptée pour fille par une des principales femmes du Roy, & qui en cette qualité pouvoit aspirer aux plus grandes alliances de la Cour. Ces deux ferventes Chrestiennes eurent la joye d'entendre la sainte Messe & d'y

communier, puis elles virent baptizer deux petites filles de Madame leur Tante ; l'une âgée de quinze ans, qui prit le nom de Catherine, & l'autre âgée seulement de six qui receut celuy de Magdelaine. Après quoy Mr Deydier prenant congé de la Maîtresse de la maison, elle luy témoigna qu'elle estoit tout-à-fait Chrestienne dans le cœur, & l'assura qu'elle apprenoit nostre Créance & nos Prières pour se presenter bien-tost, au Baptesme, sans se mettre en peine de perdre la faveur du Roy qui la consideroit beaucoup, en embrassant une Religion proscrire par ses Edits.

En effet, estant tombée malade vers la fin du mois de Juin, elle l'envoya prier de choisir un jour pour la baptizer ; mais sa maison estant toujourns pleine de gens-de-Cour, qui venoient sans cesse sçavoir des nouvelles de sa santé de la part des deux Roys & de toutes les Reynes, il ne crût pas pouvoir trouver l'occasion de luy administrer ce Sacrement: de sorte qu'au lieu d'y aller luy-mesme, il y envoya un Catechiste, qui luy ayant mandé que le mal ne pressoit pas le mit en repos, & pendant qu'il temporisoit, Dieu permit qu'il apprist par hazard une chose qui l'auroit obligé de differer, quand bien mesme il auroit eu toute liberté d'agir.

C'est la coûtume des grands du Tonquin  
de

de choisir durant leur vie un Village ou une Communauté, qui moyennant une grande somme d'argent s'engage par contract de leur bâtir un Temple après la mort, de leur offrir des sacrifices, & d'établir une feste chaque année pendant quinze ou vingt-jours, où l'on chante en leur honneur, & où on les reconnoist pour les esprits tutelaires par toutes sortes de ceremonies superstitieuses; & cette qualité d'esprit tutelaire, qui s'appelle en langage du Pays Hau Than, s'achete pour l'ordinaire fort cher, si ce n'est que le Roy la donne en consideration des grands services rendus à l'Etat.

Il y avoit déjà plusieurs années que DiecLao Cou s'estoit procuré tous ces honneurs sans connoître le mal qu'elle faisoit, mais Mr Deydier l'ayant sçeu la fit avertir qu'il ne pouvoit la baptizer à moins qu'elle ne cassast le contract qu'elle avoit fait, parce qu'elle s'estoit erigée elle-mesme en Idole sans y penser. Elle se rendit tres-volontiers à cette raison, & elle envoya sur le champ un de ses Officiers au Village, avec lequel elle avoit contracté, pour declarer aux Habitans qu'elle renonçoit à sa qualité de Hau Than, reconnoissant que c'estoit empieter sur les droits du Roy du Ciel, elle ne voulut pas pourtant que l'on re-

P

leur en fit donation, & commanda seulement que l'on rompist une grande pierre, sur laquelle on avoit gravé l'acte public en caractères du Pays. Cette genereuse action plût si fort à Dieu qu'il la guerit, & son Officier la trouva entierement rétablie à son retour & plus resoluë que jamais de se faire baptizer. Elle ne le fut neantmoins qu'au mois d'Octobre suivant pour des raisons que nous ne sçavons pas. M<sup>r</sup> Deydier luy donna le nom d'Ursule, d'autant que cette ceremonie écheut justement au jour que l'Eglise fait la feste de cette Sainte, & il avouë qu'il fut extrêmement touché des marques qu'elle luy donna d'une parfaite conversion.

Il avoit évité jusqu'alors la rencontre de son fils, qui estoit un des principaux Eunuques, & un des plus considerables dont le Roy se servoit dans ses plus importantes affaires; mais cet Eunuque estant venu visiter Madame sa mere durant cette nuit, & ayant sçeu qu'il y avoit un Pere, c'est-à-dire un Prestre dans la maison, il n'y eut pas moyen de dissimuler. M<sup>r</sup> Deydier envoya donc luy faire civilité dans son appartement pour le prévenir, il correspondit fort bien à ce compliment, & en suite il passa dans la chambre de sa mere, qui le mena elle mesme dans celle de ce Missionnaire pour le prier de luy dire

quelque chose de nostre sainte Religion.

Il le fit sur le champ & Dieu luy donna tant de grace, que quoi que cet Idolâtre eût l'esprit fort penetrant, & qu'il sceût tres-bien soutenir ses opinions, il ne pût rien opposer aux grâdes veritez qu'on luy annonçoit, sinon que personne n'avoit encore veu Dieu, non plus que les delices du Paradis, & les supplices de l'enfer dont on venoit de luy parler. A quoy Me Deydier repartit que les yeux du corps n'étoient pas les seuls témoins fidelles de la verité des choses, que la Religion Chrestienne estant toute spirituelle, il falloit s'élever au dessus des sens pour en bien juger, & que les caracteres éclatans qu'elle portoit de la divinité de son Autheur par les miracles de son établissement, estoient des preuves invincibles qui devoient persuader à tous les esprits bien faits la bonté de sa doctrine & de ses mœurs, qu'au reste il ne falloit pas s'estonner que Dieu ne publiast pas sa Loy luy-mesme, qu'il n'estoit pas necessaire de le voir pour estre convaincu qu'il avoit parlé, que les Princes n'avoient pas coûtume de porter leurs ordres en personne, & que puis que les Roys de la terre avoient le credit de se faire obeyr en parlant par leurs Officiers, il estoit bien raisonnable que celuy du Ciel pût aussi se servir de quelques personnes pour declarer

aux hommes ses volontez: Ces raisons firent tant d'impression sur l'esprit de cet Eunuque, qu'il assura aussi-tost qu'il se sentoit convaincu, & qu'il vouloit estre Chrestien; mais il s'excusa de le faire pour lors, sur ce que le Roy l'occupoit trop pour vacquer à d'autres affaires qu'à celles de l'Estat, dont il estoit si chargé, qu'il ne pouvoit qu'avec peine venir en huit ou dix jours une seule fois rendre visite à sa mere: encore faloit-il prendre le temps du repos de la nuit, & c'est ainsi que la conuersation se termina.

Cette Dame estant tout-à-fait guerie, quelque temps après alla faire sa Cour accompagnée de Diez Lao Saula, que l'on nommoit aussi Con Hao; & M<sup>r</sup> Deydier la pria de sonder l'esprit du Roy sur nostre sainte Religion. Elle ne manqua pas de le faire fort adroitement; car ce Prince se conjoüissant avec elle sur sa guerison, elle repliqua tres-à-propos qu'elle en estoit redevable à la grace de Dieu & aux prieres des Chrestiens. Cette replique surprit le Roy; & il luy dit en souriant; Vrayement, c'est bien par ce moyen que vous avez recouvré la santé, dites plutôt que c'est l'effet du destin. Mais, SIRE, luy dit-elle, j'avois fait inutilement des dépenses excessives en sacrifices pour la conservation de mes enfans, & les Idoles n'ont pu les garantir

de la mort, au lieu que m'estant mise sous la protection du vray Dieu, il m'a sauvé la vie, à moy, & à mes deux petites filles; n'est-il donc pas bien juste que j'honore sa grandeur en publiant son pouvoir & sa bonté? Le Roy l'interrompit en cet endroit, & se tournant vers ses Courtisans, il dit: C'en est fait, elle est tout-à-fait tournée de ce costé-là; puis revenant à elle avec un visage qui ne marquoit pas d'indignation; Il faut que je m'en prenne à Con Huo, c'est elle assurément qui vous a fait changer de Religion; mais il prononça cette menace d'un air & d'un ton, qui firent assez connoistre à toute sa Cour qu'il n'estoit pas fort animé contre les Chrestiens; ce qu'il témoigna encore avec bien plus d'evidence, lors que cette Dame ayant pris congé de luy pour se retirer chez-elle, il luy envoya incontinent après un present de dix mille deniers du Pays, qui font environ quatorze écus de nostre monnoye de France.

Lors que M<sup>r</sup> Deydier sçeut la disposition de son esprit, il eut dautant plus de joye qu'il avoit moins sujet de s'y attendre: il ne pouvoit se lasser de remercier Dieu, de ce que ce Prince s'estoit si-tost oublié d'une revolte, qui estoit arrivée depuis quelques mois dans la Province du Levant, & qui selon toutes les apparences devoit attirer un nouvel Edict de



persecution contre les Chrestiens; parce qu'il y en avoit quelques-uns qui y trempoient, & qu'il ne doutoit pas que la Cour n'en fust informée.

Le dessein de cette revolte avoit esté conceu de longue-main par de certains esprits broüillons, qui voulant faire un Royaume de leur Province se firent eux-mesmes un Bïa & un Chïa, comme qui diroit un Roy, & un Generalissime; & après avoir créé de nouveaux Officiers pour ce nouvel Estat, ils leverent tout d'un coup le masque avec une armée considerable.

Le Bïa estoit un jeune homme de vingt-six ans, qui n'ayant pas d'experience se laissa aisément tromper par le Chïa. Celuy-cy estoit un Devin qui feignoit avoir trouvé dans un Poisson un coüteau, où le nom de celuy-là estoit gravé, n'ayant pour fondement de cette Fable, que le credit d'une autre qui passoit pour verité constante dans le Tonquin, dont on disoit que le premier Roy fut élevé à la Couronne par des personnes qui avoient trouvé en peschant une lame d'épée; dont la propriété estoit de faire fuir tous ceux qui se rencontroient de quelque costé qu'on la tournaist.

Les deux principaux Chrestiens qui embrasserent ce party furent deux freres, dont

L'un s'appelloit Lin, & l'autre Antoine Medecin de Profession, qui l'année precedent avoit accompagné Mr Deydier dans la premiere visite de la Province de Ke Nal, où il avoit instruit une centaine de Payens, qu'il presenta au Baptesme. On ne sçait pas s'il pensoit dès-lors à se servir de ces gens-là dans la rebellion; mais il est asseuré qu'il nourrissoit chez-luy depuis plus de trois ans le prétendu Bûa, & qu'il mit sur pied un bon nombre de Soldats Chrestiens qui peignirent la Croix sur leurs Estendarts.

Mr Deydier s'estoit retiré le jour de l'Ascension dans l'Eglise de la Nativité, où il avoit passé les nuits à confesser, & les jours à prier Dieu pour se disposer à la visite de quelques Eglises de cette Province du Levant, sans sçavoir ce qui s'y passoit: Mais le Catechiste qui en avoit soin luy envoya deux Exprés pour luy donner avis de toutes choses, & pour luy dire que le Chef d'un Bailliage voisin ayant pris les armes contre les rebelles avoit gagné une sanglante bataille, dans laquelle le prétendu Chûa avoit eu la teste coupée avec trois de ses principaux Officiers, & que l'on avoit fait prisonnier le Bûa, avec le malheureux Lin dangereusement blessé, son frere Antoine s'estant échapé tout couvert de playes. Qu'au reste ces deux miserables

estant les deux principaux Ministres de ce Roy de theatre ; qu'ils avoient donné lieu à décrier estrangement nostre sainte Religion , & qu'il seroit difficile de détourner la tempeste dont elle estoit menacée.

Une si funeste nouvelle affligea sensiblement M<sup>r</sup> Deydier ; mais sans perdre temps il renvoya ces deux Messagers , & ne jugeant pas à propos d'écrire , il leur ordonna de vive voix de dire de sa part aux Catechistes , qu'ils avertissent tous les Fidelles de cacher leurs Tableaux , Images & Ornemens ; de ne s'assembler en aucun endroit , de faire toutes leurs prieres en particulier & en secret , & de desavouer hautement pour Chrestiens ceux qui s'estoient engagez dans un si mauvais party ; puis que s'estant revoltez contre leur Roy legitime ils ne pouvoient plus passer pour les enfans de Dieu , mais pour les Ministres du diable.

Il mit aussi un pareil ordre dans la ville Royale , afin de ne donner aucun soupçon dans un temps , où il sembloit que l'on devoit tout apprehender. Sa crainte s'augmenta le lendemain , lors qu'après avoir dit la sainte Messe avant le jour , on vint luy dire que de certains Huiffiers du Roy visitoient les maisons voisines , sous pretexte de chercher de grandes briques que l'on avoit tirées du Palais

demoly d'un Btià , & dont quelques-uns s'étoient servis pour paver leurs maisons ; mais on crut que leur veritable dessein estoit de saisir le Missionnaire Estranger ; de sorte qu'il s'habilla promptement en seculier & quitant la Ville, il se retira dans le bâteau qu'il avoit acheté pour sa visite, comme dans une solitude où il acheva sa retraite en attendant avec patience ce qu'il plairoit à la Providence d'ordonner de sa personne & de son Eglise.

Le sieur Caio premier Officier d'un des plus grands Eunuques du Roy, & Marguillier de l'Eglise de S. Joseph, luy manda quatre jours après qu'on avoit amené à la Cour environ cent dix personnes de ces rebelles mis aux fers, & apporté quatre testes des principaux Officiers, entre lesquelles estoit celle du Btià, que Lin estoit du nombre des prisonniers, qu'Antoine ne paroissoit point, qu'on s'estoit aussi saisi d'une miserable Chrétienne nommée Elizabeth, qui se disant Reine avoit amassé des troupes ; & que neantmoins dans tous les interrogatoires de ces criminels pas un n'avoit fait mention d'aucune chose qui mist en danger nostre sainte Foy, & qui pût interesser ceux qui la professoient.

Cet avis qu'il reçut le 16. May le rassura

un peu ; mais un nommé Dominique chez qui estoit l'Eglise de la Resurrection , renouvela ses craintes le 23. estant venu luy mesme l'asseurer qu'il sçavoit de bonne-part que le Roy estoit en colere contre les Chrestiens, & qu'il avoit esté animé à cela par son premier Conseiller , à qui un Vieillard avoit porté de grandes plaintes contre Antoine & Lin, sur ce qu'ils avoient voulu le contraindre dès le commencement de la Revolte, à reconnoître leur nouveau Bûa , & que trouvant de la resistance en luy, ils avoient abattu sa maison , comme on avoit fait à plusieurs autres.

Toutes ces alarmes n'eurent point de fâcheuses suites , il est vray que l'on trencha la teste à dix-huit personnes le 5. jour de Juin, mais la querelle de la Religion n'y fut point mêlée. Car quoy que Lin fust du nombre de ceux que l'on décola, on ne luy fit pas son procez comme à un Chrestien , non plus qu'à son frere Antoine , dont le Roy mit la teste à prix , promettant à quiconque l'apporteroit la dignité de Thû Vè, comme qui diroit le titre de Baron ou de Comte. Il y a sujet d'esperer que Dieu aura fait misericorde au premier, & qu'il aura eu égard à la Contrition & à la Pieté dont il donna de si grandes marques avant de mourir. On luy vit frapper plusieurs fois son estomach, & on remarqua de

plus qu'il ne voulut jamais boire pour s'en-  
yvrer selon la coûtume du Pays, où tous les  
criminels le font, afin de ne pas sentir le coup.  
Quant à la fausse Reine Elizabeth, on se con-  
tenta de luy donner trente bastonnades, &  
on coupa le nez & les lèvres à vingt autres  
personnes qui paroissoient les moins cou-  
pables.

*Ce qui se passa durant le reste de  
l'année 1669.*

**P**endant que le Roy laissoit les Chrestiens  
en repos, un Seigneur particulier s'avisa  
plus par politique que par haine de les perse-  
cuter dans un village, où il avoit une mai-  
son. Il fit prendre & lier quarante chefs de  
famille qu'il menaça d'envoyer à la Cour  
comme Rebelles, s'ils refusoient d'adorer  
l'Idole. Ils eurent assez de courage pour re-  
sister à cette proposition; mais ils n'en eurent  
pas assez pour ne pas s'engager par écrit à ne  
plus faire aucun exercice de leur Religion, &  
moyennant cette promesse qu'ils signerent  
tous, on ne les accusa point au tribunal du  
Prince; mais on les condamna seulement à  
une amende de quatre livres par teste. Fran-  
çois Sinh-Do Ke-Coi, qui avoit esté pris le  
premier, & qui avoit signé comme les autres

vint aussi-tost trouver M<sup>r</sup> Deydier pour luy en demander l'absolution ; mais ce genereux Ministre de l'Evangile luy reprocha sa lâcheté, & luy protesta qu'il ne pouvoit absoudre aucun de ceux dont le nom seroit compris dans cet acte public de renonciation au culte de JESUS-CHRIST, jusqu'à ce qu'ils eussent tous réparé ce scandale de la maniere qu'ils le pourroient. Comme il avoit la conscience tendre, il fut vivement touché de sa faute & partit sur l'heure à dessein d'animer tous les complices à retirer leur signature à quelque prix que ce fust. Il les anima si bien qu'ils firent tous leurs efforts pour en venir à bout, & il y eut environ dix familles des plus ferventes, qui desesperant de reüssir dans leurs desseins s'estoient déjà résolües d'abandonner leurs maisons, & d'aller chercher leur vie ailleurs, où elles pussent exercer librement leur Religion, si elles n'en eussent esté empeschées par un Chrestien de credit ; mais après cinq mois entiers de perseverance, on leur rendit à tous l'écrit qu'ils demandoient : ils le jetterent au feu tout aussi-tost, & vinrent ensemble demander misericorde au Missionnaire Apostolique, qui la leur fit encore acheter par une penitence salutaire à laquelle ils se soumirent tres-volontiers.

Il ne fut pas moins severe dans une autre

occasion à l'égard d'une Dame de la première qualité qui avoit reçu le nom de Blanche au Baptesme. Comme elle estoit mere d'un General d'armée du Tonquin, qui estoit mort glorieusement pour le service de son Prince; elle avoit assisté à la ceremonie que l'on faisoit tous les ans pour honorer sa memoire dans le Village où il avoit gagné la bataille qui luy coûta la vie, & où le Roy luy avoit donné la qualité de Hau Than. Cette Dame Chrestienne faisant reflexion sur ce qu'elle venoit de faire en assistant à cette Pompe idolâtre, en conceut tant de regret qu'elle vint sans delay se jeter aux pieds du Ministre de JESUS-CHRIST. Il fit bien voir qu'il n'avoit point d'égard au rang, & à la qualité des personnes, quand il s'agissoit d'appliquer le Sang de son divin Maistre. Car bien qu'il la receust avec charité, il luy reprocha fortement sa faute, & la condamna à une aumône considerable, qui fut distribuée selon les besoins de l'Eglise; ensuite dequoy il l'admit au sacrement de Penitence, mais il luy differa celuy de l'Eucharistie pour l'edification & l'instruction de tous les autres Fidelles.

Au reste celuy qui avoit excité la persecution dont on vient de parler dans ce village de la Province du Levant, proche du lieu



où la revolte avoit commencé, estoit un homme de marque qui s'appelloit Ou Gia Phu Do An, & que le Roy avoit choisi depuis peu pour l'ambassade de la Chine. M<sup>r</sup> Deydier ayant appris qu'il se dispofoit avant son départ à faire une plus exacte perquisition des Chrestiens, & à renverser toutes les Eglises de cette Province, il pria le sieur Dominique Sinh Dõ pour qui ce Seigneur avoit beaucoup de consideration, de faire promptement un Voyage pour l'aller détourner d'une si funeste entreprise. Il ne se fit pas beaucoup prier pour rendre ce bon office à ses freres, & il obtint ce qu'il voulut sur l'esprit de la personne avec qui il avoit à traiter, de sorte qu'estant de retour au bout de neuf jours dans la ville Royale, il vint dire l'heureux succès de sa negotiation à celuy qui l'avoit envoyé pour appaiser la tempeste.

Environ vers ce temps-là M<sup>r</sup> Deeydier fut obligé de faire un tour dans la Province du Couchant pour y baptizer cinquante personnes qui le desiroient ardemment. Il leur donna rendez-vous à Nhit Chin, qui est un village appartenant au fils du Mandarin Paul Dábada, où il sejourna cinq jours, pendant lesquels il confessa trente à quarante personnes par jour, sans avoir presque le temps de dormir; & entre les Payens qu'il baptisa, il

eut la consolation de trouver un Sorcier Magicien, qu'on appelle en langue du Pays Tay Phu Thuy. Cet homme n'avoit pû guerir par ses sortileges une de ses filles âgée de vingt ans, dont le corps estoit si maigre qu'il ressembloit à un squelette, & l'esprit si fort troublé qu'on eust dit qu'elle estoit possédée. Un Neophyte appelé Estienne la guerit par ses prieres, & ouvrit en mesme temps les yeux au pere dont il estoit proche parent. Ce pere fortuné renonça dès lors à son art diabolique; il abattit son Idole & le Temple qu'il luy avoit bâty; il cassa la cloche dont il se servoit pour appeller le demon, en un mot il brûla tous ses cachets, caractères, & livres; Et tout cela luy servit de disposition à recevoir le saint Baptesme, vers la feste de saint Pierre & S. Paul, si bien qu'on luy imposa le nom de ce grand Apostre des Gentils, & ce luy de Therese à sa fille.

Il ne fut pas le seul Magicien qui se convertit, il y en eut encore quelques-uns qui renoncèrent à leur magie durant le mois d'Aoust, & qui après avoir jetté au feu tous les instrumens de leur funeste métier, reçurent le saint Baptesme de la main de M<sup>r</sup> Deydier, lors qu'estant allé visiter la Paroisse de Kè Fò voisine de l'embouchure de la riviere pour y travailler en attendant l'arrivée d'un

vaisseau de Siam, il passa en suite à celle de Tring Xuyen & séjourna trente trois jours partie dans l'une, partie dans l'autre, avec tant de benediction, qu'il confessa plus de deux mille Chrestiens & baptisa sept cens cinquante huit Infidelles quasi tous adultes. Son zele le porta si loin qu'à force de confesser, baptiser & disposer les Peuples à recevoir ces deux Sacremens par des discours continuels & animez, il cracha trois jours le sang. Il en passa trois aussi sans avoir le temps de dire d'autres prieres que le Chapelet à la place du Breuiaire, & deux autres jours sans pouvoir reciter ny l'un, ny l'autre.

Pendant qu'il estoit si fort occupé, le Vaisseau qu'il attendoit arriva. Quoy qu'il fust party de Siam le 15. de Juin, il ne vint mouïller à l'embouchure de la riviere du Tonquin qu'au commencement de Septembre, & Mr Deydier ayant sçeu que les deux Catechistes ordonnez Prestres par Mr de Berythe estoient dedans, il fit tous ses efforts pour leur obtenir permission de débarquer, afin de les faire venir incessamment auprès de luy dans le lieu, où il faisoit une si fervente Mission; mais on ne leur permit de mettre pied à terre qu'à la fin du mois; encore leur fit-on grace; car le reste de l'equipage n'eut la mesme liberté qu'à la fin de Novembre. On peut dire en  
quelque

quelque façon qu'ils firent naufrage au Port, puis qu'ayant apporté de la part de M<sup>r</sup> de Berrythe ce qui estoit nécessaire pour leur subsistance, & pour celle de M<sup>r</sup> Deydier avec quantité d'Images, d'*Agnus Dei*, & de Medailles, ils se virent obligez de jeter tout dans l'eau pour se mettre à couvert de la rigueur de la visite; & il leur falut beaucoup d'adresse pour sauver deux Calices, deux Riuels, une Montre d'or, & quelques autres menuës curiositez.

La perte qu'ils firent ne fut pas le seul déplaisir que M<sup>r</sup> Deydier ressentit à leur arrivée, il fut bien plus affligé de ce qu'ils n'avoient pas amené l'Evesque que M<sup>r</sup> de Berrythe luy avoit fait esperer pour cette année; ayant mandé quelque temps auparavant, qu'il faisoit estat de consacrer un des cinq Ecclesiastiques qu'il attendoit d'Europe à la place de M<sup>r</sup> de Metellopolis; il se soumit néanmoins avec un profond respect aux ordres de la divine Sagesse, & quoy qu'il se vît plus pauvre que jamais par la perte de son Viatique, il eut assez de generosité pour pourvoir autant qu'il pût, aux besoins de M<sup>r</sup> Chevrettil, dont il venoit de recevoir une lettre par un vaisseau de Camboye, qui le prioit de luy faire porter au plûtost du vin pour le saint sacrifice, avec un peu d'argent pour vivre,

e

parcé qu'il ne luy en restoit quasi plus. Il luy envoya donc du vin pour une année, mais quant à l'argent il luy manda qu'il n'en avoit point du tout, & qu'il falloit subsister sur le fonds de la Providence.

C'est à peu près dans ce temps-là que le Catechiste Martin estant de retour de sa Mission, vint luy rendre compte de tout ce qu'il avoit fait. Il estoit party l'année precedente au mois de Juillet par son ordre, pour faire la visite de la Province de Nghe An, & de Bô Ching, qui sont les plus éloignées de la Cour; & Nostre Seigneur benit si fort ses travaux durant l'espace de douze ou treize mois qu'il ramena à leur devoir tous les Chrestiens qui s'estoient relâchez & pervertis depuis le départ des PP. Jesuites & baptiza trois mille trois cens Payens, avec le secours d'un Catechiste du second ordre qui luy servoit de compagnon, & qui s'appelloit Bento Thai.

Quant aux deux Catechistes ordonnez à Siam, & revenus au Tonquin que l'on appellera dorenavant les Peres Benoist & Jean, ils passerent tout le mois d'Octobre à s'instruire de tout ce qu'il falloit sçavoir pour l'administration des Sacremens sous la conduite de Mr Deydier, qui leur donna jurisdiction & approbation au nom de Mr de Berythe dont il estoit Grand Vicaire, au commencement de

Novembre, afin qu'ils pussent ouïr les Confessions de tous les Chrestiens en sa place, comme ils firent sans relâche avec grand zele & grand fruiet, pendant que Mr Deydier preparoit des Rituels & des Missels à leur usage en tournant les Rubriques en leur langue. Le Pere Jean dit la Messe le jour des Rois de l'année suivante, & le Pere Benoist fut contraint de differer un peu davantage à cause qu'estant âgé, il avoit plus de peine à retenir les choses qu'il falloit apprendre par cœur.

Si leur ordination donna quelque jalousie à deux ou trois des Catechistes anciens moins vertueux que les autres, tous les Chrestiens ne purent assez en louer Dieu. On voyoit ces deux Prestres parcourir tous les Corps-de-Garde & toutes les maisons particulieres pour y conferer les Sacremens de Penitence & d'Extrem'-Onction, & pour porter le S. Viatique à des malades chez qui un Prestre estranger ne pouvoit pas mettre le pied, & la facilité qu'ils avoient de secourir leurs freres, jointe à la charité qu'ils faisoient paroistre, & à la reputation de l'austerité de leur vie, leur attira l'affection & l'estime de tout le monde.

Il est assez probable qu'ils suivirent Mr Deydier à la ville Royale & qu'ils l'assisterent dans une Ceremonie qui combla tous les

Q ij

Fidèles d'une joye inexplicable. Jusqu'alors les cinq Eglises que l'on y comptoit n'estoient que des maisons particulieres où l'on s'assembloit dans quelques sales ; mais les Chrestiens ayant bâty une veritable Chapelle dans le mesme endroit où estoit auparavant l'Eglise de la Nativité, M<sup>r</sup> Deydier la benit solennellement le 4. jour de Novembre ; & depuis ce temps-là il fut si consolé d'y voir la foule & le concours du Peuple , qu'il finit ainsi son Journal de cette année.

C'est une chose admirable, dit-il, que nous faisons nos assemblées & nos prieres tous les Dimanches & Festes dans cette Paroisse , & dans les quatre autres de cette Ville avec plus de liberté qu'on n'ait jamais fait , mesme dans le temps que le Roy témoignoit moins d'aversion pour les Ministres de l'Evangile. Mes meilleurs amis & plus entendus en cette Cour croyent qu'il sçait fort bien qui je suis , & tout ce que je fais ; mais qu'il dissimule dans l'attente de ce que j'ay dit qu'il viendrait bientôt un vaisseau d'Europe , qui m'apporteroit des presens que j'aurois l'honneur de luy faire.

J'envoye à Siam par un Navire qui va à Bantam trente huit Volumes qui sont des Copies des principaux Livres qui ont esté composez jusques icy , la pluspart par les Peres

Jesuites sur nostre sainte Religion en langue & caractère du Tonquin, afin que nous ne les perdions pas en cas de persecution. J'y envoie aussi quatre boëttes fort proprement travaillées pour mettre les testes des quatre Martyrs que Mr de Berythe veut faire passer en Europe, & je joins à cela quelques pierres d'Autel que l'on ne peut faire à Siam faute d'Ouvriers qui ne manquent pas icy.

Enfin, pour finir je vous diray que comptant tous ceux qui ont esté baptisez cette année, tant par les Catechistes que par moy, sans y comprendre plusieurs Payens, qui dans la necessité reçoivent ce Sacrement de toutes sortes de personnes, je trouve que le nombre monte à plus de sept mille quatre vingt, dont j'ay les noms, & dont j'ay baptisé quinze cens pour ma part. Je pense que le tout peut monter jusqu'à dix mille; car tous les jeunes Catechistes ne m'ont pas encore envoyé leurs Extraits, & s'il n'arrive quelque changement que je ne prévois pas; j'espère que la moisson de l'année prochaine sera encore bien plus abondante.

*Année 1669.*

**L'**Année 1669. fournit tant de matiere  
qu'elle suffiroit elle seule pour une rela.

Q iij



tion fort ample, si l'on y racontoit exactement toutes les choses remarquables. On les peut reduire toutes en general à trois chefs, dont le premier regarde la persecution que le Roy renouvelle contre les Chrestiens dans le Tonquin : le second le progres que nostre sainte Religion y fit par le zele de M<sup>r</sup> Deydier, & le troisieme le Voyage de M<sup>r</sup> de Berythe dans ce mesme Royaume avec deux Missionnaires François.

*La persecution.*

**Q**UANT à la persecution, ses commencemens furent fort foibles, mais elle fut tres-violente dans la suite. Le Roy ayant convoqué ses principaux Officiers le 10. de Janvier, il leur demanda s'il y avoit encore des Chrestiens dans ses Estats, & si l'on y consultoit encore des Pythonisses, c'est-à-dire des femmes qui se mêloient de deviner. Ils luy répondirent à l'égard du dernier chef, qu'il y avoit bien des personnes qui s'adressoient encore à ces sortes de Sorciers, & à l'égard du premier que depuis le départ des Peres Portugais il y avoit grande apparence que leurs Disciples ne faisoient plus rien contre la défense des Edicts. Cela va bien, dit le Roy, puis se tournant vers un Magistrat, dont la

fonction répond à celle d'un Lieutenant Civil ; Je vous ordonne, dit-il, de veiller soigneusement sur mes sujets, & sur les Estrangers, & si vous en découvrez quelques-uns qui suivent cette Loy, ne manquez pas de les punir.

M<sup>r</sup>. Deydier eut aussi-tost avis de cet ordre par un Eunuque Chrestien, & cela l'obligea à travailler plus secretement que jamais. Il ne laissa pas neantmoins de faire ses courses ordinaires avec assez de liberté jusqu'au mois d'Avril, qu'il commença de craindre, parce qu'il apprit que l'on avoit enlevé à plusieurs Catechumenes de la Paroisse de Ké Dou Coï, la meilleure partie de leurs biens en haine de leur Religion, & qu'un certain Renegat d'une autre Paroisse voisine s'en estant fait le persecuteur depuis quelques mois, en avoit pris insolamment les Images, la Croix, les Chandeliers & les Ornemens ; mais ceux qui luy porterent ces deux nouvelles affligeantes le consolèrent en mesme temps, en l'assurant que les Catechumenes avoient souffert avec joye la perte qu'ils avoient faite, & que le persecuteur estoit mort subitement comme un enragé, laissant aux Chrestiens le moyen de recouvrer sans peine ce qu'il leur avoit pillé à l'exception des Ornemens que l'on trouva coupez par morceaux.

Un Payen d'un autre Village Officier du

Q *iiiij*

Roy ne fut pas puny moins severement. Il avoit fait à peu près le mesme larcin, & il avoit dit à plusieurs Gentils qu'il falloit détruire l'Eglise où les Fielles s'assembloient. A peine fut-il de retour chez-luy, qu'il fut saisi d'un mal qui le fit crier comme un desesperé, & ses trois garçons devinrent muets. Ce miserable reconnut sa faute & estant sorty promptement de ce peril, il demanda ie Baptesme pour lequel il se fit instruire; mais ses enfans continuerent de porter la peine de son crime, & l'on ne nous mande pas que Dieu leur ait rendu l'usage de leur langue.

Ces exemples de la protection de Dieu sur son Eglise, firent esperer à M<sup>r</sup> Deydier que tout iroit bien & luy donnerent lieu de respirer un peu de ses craintes; mais elles se renouvelerent bien-tost par les avis qu'il receut de tous costez le mois suivant.

Il sçeut qu'un Payen du Bailliage de Trahu publioit hautement qu'estant un jour entré dans l'Eglise où l'on baptisoit; il avoit aperceu au nombre des Catechistes le fils du Chia Nhi, qui est un des Roys rebelles de la race que l'on appelle de Nhac Mac, que le Roy legitime poursuit à toute outrance, & bien que ce bruit fust une pure calomnie, elle estoit neantmoins capable d'aigrir extrêmement la Cour contre nostre sainte Foy.

On luy dit aussi qu'il y avoit quelques Soldats, qui pour se rendre considerables faisoient estat d'aller informer contre les Chrétiens de Kien Lao, de Tialu & de Lang Lang ou Mr. Deydier estoit pour lors, afin de les deferer au Prince.

Il apprit encore que les Chrestiens de Man Trou dans l'Isle de Kemen se voyant en aussi grand nombre que les Payens, avoient élevé une Eglise bien plus haute que le Temple des Idoles, & que les Payens en avoient esté d'autant plus choquez, que la longueur de cette Eglise aboutissoit au flanc de leur Temple, bien qu'ils les eussent priez instamment de ne la pas faire, parce que cette situation passé pour une espeece d'affront parmy eux, de sorte que plusieurs d'entr'eux estant tombez malades pour lors, & attribuant leur maladie à l'injure que l'on faisoit à leurs faux-dieux, ils avoient porté leurs plaintes au Gouverneur qui sans autre forme de procez avoit fait abattre sur le champ par vingt Soldats tout le corps du nouveau bâtiment & brûler au bord de la mer les colonnes & le bois dont il estoit composé.

Enfin, ce qui acheva de l'épouvanter fut la lecture de l'ordre du Roy à l'occasion d'une Patache Portugaise arrivée depuis peu contre ses défenses au Tonquin. Cet ordre

estoit adressé au Gouverneur du Midy, & il estoit conceu à peu près en ces termes: Pour ce qui regarde la Loy des Chrestiens, il y a déjà long-temps qu'elle est défenduë par un Edict; ainsi il faut bien prendre garde qu'aucun de nos sujets ne la suive, Il faut mesme rechercher dans ce Vaisseau tous les Livres & autres choses pour lesquelles les Portugais ont devotion, afin de s'en saisir; & à l'égard de nos sujets qui ont encore quelque conversation avec eux, il faut en sçavoir assurément la verité & les bien châtier selon nostre coustume, &c.

Le Gouverneur qui fut chargé de cette Commission fut animé par quelques Gentils, qui l'avertirent qu'il y avoit des Peres dans cette Patache, qu'ils avoient déjà visité quelques Eglises, & que les Chrestiens les estoient allé voir dans leur Vaisseau. De plus, il les soupçonna d'avoir caché quelques marchandises, & sur une simple conjecture il se mit furieusement en colere, protestant à la face du Ciel, qu'il sçauroit bien venir à bout des Chrestiens de sa Province.

Il n'en falut pas davantage pour faire refoudre M. Deydier à se retirer du lieu où il estoit, & il se sentit encore plus pressé, lors que deux femmes des Villages voisins vinrent luy dire à la haste que dix ou douze Huiffiers

du Gouverneur le cherchoient. Après estre un peu revenu de cette alarme qui jetta tous les Fideles dans la derniere consternation, il fit evader tous les Catechistes & se cacha le mieux qu'il pût jusqu'à ce qu'il sceust ce que ces gens-là seroient devenus.

Dés qu'il pût se mettre seurement en chemin, il partit pour venir à la Capitale où il arriva le jour de l'Ascension qui tomboit au 30. de May, & trois ou quatre jours après, le Roy commanda à un de ses grands Eunuques, d'aller de sa part aux premiers Lettrez & Conseillers d'Estat, qu'ils dressassent un Edict contre la Religion Chrestienne, & qu'ils le fissent publier par tout selon les formes accoustumées.

Lors que le Roy donna cet ordre, un autre Eunuque qui avoit esté l'an passé en Ambassade au Japon, estant bien aise de flater la passion de ce Prince, luy dit : SIRE, l'ordre que l'on garde au Japon contre la Loy des Portugais est si bon, que personne n'ose plus l'embrasser ny en faire l'exercice. Mais il semble que dans vostre Royaume, les Chrestiens se mocquent de vos Edicts: Raphaël luy seul les interprete à sa mode, & il assemble chez luy plus de trois mille personnes qui sont impunément tout ce que vous défendez. Icy un autre Eunuque prenant la parole pour don-

ner à dōs au sieur Raphaël, dit: Il est vray que cet homme est punissable; je vis il y a quelques mois la Pompe Funebre de son fils, & je sçay qu'il y avoit trois Peres de la Loy, avec une foule presque innombrable de leurs Sectateurs. A quoy un troisiéme Eunuque ajoûta en tirant à quartier un de ses amis, qui l'estoit aussi du sieur Raphaël, mais qui n'estoit pas connu pour tel: Hé bien, dit-il, si je disois que Raphaël cache chez luy un Pere étranger, pourroit-il s'attendre à moins qu'à avoir la teste tranchée?

Ces discours par forme de conversation aigriront extrêmement l'esprit du Roy, & ne servirent pas peu à l'affermir dans le dessein qu'il avoit déjà pris d'exterminer les Chrétiens par plusieurs motifs; dont le premier fut que suivant les exemples de ses Predecesseurs, il vouloit se conformer à l'Empire de la Chine, où il avoit appris depuis peu par son Ambassadeur qui en estoit de retour, qu'on ne souffroit pas un Chrestien, que leur Religion y avoit esté défenduë tout de nouveau, leurs Livres & leurs Images brûlez, & trente PP. mis aux fers. Le second fut, que non seulement dans la Chine, & dans le Japon, mais aussi dans la Cochinchine on les faisoit tous mourir, & qu'il estoit à propos de suivre la Politique de ses voisins. Mais le troisiéme &

le principal fut, qu'il estoit tres-mécontent du present que le vaisseau Portugais nouvellement arrivé luy avoit apporté; comme il l'avoit témoigné en presence de ses femmes; Ces Portugais, dit-il, pensent-ils que je les laisse dans mon Royaume en me presentant si peu de chose? outre que le petit Eunuque qui avoit esté député pour faire la visite de cette Patache avec le Gouverneur de la Province, estant de retour à la Cour, luy dit que ce n'étoit que Croix, Images, Chapelets & Médailles. Et pour nous, dit le Roy, qu'avez-vous trouvé? Il répondit avec un ton d'indignation, Rien du tout, ou du moins si peu de chose que je n'oserois presque le dire à vostre Majesté: j'ay veu trois ou quatre petits coffrets, & rien davantage. Le Gouverneur parla à peu près de mesme maniere, soit lors qu'il receut le Roy passant par son Gouvernement, soit lors qu'il luy porta en Cour ces petits coffrets, où le Roy ne trouva rien qui luy agreast, bien qu'il y eust un miroir dont on auroit bien donné cinq cens écus à Canton, & trois pieces de satin, dont l'une estoit richement dorée & les deux autres à fleurs.

Cependant il ordonna qu'on rendist ces presens à ceux qui les luy faisoient, qu'on laissast le Vaisseau monter la riviere, qu'on gardast les Peres dans le Corps-de-Garde, &



qu'on luy apportast tous leurs petits meubles de devotion. Il les visita luy-mesme, tous les uns après les autres, puis les montrant à sa Cour; Voila, dit-il, avec quoy ils achètent les cœurs des Peuples, & ne voulant pas pousser les choses jusqu'à l'extrêmité, il leur envoya dire qu'il leur donnoit la vie pour cette fois, & qu'ils pouvoient s'asseurer d'avoir la teste tranchée s'ils y revenoient jamais, qu'au reste il vouloit qu'on fist brûler en leur presence tout ce qu'ils avoient apporté.

Ils ne voulurent pas assister à cet horrible sacrilege; mais le Gouverneur ne manqua pas de s'y trouver, & voyant que le feu ne consumoit pas les Images de cuivre, il les fit briser à coups de marteaux en proferant ce blasphème: Si leur Dieu avoit quelque pouvoir il ne laisseroit pas traiter ainsi les marques de sa Religion. Ainsi tout fut brûlé à la réserve de quelques Chapelets d'Ambre, de Corail, de Cristal & de verre doré de Venise, dont quelques Officiers osterent les croix pour en faire des brasselets & des colliers à leurs femmes.

Cette execution ne satisfit pas pleinement le Roy, il fit un second Edict qui fut signifié au Lieutenant Civil, & à tous autres Gouverneurs & Juges des Province en cette forme & teneur.

Le Conseil du Roy selon l'ordre qu'il a receu de sa Majesté, ordonne à tous Sergens & Huissiers des Gouverneurs, contre la Loy des Portugais ou Chrestiens qui trompent les Peuples, que les Eglises qu'ils ont bâties seront abattuës ; & totalement détruites par tout le Royaume. Que pour l'avenir qui que ce soit, homme ou femme, qui s'assemblera à l'ordinaire, & qui portera sur soy quelques marques de cette Religion, on donnera cinquante coups de baston à la personne, & l'on déchirera en mille pieces toutes ces marques, &c.

Ce second Edict en attira bien-tost un troisieme : car ayant esté signifié au Gouverneur de la Province du Midy, qui luy representa que l'autre portoit une peine trop legere, que les Chrestiens s'en mocqueroient & qu'il falloit laisser cela à la discretion des Gouverneurs, qui estoient bien plus en estat de déraciner cette Loy que les lettrez.

Ce méchant homme ennemy déclaré de nostre sainte Foy, se servit de l'humeur chagrine où le Roy estoit pour lors à cause de deux événemens tres-fâcheux qui le touchoient vivement.

Il y avoit en ce temps-là dans la Cour un Ambassadeur de la Chine qui venoit de le forcer pour ainsi dire, par l'autorité de son

Maistre à rétablir le Roy de Caobang dans ses Estats, dont il l'avoit chassé l'année passée par une guerre tres-juste.

Outre ce chagrin qui l'accabloit, il en conservoit un autre depuis la mort de sa mere, dont la perte luy estoit encore fort sensible; parce qu'il l'avoit toujours beaucoup aimée; & il le montra bien quand il fut question de l'ensevelir. Car bien que dans son Royaume on ait fort grande horreur des corps morts & qu'on les fasse toucher ordinairement par les moins considerables du menu Peuple; lors qu'on lava celuy de sa mere il voulut verser l'eau luy-mesme, & il le fit revestir de soixante Paires d'habits fort pretieux, mettant encore tout au tour plusieurs pieces de satin, pour le tenir ferme dans sa tombe selon la Coustume du Tonquin. Tout le monde en use de mesme à l'égard de ses Parens, chacun selon ses facultez; parce que l'on croit que quand les corps des peres & des meres ne sont pas bien à leur aise dans les sepulcres, ils causent des maladies à leurs enfans.

Il n'y avoit pas plus de quinze jours que cette grande Princesse estoit morte, lors que l'Ambassadeur, dont nous venons de parler arriva, de sorte que deux chagrins se suivant de près s'unirent ensemble & jetterent l'esprit du Roy dans un abattement prodigieux.

Cet

Cet Ambassadeur avoit eü sa premiere Audience du Búa dès le premier jour de Mars & il s'y estoit passé plusieurs choses qui luy avoient fort déplu. Car on le fit attendre depuis les dix-heures du matin jusqu'au soir, sans entrer dans le Palais, parce que le Búa ne vouloit pas venir au devant de luy, surquoy ayant protesté qu'il s'en retourneroit, le Búa fit enfin ce qu'il voulut en qualité de tributaire de la Chine. Cette premiere difficulté fut suivie d'une seconde. Dans l'entreuette le Búa ne voulant pas rendre le salut à l'Ambassadeur, celui cy en fit ses plaintes & l'obligea à le faire malgré luy, puis ayant mis la lettre de l'Empereur son Maistre avec grand respect sur une table preparée à ce dessein, le Búa fit brûler au tour quantité de parfums pour honorer la lettre & le sceau de l'Empereur, & joignit à cette ceremonie une profonde reverence jusqu'à terre, & c'est ce qu'on appelle obeyr à l'ordre de l'Empereur.

La lecture de la lettre apprit au Búa, que la fin de l'Ambassade estoit de negotier les interests du Roy de Caobangh qui s'estoit refugié auprès de l'Empereur de la Chine, & qui selon le bruit commun luy avoit offert son Royaume. Cette negotiation ne pouvoit pas estre fort agreable au Roy du Tonquin, aussi refusa-t'il d'abord d'entendre à la pro-

R

position qu'on luy faisoit, & pour riser les choses en longueur, il dit qu'il enverroit un Ambassadeur à la Chine pour représenter ses raisons, ne doutant pas qu'on ne deust luy faire bonne justice, quand on feroit reflexion que ce Roy de Caobangh estoit de la race de celuy qui s'estoit élevé sur le throne par violence en se rendant maistre de la partie Septentrionale du Tonquin, qu'on appelle Caobangh, après avoir tué par un execrable attentat un des Roys legitimes de la race de Nha Le, dont le Roy pour lors regnant descendoit en droite ligne, d'où il concluoit que ses Predecesseurs ayant toujourns entretenus depuis ce temps-là une guerre implacable contre les descendans de ce premier Usurpateur, il n'estoit pas juste qu'on le contraignist à rétablir un homme qui n'avoit point de droit legitime, & à perdre le fruit d'une victoire qui luy avoit coûté tant d'hommes, & tant de fatigues.

Avec la force de ces raisons il employa toutes sortes d'adresses pour amuser l'Ambassadeur de la Chine, & quoy que la mort de sa mere eût fait cesser tous les divertissemens, il ne laissa pas de luy en donner plusieurs, entre lesquels on marquera icy la ceremonie, qu'on appelle en langue du Pays *Te Ki Dar*, & qui se fait de cette sorte.

Le Roy range son armée en bataille dans une grande plaine, & l'on prepare au milieu quantité de bassins magnifiques, dont les uns sont pleins de monnoye de papier doré, & les autres remplis de toutes sortes de viandes. Ce Prince offre tout cela à ses ayeuls avec de grandes reverences, & les prie de vouloir luy estre favorables. Il convie aussi tous les rebelles & tous les malins esprits à venir prendre part à ce festin; mais au lieu des reverences qu'il fait aux premiers, il prend un coutelas en main, dont il donne de grands coups en l'air, avec des gestes d'un homme furieux, qui menace pendant que ses troupes font une décharge generale: & parce qu'il vouloit cette année donner une haute idée de ses forces à l'Ambassadeur de la Chine, il ordonna qu'on tirast cinq-fois les canons & tous les mousquets avec le reste de l'artillerie.

Il y eut d'autres spectacles qui succederent à celui-cy durant l'espace de trois ou quatre mois pour differer insensiblement la conclusion du traité que cet Ambassadeur negotioit, mais enfin, lassé d'attendre & poussant l'affaire avec la dernière hauteur, soit par le ressentiment qu'il conservoit de sa réception, soit à cause de l'ordre précis qu'il avoit reçu de son Maître, il contraignit la Cour du Tonquin à faire restitution de Caobangh à l'Usurpateur

dépoüillé, sans vouloir donner aucun temps pour aller ménager à la Chine une affaire de cette importance par un Ambassade extraordinaire.

Ce fut justement dans cette conjoncture que le Gouverneur de la Province du Midy fit ses derniers efforts auprès du Roy du Tonquin pour l'irriter contre les Chrestiens; & cela luy fut d'autant plus facile, que l'esprit de ce Prince avoit pour lors plus de disposition à décharger sa mélancolie sur les premiers objets qui se presenteroient à son indignation, de sorte qu'il fit publier le troisieme Edict que l'on a envoyé traduit de cette maniere en nostre langue.

Le Grand & Generalissime Chef de tous les Peuples à qui privativement appartient le pouvoir de gouverner cet Estat, le Grand Maistre pardessus les Maistres, le Père de tout ce Royaume, le Vertueux qui a du merite, de la bonté, de la vaillance, la claire Lumiere, qui a bien de l'intelligence & de l'esprit, le S. Tay, premiere Estoile, Chef de toutes les autres estoiles: Le Roy Edict à tous Gouverneurs de quelques Provinces que ce soit, à qui le Roy a donné le Gouvernement.

Le sieur Chf èt Chfé qui a la charge de prester main forte & d'envoyer par toutes

les Provinces, les Troupes de mer & de terre, & tous les Regimens Royaux, les plus grands de tous les Officiers à qui il appartient de maintenir toutes choses en bon ordre dans ce Royaume touchant la Loy des Chrestiens, qui est une Loy d'une coûtume extravagante qui trompe le monde, &c. Quoy que l'année de Canh Dâu, il soit émané un Edict qui la défend; neantmoins comme il se peut faire qu'on suive encore cette ancienne Coûtume, il faut la défendre tout de nouveau pour la déraciner entierement & pour l'avenir, il faut examiner si nos Peuples obeyssent à nostre Edict qui la défend, & s'ils se conforment à la bonne & ancienne Coustume de ce Royaume. Que si les Sergens & Huissiers sont negligens à faire leurs visites, & que les Peuples ne s'amendent point de cette Coûtume, il faut les châtier selon les Ordonnances: C'est icy l'Edict du Roy, donné la 7. année du Regne de Bũa Canh Tri, le 2. jour du cinquième mois.

Ce troisième Edict ayant donc esté rendu le 29. de Juin, le Roy toujours animé par le Gouverneur de la Province du Midy, commanda que tous les Vaisseaux qui aborderoient dorénavant au Tonquin s'arrestassent à Nhiem, où est le Palais de ce Seigneur idollâtre, que ceux qui estoient pour lors dans la

R iij



ville Royale descendiſſent au bas de la rivière, & que l'on en chaffaſt meſme tous les Eſtrangers qui y demeuroient.

Il faut remarquer en paſſant ce que fit Mr Deydier pour adoucir les termes de ces Edicts que l'on publiſa en moins d'un mois; il n'a pas envoyé copie du premier; mais il marque ſeulement, qu'un de ſes amis luy en ayant communiqué le projet que le Conſeil en avoit fait, il y remarqua une amende de ſeprante-cinq écus, contre ceux à qui l'on trouveroit quelques marques du Chriſtianiſme. Il ſe agit auſſi toſt, auprès du premier Conſeiller d'Eſtat, dont le Maître d'Hoſtel eſtoit Chré- tien, & qui eſtoit né luy meſme dans un Vil- lage preſque entièrement converty. Cet hom- me tout Politique qu'il eſtoit ſe laiffa gagner, & non ſeulement il obtint qu'on oſteroit cer- te peine; mais auſſi pour le ſoulagement de ceux qu'on perſecutoit, il eut le credit de faire ajouter que la recherche ſeroit faite aux dépens des Huiffiers qui la feroient, au lieu que la coûtume eſtoit qu'elle ſe fiſt aux dé- pens des Communautéz, qui les exigeoient en ſuite des Chreſtiens avec des uſures cruelles. Cette claufe paſſa dans le ſecond Edict, & le Roy voulut en publiant le troiſième en ren- dre la publication encore moins onereuſe à ſes Peuples, en ordonnant aux Villages de ſe

le signifier les uns aux autres, sans qu'il fust nécessaire de députer pour cela des Officiers exprés, dont les Voyages auroient beaucoup coûté.

Ces trois Edicts furent exécutez sans delay. Ce fut en vertu du premier que l'on brûla toutes les saintes Images qui se trouverent dans la Patache Portugaise venue de Macao, & que le Gouverneur de la Province du Midy envoya par tout son Gouvernement faire un roolle exact des Eglises, & des Ornaments pour le presenter au Roy, & prendre des ordres particuliers sur ce qu'il auroit à faire.

Ce fut en vertu du second que ce mesme Gouverneur, sans avoir égard aux Prieres de Dia Lao Cou, qui l'avoit adopté pour fils, & à qui il devoit sa fortune, envoya abattre près de deux cens Eglises contenues dans son roolle, & qui avoient esté basties depuis l'arrivée de M<sup>r</sup> Deydier, & faisant brûler les Ornaments qu'on luy apporta en presence de tous les Chefs des Villages qu'il avoit appellez auprès de luy, il leur défendit de souffrir qu'aucun gardast cette Loy à peine d'avoir la teste tranchée. Le Lieutenant Civil voulut faire le mesme dans la ville Royale. Car après avoir fait signifier l'Edict aux Chefs des trente six Communantez qui la composent, il envoya visiter par ses Huissiers la maison du sieur

Raphaël où estoit l'Eglise de saint Joseph, & en suite celle de la Resurrection, mais comme Mr Deydier avoit mandé aux Catechistes d'aller eux-mesmes dans toutes les Eglises, pour avertir les Chrestiens de cacher ce qui pouvoit les decouvrir, & de déguiser les endroits où l'on s'assembloit par des cloisons, des murailles & des portes qui leur donnassent la forme de maisons particulieres divisées en plusieurs chambres, les Huissiers ne trouverent rien, & furent obligez de s'en retourner sans rien faire. Dieu permit neantmoins qu'étant entré chez un Gentil pour y chercher du tabac, dont le debit y est aussi rigoureusement défendu que l'Exercice de la Loy de Dieu, ils se saisirent d'un coffre où estoient les Ornemens de l'Eglise de la Nativité qui sortoient quasi des mains de l'Ouvrier; mais les Marguilliers l'ayant sçeu accoururent aussitost, & les racheterent pour tres-peu de chose, de sorte que le Lieutenant Civil auroit entierement manqué son coup, n'estoit que ces Huissiers passans par hazard chez quelques Chrestiens sans les connoistre pour tels, y prirent quelques Images qu'ils luy porterent, & qu'il fit brûler publiquement à la porte sans ordonner aucun chastiment contre les personnes à qui on les avoit prises.

Enfin, en vertu du troisieme Edict on con-

tinua de tous costez des perquisitions tres-exactes, qui obligerent M<sup>r</sup> Deydier à se reduire luy-mesme dans une espece de prison, d'où il ne laissa pas d'agir tant auprès des Catechistes qu'il envoyoit à sa place dans les Provinces les plus éloignées, qu'auprés du commun des Fideles à qui il fit faire défense de s'assembler tant que la tempeste durerait, leur ordonnant de se contenter de faire leurs prieres chacun en particulier le plus secretement qu'ils pourroient, afin de ne pas aigrir un mal qui estoit déjà si violent. Et voilà l'état où estoit la persecution vers la fin du mois de Juillet, mais il faut presentement rapporter les progres que nostre sainte Religion avoit faits depuis le commencement de l'année jusqu'alors.

*Les progres de nostre sainte Religion dans le Tonquin, jusqu'à la fin de Juillet.*

**A**vant que le Roy eût témoigné la moindre indignation contre les Chrestiens, M<sup>r</sup> Deydier eut le temps d'assembler à son ordinaire tous les Catechistes, qui s'estant rendus auprès de luy à la Cour, la veille du jour des Roys, firent une retraite de quatre jours, comme pour se preparer au combat où Dieu les alloit engager sans qu'ils le prévissent.

sent. Et en effet, ils prirent tant de serviteur qu'ils se jetterent tous incontinent comme des lions dans les lieux de leurs Missions pour animer tous les Fidelles à une genereuse souffrance, en cas qu'ils fussent découverts, malgré toute la prudence dont ils usèrent pour se cacher.

Pendant qu'on gardoit des mesures encore plus grandes dans la ville Royale, que par tout ailleurs, un des principaux Eunuques du Palais leva le masque, par une action qui auroit eu sans doute des suites tres-funestes, si elle n'avoit esté l'effet d'une inspiration particulière. Au commencement de chaque année, qui tombe toujours au premier jour de Février dans le Tonquin, c'est la coutume d'arborer vis-à-vis des maisons de grandes perches qu'on appelle Neu, où les Gentils attachent de la monnoye de papier doré & argenté, au lieu que les Chrestiens, quand ils ont la liberté, plantent des croix. Cet Eunuque sans avoir égard à l'état des choses eut le courage d'en faire mettre une au sommet d'une haute perche, afin qu'elle fust plus visible, & ce trait de hardiesse qui devoit passer pour une grande imprudence dans l'esprit des Politiques, attira l'admiration de tous les Grands du Royaume. Jusques-là qu'un autre Eunuque tres-bien en Cour, dit fort serieuse-

ment en presence de plusieurs autres, que puis que parmy les hommes Ou Gia Dieu, & parmy les femmes Ba Gia Cou, qui passoient chacun dans son sexe pour les deux plus grands esprits de l'Estat, se soumettoient avec tant d'éclat à la Loy de Dieu, il n'y avoit plus personne qui deüst balancer, puisque cet Exemple devoit tirer après soy la conversion de tout le monde.

Quelques-jours après Mr Deydier voyant qu'il estoit impossible d'occuper trois Prestres dans la ville Royale en un temps où l'on n'osoit presque rien faire, prit la resolution d'y laisser le Pere Benoist, & d'envoyer le Pere Jean Vanhoe en deux Provinces en attendant qu'il pût partir luy-mesme, pour celle du Midy.

L'occasion de faire partir le Pere Jean se presenta le 12. Février, sous pretexte d'accompagner le corps du fils de Ba Pia, femme du sieur Raphaël. Il sortit à la faveur de ce Convoy pour se rendre au plûtost dans les Eglises principales de Tinh Hoa & de Ke Vo, qui sont deux Gouvernemens considerables où deux personnes attendoient depuis longtemps le Baptesme & la Penitence. Sa visite dura plus de trois mois, pendant lesquels il confessa plus de trois mille Chrestiens & baptesma plus de quinze cens Infideles, dont

quelques-uns ayans vescu quatre-vingt & nonante ans, très-attachez à l'Idolâtrie, moururent incontinent après avoir receu le S. Baptesme. Entre ceux qui se confesserent, il y en eut plusieurs qui n'avoient pû participer à ce Sacrement depuis vingt & vingt-cinq années, & il s'en trouva un entre les autres sur qui Dieu fit un miracle de misericorde, si nous pouvons juger de la verité de sa conversion par les apparences. Il y avoit vingt-huit ans qu'il avoit tout-à-fait renoncé au Christianisme, mais ayant esté touché tout d'un coup il fit sa confession avec tant de larmes, qu'il estoit difficile de paroistre plus pénitent. Comme il estoit Pescheur & assez pauvre, il prit un de ses amis le mesme jour pour aller pescher ensemble: avant que de jetter leurs filets ils firent devotement leurs Prieres, après quoy il dit, Peschons promptement s'il y a moyen, car je me sens foible, & puis nous irons entendre la Predication. A peine eut-il achevé ces paroles qu'il tomba dans l'eau & disparut sans qu'on pust jamais trouver son corps, quoy que les Chrestiens le fissent chercher avec beaucoup de diligence, ne pouvant assez benir Dieu, de ce qu'après un si long égarement Dieu luy avoit préparé un secours extraordinaire si à propos pour bien mourir.

Quant à M<sup>r</sup> Deydier il ne pût partir que

le soir du 15. Mars, jour auquel il envoya le Pere Benoist baptiser une des principales Dames du Palais qui s'appelloit Dice Lao Canh que le Roy consideroit extrêmement, tant à cause qu'elle avoit esté une des premieres femmes du feu Roy son pere, que parce qu'elle luy rendoit de bons services. Cette Dame estoit tombée malade, Dice Lao Cou alla l'exhorter à reconnoistre le vray Dieu. Quelques Catechistes avec d'autres femmes devotes y allerent ensuite & la gagnerent si bien qu'elle leur donna deux Idoles, qu'elle avoit adorées jusqu'alors, l'une de cuivre doré de la figure d'un homme, & l'autre de bois aussi doré de la figure d'une femme. On les porta tous deux à M<sup>r</sup> Deydier qui les mit huit ou dix jours durant dans sa chambre la corde au col, aux pieds de son Crucifix, comme Dagon aux pieds de l'Arche pour faire hommage à sa grandeur, pendant que le Prestre des Idoles infiniment affligé les redemandoit à cette Dame qu'il tenoit depuis si long-temps captive de la superstition de ses Ancestres. Ce nombre de jours servit aussi à éprouver la fermeté de la malade dans sa resolution, & le jour de l'Annonciation le Pere Benoist luy donna le saint Baptisme avec le nom d'Anne à l'âge de soixante-neuf ans. Dice Lao Cou luy servit de maraine & fut témoin de la con-



solation de son ame & du soulagement de son corps.

Mr Deydier auroit fait la ceremonie luy-mesme si on l'eût jugé à propos, mais comme il estoit Estranger, on crut qu'il ne devoit pas se faire voir aux enfans de cette Dame, parce qu'estant des plus considerables du Royaume, & n'ayant pas les mesmes sentimens que leur mere, ils auroient pû le desservir auprès du Roy.

Il se retira le mesme jour sur le soir dans l'Eglise de la Nativité où il passa toute la nuit à confesser, & au lever du Soleil il partit pour la Province du Midy, qui est la plus nombreuse en Chrestiens. Il est presque incroyable de dire combien Dieu le favorisa dans cette Mission de deux mois, quoy qu'elle se fist dans une Province où la persecution s'échauffoit bien plus que dans les autres à cause de la haine du Gouverneur. Il baptisa quinze cens quatre-vingt dix-sept Payens. Il confessa plus de quatre-mille Fideles, il en communia environ trois mille, il donna l'Extrém'-Onction à près de cent personnes, & fit à peu près deux cens Mariages.

Il eut la consolation de voir plusieurs Eglises qu'on avoit bâties cette année, & dont quelques-unes estoient à deux & trois Nefs, soutenues de huit ou dix pilliers.







ſçavoir leur heureuſe arrivée à bon port , pour leur faire connoiſtre en peu de mots l'état de la Religion Chreſtienne dans le Tonquin. Ils ne manquerent pas de luy faire une réponſe civile & obligeante , mais il ne la receut. que le 6. du mois de May , lors qu'il eſtoit dans la Paroiſſe de Tralu , où il demeura juſqu'au dix-ſeptième , & où le Pere Jean Vanhoe Preſtre Tonquinois vint le rejoindre. Son ſejour y fut tres-utile ; car quoy qu'il y euſt deja fait une viſite environ deux ans auparavant ; neantmoins il y trouva beaucoup de Chreſtiens qui avoient tres-grand beſoin de ſon ſecours , parce qu'ils ſ'eſtoient rendus coupables d'Idolâtrie en aſſiſtant à une eſpece de Proceſſion que les Gentils avoient faite pour rendre graces à leur Idole de les avoir ramenez en bonne ſanté de la guerre de Caobangh. Ils vinrent eux-mêmes ſ'accuſer avec beaucoup de douleur , & ils voulurent faire une reparation publique dans l'Egliſe , lors que tout le monde eſtoit aſſemblé. Quelques luitteurs qui dans cette réjouiffance generale avoient fait la reverence à l'Idole avant de commencer leur combat , ſelon la coûtume du Pays en de pareilles occaſions ſ'avancerent vers l'Autel , lors que M<sup>r</sup> Deydier eſtoit revêtu de ſes habits Sacerdotaux ſur le point de dire la ſainte Meſſe,

& après avoir demandé pardon à Dieu de leur faute en se prosternant plusieurs fois la face contre terre, ils se tournerent vers le Peuple pour luy faire satisfaction du scandale qu'ils avoient causé, & pour le conjurer de ne les pas imiter dans un si mauvais exemple. Après quoy M<sup>r</sup> Deydier prenant la parole leur remontra fortement la grandeur de leur peché & leur donna les moyens de s'en garantir à l'avenir sans rien faire qui déplaist aux Payens.

Ayant donc mis cet ordre à Tralu, il passa à Bui Eu, où il ne demeura que deux jours pour confesser; & où il ne baptisa que des enfans, parce que tous les adultes estoient Chrestiens. Delà il vint à Lang Lang, & il eut la joye d'y voir une Eglise fort propre, que l'on avoit achevé de bâtir depuis peu, avec une maison plus retirée, où quelques-uns des Chrestiens principaux avoient dessein de demeurer. Il fit la benediction de l'Eglise, & baptisa soixante quatre personnes, entre lesquelles estoient les deux Chefs du Village avec toute leur famille. Puis laissant le Pere Jean pour administrer le mesme Sacrement à quelques autres qui s'y dispoisient, non seulement dans le lieu, mais dans les Paroisses voisines, il se rendit à Trou Lé, où il confessa tous les habitans; car il n'y en trouva

pas qui ne fust déjà converty à la foy. Enfin, avançant toujours son chemin, il passa une nuit à Luc Thu, & après avoir baptisé quelques enfans, célébré la sainte Messe, & obligé quelques Chrétiens à se demettre de la charge qu'ils avoient du Temple des Idoles, il monta dans un batteau de Kien Lao, qu'il avoit envoyé querir, & où il trouva un Chrestien Officier du Roy qui alloit en Cour faire son quartier, qui se chargea de le conduire seulement en la ville Royale chez le sieur Raphaël.

Dieu permit pour faciliter leur route, que le Roy du Tonquin retournast aussi dans ce temps-là de Thanh Hoa dans la ville, de sorte qu'ils passerent tous les Corps-de-Garde sans qu'on examinast leur batteau, parce qu'on les prit pour des Personnes qui suivoient la Cour, & M<sup>r</sup> Deydier arriva en trois jours & demy chez son cher Hoste, qui fut d'autant plus réjoüy de le revoir qu'il avoit esté affligé du bruit qui avoit couru, que quelques Huissiers s'estoient saisis de sa personne, lors qu'ils estoient allé abattre l'Eglise de Mantrou.

Tous les Chrestiens vinrent aussi-tost avec empressement pour luy témoigner leur joye, mais parce que la persécution estoit pour lors fort allumée, il les renvoya sans bruit pour éviter les accidens qui pouvoient naistre de leurs Assemblées, & il entra en solitude pour

faire les saints Exercices , & se renouveler dans la vie intérieure. Cependant le Pere Jean estant venu le rejoindre, il resolut de l'envoyer visiter les Eglises de Thanh Hoa, de Nhe An, & de Bochin, parce qu'il y avoit plus de quinze ans qu'il n'y avoit eu aucun Pere, & ce long abandon luy faisoit croire qu'il y auroit à travailler long-temps en tous ces endroits. Quelque diligence qu'on fit, son déplaisir fut de ny pouvoir aller luy-mesme à cause de la persecution; car les Chrétiens de ces trois Eglises estoient venus le trouver pour luy exposer leurs besoins, & le prier de les secourir dans leur pressante nécessité.

*L'arrivée de M<sup>r</sup> de Berythe au Tonquin.*

**M**onsieur de Berythe ayant jugé que sa presence estoit absolument nécessaire au Tonquin, tant pour y secourir en personne cette Eglise affligée, que pour y consacrer un Eveque à la place de M<sup>r</sup> de Metellopolis, en cas qu'il y eust ouverture de le faire passer à la Chine, partit de Siam avec M<sup>rs</sup> de Bourges & Bouchard sur un vaisseau François, qui mit à la voile le 23. de Juillet de la presente année 1669. Leur Navigation fut assez heureuse les premiers jours; mais le mau-



vais temps succeda bien-tost, & après avoir esté jettez sur les costes de Camboye par un vent contraire & costoyé long-temps la Cochinchine, dont ils apprehendoient les Galeres & les courans d'eaux, ils furent contrains d'aller faire aigade en l'Isle de Haynan, & ils mouillèrent le 22. du mois d'Aoust.

Cette Isle est grande, fertile & peuplée quoy que remplie de montagnes. Depuis que le Tartare s'est rendu maître de la Chine, il y a envoyé des troupes qui gardent la ville Capitale, & qui se sont emparez de la meilleure partie de l'Isle; le reste estant encore habité par des Chinois naturels du Pays, qui ne reconnoissoient point ce nouvel Empereur, & qui pour cette raison retiennent leurs cheveux comme autrefois.

Le Vaisseau aborda justement du costé qu'ils habitoient, & deux jöurs s'estant écouléz, il parut sur le rivage quelques gens-de-pied & de cheval bien armez qui paroissoient avoir mauvais dessein; neantmoins comme l'Isle de Haynan est comprise dans l'étenduë de la Mission des Vicaires Apostoliques envoyez par le S. Siege en Orient, on jugea à propos de prendre langue & de s'informer un peu du naturel du Pays. L'on se servit pour ce sujet de l'Interprete du Vaisseau, qui estant originaire de Canton, parloit assez

bien la langue Mandarine de la Chine. Cet homme prit pretexte d'aller acheter en quelques Villages des rafraîchissemens, & le lendemain on renvoya la Chaloupe pour le reprendre ; mais parce que les Matelots qui menotent cette Chaloupe le voyoient accompagné de plusieurs Chinois, ils prirent l'épouvante & revinrent à leur bord. Cependant le nombre de Chinois croissant toujours & l'Interprete ne paroissant plus, le Vaisseau se mit en mer sans luy, quoy qu'avec bien de la douleur ; mais on y fut obligé parce que les Chinois preparant quantité de Barques, on crut qu'ils avoient dessein de venir attaquer ce Navire estrange, comme un bâtiment des Holandois dont ils sont les ennemis declarez, & ainsi on leva les ancrs, & bien qu'il n'y eût pas plus de trente lieues delà à la Barre du Tonquin ; neantmoins il falut quatre jours pour y arriver, & l'on mouilla à cinq brasses le 30. du mois, suivant la coutume de tous les Vaisseaux qui attendent en cet endroit quelque Pilote du Pays, pour les conduire à l'embouchure de la riviere.

Il se passa un jour sans qu'aucun Pilote se presentast, & peut-estre que comme l'on n'avoit jamais veu le Pavillon François dans ces Ports-là, personne ne voulut s'exposer à venir joindre le Vaisseau. Il falut donc envoyer

à terre un homme qui écrivit en Portugais le sujet de sa Navigation. Le Mandarin du lieu dépescha aussi-tost en Cour un Exprés pour porter en diligence ce billet, & en attendant l'ordre qu'on luy donneroit, il ne laissa pas d'envoyer un Pilote au Vaisseau pour l'amener seurement.

La Providence voulut que ce Pilote fust Chrestien, & ayant connu M<sup>r</sup> de Berythe, il luy rendit de tres-bons offices, & fit tenir sa lettre à M<sup>r</sup> Deydier qui luy donna promptement tous les avis necessaires pour sa seureté, en l'informant de la persecution qui duroit depuis quelques mois.

Cependant le Mandarin ayant eu réponse de la Cour, mit des Gardes au vaisseau François, & leur fit faire un roolle exact des Marchandises & des Personnes, avec ordre d'y tenir une espece de garnison pour empêcher qu'on ne détournast aucuns effets.

Il s'informa par écrit de la Nation des François, du sujet qui les faisoit venir au Tonquin, & combien de Prestres ils amenoient avec eux. Le Capitaine du vaisseau satisfit à tout avec beaucoup de prudence, & declara que depuis l'établissement de la Compagnie Royale de France pour les Indes Orientales, il estoit allé en plusieurs Ports pour voir ce qu'on pourroit y faire pour le commerce.

afin de leur en envoyer son rapport, sur lequel ils prendroient leurs mesures & luy feroient ſçavoir leur reſolution ? qu'au reſte à l'égard du nombre des Preſtres il n'y avoit qu'une ſeule perſonne ſur ſon bord qui en eût l'habit, & qui ſervoit d'Aumônier & de Pere à tout l'équipage, ſelon la coûtume generale des vaiſſeaux Chreſtiens.

Cette declaration fut tres-bien recetie & le Roy en ayant eſté informé, agreea que nos Vaiſſeaux trafiquaſſent dans ſon Royaume. Il dit meſme au ſujet du Preſtre, qu'il n'eſtoit pas coupable d'eſtre venu contre ſa défenſe, parce qu'il ne la ſçavoit pas, & comme on luy ouvrit la caſſette où eſtoient les Ornemens de l'Egliſe dont les Officiers s'eſtoient faiſis, il commanda qu'on la rendiſt au meſme eſtat qu'on l'avoit priſe.

Les choſes en ſeroient demeurées-là ſi la jalouſie de quelques libertins ennemis de la Religion Chreſtienne n'eût publié que la venue du Vaiſſeau dont il s'agiſſoit, n'eſtoit que pour introduire dans le Tonquin un Eveſque, & pluſieurs Eccleſiaſtiques qui eſtoient en habit déguifé. Il falut donc conſulter les principaux Proteſteurs du Chriſtianisme dans le Tonquin, pour conclure avec eux ce qu'il falloit faire pour ſe mettre à couvert de cette accusation ; & ils jugerent qu'il eſtoit neces-

faire de presenter au Roy une Requête qu'ils s'offrirent de dresser eux-mesmes, estant comme asseurez que de la maniere qu'elle seroit conceüe, sa Majesté n'écouteroit plus les ennemis des François, & qu'au contraire ils recevroient de luy des graces extraordinaires.

En effet, ce Prince ayant leu la Requête prit occasion de s'enquerir de la grandeur de la Nation Françoisë, & ceux-là mesme qui en ont plus de jalousie furent obligez d'avouër qu'elle estoit la plus florissante, la plus nombreuse, & la plus redoutable de toute l'Europe. Quelques personnes puissantes en Cour, & amies de M<sup>r</sup> Déydier ajoûterent en parlant au Roy, que tous les Estrangers demeuroient d'accord que les François estoient une Nation des plus considerables de l'Europe, & qu'ainsi il seroit en mesme temps un acte de Justice de leur accorder autant ou plus de Privileges qu'à aucune autre Nation, & une chose avantageuse pour son Estat de les attirer par ses faveurs à venir faire commerce dans ses Ports, puis qu'il estoit vray qu'ils pouvoient y apporter abondamment tout ce que l'on pouvoit y desirer.

Il n'en falut pas davantage pour determiner son esprit, & il dit hautement sur l'heure que les François seroient les tres-bien venus,

qu'il les traiteroit beaucoup mieux que tous les autres Estrangers, & que dès à present s'il y avoit quelqu'un d'entr'eux qui voulust s'établir il le permettoit tres-volontiers. Il resolut mesme de donner des marques publiques de l'estime qu'il avoit pour eux, & les fit convier deux ou trois fois à de superbes festins, où son principal dessein estoit de regaler leur Nation, & de leur faire voir les magnificences de sa Cour, leur donnant ensuite le plaisir de la reveüe de ses troupes, & de l'exercice de ses Elephans, dont la discipline & l'adresse leur parurent admirables.

Toutes ces bontez furent receües des Missionnaires comme autant de graces de Dieu, qui tenant en ses mains les cœurs des Roys avoit si heureusement tourné celuy de ce grand Prince. Ils luy en rendirent leurs tres-humbles graces par des Prieres publiques, & ils demeurèrent déguisez dans la maison qu'on leur avoit assignée pour leur demeure, où ils rendirent des services tres-notables à toute l'Eglise du Tonquin, qui se trouvant pour lors composée d'environ cent mille Chrestiens, sçavoir de quatre vingt-mille que les PP. Jesuites avoient convertis, & de vingt mille ou davantage qui avoient embrassé la Foy depuis leur départ, avoient besoin d'un nombre considerable de Ministres, tant pour

conserver ces glorieuses conquêtes, que pour en faire tous les jours de nouvelles. Cette nécessité parut si pressante à M<sup>r</sup> de Berythe qu'il voulut y pourvoir par la plus nombreuse & la plus prompte ordination qui seroit possible des meilleurs sujets que M<sup>r</sup> Deydier luy presenteroit : & pour cet effet il écrivit à tous ses Catechistes qui estoient répandus dans les Provinces, de se rendre en diligence auprès de luy, afin qu'il pust choisir les plus capables & les disposer à recevoir les saints Ordres.

Ils ne manquerent pas de venir au plûtost & M<sup>r</sup> de Berythe choisit sept Catechistes du premier rang, pour leur conférer, la Prestri-  
se, donnant seulement les Ordres Mineurs à ceux en qui il ne trouva pas les qualitez que l'on juge nécessaires au Sacerdoce dans ce Royaume. Ce n'est pas qu'il manque des sujets de grand merite entre les Catechistes du second rang & les autres Seminaristes, mais il y avoit deux choses à désirer en eux : un âge un peu avancé, & une reputation bien établie par le service de plusieurs années, ce qui ne se trouve communément que dans des personnes âgées, tout au moins de quarante ans.

Il y en eut un neantmoins entre les sept qu'on ordonna Prestres, qui n'avoit que trente ans, & qui s'appelloit, Tite Van Tri, mais sa

rare vertu, jointe à l'approbation generale qu'il avoit luy merita ce passe-droit. Les six autres se nommoient M<sup>r</sup> Martin âgé de soixante huit ans, M<sup>r</sup> Antoine Van Hé de cinquante six ans, M. Philippe Van Nhion de cinquante deux, M. Simon Kien de soixante, M. Jacob Van Chiu de quarante six, & M. Leon Van Tru de mesme âge.

Tous ces M<sup>rs</sup> estoient des personnes de grande grace, qui dès leur plus tendre jeunesse avoient esté appliquez aux plus saintes fonctions, dont de simples Clercs peuvent estre capables, & qui avoient acquis une estime universelle par l'innocence de leurs mœurs & la fidelité aux obligations de leur Estat. Ils firent ensemble une retraite de plusieurs jours où M<sup>r</sup> de Berythe n'eut pas de peine à leur donner une haute idée du Sacerdoce, ny à les établir dans les dispositions prochaines pour le recevoir, parce que le S. Esprit travailloit depuis long-temps dans leurs cœurs pour les éclairer luy-mesme par ses lumieres & les perfectionner par ses dons.

Estant donc si bien preparez de longuemain par les soins d'un si grand Maistre, leur ferveur s'augmenta infiniment dans ces derniers exercices, & il estoit aisé à les voir & à les entendre, de connoître qu'ils avoient déjà par avance la plenitude de l'esprit Ecclé-



siastique, & qu'il ne leur manquoit plus que le pouvoir & la jurisdiction pour en faire de dignes successeurs des Apostres dans l'administration des Sacremens. Aussi M<sup>r</sup> de Berythe eut une extrême consolation de les ordonner, soit à cause de l'excellence de leurs Vertus, qui les rendoient dignes de cet honneur autant que des hommes peuvent l'estre, soit à cause de la grande benediction qu'ils répandroient bien-tost sur tout le Tonquin, en se dispersant par les Provinces où l'obeyssance les envoyroit.

Mais s'il eut sujet d'estre pleinement satisfait de ce costé-là, il fut fort affligé de l'impuissance où il se vit de consacrer un Evesque, parce que le Bref du S. Siege qu'il avoit pour cela ne le lui permettant, que supposé que l'entrée de la Chine fût libre, il la trouva entierement fermée par les suites de la guerre de Caobangh, dont on a parlé assez amplemēt dans son lieu, le Roy du Tonquin s'estant remis en possession de cette Province en six mois. Celuy qui la possedoit pour lors par une usurpation qui duroit depuis cent ans, se retira dans une Province de la Chine, dont le Gouverneur estoit son proche parent. Celuy-cy luy ayant conseillé d'aller droit à Pequin & de se faire tributaire de l'Empereur, qui luy donneroit assurément sa protection, il ne perdit point de

temps , & l'Empereur ayant agréé ce qu'il propoſoit , envoya declarer au Roy du Tonquin qu'il euſt à rendre à celuy de Caobangh l'Eſtat dont il s'eſtoit emparé ; ſi bien que le Roy du Tonquin ne voulant pas attirer ſur ſes bras un ſi puiffant Ennemy , dans un temps où il vouloit ſe ſervir de toutes ſes forces par mer & par terre , pour recouvrer à quelque prix que ce fuſt la Cochinchine , qui a eſté auſſi demembrée de ſon Royaume , ſe contenta du riche butin , & du grand nombre d'Eſclaves qu'il avoit fait à Caobangh & renonçant à ſes conqueſtes en retira toutes ſes troupes. Mais parce qu'il ne le faiſoit que malgré luy , il avoit défendu à ſes ſujets par un reſſentiment de Politique , d'aller à la Chine , & aux Chinois de venir au Tonquin. On continuoit néanmoins quelque commerce entre ces deux Nations ſur les Frontieres , en de certains lieux où les Gouverneurs choiſſoient des Mediateurs qui traitoient des marchandises qu'on apportoit de part & d'autre ; mais on ne permettoit pas reciproquement à qui que ce ſoit l'entrée de l'Eſtat ennemy , comme ils ſe l'accordoient autrefois par amis ou par argent.

Les choſes eſtant en cet eſtat Mr de Berythe vit bien qu'il eſtoit impoſſible d'executer le principal deſſein qui luy avoit fait entrepren-

dre son Voyage, & qui, comme nous avons déjà dit, estoit la Consecration d'un Evêque Vicaire Apostolique, qui remplist le Vicariat de Nanquin, vaquant par la mort de M<sup>r</sup> de Metellopolis. Car comme il n'avoit permission de le consacrer qu'en cas qu'il pût entrer à la Chine, il falut benir Dieu d'estre privé de cette consolation, & tout ce qu'il put faire fut de joindre ses prières avec celles de tous ses Ministres Evangeliques, pour demander à Dieu l'entrée de ce vaste Empire, qu'ils devoient attendre de sa Providence dans le temps qu'il luy plairoit leur marquer.

Ils se bornerent donc pour lors à travailler dans le Tonquin, & ayant employé en Cour le credit de leurs amis, pour obtenir que M<sup>rs</sup> de Bourges & Bouchard y demeurassent, pour servir cette Mission en habit déguisé & pour attendre l'occasion de passer à la Chine, il plut à Dieu benir leur entreprise, par la permission que le Roy leur donna de bâtir un logement dans son Royaume. Et parce que M<sup>r</sup> Deydier en consequence des derniers Edicts n'avoit plus la liberté de visiter les Provinces comme auparavant, ny de faire aucune Assemblée dans la ville Royale, il se retira dans le vaisseau François par le sentiment des principaux Chrestiens du Pays, sur tout de cette Dame de grande qualité

lité qu'il avoit baptisée l'année précédente. Cette Dame luy dit, qu'estant si nécessaire au Tonquin pour l'intérêt du Christianisme, elle donneroit bon ordre qu'il n'en fortist pas, & quand mesme on ordonneroit à la Cour de le renvoyer par ce Vaisseau, elle sçauroit bien l'en tirer, qu'elle dépescheroit une Galere après luy lors qu'il seroit en mer, pour le porter, sans que personne en sçeuft rien dans l'un des douze Villages qui luy appartenoient, où il pourroit faire seurement toutes ses fonctions.

La bonté de cette genereuse Chrestienne ne s'arresta pas-là, elle voulut encore se rendre la Protectrice de tous les François, en faisant une forte recommandation en leur faveur auprès de la troisième personne du Royaume qu'elle avoit adopté pour son fils, & de qui la fortune des Chrestiens dépendoit en partie, à cause qu'il avoit le Gouvernement d'une des cinq Provinces. Elle n'oublia rien de tout ce qui pouvoit rendre sa recommandation efficace, elle luy dit, qu'après tous les bien-faits qu'il avoit receus d'elle, & tout l'amour dont elle luy avoit donné de si grandes marques, elle ne luy demandoit point d'autre reconnoissance que celle de protéger les François en toutes choses. Car elle sçavoit bien que sous ce nom elle couvrirait aisément

T

5

dans la suite tout ce qui se feroit pour l'avancement de la Foy.

Ce Gouverneur ne pût rien refuser à une priere si pressante, & au lieu qu'il avoit défendu peu auparavant aux Prestres estrangers d'instruire aucun Tonquinois, & mesme de les recevoir sur leur bord sous pretexte de visite, il commença à dissimuler tout; il ne se mit pas mesme en peine de les faire observer; au contraire il promit de les servir de bonne maniere en toutes rencontres.

Dés que les Catechistes eurent avis de cette faveur, qu'un si grand Seigneur promettoit aux Missionnaires François, ils avertirent de tous costez les Fideles de l'arrivée d'un Eve sque, qui leur administreroit sans peril le sacrement de Confirmation, s'ils pouvoient l'aller recevoir. On vit aussi-tost plusieurs bateaux de Chrestiens qui venoient en troupes de toutes Provinces, tant pour avoir la joye de voir ce charitable Pasteur qui s'estoit exposé pour les secourir, que pour prendre part aux graces qu'il leur apportoit. Ces jours se passoit ordinairement à les disposer aux Sacremens, & on les leur conféroit la nuit avec une si grande benediction, que ceux qui en ont esté les témoins en ont écrit en ces termes. Les saintes occupations dont nous estions accablez presque sans relâche, nous

faisoient agréablement souvenir de l'état de la Primitive Eglise où les Fideles ne s'assembloient qu'en cachette : nous esbions embau-  
mez de la devotion de ces bons Tonquinois, lors qu'ils entendoient la sainte Messe, & du profond respect qu'ils portoient à tous les Prestres. Il faut avouer que leur modestie, leur empressement à recevoir les Sacremens, leur docilité, leur cordialité, & la surprenante inclination qu'ils ont, non seulement à se soumettre aux veritez de la Foy, mais encore à suivre les conseils de l'Évangile, sont admirables ; & nous ne pouvons douter par l'expérience des choses que nous avons veues, qu'il n'y ait bien-tost un nombreux & florissant Christianisme dans ce Royaume. Les deux Catechistes qui furent faits Prestres à Siam en 1668. sont d'une prudence, d'une piété, d'une oraison, d'une austerité de vie, & d'un talent incomparable pour l'Instruction familiere, & pour les autres Predications, où ils sont tres-eloquens en leur langue.

Nous avons la mesme esperance de sept autres Catechistes qui ne sont que sortis de l'Ordination. Outre ces neuf Prestres naturels du Pays, il y a deux autres Personnes de merite & de vertu, qui ont receu la Tonsure & les Ordres Mineurs, & qui travaillent avec bien du zele, sans parler d'un bon nombre de

dignes sujets qui se forment dans un Seminaire & qui promettent beaucoup pour la pieté & la science. Nous voyons avec admiration des personnes engagées dans le Mariage qui gardent une tres-parfaite continence pour vacquer uniquement à Dieu, & d'autres veufves & filles vertueuses qui ont fait vœu de chasteté, & qui vivent en commun avec une fidelité & une edification qui ne cedent presque en rien à nos Religieuses d'Europe. Enfin, on peut dire que tous les Chrestiens en general y suivent la pureté de la Doctrine & des mœurs, & nous n'avons rien à desirer que la liberté entiere de leur rendre nos services & d'augmenter leur troupeau. Car si les Edicts ne mettoient point d'obstacle au zele de nos Ouvriers, on pourroit aisément chaque année convertir quinze & vingt-mille personnes, tant les dispositions sont belles dans l'esprit des Peuples pour y jeter heureusement les precieuses semences de nostre sainte Religion, dont nous rendons incessamment tres-humbles graces à celuy qui est l'unique auteur du peu de bien qui se fait par ses serviteurs indignes.

*Année 1670.*

**C**omme cette année n'est pas moins féconde en événemens que la précédente,

il faudra la diviser en quatre ou cinq articles par rapport aux choses principales qui s'y sont faites.

*Ce qui se passa au Tonquin avant le départ de M<sup>r</sup> de Berythe.*

**O**Vtre les saintes occupations que l'on a marquées à la fin du Chapitre precedent, & qui contiennent encore les deux premiers mois de cette année 1670. M<sup>r</sup> de Berythe pensa qu'un des meilleurs moyens d'avancer la gloire de Dieu estoit de convoquer un Synode, ou une Assemblée où l'on concerteroit une conduite uniforme pour travailler avec succes à la conversion des Infideles & à l'edification des Chrétiens.

Les neuf Prestres du Tonquin s'y trouverent avec M<sup>r</sup> Deydier grand Vicaire, & M<sup>rs</sup> de Bourges & Bouchard Missionnaires François, & après avoir demandé instamment lumiere à Dieu par le saint Sacrifice & les Prieres accoustumées, le 14. de Février on arresta plusieurs poincts.

I. Que nul ne seroit admis à l'office de Catechiste qu'il n'eust esté examiné par M<sup>r</sup> l'Evêque ou son Vicaire general qui luy donneroient ses Patentés après l'avoir jugé digne



204 *Relation de la Adiffion*  
de cet employ, & avoir fait Profession publi-  
que de Foy.

2. Que les Catechistes rendroient compte de ce qui se passeroit à l'égard de la Religion aux Prestres qui seroient les Administrateurs des Provinces dans lesquelles ils travailleroient, & que ces Administrateurs seroient le mesme de trois en trois mois à M<sup>r</sup> l'Evesque ou à son Vicaire general.

3. Qu'on preposeroit à chaque Eglise un peu nombreuse, où il n'y auroit ny Prestre ny Catechiste, ny Ecclesiastique, quelque Chretien des plus vertueux qui auroit soin de faire les Prieres les jours de Feste, & de veiller sur les autres, & qui seroit obligé d'en rendre compte aux Catechistes, auxquels la Province seroit subordonnée.

4. Que pour garder le meilleur ordre qu'on pourroit, quoy que le Tonquin selon la division Politique ne fust divisé qu'en cinq Provinces, on le distribueroit selon le gouvernement Ecclesiastique en neuf Eglises principales, auxquelles on appliqua les neuf Prestres naturels, dont l'un se devoit borner à la seule ville Royale. Et parce que ces nouveaux Prestres avoient laissé les places de Catechistes vacantes par leur ordination, on les remplis par le choix de M<sup>rs</sup> Ancoine Cain Dingh, Ignace Tay, Cosme Hhao,

Jacques Côté Gèn, Paul Van Tuyen, Benoist Van Tay, Michel To, Tadéc Ba Tanh, & Gilles Van Thuang.

5. Que l'on feroit tous les ans une assemblée devant Mr l'Evesque ou son Vicaire general; où tous les Administrateurs des Provinces se trouveroient pour y traiter des affaires de la Religion.

6. Que suivant l'exemple de la Primitive Eglise, il se feroit une bourse commune de tous les biens, revenus offerts gratuitement, & aumônes, pour estre employez par l'ordre des Administrateurs à la subsistance de tous ceux qui serviroient les Eglises, des Seminaristes & des Pauvres, & qu'au cas que la bourse particuliere de chaque Province ne suffist pas pour ses besoins, il y seroit pourveu par le secours de la bourse generale.

7. Que pour éviter que les Administrateurs ne fussent divertis de leurs occupations spirituelles par le soin du temporel, ils s'en déchargeroient chacun dans sa Province sur deux Laïques au moins, qui recevroient ou dépenseroient ce fonds par leur ordre, & qui leur en rendroient compte, afin qu'ils pussent eux-mêmes aussi le rendre devant Mr l'Evesque ou Mr son Vicaire general, auxquels il appartiendroit de déterminer les dépenses extraordinaires de l'avis neantmoins

des Administrateurs, lors qu'à la fin de l'année il se trouveroit encore quelques deniers entre leurs mains, dont on disposeroit toujours pour le bien commun des Chrestiens.

8. Que tous les Administrateurs garderoient une parfaite conformité de vie, de doctrine, d'instruction & d'exercices de pieté, se souvenant toujours que la divine bonté les a élevez au rang des Disciples de JESUS-CHRIST, & qu'en cette qualité ils sont les fondemens de l'Eglise du Tonquin, dont ils ont l'honneur & l'avancement entre leurs mains, & qu'ils doivent estre la regle de tous ceux qui leur succederont dans la suite.

9. Que ces mesmes Administrateurs auroient un soin tout particulier des veuves & des filles qui voudront garder la continence, & se vouër au service de Dieu pour vivre en commun.

10. Qu'ils n'auroient pas moins de zele pour élever les jeunes garçons à la pieté, afin d'envoyer ensuite au Seminaire ceux qu'ils jugeroient propres à la Clericature. Et parce que ce Seminaire paroïssoit l'œuvre le plus important de tous, Mr de Berythe voulut qu'il fust le principal employ de son Vicaire general qui s'appliqueroit par-dessus tous à y former les jeunes gens, qui après de suffisantes épreuves seroient trouvez propre au Sacerdoce.

11. Que l'on traiteroit souvent dans les Instructions & Predications des Commandemens de Dieu, & de l'Eglise, & principalement de l'obligation d'honorer Dieu par la Foy, en expliquant les cas où les Chrestiens sont obligez de la professer exterieurement, afin de remedier à l'erreur de ceux qui depuis la publication des derniers Edicts avoient crû pouvoir s'y soumettre en tout, pourveu qu'ils retinssent la Foy dans leur cœur: & pour prevenir le mesme desordre dans les autres qui pourroient peut-estre y tomber à l'avenir par une tentation d'autant plus dangereuse qu'elle est fortifiée par le desir naturel qu'on a de conserver les biens, l'honneur & la vie.

12. Que les differends qui naistroient entre les Fideles seroient terminez à l'amiable par l'Administrateur de chaque Province, & que si quelqu'un se trouvoit notablement lezé il pourroit avoir recours à M<sup>r</sup> l'Evesque ou à son Vicaire general.

13. Qu'à l'égard des difficultez qui arriveroient au sujet de la doctrine, des mœurs, de la discipline, de Sacremens, des cas de conscience, & generalement de celles qui touchent la Religion, on s'adresseroit directement à l'un ou à l'autre.

14. Que l'on choisiroit pour Patron du Tonkin le glorieux saint Joseph, & que l'on

auroit aussi une devotion particuliere aux deux saint Julian & Mitite, dont les Reliques avoient esté apportées de Rome avec les Parentes necessaires pour pouvoir les exposer; & l'on resolut qu'elles demeureroient dans la ville Royale; sçavoir celles de saint Julien en l'Eglise de la Resurrection, & celles de saint Mitite en l'Eglise de la Nativité.

15. Enfin, que l'on écriroit à Nostre S. Pere le Pape pour le remercier de la grace qu'il avoit faite au Tonquin, de luy donner un Evesque Vicaire Apostolique.

Et parce que M<sup>r</sup> de Berythe apprit qu'il y avoit déjà, plusieurs femmes qui vivoient ensemble depuis plusieurs années; & qui avoient fait quelque vœu simple, ce fut principalement à celles à qui il adressa des Reglemens en leur écrivant la lettre qui s'ensuit.

**MES CHERES SOEURS**, depuis mon arrivée en ce Royaume une de mes plus grandes occupations a esté de m'informer exactement de l'état de cette Eglise. Dans le compte qu'on m'en a rendu j'ay appris avec une extrême joye que vous vous estes consacrées à Dieu d'une maniere particuliere. Comme cet engagement est une marque évidente d'une misericorde divine toute speciale sur vous, il est bien juste que vous soyez plus reconnois-

santes que les autres qui n'ont pas receu la mesme grace ; & pour vous en donner le moyen j'ay crû que je devois vous proposer un genre de vie qui me paroît fort avantageux à sa gloire, & dont vous pourrez connoître l'utilité par lecture des petits Reglemens que je vous envoie. Il y a déjà long-temps que je les ay dressés en faveur de quelques ames choisies de Dieu qui m'en ont pressé pour leur consolation. Ne doutez pas que si vous voulez prendre ce chemin de perfection, vous ne parveniez à une tres-sublime connoissance, & à un tres-haut amour de Nostre Seigneur JESUS-CHRIST, en quoy consiste tout le bon-heur de cette vie & de l'autre.

Cette lettre est suivie des Reglemens dont il leur parle & dont on ne croit pas qu'il soit necessaire de mettre icy le détail : il suffira de dire que la maniere de vie qu'il leur propose est fondée sur les paroles de saint Paul, qui dit que JESUS-CHRIST est mort pour tous, afin que ceux qui vivent ne vivent pas pour eux-mesmes, mais pour celuy qui est mort & resuscité pour eux. Suivant cet Oracle Apostolique on a jugé que pour entretenir & augmenter la ferveur de l'Eglise du Tonquin, on pourroit y conseiller une maniere de vie qui auroit pour but d'honorer la Mort & Passion de JESUS-CHRIST, & dans laquelle

on feroit une Profession speciale de mediter tous les jours sur ses souffrances, ce moyen estant le plus seur & le plus court pour apprendre à le connoistre & à l'aimer.

Au reste les emplois principaux des personnes qui se sentent appellées à vivre ainsi, sont.

1. D'unir continuellement leurs oraisons, leurs penitences & leurs larmes, aux prieres, aux douleurs & au Sang du Sauveur du monde, pour demander à Dieu la conversion des Infideles qui sont dans l'étendue des trois Vicariats Apostoliques, & sur tout dans le Tonquin.

2. D'instruire les jeunes filles tant Chrétiennes que Payennes aux choses que les personnes de leur sexe doivent sçavoir, afin d'avoir occasion de leur insinüer les Principes de la Religion Chrestienne: & elles doivent avoir cet exercice si à cœur qu'elles ne doivent jamais l'interrompre que dans les temps de la plus rigoureuse persecution.

3. D'assister les femmes & les filles malades, soit qu'elles soient Fielles, soit qu'elles soient Idolâtres, afin que la charité de leurs soins leur donne moyen de traiter avec elles des affaires du salut eternal, & que si elles en connoissoient quelqu'une qui menast une vie scandaleuse, elles feront tous leurs efforts

pour la retirer de son desordre.

4. De veiller dans les maisons sur les petits enfans qui sont en danger de mourir avant que d'avoir receu le saint Baptême , afin qu'elles en avertissent l'Administrateur ou le Catechiste , & qu'en leur absence , en cas de necessité elles les baptisent elles-mesmes.

Ces quatre choses suffisent pour donner une idée generale du dessein qu'a eu M<sup>r</sup> de Berythe en unissant des femmes de pieté les unes aux autres pour se perfectionner par une sainte emulation.

Ce Prelat ayant fait dans le Tonquin tout ce qu'il y pouvoit faire dans l'état où estoient les affaires de la Religion, ne pensa qu'à retourner à Siam comme au principal lieu de sa residence. Il emmena avec luy M<sup>r</sup> Bouchard, & laissa M<sup>r</sup> de Bourges, avec M<sup>r</sup> Deydier pour estre les deux principaux appuis de la florissante Eglise, dont il se separoit avec douleur. Il commença donc à descendre la riviere dés le 19. Février 1670. mais le vent n'estant pas favorable pour sortir du Port après trois tentatives en differens jours, il falut attendre à la Barre, & pendant qu'il y étoit arresté il écrivit à deux Dames de grande consideration qui pratiquoient les Reglemens dont on a parlé, & il leur donna les dernieres marques de son zele sur le point de son



302 *Relation de la Mission*  
depart par la lettre qui suit.

PIERRE LAMBERT PAR LA GRACE  
DE DIEU, ET DV S. SIEGE APOSTOLIQUE,  
Evesque de Berythe, Vicairé Apostolique. A  
nos Cheres sœurs, Agnes & Paule, salut &  
benediction. J'eusse bien desiré vous entre-  
tenir après la sainte action que vous fistes le  
jour des Cendres en ma presence, pour vous  
dire encore quelque chose de la perfection à  
laquelle la misericorde de Dieu vous appelle;  
mais ayant esté obligé de m'embarquer ce  
mesme jour-là pour retourner à Siam, & me  
voyant retardé à la Barre par des vents con-  
traires, j'ay eu la pensée de vous écrire ce mot  
pour vous avertir que vous n'estes plus à vous,  
mais toutes à JESUS-CHRIST à qui vous  
vous estes tout à fait données pour ne vaquer  
plus deormais qu'à sa connoissance & à son  
amour par la Meditation & l'Imitation de sa  
vie souffrante, & par la fidelité à vos obliga-  
tions. A quoy je vous exhorte autant que je  
puis, sçachant bien le grand avantage que  
vous en recevrez, & qui se répandra sur tou-  
te l'Eglise. Je vous recommande aussi tres-  
particulierement d'avoir un grand soin de vos  
Compagnes: vous les devez considerer com-  
me les sacrez déposts que Dieu a mis entre  
vos mains. Souvenez-vous de leur inculquer  
souvent la principale fin que vous vous pro-

posez, qui est de continuer la vie souffrante de JESUS-CHRIST, & de luy demander tous les jours par vos oraisons, par vos larmes & par vos emplois & vos sacrifices la conversion des Infideles, & celle des mauvais Chrétiens. Mais sur tout il importe extrêmement de pratiquer tous ces saints Exercices, comme si nous estions en la place de JESUS-CHRIST, qui ne pouvant plus les faire par luy-mesme en estat de Voyageur sur la terre se sert de certaines personnes choisies qu'il remplit de son esprit pour continuer ainsi la vie mortelle & sa vie de Sacrifice jusqu'à la consommation des siècles. Vous voyez par là, mes sœurs, la grandeur de vostre dessein, & que vous devez estre entierement mortes au monde & à vous-mesmes; c'est-à-dire aux sens, à la nature corrompue, & à la raison purement humaine, pour ne plus vivre désormais que de la vie de JESUS-CHRIST en suivant toutes ses maximes les plus élevées. Faites je vous prie une reflexion continuelle sur cela & ne m'oubliez pas devant Dieu. A la Barre du Tonquin, ce 26. Fevrier 1670.

Après cette lettre écrite M<sup>de</sup> Berythe demeura encore 22. jours sans que les vents permissent de mettre à la voile, mais enfin, le temps s'estant fait beau on leva les ancres le 14. de Mars, & Dieu donna tant de bene-

304 *Relation de la Mission*  
diction à ce Voyage après un si long retarde-  
ment, que l'on ne fut qu'un mois en mer &  
tous les passagers arriverent en bonne santé  
à Siam contre l'esperance de tout le monde.

*De la Persecution qui s'éleva après le  
départ de M<sup>r</sup> de Berythe.*

**I**L semble que Dieu n'avoit fait venir au  
Tonquin M<sup>r</sup> de Berythe, que pour fortifier  
les Fideles contre la persecution que sa Pro-  
vidence leur preparoit pour les éprouver. Car  
à peine estoit-il party que les Infideles com-  
mencerent à observer M<sup>rs</sup> Deydier & de  
Bourges qui estoient demeurez ensemble en  
habit seculier.

Ces M<sup>rs</sup> ne demurerent qu'un mois en  
repos, & ils employerent ce temps-là à in-  
struire durant la nuit les nouveaux Prestres  
& les autres Ecclesiastiques qui avoient receu  
les Ordres moindres, & le jour ils s'occu-  
poient à la veüe de tout le monde à bâtir la  
maison que le Roy leur avoit permis d'edifier  
dans l'esperance d'un commerce avantageux  
avec les François qu'il desiroit avec passion.

Mais on commença bien-tôt à les soupçon-  
ner d'estre Peres, c'est-à-dire Prestres, soit à  
cause de leur maniere de vie, soit à cause  
qu'un miserable Chrestien qui les connoissoit  
&

& qui avoit apostasié depuis peu, avoit découvert la verité des choses à plusieurs personnes; & le bruit s'en estoit tellement répandu que les Payens crurent avoir assez de fondement pour les deferer au Gouverneur de la Province Meridionale ennemy déclaré du Christianisme.

Comme leur demeure estoit située dans l'étenduë de son Gouvernement, il fit adroitement tout ce qu'il pût pour les surprendre dans quelque fonction qui pût luy servir de preuve solide contr'eux; & pour ce sujet il les fit visiter souvent sous pretexte de civilité par deux de ses Secretaires, qui sont les principaux Officiers des Grands, qui sont dans ces Pays dans le Barreau, ce que nos Greffiers, Advocats & Procureurs font en Europe.

Ces Espions eurent beau couvrir leur dessein sous l'apparence d'amitié, ces Missionnaires les regarderent comme des ennemis secrets dont il falloit se cacher; mais quelque circonspection qu'ils apportassent pour ne donner aucune prise sur eux, ils le firent sans y penser le 18. d'Avril, lors que ces deux Secretaires leur emprunterent leur batteau; pour aller jusqu'à un vaisseau Chinois qui arrivoit du Japon. Car sans attendre qu'on eust pris aucune précaution, ils entrerent dans ce batteau, & ils y trouverent les deux Acoly.

thes , Barnabé & Pierre , dont le premier fut aussi-tost reconnu Chrestien , à cause qu'il estoit faisi d'un coffre remply de Livres imprimez & manuscrits de nostre sainte Religion , avec un Chapelet, une Medaille , un Crucifix & une Image.

A cette découverte ces faux amis montrèrent tout le venin qu'ils couvroient depuis long-temps , & après avoir fait mettre Barnabé en prison, ils porterent le coffre au Gouverneur , qui crut d'abord que ce prisonnier estoit domestique des deux François , & qu'il avoit dequoy les convaincre de contrevénir aux ordres du Roy en enseignant leur Religion à ses sujets. Mais ils se deffendirent sur ce que Barnabé n'estoit point du tout à leur service , qu'il estoit bien vray qu'il s'estoit offert à eux depuis quelques jours , mais qu'ils ne l'avoient pas encore arresté , & qu'à l'égard des Livres & autres choses qu'on luy avoit trouvées , il les avoit receües des Peres Portugais qui estoient venus autrefois dans le Tonquin.

Cetté réponse estant conforme à la verité Dieu y donna benediction , & les Missionnaires en furent quittes pour plusieurs menaces dont ils s'estimerent honorez ; mais il en coûta davantage à l'Acolythe Barnabé. On luy avoit mis à la jambe un gros morceau de bois

que l'on appelle une Cangue, selon la coutume d'arrester les prisonniers du Tonquin. Ce bois a une ouverture au milieu où l'on fait passer le pied du coupable, & puis on la remplit à demy avec une grosse cheville qui empesche de se pouvoir débarasser.

Il comparoit donc en cet equipage devant les Commissaires que le Gouverneur nomma pour subir interrogatoire devant eux. D'abord on luy demanda son nom, il répond que son nom saint est Barnabé; car c'est ainsi que les Tonquinois parlent du nom de leur Baptesme, en l'appellant saint Nom. A cela les Juges indignez luy disent, Hé quoy! penses-tu estre un saint? A Dieu ne plaise, dit-il, que je sois dans cet orgueil, je ne suis qu'un miserable pecheur, mais j'ay voulu dire que le nom que j'ay receu lors que j'ay esté fait Chrestien, est celuy de Barnabé. Cette liberté les irrita, & ils luy repartirent en colere, Vrayment nous avons bien affaire de ton nom saint. Dis-nous ton nom Tonquinois, de quelle Province & de quel Bailliage es-tu? & que vas-tu chercher à la maison des François? Il satisfait nettement à toutes ces questions, & à l'égard de la dernière, il declare qu'ayant sceu qu'il y avoit des Estrangers qui auroient peut-estre besoin de quelqu'un qui sceust quelques lettres, il leur estoit allé offrir son service, &

que si on ne vouloit pas luy permettre de les servir il faloit qu'il allast labourer la terre ne sçachant point d'autre métier. Ah Compagnon, repartent ses Juges, tu n'as pas la mine d'avoir jamais beaucoup cultivé les champs, ton pere & ta mere t'ont fait apprendre quelque autre chose, on n'apprend pas ce que tu sçais en plantant du ris, & si tu veux renoncer à ta Religion nous pourrons te faire subsister avec honneur sans servir & sans labourer. Pourquoi fais-tu Profession d'une loy estrangere? pourquoy en gardes-tu les Livres? pourquoy ce Chapelet, cette Croix & ces Images contre les défenses de ton Roy, & ne sçais-tu pas qu'on peut te couper la teste? Barnabé répond: Ces Livres m'ont esté donnez par mes Parens, comme la meilleure partie de l'heritage qu'ils me laissoient, & je les conserve chèrement depuis leur mort; & toute ma consolation est d'en lire de temps en temps quelque Page pour m'instruire de la sainte Religion dans laquelle ils m'ont élevé. Je me fers aussi de ces Images, de cette Croix & de mon Chapelet, parce que ce sont des marques du Christianisme dont je fais profession dès mon bas âge, & qui est si profondément enraciné dans mon cœur, qu'il ne faut pas esperer de l'en arracher par promesses ny par menaces. Il est vray que le Roy me dé-

fend tout cela , mais je suis maintenant dans l'ordre , puis que je n'ay plus rien des choses dont il interdit l'usage , & qu'on me les a toutes enlevées. Si vous vouliez neantmoins me les rendre , je vous aurois grande obligation , & je vous prie d'estre bien persuadez , que je suis resolu de mourir comme j'ay vescu , toujours soumis & fidele à mon Prince , sans interesser ma conscience , & sans violer les Commandemens du Dieu du Ciel & de la terre.

Après une declaration aussi genereuse que celle-là , on le condamne à une plus rude prison , & on luy oste la Cangue du pied , & on la luy mit au col. Celle-cy est un instrument de supplice fait à peu près comme une échelle de huit à neuf pieds de long , & vers le milieu , il y a deux morceaux de bois en travers , en forme d'échellons , où l'on enferme le col du Prisonnier qui demeure chargé de ce fardeau jour & nuit. Barnabé fut donc mis en cet estat sous la garde d'une Compagnie de Soldats , entre lesquels il y en eut un qui estant Chrestien ne mit gueres à se découvrir à luy & qui luy promit de l'accompagner toutes les fois qu'il sortiroit pour aller demander l'aumône selon la coûtume du Pays , où les Prisonniers n'ayant point de pain du Roy vont en chercher par les ruës , accompagnez



des Soldats qui les gardent. Il accepta cette offre d'autant plus volontiers qu'elle luy donna la liberté de s'aller confesser de temps en temps à quelques Prestres Tonquinois, qui estoient demeurez dans leurs batteaux sur le bord de la riviere pour le secourir au besoin & pour voir les suites que pourroit avoir sa prison.

On le laissa dix-neuf jours entiers sans luy faire autre chose, & le 20. jour on vint luy signifier de la part du Gouverneur qu'il estoit condamné à estre exposé trois jours durant en plein marché, avec un billet attaché sur ses habits à l'endroit de l'estomach, portant sa Sentence à peu près en ces termes.

Cet homme a esté faisi & il est detenu prisonnier, parce qu'il garde une Religion extravagante contre les ordres du Roy: Nous l'avons fait exposer icy en attendant que nous ayons avisé au châtiment qu'il merite, afin que le Peuple prenne exemple sur luy & qu'il ne se laisse pas tromper par cette Loy impertinente des Estrangers.

Comme ce billet estoit écrit en caractères Chinois qui ne sont connus que des sçavans, le Peuple s'enqueroit avec curiosité ce qu'ils vouloient dire, & après l'avoir appris les Gentils mesme ne pouvoient s'empescher d'en rémoigner du ressentiment & de la com-

passion en se disant les uns aux autres : Est-ce donc un péché que d'estre Chrestien ? vraiment voilà un grand crime pour tenir si longtemps un pauvre jeune-homme aux ardeurs du Soleil & aux injures de l'air.

Pendant qu'on le plaingnoit ainsi il s'offroit à Dieu en sacrifice, pour souffrir la punition qu'on luy preparoit après les trois jours marquez. Mais avant qu'ils fussent écoutez, il fut delivré après avoir receu vingt coups d'une baguette assez legere. Le Gouverneur ayant ordonné qu'on le traitast doucement pour faire plaisir à M<sup>rs</sup> de Bourges & Deydier, qu'il avoit envoyé appeller pour apprendre d'eux l'usage d'un instrument de Mathematique, & qui s'estoient excusés de l'aller trouver sous pretexte qu'ils n'en estoient pas trop bien instruits. Mais ce Politique jugea aussi-tost que la vraye raison de leur refus estoit le mauvais traitement qu'il faisoit aux Chrestiens, & cette consideration l'obligea de se radoucir un peu jusqu'à ce qu'il eust tiré d'eux la connoissance qu'il desiroit. Cette douceur simulée les engagea à luy aller rendre leurs respects, & à luy dire ce qu'ils sçavoient sur l'instrument dont il estoit en peine, & pour lors n'ayant plus besoin d'eux il leur fit de sanglants reproches, de ce que malgré les défenses ils enseignoient aux

Tonquinois. leur Religion.

Sa passion se montra avec tant d'evidence, qu'ils ne douterent plus qu'il n'en falust craindre les suites, & ayant appris d'ailleurs qu'il avoit resolu de mettre des espions au tour de leur maison pour prendre les personnes qui en sortiroient, ils firent avertir tous les Fideles de n'y point venir du tout, ny jour. ny nuit; & cependant ils continuoient à instruire par écrit les nouveaux Prestres qui estoient dispersez dans la Ville & dans les Batteaux.

Ainsi toutes les adresses du Gouverneur estant renduës inutiles, il s'emporta contre les Soldats, comme si leur negligence eust esté la cause de ce qu'ils ne surprénoient personne: Mais s'en estant excusez sur ce que la maison des François avoit une porté qui donnoit sur la riviere, & que dans la multitude des batteaux qui alloient & venoient incessamment, il estoit impossible d'observer bien exactement ceux qui se couloient par une entrée si commode & si favorable; il leur ordonna de faire murer cette porte, & de défendre de sa part qu'aucun batteau s'arrestast en cet endroit, ce qui fut executé fort exactement.

Pendant il brûloit du desir de satisfaire sa haine, & il en eut enfin l'ouverture par le moyen de ce malheureux Apostat dont on a

déjà parlé. Ce perfide avoit eu l'effronterie quelques-jours auparavant d'accuser ces deux François auprès des Visiteurs des Vaisseaux, en présence de M<sup>r</sup> Deydier qui luy reprocha son Apostasie en face. Mais n'ayant pas retifié dans cette premiere accusation, il alla droit au Gouverneur le 22. Aoust pour luy dire le nom de ces deux Estrangers, leurs desseins, leur qualité de Prestres, & leurs occupations ordinaires dans la conversion des Tonquinois. Au reste, Seigneur, dit-il, je n'avance rien que je n'aye vû, j'ay esté témoin de tout ce que je dis lors que j'estois Chrestien, & je n'ay renoncé à cette Religion que depuis peu.

Le Gouverneur n'avy d'un costé de cette découverte, & de l'autre picqué d'un dépit secret, d'apprendre par d'autres que par ses gens des choses qui se faisoient, pour ainsi dire, à sa porte & devant ses yeux, resolut à quelque prix que ce fust de sçavoir bien-tost la verité par luy-mesme. Il part donc dans ce dessein de la ville Royale où il estoit pour lors, pour retourner en son Gouvernement; mais avant que de sortir de son logis M<sup>r</sup> Deydier qui estoit venu en cette Ville-là dès le mois de Juillet pour quelque affaire de Religion, vint luy rendre visite un moment après que l'Apostat s'en fut allé, & luy demanda sa protection pour se faire payer d'une dette

dont le recouvrement l'arrestoit ; car il estoit bien-aïse de couvrir le dessein de son voyage en Cour, sous l'apparence de cette affaire, dont il pouvoit sortir aisément par le credit d'un homme de sa qualité. En effet, il luy donna sur l'heure des Officiers de sa maison, pour l'aider à tirer raison de son debiteur, & sans luy rien témoigner de ce qu'il avoit sur le cœur il se separe de luy prenant son chemin vers la riviere, où il prit une Chaloupe pour aller joindre sa Galere.

La Providence permit qu'il rencontra en chemin le batteau qui avoit amené M<sup>r</sup> Deydier, & qu'un Acolythe nommé Pie qui estoit dedans, & qui estoit occupé à lire ne se leva pas pour le saluer, parce qu'il ne l'avoit pas apperceu. Il s'approche donc de luy tout en colere, & luy ayant demandé à qui il estoit, il répond qu'il est au service des François. Cette réponse donna lieu au Gouverneur de commander à ses gens qu'ils vissent le batteau, pour voir s'ils n'y trouveroient point quelques marques de la Religion Chrestienne. Ils cherchent si bien qu'ils rencontrerent un Chapelet, qu'un autre Chretien avoit caché sous une natte, & il n'en fallut pas davantage pour faire passer leur maître de la colere à la furie. De sorte que sans autre information il fait prendre Pie, le fait

battre cruellement, & après l'avoir fait lier en sa presence, il commande qu'on le transporte dans sa Galere, & envoie appeller en mesme temps M<sup>r</sup> Deydier qui s'estant rendu incontinent auprès de luy, essuya d'abord tous ses emportemens, & luy ayant dit, que le Roy trouvant bon qu'il exerçast sa Religion dans le Tonquin, on ne devoit pas trouver étrange qu'il se rencontrast un Chapellet dans un batteau qui luy avoit servy ; il changea de discours, & luy demanda en quel endroit estoit l'autre grand batteau, où il avoit logé durant son séjour à la ville Royale. A cela M<sup>r</sup> Deydier declare simplement où il estoit ; & comme le Gouverneur ne doutoit pas qu'on n'y trouvast de quoy le convaincre d'estre Prestre, il ordonne à ses gens de se saisir de sa personne, pendant que d'autres iroient faire la visite de son batteau. Ils le prennent donc par les cheveux, le traînent dans les boties, l'élevent en l'air, le jettent à terre de toutes leurs forces luy donnent plusieurs coups de genouil dans les reins, dont il se ressentir plus d'un mois durant ; enfin, ils luy lient si étroitement les mains d'une corde derrière le dos, que les deux coudes se touchoient quasi l'un l'autre : & ils l'obligerent en suite de monter dans la Chaloupe du Gouverneur pour estre conduit en sa Galere, où il

trouva son cher Pie, que l'on attachâ comme luy à un poteau, après leur avoir lié les pieds à tous deux, & durant le chemin leurs bras & leurs mains devinrent si enflés & si noirs à l'endroit des ligatures, à cause de l'abondance du sang qui s'y amassoit; que le Gouverneur ayant mis une fois pied à terre, un Soldat touché de compassion relâcha leurs cordes pour leur donner quelque soulagement.

Ce barbare n'entra bien-tost, sans s'appercevoir de rien, & ayant une extrême impatience d'arriver à Hien, où il pretendoit prendre M<sup>r</sup> de Bourges dans sa maison sans qu'on le pût avertir; il fit faire si grande diligence à ses rameurs qu'il ne luy falut que trois ou quatre-heures pour faire les huit lieües, que l'on compte depuis la ville Royale jusques-là.

Dés qu'il approcha de la maison des François, il fit cesser le bruit de certains bastons dont on se sert dans les Galeres pour donner signal aux rameurs, afin qu'ils puissent ramer de concert, & ayant mis en ordre une Compagnie de Soldats qu'il menoit avec luy, il en laisse une partie hors de la maison, & il entre à l'improviste avec l'autre dans la Cour, dans un temps où toutes les portes estoient fermées, & où tous les domestiques reposoient à cause de l'extrême chaleur. M<sup>r</sup> de Bourges qui estoit seul éveillé ayant entendu un grand

tumulte de voix mit la teste à la fenestre, & dès qu'il eut apperceu le Gouverneur dont il connut le mauvais dessein par la fierté de son air, il descendit pour luy ouvrir les portes & le recevoir avec honneur; puis il le conduisit jusques dans sa chambre, mais un soldat l'en tira brusquement par l'ordre de son Maistre, en le traissant par les cheveux jusqu'à la porte de sa maison, où il le traita de la mesme maniere que Mr. Deydier l'avoit esté quand on le saisit.

Etant donc ainsi renversé par terre aux pieds de celui qui le gardoit, un autre acourant à luy le coutelas à la main fit semblant de vouloir luy couper la teste; mais ce Missionnaire sans s'émouvoir luy dit en souïrant, Tu n'auras pas l'honneur de faire un martyr. En effet il remit son coutelas dans son fourreau, & peu de temps après trois autres soldats ayant fouillé leur prisonnier & luy ayant trouvé quatre medailles, celui qui les prit les luy paya sur le champ d'un soufflet qu'il ne sentit presque pas, tant il estoit occupé pour lors interieurement à recommander à Dieu les meubles d'Autel qui estoient dans la maison, & à implorer pour cela le secours des saints Anges. Cette priere eut son effet; Car quelque diligence que les soldats apportassent pour chercher par tout & pour



découvrir l'Aurel , & le lieu où l'on assem- bloit les Chrestiens , Dieu ne permit pas que les ornemens tombassent entre leurs mains , ny qu'ils remarquassent aucun lieu propre à faire l'exercice de nostre Religion. Ils trouverent seulement une Aube , un Chapellet , quelques livres , & quelques manuscrits que l'on emporta.

Mais comme le Gouverneur ne sçavoit pas bien l'usage de l'Aube , il crût n'avoir rien qui pût servir de preuve infallible pour convaincre les deux François d'estre Peres , & d'enseigner leur Loy aux Tonquinois ; Ainsi après estre descendu dans la cour tout pensif ; il s'assit dans un fauteuil , & fit venir devant luy les sept domestiques qu'on avoit liez par son ordre , & dont il croyoit pouvoir tirer la verité ; Mais n'ayant rien déposé ; sinon qu'ils estoient Chrestiens , il en condamna quatre à la prison , & en laissa trois à M<sup>r</sup> de Bourges pour le servir , en luy disant : Je vous fais grace , parce que vous ne sçavez pas la langue du Tonquin , & que vous ne pouvez pas y dogmatiser ; Mais pour vostre compagnon , il vouloit dire M<sup>r</sup> Deydier , je l'ay déjà traité comme il merite , & je le mettray en lieu où je sçauray bien répondre de sa personne. Puis se tournant vers un de ses Secretaires , il luy commanda de visiter

encore quelques coffres qui n'avoient pas esté ouverts, & se reposant sur luy de l'execution, il se retira.

Ce Secretaire qui avoit esté puny d'une colique fort douloureuse, lors qu'il s'estoit faisi de l'Acolythe Barnabé, & qui par ce chastiment avoit appris à user de moderation; en donna des marques dès que son Maistre fut party; Car il délia Mr de Bourges, & visita les coffres par maniere d'acquit, non pas tant pour rien faire contre les gens dont il avoit la fortune entre les mains, que pour executer du moins en apparence les ordres precis qu'il avoit receus. Ce fut luy neantmoins qui emmena l'Acolythe Pie avec les quatre domestiques dans la mesme prison où Mr Deydier estoit déjà, & qui emporta l'Aube, les Chapelets, les Medailles, & les papiers.

Cependant quoy qu'il fust tard, le Gouverneur assemble dès le mesme soir son conseil, & fait comparoïr en sa presence les six prisonniers, & ayant remarqué qu'entre les quatre qui avoient esté pris dans la maison des François, il n'y en avoit que deux qui paroïssent avoir de l'étude & de l'esprit, il élargit les deux autres qui n'estoient en effet que deux hommes de service. Il ne se trompa point dans le choix qu'il fit; car entre

les deux qu'il retint ; l'un estoit Acolythe nommé Pierre , âgé de vingt-deux ans , & l'autre estoit Clerc nommé Simeon , âgé de trente-cinq ans.

Il n'interrogea pas les quatre prisonniers ensemble , il fit venir d'abord M<sup>r</sup> Deydier avec Pie. Il chargea le premier de toute sorte d'injures les plus honteuses , avec un emportement indigne d'un homme de sa qualité , & quoy qu'il ne pût prendre aucun avantage de ses réponses , il le condamna à estre mis aux fers avec plus de rigueur qu'auparavant. En suite il interrogea le second , qui disant toujours qu'il estoit Chrestien , sans rien déposer de plus , il luy fit décharger sur les épaules trois coups furieux d'une canne d'Inde grosse comme le bras , & à chaque coup, il disoit en blasphémant , Prie maintenant ton Dieu de te délivrer de mes mains : A quoy cét innocent Acolythe ne répondant rien , il suivit la fortune de M<sup>r</sup> Deydier avec qui on le conduisit en prison.

Après leur sortie Pierre & Simeon comparoissent , & sont traitez tous deux avec beaucoup plus de cruauté ; Car ne voulant rien déclarer qui pût faire tort à la Religion Chrestienne , en faisant connoistre ses Ministres , Pierre reçoit cinq coups de la mesme canne de toute la force d'un homme,

&

Et le Gouverneur craignant qu'il ne perdît la vie si on continuoit à le frapper de cet instrument, commande au Bourreau d'en prendre un autre plus soûple, composé de petites cannes coupées par filets & tissües ensemble. Il luy en fait donner soixante & dix-coups à deux reprises, vingt à la premiere, & cinquante à la seconde. Et passant à Simeon après cinq coups de la grosse canne; il le fait fouetter de l'autre verge dont il receut plus de cent coups, que l'on n'interrompoit que pour donner le temps au Gouverneur de l'interroger; & comme il estoit plus maigre & plus delicat que Pierre, il fut aussi plus blessé que luy, & plus sensible à la douleur qui luy tira les hauts cris, sans neantmoins luy faire perdre courage ny donner aucun avantage à son Juge, par l'ordre duquel on le ramena tout sanglant & tout meurtry dans la prison avec les autres.

*Suite de la mesme Persecution.*

**L**ors que M<sup>r</sup> de Bourges apprit toutes ces nouvelles, il ressentit vivement les douleurs de ses Freres; & il les auroit esté visiter sur l'heure, n'estoit que celuy qui l'avoit averty de tout, luy donna avis en mesme temps que le Gouverneur avoit dessein

**X**

de renverser leur maison, pour y trouver du moins dans ses ruines les Ornaments qui y estoient, car toute la constance des Prisonniers n'avoit pû luy oster de l'esprit la persuasion des choses que ce malheureux Apostat luy avoit dites, avec des circonstances si precises qu'il ne croyoit pas pouvoir en douter.

Ce fut dans cette pensée qu'il envoya trente Soldats, avec ordre d'abattre sans delay ce nouveau bâtiment, & ils l'eussent fait assurément sans une protection particuliere de Dieu, qui permit qu'au mesme temps qu'ils alloient mettre la main à l'œuvre, le Secretaire d'un des Visiteurs des Vaisseaux, amy des François passa par là, & leur dit qu'ils prissent garde à ce qu'ils alloient entreprendre, & que pour luy il ne croyoit pas que le Roy trouvast bon qu'on abattist sans son ordre exprés un logis élevé depuis peu par sa permission. Cette raison les arresta, & l'ayant communiquée au Gouverneur, il revoqua son ordre, & delivra de crainte M<sup>r</sup> de Bourges, qui ne pouvant transporter ailleurs ses meubles d'Autel à cause des sentinelles posées par tout; les avoit enfermez dans des vaisseaux qu'il cacha bien avant en terre pour les soustraire aux ennemis de la Foy en cas de visite, ou de plus grande persecution.

Dès qu'il put respirer il alla voir son cher confrere dans la Prison, & après l'avoir embrassé avec autant de respect que de tendresse, il le trouva tres-content avec ses trois genereux Compagnons. On ne luy avoit mis que ce jour-là les fers ausquels il avoit esté condamné aussi bien que Pie, c'estoient deux gros anneaux de la grosseur d'un doigt joints ensemble par une chaîne de fer, longue environ d'une palme, ouverts pour y passer la jambe au dessus de la cheville du pied, & on les avoit resserrez sur la jambe mesme des Patiens à coups de marteau. Il falut payer le prix de ces instrumens de supplice, avec les droits de l'entrée de la prison, & l'on donna pour tout deux Teels & huit Maz, qui font en nostre monnoye onze livres quatre sols; car le Teel vaut environ quatre livres, & le Maz huit sols.

A peine avoit-on payé cette espece de taxe, que le Gouverneur en fit signifier le jour suivant une autre de trente Teels à M<sup>r</sup> Deydier sans luy donner d'autre terme que le reste de la journée pour y satisfaire, à faute de quoy on les suspendroit tous quatre au plancher pour les bastonner, jusqu'à ce qu'ils consignassent l'argent. M<sup>r</sup> de Bourges fit ce qu'il put pour en trouver chez ses amis; mais ce fut en vain, & le soir estoit déjà venu sans

avoir aucune esperance d'en trouver , lors qu'un des Secretaires du Gouverneur mesme vint offrir cette somme à M<sup>r</sup> Deydier, moyennant l'interest de deux cens quarante pour cent. Sur sa parole les Geoliers laisserent passer la nuit en paix les prisonniers ; mais le lendemain matin il se retracta. Et bien qu'on ne vist plus de resourcé du costé des hommes, un Marchand Chinois chez qui M<sup>r</sup> de Bourges estoit allé à l'emprunt le soir precedent, apporta genereusement sans demander aucun profit six vingt-livres, dont on avoit un extrême besoin.

. Le mesme jour on transféra M<sup>r</sup> Deydier avec Pie, de la prison où ils estoient, dans un Corps-de-Garde, ouvert aux quatre vents sur le grand chemin, où ils demurerent exposez durant trois jours à tous les passans, ayant les bras liez derrieste le dos, & devant eux un petit pôteau, où l'on avoit pendu leur Chapelet, & attaché un écriteau qui contenoit leur Sentence, en termes d'autant plus honorables pour les Chrestiens, qu'ils estoient plus injurieux à la Loy de JESUS-CHRIST.

Cette punition n'appaisa pas entierement le Gouverneur ; il se mit en teste qu'il en devoit coûter la vie à quelqu'un des Prisonniers. Il va donc en Cour pour irriter l'esprit du

Roy par toutes les informations qu'il luy porta le 3. de Septembre. Et ayant obtenu une Audiance, où il pretendoit perdre absolument Mr Deydier, il dit d'abord au Roy qu'il avoit fait arrester un François à qui il avoit trouvé un Chapelet, & il alloit sans doute ajoûter qu'il y avoit contre luy de grands indices qu'il estoit Pere, & qu'il en faisoit les fonctions: Mais le Roy l'interrompant, ne luy donnant pas le loisir de tout dire, il luy declara brusquement qu'il vouloit que l'on mist les François en liberté.

Cet arrest de grace prononcé en faveur de Mr Deydier desarma son Persecuteur; il repliqua neantmoins sans paroistre troublé: Mais, SIRE, il faudroit du moins couper la teste à quelques Chrestiens pour intimider les autres, & pour arrester le cours de leur Secte. Non, non, répondit le Roy, je ne veux pas qu'on les punisse de mort; mais s'il y en avoit quelqu'un qui fust convaincu d'avoir commis de grands desordres dans ta Province, tu peux luy faire couper la main, ou plutôt je t'ordonne de me l'envoyer, & j'en useray comme je jugeray à propos.

Le Gouverneur ne s'attendoit nullement à une pareille réponse, aussi en fut-il si déconcerté, qu'il ne pensa plus qu'à mettre sa réputation à couvert, en obtenant du moins



qu'on renouvellassent les défenses contre la Loy des Chrestiens, afin qu'on ne luy pust pas reprocher en retournant dans sa Province qu'il n'avoit rien fait à la Cour. Il fit donc si bien par luy mesme & par ses amis, que l'on publia incontinent l'Edict qu'il sollicitoit, où il eut le credit de faire mettre une augmentation de peine contre ceux qui contreviendroient aux défenses. Car au lieu que dans les Edicts precedens on n'avoit condamné les contrevenans qu'à cinquante coups de bâton: on les condamna par celuy-cy à quatre-vingt, & l'on ordonna que tous les Livres de nostre sainte Religion dont on pourroit se saisir, seroient mis au feu.

Il revient donc à Hien tout triomphant avec cette piece en main, & parce qu'il croyoit que personne ne sçauroit rien de tout ce qui s'estoit passé entre le Roy, & luy, il faisoit tous les jours des menaces contre M<sup>r</sup> Deydier, dont ny luy, ny M<sup>r</sup> de Bourges ne se mettoient pas fort en peine, parce qu'on leur avoit mandé de la Cour des ordres que le Roy luy avoit donné d'élargir le François & de ne rien faire contre luy.

Cependant le Gouverneur demande à M<sup>r</sup> de Bourges le roolle de ses effets. Il s'excuse sur ce que ses papiers luy avoient esté enlevez, & il pretendit par là de les faire rendre, afin

de retirer ceux qui eussent peu faire connoître les correspondances qu'il avoit avec ses amis; mais le Gouverneur en ayant eu le soupçon luy refusa de les donner. Il le fit pourtant quelques jours après pour se débarrasser de l'importunité de M<sup>r</sup> de Bourges à qui il les envoya par un de ses Secretaires, avec permission de retirer ceux qui seroient à ses affaires. Il ne manqua pas de choisir justement les lettres & les écrits qui luy estoient le plus de conséquence, & ce fut une grande protection de Dieu, que pendant tout le temps que le Gouverneur les avoit eus entre ses mains, il ne s'estoit présenté personne qui eust pû luy en faire la lecture.

Après avoir fait rendre ces papiers, il ne pensa quasi plus au roolle qu'il avoit demandé. Mais il s'avisa de faire sous-main deux propositions aux François; l'une de transporter leur maison dans le quartier des Marchands Chinois, l'autre d'obliger M<sup>r</sup> Deydier à luy venir demander pardon, moyennant quoy il le mettroit en liberté: que si l'on ne vouloit pas se sçûmettre à cela, il sçauroit bien s'en vanger sur les Prisonniers par une longue détention. Et ce fut là le party qu'il fut obligé de prendre à cause du refus qu'on fit d'entendre aux propositions qu'il faisoit.

Lés choses estoient en cet estat , lors que quelques épions que le Gouverneur avoit envoyez dans sa Province , pour y découvrir autant de Chrestiens qu'ils pourroient , luy en amenerent quelques-uns. Car bien que M<sup>r</sup> de Bourges les eût avertis de se précautionner contre ceux qui les cherchoient ; il en trouva neantmoins qui furent bien-aïses d'avoir cette occasion de faire honneur à l'Eglise par la fermeté de leur Foy dans les souffrances.

On presenta entre autres au Gouverneur le 10. de Septembre trois hommes, dont l'un estoit déjà tout blanc de vieillesse ; & deux femmes assez âgées, dont la reputation estoit fort répandue dans la Province, à cause qu'elles s'employoient à prier Dieu pour les malades, & que par cet exercice elles avoient non seulement guery les corps, mais aussi converty les ames. Ces cinq personnes estoient d'une rare vertu, & ils avoient déjà montré leur constance dans leur Pays, où ils avoient essuyé la honte de plusieurs petits tribunaux de Justice subalterne qui les avoient condamnés à quelques amendes immédiatement avant que de venir à Hien où ils furent mis dans la mesme prison que M<sup>r</sup> Deydier. Là on leur mit la Cangue à la jambe, chacun ayant devant soy son Chapelet & sa Croix.

Et l'on exposa au lieu le plus apparent un tableau de Nostre-Dame, tenant son cher Fils entre ses bras.

Aussi-tost les Infideles accoururent de toutes parts pour voir ce Tableau, & parce que les jours se passoient à répondre aux questions qu'ils faisoient par curiosité sur nos Mysteres; M<sup>r</sup> Deydier ne trouva que le temps de la nuit pour confesser & encourager ces cinq Chrestiens qui ne pouvoient assez remercier Dieu de les avoir mis dans la compagnie d'un Prestre.

Un des Secretaires du Gouverneur eut l'insolence de donner un coup au Tableau; mais il en fut puny sur le champ par une frayeur qui le saisit, & il perdit sa femme à six jours delà.

Un autre Secretaire ayant voulu faire réprimende aux Chrestiens, & leur ayant dit qu'ils se corrigeassent; M<sup>r</sup> Deydier ayant pris la parole luy dit, Dequoy voulez-vous qu'ils se corrigent? Vous avez dans vos prisons bien des voleurs, des faux témoins, des meurtriers, y en a-t'il pas un d'eux qui soit Chretien? quiconque a l'honneur de l'estre, n'est pas capable de ces grands crimes; car la Religion qu'il professe est trop sainte pour le souffrir. Il y a environ vingt-ans que dans cette Province les Voyageurs ne pouvoient

marcher en assurance à cause du nombre des assassins: Mais depuis que plusieurs ont embrassé la Foy Catholique ces grands desordres ont cessé, & s'il se trouve encore des voleurs, je suis certain qu'ils n'ont pas embrassé la Loy de JESUS-CHRIST. Cette Loy commande d'obeyr au Roy, & aux Magistrats, d'honorer son pere & sa mere, d'aimer son prochain comme soy-mesme. Elle défend de jurer faussement & en vain, de mentir, de dérober, de tuer, de prendre la femme d'autruy; voulez-vous que les Chrétiens cessent d'observer toutes ces choses? Et si vous ne le voulez pas dequoy pretendez-vous qu'ils s'amendent?

Icy un des Secretaires prenant la parole répondit, qu'ils devoient se corriger du Culte qu'ils rendoient au Seigneur du Ciel, & suivre la coûtume du Tonquin dans l'adoration du Ciel mesme. Mais M<sup>r</sup> Deydier replique. Je sçay bien l'usage de ce Royaume, mais voulez-vous bien me permettre de vous dire ce que vous faites lors que vous adorez le Ciel avec tant de ceremonies, & que vous oubliez le Createur du ciel & de la terre, sans luy rendre aucun respect & sans vouloir mesme le connoistre ny souffrir qu'on vous en parle? Vous faites justement comme un homme qui iroit au Palais du Roy, & feroit de

grandes reverences aux murailles, aux portes, aux colonnes, & aux fenestres & tourneroit le dos au Roy qui seroit assis dans son trône, sans vouloir le regarder ny souffrir. qu'on luy dist que le Roy est-là, & qu'il faut le saluer, & luy rendre hommage; à vostre avis cet homme seroit-il bien sage & bien raisonnable? Helas! vous faites la mesme chose que luy; le Ciel que vous adorez & que vous voyez n'est que la superficie extérieure de la maison Royale de Dieu. Il est au dedans comme un Roy dans son trône, où il recompense ceux qui ont obey à ses Loix sur la terre. **Pourquoy donc vous amusez-vous à adresser vos prieres à cette machine corporelle, qui n'a pas d'oreilles pour vous entendre, ny d'yeux pour regarder vos sacrifices? Pourquoy negligez-vous de rendre ce que vous devez à celui qui a créé cette Machine & qui par consequent est un esprit infiny, digne de toutes nos adorations, & sensible à tous nos vœux?**

Vous dites que vous rendez aussi bien que nous l'honneur qui est dû à vos Parens, principalement après leur mort. Mais souffrez que je vous dise ce que j'en conçois: car j'ay souvent fait reflexion sur les ceremonies que vous faites à leurs funerailles. Vous leur offrez de la monnoye de papier, & des habits de pareil-

le étoffe : Dites-moy , je vous prie , voudriez-vous vous payer d'une monnoye auffi mince? S'en fert-t'on dans ce Pays pour acheter les choses dont on a besoin dans le commerce de la vie ? Pensez-vous que dans le Pays où vous croyez que sont les morts on soit assez simple pour prendre du papier jaune pour de l'or, & du blanc pour de l'argent? Pendant qu'ils vivoient sur la terre ils avoient des habits de soye , & vous croyez les honorer presentement de les vouloir habiller de papier. J'entends bien que vous dites que ce papier se change en or , en argent , & en habits veritables ; mais où sont les preuves dont vous appuyez ces vaines idées ? Si les Parens estoient dans un Pays où le papier passant par l'alembic prend une nature si precieuse, comment est-ce qu'ils n'enrichissent pas leurs enfans par le commerce qu'ils peuvent entretenir avec eux ? Enfin , après leur avoir offert toutes ces monnoyes & tous ces habits, vous les consommez par le feu. Que leur en reste-t'il donc qu'ils puissent prendre pour eux , sinon la fumée ou la cendre ? En verité ils sont bien faciles à contenter , s'ils sont satisfaits de choses si legeres & si peu solides.

Ce discours fut écouté avec approbation de plusieurs Payens qui se disoient les uns aux autres ; Certainement cet Estranger dit bien,

il a raison : Mais la crainte qu'ils avoient du Gouverneur les empescha d'en tirer le profit qu'ils devoient, pendant que les Chrestiens & sur tout les Prisonniers loüoient Dieu de la liberté avec laquelle son Ministre parloit à des Officiers considerables, & leur faisoit voir avec evidence l'aveuglement des Idolâtres Tonquinois.

Ils resisterent pourtant à la lumiere divine, aussi bien que le Gouverneur leur Maistre, qui n'avoit pas reconnu le doigt de Dieu dans un mal qui luy estoit venu au visage dès le lendemain de l'ordre qu'il avoit donné d'emprisonner ces cinq Chrestiens. Il fit ce qu'il pût pour se cacher en se tenant chez luy durant plusieurs jours ; mais il ne pût empescher qu'on ne le sçeut, & qu'on ne dît publiquement que le Dieu du Ciel le punissoit de sa cruauté, & nonobstant tout cela il condamna tout malade qu'il estoit ces pauvres Prisonniers à estre bastonnez, le 13. de Septembre, à quoy il ajoûta une amende pecuniaire de vingt Teels.

Cette Sentence fut executée à l'heure mesme ; on les conduisit au marché ; on les fit étendre le ventre contre terre, & l'on donna cinq coups de bâton aux deux femmes, trente aux deux Vieillards, & cinquante aux deux autres hommes dont l'un fut si cruellement



traité, que ne pouvant se relever de luy-mesme, il falut l'emporter à bras pour le faire penser de ses blessures, pendant que l'autre qui estoit plus robuste se releva courageusement, & quoy qu'il fût tout meurtry & tout sanglant depuis les épaules jusqu'au haut des cuisses, il revint trouver M<sup>r</sup> Deydier avec de si grands épanchemens de joye, que ce sage Missionnaire luy commanda de se moderer, de peur qu'il n'irritast davantage la colere du Juge contre le Christianisme. Il se rendit à cette raison, car pour sa personne il ne craignoit rien, & il l'avoit bien montré à son retour dans la prison, où ayant demandé de l'eau pour se desalterer après son supplice, il fit le signe de la Croix sur le Vaisseau en presence des Geoliers, & de plusieurs autres Payens sans se mettre en peine des défenses qu'on venoit de luy faire, de professer désormais la Religion Chrestienne.

Au reste, comme luy & ses compagnons estoient pauvres, ils furent obligez d'emprunter une partie des vingt Teels qu'ils devoient payer, & l'on ne leur fit ce prest qu'à raison de dix pour cent chaque jour. C'est-à-dire, qu'en dix jours, au lieu de cinq Teels qu'ils avoient pris à interest, il falut en rendre dix. De sorte que les Missionnaires touchez d'une usure si épouvantable qui auroit bien-tost

ruiné ces pauvres gens, leur firent donner sous-main, dequoy se redimer d'une pareille vexation, en acquittant cette dette & les mirent en estat de jouir entierement de la liberté qu'on leur avoit renduë par ordre du Gouverneur après l'execution de leur Sentence.

Il n'y avoit pas plus de treize jours qu'ils estoient hors de prison, lors qu'un autre Tonquinois nommé Antoine, fut trahi par un serviteur Idolâtre qui alla le découvrir comme Chrestien, à des Soldats à qui il donna avis qu'ils feroient leur compte dans cette capture, parce qu'il avoit de l'argent dans son bateau.

Cette esperance les anima, & ils allerent sans perdre temps se saisir de sa personne, ils trouverent avec luy sa femme, deux petites filles, & quelques serviteurs Chrestiens qui ayans pris l'épouvante laisserent leur Maître seul avec sa petite famille. Pour lors les Soldats ayans découvert sans peine le lieu où il mettoit ses Images, & ses Chapelets, & celuy où il enfermoit son argent, luy dirent qu'ils vouloient quarante Teels, & qu'à faute de les leur donner, ils l'alloient mener au Gouverneur. Ils vinrent pourtant à composition, & ils se contenterent de quatorze; mais après les avoir receus, ils ne laisserent pas de les conduire au Tribunal dont ils les

avoient menacez , & pour mettre le comble à leur perfidie ils les accuserent de les avoir voulu corrompre par l'argent qu'ils avoient donné pour empêcher qu'on ne les prist. Le Gouverneur leur adjugea cette somme pour récompense de leur crime & s'estant laissé toucher par les larmes de la femme & des enfans il ne retint que le mary en prison.

Cet homme avoit un tres-grand zele pour la Foy, ayant interrompu son commerce temporel deux mois durant pour prester son bateau aux Chrestiens qui s'y assembloient toutes les nuits au nombre de quatre-vingt ou cent pour se confesser, se communier, entendre la sainte Messe, & recevoir la Confirmation, & il n'avoit point demandé d'autre récompense de cette charité; sinon que M<sup>r</sup> de Berythe voulust luy faire la grace de se servir de ce mesme Temple flotant sur l'eau pour y faire l'ordination des Prestres Tonquinois.

Estant donc si zelé Dieu voulut mettre son courage à l'épreuve, les Secretaires du Gouverneur le pressent de la part de leur Maistre de renoncer à sa Religion; & de leur donner sa renonciation par écrit; mais il protesta genereusement qu'il n'en feroit rien, qu'il ne pouvoit ny ne vouloit trahir sa conscience. Que neantmoins il estoit prest de donner un acte signé de sa main, par lequel il

il reconnoistrôit qu'il estoit Chrestien, & qu'il estoit prest de subir le châtiment qu'il plairoit au Gouverneur.

En effet, il leur en mit un entre les mains qui estoit conceu en ces termes: Moy Antoine confesse avoir esté saisi & arresté prisonnier pour avoir esté reconnu Chrestien, & avoir este trouvé avec des Images & des Chapelets que le Roy défend. Si une autre fois je suis repris avec des choses semblables, je consens de porter la peine qu'il plaira à Oû Gia Thuy Hieu d'ordonner, & s'il veut dès à présent me condamner à la mort, je declare que je l'accepteray volontiers.

Les Secretaires se contentèrent de cet écrit, & ils le firent peut-estre passer auprès de leur Maître pour une promesse tacite, par laquelle Antoine s'engageoit en des termes ambigus à ne plus se servir de Chapelets ny d'Images: Mais il est certain que l'intention de ce serviteur de Dieu fut tres-éloignée de cette equivoque, & qu'il pretendit par cet écrit faire une protestation publique de vouloir mourir pour sa Religion sans avoir aucune veüe de se tirer adroitement d'un mauvais pas par une maniere de parler qui pût avoir plusieurs sens. Quoy qu'il en soit, il demeura en prison jusqu'au dernier jour de Septembre, ayant esté pris le 26. du mesme mois, & il

Y

receut en plein marché vingt coups de bâton, avec cinq autres Chrestiens qui estoient arrivez depuis deux jours des extrémitez de la Province, & qui furent condamnez aussi bien que luy à trois Teels d'amende par teste, en suite dequoy on les mit en liberté. Les coups furent déchargez avec tant de violence que la canne demeura en morceaux entre les mains du bourreau: Mais Antoine se levant avec courage retourna sur l'heure à la prison pour prendre congé de Mr Deydier, & il luy offrit un Teel d'aumône pour les Pauvres, en action de graces de la faveur qu'il venoit de recevoir.

Après cela le Gouverneur faisant un Voyage à la Cour, qui dura tout le mois d'Octobre, & le commencement de Novembre, on amena plusieurs Chrestiens au Juge qui occupoit le Siege pendant son absence: il n'en fit bastonner que deux, & les autres en furent quittes pour quelques Teels. Il estoit sur le point de faire grace entiere à trois pauvres femmes qui avoient fait dix journées de chemin à pied, & dont l'une avoit un enfant à la mammelle qu'elle avoit apporté à son col: Mais le Gouverneur estant arrivé avant qu'elles fussent hors de prison, leur fit donner à chacune vingt coups de bâton le mesme jour sans la moindre con-

passion de leur foiblesse, de leur misere, & de leur âge.

*Fin de cette Persecution par la delivrance  
de M. Deydier & de ses trois  
Compagnons.*

**P**endant qu'on punissoit & qu'on delivroit tous les Chrestiens à mesure qu'ils estoient presentez aux Juges, M<sup>r</sup> Deydier demuroit toujourns prisonnier avec ses trois compagnons malgré les ordres du Roy. Tout le monde en estoit si estonné que les Secretaires mesme du Gouverneur venans un jour luy rendre visite, luy témoignèrent avoir bien de la compassion de le voir si long-temps dans un estat si honteux à un honneste homme, & luy conseillèrent de faire quelque soumission pour obtenir sa liberté : Mais M<sup>r</sup> Deydier paya leur compliment de cette genereuse réponse. Je vous suis obligez Messieurs, de la part que vous prenez à mes interrests, mais je vous assure que je n'ay point encore eu d'ennuy dans ma prison, ny trouvé sujet de confusion dans mes fers, si je me sentoie coupable de quelque crime, j'en aurois de la honte & de la douleur : ma consolation est de n'avoir donné aucun sujet legitime à vostre Maistre de me traiter comme il fait,

Y

• & je suis ravi d'estre icy pour la seule cause de ma Religion, & pour l'amour du Dieu que j'adore. Je ne me plains ni de la longueur de ma détention ni de la pesanteur de mes chaînes, aussi ne suis-je pas resolu de faire la moindre démarche pour procurer ma delivrance; je sçay que le Roy en a donné l'ordre il y a déjà long-temps, & j'attendray avec joye la consommation de la grace qu'il m'a faite.

Il anima ces paroles avec tant de ferveur, que les Secretaires virent bien qu'il estoit inutile de pretendre qu'il se rachetast ou par de lasches prieres, ou par des presens interessez; & le Gouverneur l'ayant sçeu, resolut de le laisser encore souffrir, croyant qu'il ne trouveroit point de Patrons qui sollicitassent son élargissement.

Il y en eut pourtant quelques-uns qui le firent de leur propre mouvement. Un Visiteur des Vaisseaux l'alla trouver, & luy representa après plusieurs raisons, que le Roy avoit ordonné qu'on delivrast ce François: mais cela ne produisit rien. Madame Ursule, ( qui, comme nous avons dit ailleurs, avoit adopté ce Gouverneur pour son fils ) eut un peu plus de credit sur son esprit. Car luy ayant parlé avec autorité, & avec zele lors qu'il estoit à la Cour; il fut obligé de luy dire pour se défaire de son importunité, que la

grace qu'elle luy demandoit estoit déjà faite, que les trois domestiques Tonquinois estoient hors de prison, & qu'il avoit commandé le mesme pour l'Estranger.

S'estant donc tiré des poursuites de cette grande Dame par un mensonge, il fit réflexion que quand elle sçauroit la vérité, elle ou quelqu'autre personne pourroit luy faire une affaire auprès du Roy, en l'accusant de n'avoir pas encore executé son ordre. De sorte que le 28. de Septembre il envoya un de ses Secretaires à M<sup>r</sup> Deydier pour luy dire qu'il estoit prest de le mettre en liberté, pourveu qu'il donnast une caution qui répondist de sa personne. D'abord il demanda quelque Marchand d'Europe pour caution, puis il se contenta de M<sup>r</sup> de Bourges. Mais ce ne fut qu'en apparence pour tirer les choses en longueur; car en suite il le refusa, & il dit que si quelqu'un de M<sup>rs</sup> les Visiteurs des Vaisseaux vouloit le cautionner, il seroit pleinement content.

Cependant le 30. du mesme mois avant que de partir pour la Cour, il ordonne qu'on delivre les trois Serviteurs, & que pour le François on luy oste seulement ses fers, & qu'on le retienne en prison jusqu'à ce qu'il donne la caution qu'il demandoit. Mais cet ordre demeura sans execution.



Ou Gia Tuyen, l'un des Visiteurs, & amy des François ayant appris l'état des choses en repassant par Hien, au retour d'un Voyage qu'il avoit fait sur la frontiere, où le Roy l'avoit envoyé au devant d'un Ambassadeur du Roy de Camboye, alla droit à la ville Royale où il trouva encore le Gouverneur, & luy dit, qu'il répondoit volontiers de M<sup>r</sup> Deydier, avec les deux autres Visiteurs ses Confreres. Il se rendit à cette proposition; mais il remit à son retour dans la Province à terminer cette affaire: encore salut-il que M<sup>rs</sup> les Visiteurs y envoyassent leurs Secretaires pour le presser, & que ces Secretaires donnassent par écrit un acte de cautionnement en bonne forme.

Après quoy ne pouvant plus se défendre d'acquitter sa parole, il fait sortir de prison Pie, Pierre, & Simon. Et pour contenter sa rage, il leur fit décharger cinquante coups de baston qui les mirent tout en sang; ajoutant à cette peine portée par l'Edict de l'an passé l'ignominie de leur faire raser la teste. Leur Sentence ne fut pas plutôt exécutée qu'ils retournerent en benissant Dieu, dans la maison de M<sup>r</sup> de Bourges qui les receut comme des glorieux Confesseurs, en qui il honora non seulement les playes du corps: mais aussi comme il le manda luy-mesme, la

nouvelle Tonsure de leur teste dans un Pays, où c'est une infamie d'avoir les cheveux coupez.

Tout cela se passa le 5. de Novembre, & le lendemain, le Gouverneur ayant fait venir M<sup>r</sup> Deydier après deux mois & demi de prison, le menaça du dernier supplice s'il contenoit à enseigner les Tonquinois, puis il le mit entre les mains du Secretaire de Ou Gia Tuyen pour le mener à la ville Royale dans la maison de son Maître, quelque chose que M<sup>r</sup> Deydier luy pût dire pour luy représenter la nécessité qu'il avoit de retourner à la maison des François pour les interets de sa Nation, parce que M<sup>r</sup> de Bourges son associé ne sçavoit pas la langue du Tonquin, mais le Gouverneur qui estoit persuadé qu'ils estoient tous deux Prestres, n'eut aucun égard à ses remonstrances, & tout ce que l'on pût faire, fut d'obtenir du Secretaire qui en estoit chargé, qu'il le laissast seulement deux jours avec M<sup>r</sup> de Bourges sans que le Gouverneur en sçeust rien.

C'est ainsi que la persecution finit dans la Province Meridionale, qui fut quasi la seule où l'on maltraita les Chrestiens. On leur fit neantmoins quelques vexations dans celle de Nghe An, située au Couchant de la Province Nam, On en prit environ trente qui ne fu-

rent condamnez qu'à une amende pecuniaire par l'ordre du Gouverneur, qui n'usa d'aucune autre rigueur, pour les contraindre à renoncer à la Foy.

Mais un des principaux Juges nouvellement pourveu de sa charge, voulant se faire valoir dans son district, envoya des Huiffiers par tout, & fit publier que quiconque accuseroit un Chrestien auroit cinq Teels, & que celui qui decouvriroit un Catechiste ou un Pere, seroit recompensé d'un bœuf.

L'avarice de ces Huiffiers alla si loin, que composant avec les Chrestiens, il s'en trouva quelques-uns à qui ils extorquerent jusqu'à cent Teels, qui est une somme tres-considerable dans un Pays où l'argent est si rare parmy le menu Peuple; aussi falut-il que les Villages entiers se taxassent par une espede de contribution pour satisfaire à ces brigans.

Entre tous les autres où ils exercerent leur fureur, il y eut le Village de Langlan qui souffrit extrêmement: ils en abattirent l'Eglise, & après avoir vendu les materiaux à leur profit, ils tirerent encore cinquante Teels de la Communauté. Mais ce qui affligea les Chrestiens plus que tout le reste, est que ces malheureux en demolissant l'Eglise, & la maison joignante où demeuroit M<sup>r</sup> Martin Mat Prestre, ils trouverent ( outre quatre

Teels d'argent, & quatre paires d'habits qui appartenoient à quatre Seminaristes du Tonquin ) cinq ou six Livres qui traitoient de nostre sainte Religion, & ils les joignirent à une Lettre Circulaire écrite aux Chrestiens de la Province, qu'ils avoient trouvée dans une autre maison du Village. Comme cette lettre estoit signée de Mr Deydier, ils s'adresserent à un bon Chrestien nommé Mathias, pour sçavoir de luy qui il estoit, où il demeuroit, & quelle fonction il faisoit. Mais ce bon Chrestien n'ayant voulu rien declarer on le mena prisonnier au Juge, avec quelques autres qui furent bien-tost mis en liberté, sans autre punition que celle d'une amende pecuniaire.

Mathias ne fut pas traité si doucement, parce qu'on avoit appris qu'il avoit soin de l'Eglise de son Village, & qu'on le soupçonnoit d'estre Catechiste. On luy mit donc d'abord la Cangue à la jambe, & quelque temps après sans luy oster celle-cy, on luy en mit une au col. Il comparut trois fois, protestant toujours avec un courage intrépide, mêlé de respect pour ses Juges, qu'il ne pouvoit renoncer à JESUS-CHRIST, ny quitter la Religion d'un Dieu, sans se rendre coupable de la plus noire apostasie.

Le Gouverneur s'estant trouvé present au

Conseil la dernière fois qu'il comparut, fut si indigné du refus qu'il faisoit d'obeir, qu'il dit tout haut qu'il meritoit d'avoir la teste tranchée; mais les Secretaires voulant adoucir son esprit, luy dirent adroitement que ce miserable ne meritoit pas qu'un Gouverneur de Province se mist en colere, qu'il estoit déjà estropié d'une jambe, & qu'il seroit assez puny s'il luy en coûtait une main.

Cependant le juge ne crût pas devoir aller si vite, n'ayant pas d'ordre exprés du Gouverneur. Il renvoye donc Mathias en prison pour le mattr par la souffrance; & enfin ne pouvant fléchir son esprit, il se contenta de l'avoir tenu prisonnier six mois, & sans autre chastiment il l'élargit. On croit que la raison pour laquelle il le traita si doucement, fut que dans ce temps-là il receut de tous costez des plaintes contre les Huiffiers, dont il avoit ignoré jusqu'alors les vexations épouvantables, & parce qu'il craignoit qu'on ne luy imputast à luy-mesme, tous ces desordres; il tourna sa juste colere contre ceux qui en estoient les auteurs, & les ayant mis en prison, les contraignit de rendre jusqu'au dernier sol ce qu'ils avoient pris aux Chrestiens, en vendant leurs meubles, & en engageant leurs propres enfans. Puis il leur défendit de faire désormais aucune recherche de ceux

qui suivoient la Loy des Chrestiens, laissant ce soin aux seuls chefs de chaque Village ; encore y garda-t'il une grande moderation , en ce qu'il ne voulut pas que l'accusation fust fondée sur de legers indices ; car un de ces chefs ayant accusé un Medecin sans avoir de fortes preuves contre luy ; il le condamna à une amende exemplaire , qui arresta le faux zele de tous ceux qui voudroient faire à l'avenir de pareilles accusations.

Ce n'est pas que les Chrestiens fussent tout-à-fait à couvert d'insultes ; mais on y alla depuis plus doucement , sans neantmoins rien diminuer de la diligence avec laquelle on tascha de découvrir les Catechistes : Et M<sup>r</sup> Vite Van Tri qui travailloit avec benediction dans cette Province , se voyoit tous les jours à la veille d'estre pris , parce qu'il avoit esté déferé par deux mauvais Chrestiens , qui ne pouvant souffrir le reproche qu'il leur faisoit d'avoir quitté leurs femmes Chrestiennes pour en prendre d'Idolâtres , avoient resolu de s'en défaire , & de le perdre ; mais grace à Dieu , on n'a pas appris qu'ils soient venus à bout de leur funeste dessein.

*Progrez de la Foy durant la persecution.*

**O**N ne peut pas nier que la persecution n'ait mis un grand obstacle à l'avancement de la Religion dans le Tonquin ; car selon les dispositions des années dernières, il semble que tout le Royaume devoit bien-tost devenir Chrestien ; mais Dieu avoit bien d'autres desseins, & il a voulu qu'on s'appliquast principalement à affermir ceux qui s'estoient déjà convertis, sans donner le temps de procurer un aussi grand nombre de nouvelles conversions que l'on avoit sujet d'en esperer, si les Ouvriers Evangeliques eussent pû travailler auprès des Infideles, avec la mesme facilité qu'ils avoient eüe jusqu'alors.

Ils n'ont pas laissé neantmoins de baptiser plusieurs personnes ; car quoy qu'ils ayent esté obligez de se conduire comme de sages Pilotes, qui durant le temps de la tempeste pensent beaucoup plus à éviter les écueils, & le naufrage qu'à s'avancer dans leur route ; la Providence leur a donné de certains intervalles dans lesquels ils ont trouvé le moyen de faire en mesme temps l'un & l'autre, en se parant de l'orage par leur prudence, & en travaillant à estendre le Royaume de JESUS-CHRIST par leur zele.

Les memoires que quelques-uns d'entre eux envoyèrent à M<sup>rs</sup> Deydier & de Bourges, portent par la supputation qu'on en a faite, qu'on avoit donné le saint Baptesme à cinq mille trois cent personnes, & l'on en aura trouvé assurément un plus grand nombre; lors que tous les Prestres & les Catechistes auront envoyé leurs journaux; outre que le Pere Fucity Jesuite en aura sans doute baptisé plusieurs de son costé par la benediction que Dieu aura donnée à son travail.

M<sup>r</sup> Van Tri, nouveau Prestre, écrivoit du 4. Aoust, que depuis le temps qu'il avoit esté envoyé dans la Province de Nghe An, il n'avoit pû encore arriver qu'à l'entrée de la Province; parce que sur les chemins les Chrestiens couroient après luy pour se confesser, & entendre la sainte Messe, & il marquoit que depuis les festes de la Pentecoste jusqu'à ce temps-là, il avoit confessé deux mille six cens dix-huit personnes, qu'il en avoit communiqué neuf-cens soixante & dix-sept, & baptisé quatre cens quarante-un.

Il mandoit aussi qu'estant arrivé à Nghe An, il avoit trouvé qu'une grande partie de Chrestiens ne s'estoient jamais confessez; parce que cette Province estant la plus éloignée de la Cour, il estoit difficile qu'ils quittassent leur maison pour entreprendre un



Voyage de trois semaines : Ainsi ce bon Prestre trouvoit incessamment des confessions de trente, & quarante années, estant d'ailleurs accablé de la foule des Penitents, à cause que cette Province est la premiere qui ait reçu la lumiere de la Foy, & où la multitude des Chrestiens est plus grande.

Au reste, quoy que ses amis le pressassent de tous costez de se retirer dans la Province voisine de Thanh Hao pour éviter l'ardeur de la persecution, & quoy qu'il sçeut que deux miserables Chrestiens l'avoient accusé à un Capitaine Payen, qui avoit juré qu'il le chercheroit si bien qu'enfin il tomberoit entre ses mains ; tout cela ne fut pas capable de l'ébranler, & pendant que tout le monde trembloit pour luy, il demeuroid luy seul en assurance : Il continuoit dans ses emplois avec plus de précaution ; mais avec autant d'assiduité, protestant qu'il ne pouvoit abandonner ses brebis tant qu'elles auroient besoin de luy, qu'il n'estoit pas temps de fuir pour conserver une vie de trois jours, lors que les ames estoient en danger de perdre une vie eternelle par son absence : Qu'enfin ce n'estoit plus à luy à prendre le soin de la conservation de sa personne qu'il avoit remise entre les mains de Dieu sous la protection de saint Joseph, & que pendant qu'il verroit

la nécessité pressante de son Eglise, il es-  
peroit tout de la Providence, & ne craignoit  
rien de la part des hommes.

Le courage de ce Prestre Tunkinois peut  
faire juger aisément de celui de huit autres  
qui travaillerent chacun dans leur canton  
avec des fatigues incroyables; car comme le  
Royaume est grand il n'estoit pas possible  
que neuf Prestres ne fussent surchargez de  
leurs occupations. En effet, outre la multi-  
tude des confessions qu'ils entendoient, il fa-  
loit qu'ils preschassent, qu'ils eussent le soin  
des malades & des Agonisans, & qu'ils ré-  
pondissent aux Infideles qui venoient se faire  
instruire & demander le Baptesme: Il est  
vray que quelques Catechistes les aidoyent  
dans ces sortes d'instructions, & qu'ils les  
soulageoyent aussi dans l'administration des  
Sacremens en préparant les Fideles à les re-  
cevoir: Mais comme il n'y a pas grand nom-  
bre de gens qui fassent ces saintes fonctions;  
il n'y avoit quasi pas moyen de suffire à tout.

En quoy on ne scauroit assez admirer les  
misericordes de Dieu, qui malgré les Edicts  
du Roy tant de fois renouvellez, & le mau-  
vais traitement qu'on faisoit aux Chrestiens  
en les emprisonnant, en les bastonnant, &  
en les dépouillant de leurs biens, a sceu faire  
connoître la beauté & la sainteté de nostre

Religion, pendant qu'on s'efforce de la défigurer par les souffrances, & de la rendre odieuse à tout le monde. Mais bien loin que la persécution ait servi pour rebuter les Payens, & pour dégouter les Catholiques: Au contraire les signes du Ciel qui la précéderent, la constance des Confesseurs qui combattirent, & les accidens tragiques arrivés aux Ministres de l'Enfer qui furent punis, ont animé les uns à conserver, & les autres à embrasser une Loy si visiblement protégée de Dieu.

En effet, lors que l'orage se formoit, & qu'il commençoit déjà à éclater par le bruit des menaces, environ vers le 30. de Juin JESUS-CHRIST avoit déployé dans l'air le saint & terrible étendart de la Croix, afin que cette Eglise se disposast non pas tant à combattre, qu'à vaincre sous cet éclatant drapeau. On vit au milieu de la nuit deux grandes Croix, qui d'abord parurent blanches, & qui se changerent en suite en couleur d'or. Les Chrestiens de l'Eglise de Thō Mât furent les premiers favorisez de la veüe de ces deux signes de salut, & ceux de Ke Su en furent aussi témoins après eux; les Infideles voulurent avoir part à ce spectacle, & ils se demandoient les uns aux autres avec beaucoup d'étonnement; N'est-ce pas là le signe que les  
Chrestiens

Chrestiens adorent? Pendant que les Fideles à qui Dieu parloit beaucoup plus au fond de l'ame par sa grace, qu'il ne parloit à leurs yeux par ce nouveau Phenomene, ne doutoient pas que ce prodige ne fût le presage d'une persecution contre laquelle la bonté divine vouloit les armer par la pensée de l'honneur, de la joye, & du profit qui se rencontrent à participer aux souffrances & à la Croix du Sauveur du monde.

Mais s'ils furent si bien preparez par cet événement extraordinaire, ils ne furent pas moins consolez par le courage de leurs Freres, lors que la nouvelle de leur Prison, de leurs fers, & de leurs bastonnades se répandit dans tous les villages des Provinces. Comme les Tonquinois sont d'un naturel fort timide, il y avoit sujet de craindre qu'ils ne cedassent aux premieres attaques, mais Dieu pour les fortifier permit que M<sup>r</sup> Deydier, trois Ecclesiastiques & cinq autres Chrestiens des plus fervens fussent les premiers pris & chastiez, afin que leur generosité servist d'exemple & d'aiguillon à tous ceux qui les suivroient dans le combat, & il voulut même que presque tous ceux qui eurent part à cette persecution fussent mis dans la même Prison que M<sup>r</sup> Deydier, afin qu'il les encourageast par la force de ses Discours &

Z

par l'administration des Sacremens ; aussi furent-ils tous si constans dans la confession de nom de JESUS-CHRIST, & si joyeux au milieu des coups ; que le Gouverneur de la Province Meridionale ne pouvant assez admirer d'où leur venoit tant de fermeté, advoita tout haut que c'estoit un mystere qu'il ne comprenoit pas ; car s'estant persuadé qu'il viendroit aisément à bout des plus résolus ; & qu'il les feroit trembler de son seul regard, il fut bien surpris lors qu'ayant commandé qu'on perçast devant luy d'une lance deux Tonquinois qui estoient Acolytes, il vit qu'ils attendirent de pied ferme sans changer de couleur, ceux qui firent semblant de les aller percer ; car le Gouverneur avoit dit que son intention n'estoit pas qu'ils les perçassent en effet : Mais qu'il vouloit seulement faire épreuve de la constance de ces deux Chrestiens, qui virent approcher la mort sans reculer & sans pallir ; tant il est vray que la grace suppléoit en eux au défaut de la nature.

Toutes ces choses ayant esté connues dans les Provinces, obligerent les fideles à rendre graces à Dieu de ce qu'il autorisoit par tant de marques la Religion Chrestienne ; principalement quand ils firent reflexion sur toutes les autres circonstances, sur la douceur

que le Roy avoit fait paroître lors qu'il sceut qu'un puissant Gouverneur, malgré toutes ses recherches & toutes les sentinelles n'avoit rien pû découvrir qui pût convaincre les François d'estre Peres; c'est-à-dire Prestres, selon la maniere ordinaire de parler du Pays, & sur la vengeance visible que Dieu avoit tirée de tous ceux qui avoient le plus contribué à la persecution.

Quatre personnes avoient eu part à l'emprisonnement de Barnabé. Le Gouverneur, deux de ses Secretaires, & le Juge principal. Le premier & le dernier perdirent chacun leur fils peu de temps après, & les deux autres furent attaquez en leurs propres personnes: l'un fut saisi sur le champ d'une colique qui le reduisit à l'extrémité, en sorte qu'on le crût mort; l'autre mourut en effet à quelques mois delà d'une langueur, qui le rendit si maigre & si défiguré qu'il n'estoit pas connoissable, & sans que les Medecins pussent rien comprendre en son mal; enfin, un Soldat qui avoit pillé plusieurs Chrestiens dans les Villages revenant chargé de son butin, tomba mort sans qu'on pût découvrir la cause d'un si funeste accident.

Il y eut encore d'autres accidens semblables dont on n'a pas mandé le détail, & qui ont servi aux Chrestiens pour augmen-

ter leur confiance ; car bien qu'on pût absolument les attribuer à d'autres causes qu'à la Justice divine, qui prenoit les interets du Christianisme en main ; ils en estoient neantmoins communément persuadez , & cette persuasion paroistra sans doute assez bien fondée à tous ceux qui jugeront des choses sans aucune préoccupation. Quoy qu'il en soit, il est certain que la Providence en a tiré la conversion de plusieurs ames qui avoient vescu jusqu'alors dans le Paganisme, & un grand accroissement de ferveur pour ceux d'entre les Fielles qui faisoient profession d'une plus grande vertu.

Entre les Personnes de ce dernier rang, il ne faut pas omettre ce que firent dans la ville Royale quelques veuves, & quelques filles, dont la vie exemplaire merite bien de finir cette Relation. Elles estoient entrées avec grand courage dans la pratique des Reglemens que M<sup>r</sup> de Berythe leur avoit laissez en partant ; les unes s'y estoient déjà beaucoup avancées, les autres commençoient avec beaucoup de ferveur, & leur nombre augmenta si fort qu'elles furent obligées de se separer en deux maisons, afin de n'estre pas découvertes si aisément. La grande edification qu'elles donnoient en excita quantité d'autres à suivre en par-

ticulier leur exemple ; & dans un village près de la Ville, une bonne Chrestienne nommée Line, gagnée par la bonne odeur de leur vertu demanda la communication de leurs Reglemens, dont elle fut si charmée, que bien qu'elle eust près de cinquante ans, elle embrassa cette maniere de vie avec cinq ou six filles qu'elle assembla pour demeurer toutes ensemble autant que la prudence le pourroit permettre.

Une des petites filles de Madame Ursule, appelée Catherine, commença dès-lors, & a toujours continué depuis à demander avec une ardeur incroyable qu'on la receust au nombre de ces servantes de JESUS-CHRIST. Cette jeune Demoiselle qui avoit beaucoup d'esprit & de grace, n'avoit point eu depuis trois ans qu'elle avoit esté baptisée d'autre occupation, ni d'autre divertissement que de lire & de mediter les Livres & les veritez de nostre sainte Religion avec tant d'avidité qu'elle ne pouvoit s'en lasser. Elle pouvoit passer pour sçavante à la maniere du Tonquin, car elle sçait les Lettres Tonquiноises, & cette connoissance luy servoit d'un grand secours pour contenter sa devotion dans la lecture des Traitez de Pieté : Elle pressa fort Mr. Deydier de luy permettre de quitter la Ville, & la maison de Madame



sa grand-mere, afin d'aller se joindre à ces vertueuses femmes, qui faisoient profession de mener une vie plus retirée que le commun des Chrestiens, leur habit pauvre luy plaisoit infiniment, & leur penitence la plus austere l'attiroit avec des chaînes invincibles, dont la grace seule est capable de faire sentir la force.

Comme elle ne vouloit point entendre parler d'aucun parti pour le monde, ses Perens luy faisoient continuellement des reproches, principalement deux de ses sœurs, dont l'une a épousé le fils aîné du Roy, & l'autre le fils adoptif de Oû Già Thây Hueu, qui est ce fameux Persecuteur des Chrestiens, Gouverneur de la Province Meridionale. Elles eurent beau luy reprocher que les Peres de la Loy des Chrestiens luy faisoient renoncer au bon sens, elle souffrit tout sans rien repartir, & sans rien diminuer de l'ardeur qu'elle avoit pour la vie retirée pauvre, & penitente; mais M<sup>r</sup> Deydier ne jugea pas qu'il fust temps de consentir à ses desirs, de crainte qu'en quittant sa demeure ordinaire on ne la fist chercher, & qu'on ne découvrist enfin, la sainte Troupe à laquelle elle se seroit jointe: De sorte qu'il luy conseilla de demeurer encore auprès de sa grand-mere pour luy tenir compagnie dans

sa vicillesse; elle a obey avec soumission, attendant néanmoins avec impatience qu'il plaise à Dieu rompre ses liens, & la mettre en liberté.

Cette mesme passion enflamme si fort le cœur de plusieurs autres filles de qualité, que si la persecution pouvoit entièrement cesser, elles auroient de grandes dispositions à se consacrer entièrement à la vie parfaite de l'Évangile; car l'expérience fait voir que les femmes de ce Pays-là qui sont cultivées par la grace du Christianisme, seroient avec le temps aussi capables que celles des Royaumes les plus Catholiques de l'Europe, de vivre en communauté & en continence: Et en effet, celles qui se sont engagées les premières dans la ville Royale, à cette maniere de vivre s'estoient éprouvées elles-mesmes durant quinze ou vingt ans par la pratique la plus exacte de la chasteté, auparavant que d'en faire le vœu simple, & elles avoient esté si fideles à garder la resolution qu'elles en avoient prise, qu'il y a tous les sujets du monde d'esperer qu'elles n'auront ni moins de grace, ni moins de fidelité après qu'elles s'y sont engagées par un lien plus fort & plus héroïque, parce que la generosité de cet engagement attire pour l'ordinaire une pro-

tection speciale de Dieu sur les ames qui se devoient les premieres à la perfection dans une Eglise naissante, & qui ont l'honneur d'ouvrir à toutes les autres un si glorieux chemin par leur exemple.

*Conclusion de toute cette Relation.*

**A** Prés tout ce que l'on a dit des quatre Royaumes de Siam, de la Cochinchine, de Camboye, & du Tonquin; il y a lieu d'esperer que les Personnes de vertu qui ont fait paroistre quelque desir de voir cette Relation, y trouveront dequoy satisfaire leur pieté, & que tout le monde avoüera que l'envoy des Evesques François est l'effet d'une Providence & d'une protection particuliere de Dieu sur les Eglises de leurs Missions, puis qu'il est si visible qu'il a beni leurs travaux au delà de ce que l'on pouvoit esperer dans les premieres années d'une entreprise si haute & si difficile.

Ce n'est pas une gloire mediocre pour toute la France en general, ni une petite consolation pour les gens de bien en particulier de voir qu'un nombre si peu considerable d'Ouyriers que le saint Siege a choisis chez nous, ait servi d'instrument à JESUS-CHRIST pour operer ce qu'ils ont fait dans

les Indes, & il n'y a point de bon Chrestien, ni de bon François qui puisse raisonnablement se dispenser de prendre la part qu'il doit à une œuvre où sa Religion, & sa Patrie sont si saintement & si glorieusement interessées.

C'est pour cela que l'on a voulu rendre un compte exact au public des principales choses qui se sont faites par la miséricorde divine depuis cinq ou six années, afin que tout le monde connoissant l'honneur que Dieu fait à des hommes nez parmy nous de se servir d'eux pour avancer sa gloire dans les Pays les plus éloignez, soit excité à rendre de très-humbles graces à celuy qui merite luy seul d'estre glorifié pour tout ce qui se fait dans le ciel & sur la terre.

Les Missionnaires n'écrivent presque pas une seule fois qu'ils n'inspirent ce juste sentiment de reconnoissance avec des termes si forts & si pressans qu'il est difficile de n'en estre pas touché; car ils sont tellement penetrez eux-mêmes de cette sainte disposition, que s'ils pouvoient avoir mille cœurs & mille langues, ils voudroient les employer toutes à publier les loüanges de leur Divin bien-facteur, & leur plus grand desir seroit d'estre incessamment occupez à benir sa bonté dans l'Oraison, si ses Ordres ne les atta-

choient à une action continuelle pour le salut & la conversion de leurs Freres. Mais dans l'impuissance où ils sont de pouvoir payer seuls de si grandes dettes, ils conjurent tous leurs amis de faire suppléer à leur défaut par toutes les bonnes ames qui sont sensibles à l'honneur de Dieu, soit parmi les gens du monde, soit dans les plus saintes Monasteres; afin que les autres levent de concert les mains au Ciel, pendant qu'ils ont l'épée de l'Évangile à la main pour faire des conquêtes à JESUS-CHRIST en détruisant par tout le funeste empire du démon.

Il est certain qu'à juger des choses selon l'expérience du passé ils pourroient avancer beaucoup ce grand dessein en peu de temps, si on leur donnoit le double secours qu'ils demandent, celui des Prieres que l'on doit unir aux leurs; & celui des Ouvriers qu'il faudroit leur envoyer, s'il plaisoit à Dieu de donner son Esprit à un bon nombre d'Écclésiastiques qui fussent aidez de quelque secours pour les frais de leurs Voyage; Encore a-t'on cette confiance en son aimable Providence, que les fonds ne manqueroient pas si les sujets se presentoient; mais c'est à elle seule à faire l'un & l'autre, & tout ce que l'on peut y contribuer est de dire avec

ferveur ce que les Missionnaires ont inseré dans une lettre de 1668. *Obsecro Domine misere quos missurus es* Seigneur envoyez, mais envoyez promptement ceux que vous avez destiné de toute Eternité pour la consommation de vostre Ouvrage. Ils repetent souvent ces belles paroles, principalement ceux qui sont dans la Cochinchine, & le Tonquin au milieu d'un Peuple partie Chrestien & partie Idolâtre, qui leur demande d'un costé la consolation & l'administration des Sacramens, & qui de l'autre leur tend les mains pour se faire instruire, & pour se rendre capable du Baptesme.

M<sup>r</sup> Deydier se voyant seul dans le Tonquin au commencement de sa Mission, & ne pouvant suffire par les travaux du jour & de la nuit à tous ceux qui se presentoient, écrit qu'il ressentoit la douleur d'une mere qui se verroit sans pain, pendant qu'une troupe d'enfans crians à la faim seroit sur le point de mourir devant ses yeux. C'est le véritable estat où M<sup>r</sup> Deydier s'est trouvé plusieurs fois dans le Tonquin, & M<sup>s</sup> Hainques & Brindeau dans la Cochinchine, & il est impossible de lire ces endroits de leurs lettres sans estre attendri jusqu'aux larmes.

Combien de fois se sont-ils souvenus en pleurant de tant de Prestres qui n'ont pas

d'occupation en Europe : & principalement de tant d'Ecclesiastiques qui estudiant dans la fameuse Université de Paris, où leur mérite les a fait connoître, & ils disoient au fond de leur cœur : Helas ! si tant de personnes d'esprit, & qui d'ailleurs ont de la vertu sçavoient ce que nous voyons, & ce que nous faisons icy, pourroient-ils demeurer les bras croisez en Europe, pendant que tant d'ames qui ont cousté si cher à JESUS-CHRIST se perdent en grand nombre, non seulement parmy les Payens, faute d'un homme qui leur annonce la Foy, mais aussi parmy les Chrestiens dont plusieurs meurent peut-estre en peché mortel sans pouvoir se confesser, manque d'un Prestre ?

Ils ont écrit souvent qu'ils ne pouvoient comprendre ce qui pouvoit empescher un homme de cœur de se donner une bonne fois à Dieu pour aller cultiver ces terres abandonnées, dont la nécessité pressante & extrême devoit solliciter puissamment la charité la plus commune. Après tout, la difficulté de la Navigation ne peut estre alleguée pour obstacle, non plus que les travaux de la vie Apostolique, & l'incertitude du succès, car jamais le passage dans les Indes n'a esté plus commode qu'il est depuis l'établissement de la Compagnie Royale

de France. Il est vray que les longues Navigations ont toujours leurs peines ; mais si les Marchands les méprisent toutes par l'intérêt du gain temporel qu'ils attendent de leur Commerce, ne devoit-on pas rougir de les craindre quand il s'agit de gagner des ames à JESUS-CHRIST, & de participer à l'honneur de son Apostolat ? Il n'est pas nécessaire d'avoir une si forte complexion qu'on se l'imagine ; on a veu par expérience depuis dix-ans, que les naturels les plus délicats, & les corps qui paroissent les plus foibles sont ceux qui se sont le mieux portez dans le Voyage, & qui se sont trouvez plus en estat de porter toutes les fatigues jusqu'à s'estonner eux-mesmes, de la force que Dieu leur donnoit dans les tempestes pour faire les manœuvres, & les services les plus rudes, & ils ont mandé qu'il ne falloit que s'abandonner comme il faut entre les mains de Dieu, pour éprouver qu'il fortifie les plus foibles dans les occasions où il faut payer de sa personne.

Quant à l'austerité de la vie ; on ne peut nier qu'elle ne paroisse grande, mais on s'y fait en peu de temps, & l'exercice de quelques mois avec un peu de courage, détrompe facilement la timidité de ceux qui se la



representent comme un monstre terrible & épouvantable.

Enfin, le succès de ces Missions ne peut plus passer pour incertain. On voit croître la semence qu'on avoit jetée, & la fécondité présente répond de celle de l'avenir. On ne peut donc pas s'excuser sur cette raison qui avoit quelque apparence, lors qu'on n'avoit point encore reçu de nouvelles de ce qui s'étoit fait. Mais depuis qu'on a vû des commencemens si heureux, il faut changer de sentimens, & il est certain que tout ce qu'on peut dire pour se dispenser d'aller porter si loin un secours si nécessaire, c'est qu'on ne se sent pas appelé à un employ si sublime qui demande une vocation spéciale. Mais quoy que cela puisse estre vray à l'égard de quelques-uns, il faut bien se garder de se tromper soy-mesme, & de couvrir sa tiédeur sous le pretexte d'un défaut de vocation, & plaise à Dieu que l'on ne demande pas un jour raison du sang & de la damnation de tant de Payens à ceux qui se croient presentement fort à couvert de cette accusation devant le Tribunal de JESUS-CHRIST. Il faut donc que tous les Prestres s'offrent à luy à l'exemple d'un Prophete: *Ecce ego, mitte me*; Je suis prest Seigneur, si vous voulez

envoyez-moy, ou du moins ils doivent le joindre à tous les Chrestiens zelez pour luy dire, *Illuminare his qui in tenebris & in umbrâ mortis sedent* : Divin Soleil de Justice portez vostre lumiere dans les yeux & dans le cœur de tous ces Peuples qui sont malheureusement assis dans les tenebres, & qui reposent sans y penser à l'ombre de la mort non seulement temporelle, mais eternelle.

**F I N.**

*Extrait du Privilège du Roy.*

**P**AR Privilege du Roy, donné à Paris le 31. Aoust 1673. Signé DESVIEUX, & scellé; Il est permis au Sieur PIERRE LE PETIT, Imprimeur ordinaire du Roy, d'imprimer ou faire imprimer, vendre & debiter, *Les Relations du succès qu'ont eu les Missions Apostoliques de France depuis quelques années dans les Royaumes de Siam, de la Cochinchine, de Camboye & du Tonkin,* pendant quinze années, à compter du jour qu'elles seront achevées d'imprimer pour la premiere fois. Et deffenses sont faites à toutes sortes de personnes, de les imprimer, faire imprimer, d'en vendre & debiter d'autres Impressions que de celles dudit Sieur le Petit, ou de ceux qui auront droit de luy, aux peines portées par ledit Privilege, & aux charges y contenuës.

Ledit Sieur LE PETIT a cedé un tiers dudit Privilege au Sieur EDME COUTEROT, & un autre tiers au Sieur CHARLES ANGOT, Marchands Libraires à Paris.

*Registré sur le Livre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris le 23. Decembre 1673.*

Signé D. THIERRY Syndic.

Achevé d'imprimer pour la premiere fois  
le huitième Mars 1674.





af









